
LES BÉNÉFICIAIRES DU REVENU DE SOLIDARITÉ ACTIVE DANS LE VAL-DE-MARNE DONNÉES 2019

PRÉAMBULE

Ce document constitue la première production du groupe de travail partenarial constitué en 2020 ; ce partenariat regroupe des services du Conseil départemental du Val-de-Marne et de la caisse d'allocations familiales du Val-de-Marne, il est formalisé à travers une convention de partenariat.

Cette première photographie servira ainsi de socle de référence pour analyser les dynamiques futures. Au-delà d'une amélioration certaine de la connaissance des allocataires au titre du Rsa, cette approche pourra contribuer à l'analyse des impacts de la crise sanitaire.

CONTEXTE

Au sein du Conseil départemental du Val-de-Marne, la direction de l'évaluation, des méthodes et de l'organisation (Démo) a été sollicitée par la direction de l'action sociale afin d'objectiver et de rechercher les facteurs expliquant la nette augmentation du nombre d'allocataires du revenu de solidarité active (Rsa) ainsi que du montant versé à ce titre.

Afin d'apporter des éléments étayant l'analyse relative à ce constat, la Démo (Secteur observation-évaluation) a sollicité le soutien de la caisse d'allocations familiales du Val-de-Marne, et plus spécifiquement de la cellule technique de réflexion et d'aide à la décision (Ctrad). Ce partenariat de recherche est encadré par une convention définissant les contours de la réalisation d'un recueil de données annuel et d'une étude relative aux bénéficiaires du revenu de solidarité active sur le Val-de-Marne. Ainsi, les deux organismes s'engagent dans un partenariat d'études sur 3 ans, en référence à la convention signée en septembre 2020.

Ce recueil de données, réalisé sur l'année n-1, tel que prévu conventionnellement, est envisagé sur plusieurs années afin de suivre l'évolution des allocataires selon les indicateurs retenus.

Ces éléments pourront être mis en regard avec les données produites par la direction de l'action sociale (données d'activité), permettant ainsi de considérer les réponses apportées par la collectivité aux besoins des allocataires préalablement identifiés.

Le comité de pilotage, amené à conduire ce projet d'étude, partagera l'ensemble des analyses produites, et identifiera les principaux axes nécessitant d'être approfondis.

sommaire

Méthodologie	6
Recueil départemental	11
Recueils communaux	17
Ablon-sur-Seine	17
Alfortville	21
Arcueil	25
Boissy-Saint-Léger	29
Bonneuil-sur-Marne	33
Bry-sur-Marne	37
Cachan	41
Champigny-sur-Marne	45
Charenton-le-Pont	49
Chennevières-sur-Marne	53
Chevilly-Larue	57
Choisy-le-Roi	61
Créteil	65
Fontenay-sous-Bois	69
Fresnes	73
Gentilly	77
(L') Hay-les-Roses	81
Ivry-sur-Seine	85
Joinville-le-Pont	89
Le Kremlin-Bicêtre	93
Limeil-Brévannes	97
Maisons-Alfort	101
Mandres-les-Roses	105
Marolles-en-Brie	109
Nogent-sur-Marne	113
Noisieu	117
Orly	121
Ormesson-sur-Marne	125
Périgny-sur-Yerres	129
(Le) Perreux-sur-Marne	133
(Le) Plessis-Tréville	137
(La) Queue-en-Brie	141
Rungis	145
Saint-Mandé	149
Saint-Maur-des-Fossés	153
Saint-Maurice	157
Santeny	161
Sucy-en-Brie	165
Thiais	169
Valenton	173
Villecresnes	177
Villejuif	181
Villeneuve-le-Roi	185
Villeneuve-Saint-Georges	189
Villiers-sur-Marne	193
Vincennes	197
Vitry-sur-Seine	201
Conclusion	205

MÉTHODOLOGIE

A la suite d'un premier travail, effectué entre les équipes de la Démo et de la ctrad, la détermination des principaux indicateurs du recueil de données ainsi que leur temporalité ont été actés. A partir des variables préalablement déterminées, d'autres ont été progressivement intégrées, notamment la population couverte par l'ouverture du droit au Rsa, ainsi que le type d'activité antérieure des allocataires du Rsa. Le contour de l'ensemble des allocataires retenus a aussi été ajusté afin d'inclure tous ceux ayant un droit au Rsa ouvert au cours de l'année n-1.

Ce recueil de données reflétant la réalité de l'ensemble des bénéficiaires sur une année (n-1), la démarche méthodologique retenue tient compte de tout allocataire, percevant le Rsa au moins un mois au cours de l'année n-1. Cet ensemble, lissé sur une année, apparaît de fait supérieur à celui n'incluant que les bénéficiaires présents dans les bases de données de la caf, le dernier mois de l'année n-1. A titre d'exemple, l'écart concernant le nombre de bénéficiaires du Rsa entre ces deux types de requêtage correspond à +11 % sur l'année 2019.

Cependant, certaines variables, au regard de leur spécificité, correspondent à un mois précis de l'année. Ainsi, il a été convenu de retenir la composition familiale et l'âge des allocataires selon leur situation au 31 décembre n-1. De même, l'indicateur relatif à l'activité de l'allocataire, antérieure à l'ouverture du droit au Rsa, est recueilli au 31 décembre n-2.

De plus, certaines variables concernant le conjoint du bénéficiaire restent peu fiables ou non renseignées dans le système d'information de la caf. Aussi, l'indicateur précisant l'activité des conjoints des bénéficiaires et notamment celles des primo- bénéficiaires n'a pas été retenu.

Par ailleurs, le nombre de bénéficiaires de la prime d'activité est recueilli d'une part sur l'année n-1 en incluant l'ensemble des bénéficiaires de cette prestation au cours d'au moins un mois de cette année, et d'autre part au 31 décembre 2019. Cette temporalité permet de comparer les effectifs entre les mois de décembre 2018 et décembre 2019, et d'obtenir l'évolution du nombre d'allocataires bénéficiaires de la prime d'activité (Ppa) qui percevaient le Rsa un an auparavant ainsi que les allocataires du Rsa, percevant la Ppa, au 31 décembre 2018.

Ce dernier choix a été dicté par la volonté de rechercher des facteurs expliquant la progression du nombre de bénéficiaires du Rsa, genèse de ce recueil.

L'enjeu de cette étude, visant à mieux comprendre et à analyser le contexte val-de-marnais, il est apparu essentiel de pouvoir disposer de l'ensemble des indicateurs à différents échelons géographiques : l'Île-de-France, les départements de la petite couronne, les 47 communes du département ; les 42 quartiers politique de la ville ainsi que 33 quartiers de veille active (1) (anciennement Cucs (2)) - ces quartiers seront étudiés dans un second recueil plus synthétique. Dans cette perspective et pour mettre en exergue les disparités territoriales existantes, il a été décidé de présenter ces résultats selon un principe de fiches territoriales, l'ensemble des indicateurs pour chacun des échelons territoriaux, tout en le positionnant par rapport au territoire de référence.

(1) Les quartiers de veille active ont été reconstitués à partir de sommes d'IRIS

(2) Cucs : Contrats urbains de cohésion sociale

Ces fiches présentent ainsi les échelles territoriales suivantes :

- Un positionnement départemental dans son contexte francilien, comparé aux départements de Paris et de la petite couronne, et à l'échelon régional,

- Une fiche par commune, rapportée à l'échelon départemental,

Des fiches synthétiques par quartier prioritaire ainsi que les focus relatifs à certains quartiers de veille active feront l'objet d'un second recueil. En effet, la mise en exergue de certains quartiers en veille active, eu égard à leur fragilité sociale, identifie la nécessité d'en assurer un suivi, notamment ceux situés dans les communes concentrant le plus grand nombre d'allocataires du Rsa, à savoir : Vitry-sur-Seine, Créteil, Champigny-sur-Marne, Ivry-sur-Seine, Villejuif, Villeneuve-Saint-Georges, Alfortville, Choisy-le-Roi, Fontenay-sous-Bois. Les données seront comparées à la moyenne de la commune concernée, ainsi qu'à la moyenne départementale.

Les fiches territoriales présentées dans ce recueil s'articulent autour de trois volets constitutifs des indicateurs retenus :

- Le profil des allocataires du Rsa,

Sont identifiés dans cette partie, le nombre total d'allocataires du Rsa en distinguant ceux bénéficiant du Rsa socle et ceux du Rsa majoré, selon les deux temporalités retenues à savoir un lissage sur l'ensemble de l'année n-1, ainsi que les effectifs au 31 décembre n-1, le nombre d'allocataires ayant d'une part des droits suspendus et d'autre part des droits payés, déclinés selon leur âge, leur composition familiale et leur activité à n-2. Afin de dégager certaines spécificités territoriales, la part des personnes couvertes par le dispositif, rapportée à la population globale est également intégrée dans cette partie.

- Un focus sur les entrants et les primo-entrants dans le dispositif,

L'objectif de ce thème est de recueillir des données relatives à l'évolution du nombre de bénéficiaires du Rsa à partir des flux d'entrées et de sorties du dispositif sur l'année n-1. A l'instar de la précédente partie, ce chapitre décrit le profil des entrants et des primo-entrants.

- Un questionnement relatif à la relation entre le Rsa et la prime d'activité,

L'identification des flux d'allocataires entre ces deux dispositifs permet de relever la caractéristique des territoires quant à la représentativité des taux de sortants du Rsa vers la prime d'activité.

DÉFINITIONS

Revenu de solidarité active (Rsa) - mis en œuvre au 1er juin 2009 en remplacement du revenu minimum d'insertion (Rmi) ainsi que de l'allocation de parent isolé (Api). Le Rsa permet de subvenir aux besoins des personnes en situation de précarité en complétant les ressources du foyer afin qu'elles atteignent le niveau d'un revenu garanti. Ce minimum social est attribué à un foyer remplissant certaines conditions administratives (déclaration de ressources, fiches de paie) et dont les revenus sont inférieurs à un plafond qui dépend de sa configuration familiale et de sa situation vis-à-vis du marché du travail.

*Depuis septembre 2010, le Rsa est accessible aux jeunes âgés de 18 à moins de 25 ans et sans enfant à charge, avec une condition préalable d'activité professionnelle : avoir travaillé pendant l'équivalent de deux années d'activité à temps plein au cours d'une durée de trois ans précédant la demande (en cas de période(s) de chômage indemnisé, cette durée peut être prolongée au maximum de six mois).

Allocataires Rsa ayant un droit ouvert - ensemble des allocataires ayant un droit ouvert au Rsa, y compris ceux ayant un droit suspendu.

Allocataires au titre du Rsa payé - ensemble des allocataires ayant un droit actif.

Bénéficiaires au 31 décembre n-1 - représente l'ensemble des allocataires ayant bénéficié du Rsa au 31 décembre n-1.

Rsa socle - comprend l'ensemble des allocataires ne percevant aucune majoration du dispositif.

Rsa majoré - comprend l'ensemble des allocataires percevant une majoration du dispositif, au regard de leur situation familiale : parents isolés avec un ou des enfants(s) né(s) ou à naître.

Activité antérieure - représente le type d'activité de l'allocataire selon 10 catégories retenues (3), au 31 décembre n-2, soit l'activité antérieure au bénéfice du Rsa, excepté pour les primo-allocataires.

Âge - données au 31 décembre n-1.

Allocataires entrants - ensemble des allocataires ouvrant un nouveau droit (entrées) dans l'année N-1 (doublet retiré, seule une entrée par an et par allocataire est introduite dans cet indicateur) (4).

Allocataires sortants - ensemble des allocataires connaissant une fin de droit au Rsa (sorties) dans l'année n-1 (doublet retiré, soit une seule sortie par an et par allocataire).

Ancienneté de présence dans le Rsa - calculée à compter de la première ouverture des droits au Rsa avec ou sans sortie sur la période. L'indicateur prend en compte également l'ancienneté dans les dispositifs : revenu minimum d'insertion (Rmi) et allocation de parent isolé (Api).

Composition familiale - correspond à la structure du foyer de l'allocataire bénéficiaire du Rsa, considérée administrativement par rapport aux conditions d'ouverture du droit, soit les données au 31 décembre n-1.

Personnes couvertes par le dispositif Rsa - cette donnée correspond à la moyenne de la population couverte sur l'année. Cet indicateur tient compte de l'allocataire, et de ses enfants, conjoint et autres personnes à charge du foyer.

Prime d'activité - dispositif mis en œuvre au 1er janvier 2016, en remplacement de la prime pour l'emploi et du Rsa activité. La prime d'activité est un complément de rémunération au bénéfice des personnes ayant une activité professionnelle (salariée ou indépendante) et des revenus modestes ; ce dispositif vise l'incitation au maintien dans l'emploi ou à la reprise d'une activité. Par ailleurs, une majoration individuelle peut être attribuée à chaque personne en activité dont les revenus sont supérieurs ou égaux à 0,5 Smic mensuel. Cette prime s'adresse donc à toute personne majeure, habitant en France de façon stable et exerçant une activité professionnelle (y compris les étudiants ou les apprentis). Le montant de la prime est stable sur trois mois.

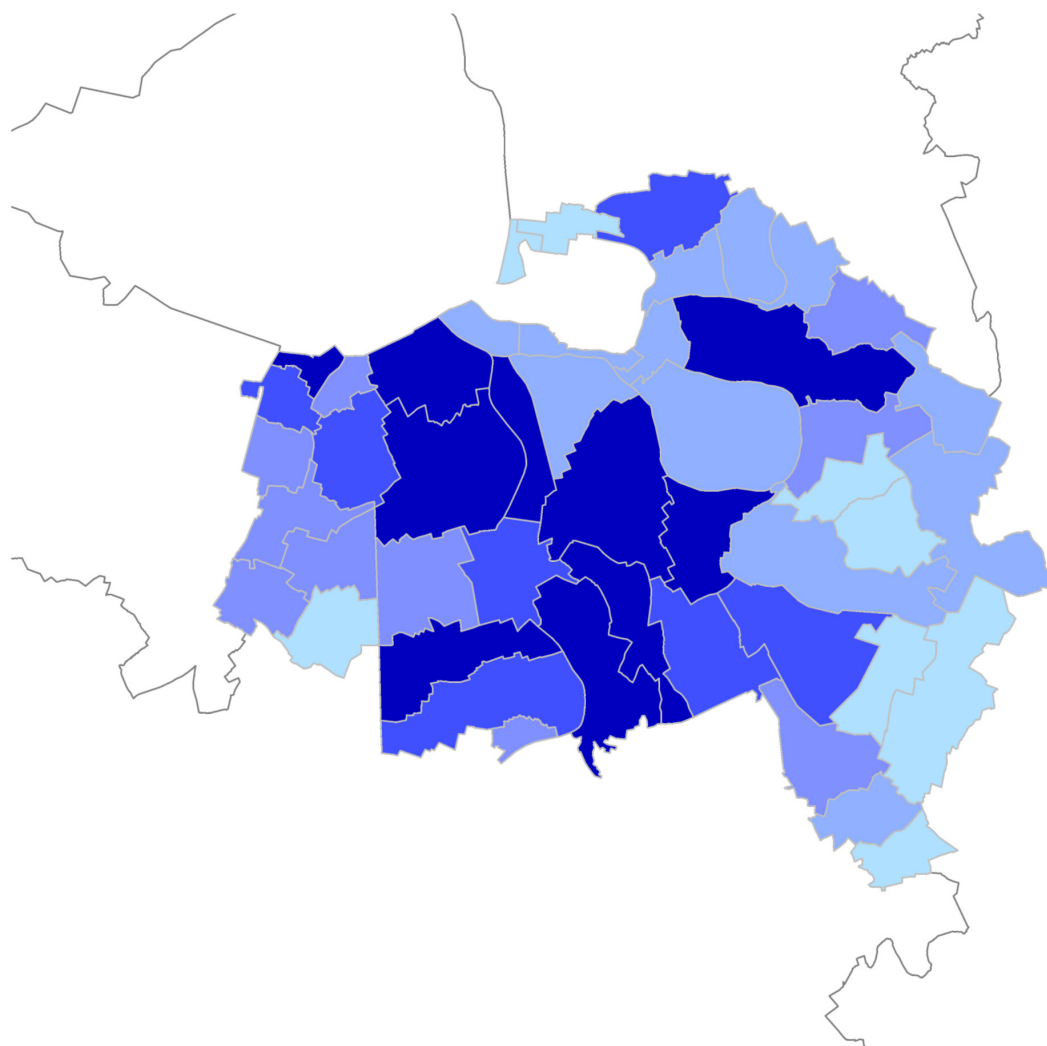
Primo-entrants dans l'année - correspond à l'ensemble des allocataires n'ayant pas de date d'entrée dans le dispositif, antérieure à l'année N.

Situation antérieure - à l'entrée dans le dispositif, elle se décline selon trois situations : les bénéficiaires de la prime d'activité et du Rsa sur n-1, les allocataires n'ayant aucun revenu en n-1, et les allocataires ayant des revenus.

(3) Sans activité/ chômage non indemnisé/ travailleur indépendant/ cessation d'activité pour garde d'enfant/chômage indemnisé/ retraité/ allocation de solidarité/autre actif sans emploi/ santé/ autres.

(4) Le même allocataire peut sortir et entrer (ou entrer et sortir) plusieurs fois dans le dispositif au cours de la même année. Il pourrait ainsi être compté plusieurs fois, le choix retenu est de ne prendre en compte qu'une seule entrée par allocataire au cours de l'année étudiée.

Les allocataires du Rsa dans le Val-de-Marne à la fin décembre 2019



Part des allocataires du Rsa
par commune, en %



Sources : Caisses d'allocations familiales du Val-de-Marne, décembre 2019 & Insee, RP 2017

LES ALLOCATAIRES DU RSA, RESIDANT DANS LE VAL-DE-MARNE, COMPARES A CEUX DES DEPARTEMENTS DE PARIS ET DE LA PETITE COURONNE ET DE L'ECHELON REGIONAL.

1. LES ALLOCATAIRES DU RSA

1-1 Les allocataires ayant un droit ouvert ou actif

La caisse d'allocations familiales du Val-de-Marne compte 313 750 allocataires, au 31 décembre 2019 (cf. tableau 1).

Parmi l'ensemble des allocataires val-de-marnais, la part de ceux ayant des droits ouverts au Rsa est quasi-identique à celle de la région d'Île-de-France (respectivement 26,5 % et 26,6%). En revanche, ce taux est inférieur à celui de Paris et la petite couronne (28,2 %), soit -1,7 point. *A contrario*, le taux des allocataires ayant des droits actifs au Rsa (18,1 %), proche de celui de la petite couronne (18,6%), est supérieur à l'échelon régional (17,5 %).

Près d'un tiers des allocataires val-de-marnais ayant des droits ouverts au Rsa, ont connu une suspension de leurs droits au mois de décembre 2019 (31,6 %). Or, la part des droits suspendus au niveau départemental, est inférieure de -2,9 points à celle du niveau régional et -1,9 point par rapport à la petite couronne.

Le taux de Rsa majoré sur le Val-de-Marne (10,2 %), est, comme pour la Seine-Saint-Denis (10,6 %), supérieur au taux moyen du territoire de Paris et la petite couronne, soit +1,5 point. Ce constat est moindre comparé au niveau régional (+0,5 point).

La part de la population, couverte par le dispositif dans le département du Val-de-Marne (6,8 %), est comparable à celles de Paris et la petite couronne (6,9 %), et de la

région (6,1%). Ce taux reste cependant légèrement inférieur à celui de la Seine-Saint-Denis.

1-2 Profil des allocataires ayant un droit actif au Rsa

La structure par âge des allocataires ayant des droits actifs au Rsa est similaire à celle de la région, avec une surreprésentation des 30-39 ans (30,4 % pour ces deux échelons territoriaux). En revanche, les moins de 40 ans sont plus représentés dans le Val-de-Marne que sur le territoire de Paris et la petite couronne, soit +1,6 point. (cf. tableau 2-page 12).

Concernant la structure familiale des allocataires ayant un droit actif, le département du Val-de-Marne se différencie de la moyenne de Paris et

Tableau 1- Part des allocataires ayant un droit ouvert ou actif au Rsa

	Val-de-Marne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Paris	Paris et Petite couronne	Île-de-France
Nombre d'allocataires de la caf sur l'année	313 750	319 272	421 141	492 866	1 547 029	2 663 215
Part des allocataires Rsa droit ouvert parmi des allocataires en %	26,5	20,9	36,5	26,9	28,2	26,6
Part des allocataires Rsa payés parmi des allocataires en %	18,1	13,1	25,3	17,2	18,7	17,5
Allocataires Rsa ayant un droit ouvert (y inclus les suspensions) sur l'année						
Nombre d'allocataires	83 200	66 684	153 631	132 393	435 908	684 873
dont Rsa socle (en %)	89,8	91,6	89,4	94,2	91,3	89,7
dont Rsa majoré (en %)	10,2	8,4	10,6	5,8	8,7	10,3
dont taux de droits suspendus	31,6	37,4	30,6	36,1	33,5	34,5
Nombre d'allocataires en décembre n-1	60 286	45 569	112 909	90 630	309 394	480 347
Population couverte par le droit ouvert au Rsa (*)	93 890	63 909	193 768	115 454	467 020	740 166
Population Insee 2016	1 378 151	1 603 268	1 606 659	2 190 327	6 778 405	12 117 131
Part de la population couverte par le Rsa en %	6,8	4,0	12,1	5,3	6,9	6,1
Allocataires Rsa payés (droit actif) sur l'année						
Nombre d'allocataires	56 936	41 762	106 673	84 665	290 036	448 602
dont Rsa socle (en %)	88,4	90,0	87,8	93,3	89,8	88,0
dont Rsa majoré (en %)	11,6	10,0	12,2	6,7	10,2	12,0
Nombre d'allocataires en décembre n-1	44 445	30 931	85 365	62 927	223 668	340 647
Population couverte par le droit payé au Rsa	81 127	52 026	171 128	92 480	396 761	625 270

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France – 2019 ; Insee, recensement de la population 2016.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 26,5 % des allocataires du Val-de-Marne avaient un droit ouvert au Rsa.

(*) Il s'agit des allocataires des Caf plus leur conjoint, enfants, et autres personnes à charge, rapportés à la population au 01/01/2016 recensée par l'Insee.

Tableau 2. Répartition des allocataires ayant un droit actif au Rsa

Profil des allocataires payés (droit actif)						
	Val-de-Marne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Paris	Paris et Petite couronne	Île-de-France
Répartition selon l'âge au 31 décembre n-1 en %						
Moins de 25 ans	2,6	1,8	2,8	1,2	2,2	2,8
De 25 à 29 ans	18,6	19,3	16,5	20,3	18,4	19,1
De 30 à 39 ans	30,4	30,3	30,8	26,5	29,4	30,4
De 40 à 49 ans	21,5	21,5	22,0	20,2	21,3	21,0
De 50 à 59 ans	17,2	16,9	17,0	18,8	17,5	16,6
De 60 à 64 ans	6,7	7,0	6,9	8,6	7,4	6,7
De 65 ans et plus	3,1	3,3	3,9	4,4	3,8	3,3
Répartition selon la composition familiale au 31 décembre n-1 en %						
Personnes seules	57,7	63,2	52,4	73,2	61,1	58,1
Couples sans enfant	3,5	3,0	4,2	3,3	3,6	3,6
Couples avec enfant(s) ou grossesse	14,0	11,1	17,4	7,2	12,8	13,7
Familles monoparentales ou grossesse	24,8	22,7	26,0	16,3	22,5	24,6
Répartition selon le type activité de l'allocataire au 31 décembre n-2 en %						
Sans activité	41,3	31,4	45,4	34,4	39,4	37,2
Chômage non indemnisé	16,0	23,0	16,7	19,8	18,4	18,5
Activité salarié	10,4	11,1	9,4	10,4	10,1	10,4
Travailleur indépendant	3,9	4,5	2,8	7,4	4,6	4,4
Cessation d'activité pour garde d'enfant	2,4	1,2	1,7	0,6	1,5	2,0
Chômage indemnisé : aud ou pare abattement	4,0	4,5	3,9	3,9	4,0	4,3
Retraité	1,4	1,6	2,0	1,9	1,8	1,6
Chômeur allocation solidarité spécifique	1,4	1,5	1,6	1,1	1,4	1,4
Autre actif sans emploi	4,1	4,7	4,1	3,8	4,1	4,5
Santé	1,5	1,5	1,5	1,2	1,4	1,6
Autres	1,1	1,1	0,9	1,7	1,2	1,2
Situation inconnue	12,6	13,8	10,0	13,7	12,1	12,9
Qualité de la situation en n-1 des allocataires ayant un droit actif au Rsa en n-1 en %						
Part des bénéficiaires du Rsa et de la prime d'activité, simultanément au moins une fois en n-1, parmi les allocataires ayant un droit actif en n-1	29,8	30,0	26,3	31,0	28,9	30,4
Part des bénéficiaires sans aucun revenu sur tous les mois de l'année n-1 parmi les allocataires ayant un droit actif en n-1	36,3	29,1	40,5	30,9	35,2	32,6
Part des bénéficiaires ayant des revenus chaque mois de l'année n-1 parmi les allocataires ayant un droit actif en n-1	6,9	7,3	7,7	6,5	7,1	7,1
Répartition selon l'ancienneté de présence au titre du Rsa (ou Rmi) en %						
Moins de 6 mois	10,8	12,1	9,0	11,2	10,5	11,0
De 6 mois à moins d'1 an	10,7	12,2	8,7	11,5	10,4	10,9
De 1 à 2 ans	29,4	31,3	26,5	29,8	28,7	29,4
De 3 à 5 ans	17,5	17,3	19,3	17,4	18,1	18,1
De 6 à 9 ans	13,2	11,4	15,0	12,2	13,3	12,8
De 10 ans et plus	15,0	10,9	18,1	13,5	15,1	13,8
Ancienneté inconnue	3,4	4,7	3,4	4,3	3,9	4,0
Ancienneté moyenne, en nombre de mois	61	53	69	58	62	55

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

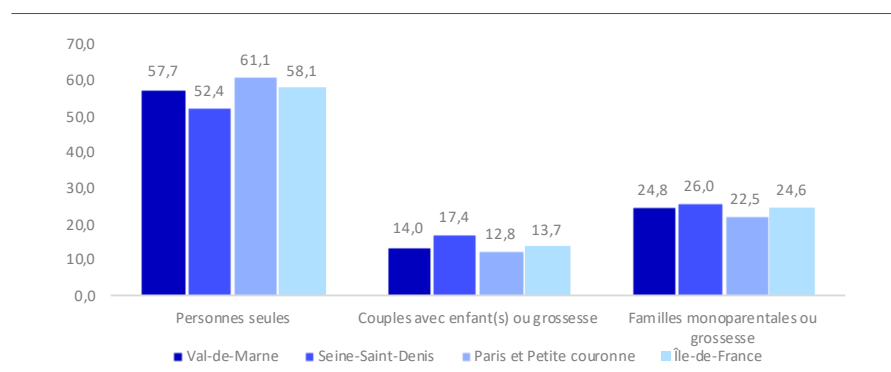
Lecture : Parmi les allocataires du Val-de-Marne ayant des droits actifs au Rsa en 2019, 57,7 % sont des personnes seules.

la petite couronne par une part plus importante d'allocataires à titre familial, avec +2,3 points pour les familles monoparentales et +1,2 point pour les couples avec enfants. Cette dif-

férence reste cependant moins marquée, rapportée à la moyenne régionale, (respectivement +0,2 point et +0,3 point) (cf. figure 1-page 13).

Aussi, même si plus de la moitié des allocataires val-de-marnais ayant des droits actifs au Rsa sont des personnes seules, cette part reste

Figure 1. Les allocataires du Rsa avec des droits actifs selon la composition familiale au 31 décembre 2019 (en %)



Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, décembre 2019.

Lecture : Parmi les allocataires du Val-de-Marne ayant des droits actifs au Rsa en 2019, 24,8 % forment une famille monoparentale.

moins que celles de Paris et la petite couronne (-3,4 points), et de la région (-0,4 point).

La majorité des allocataires ayant des droits actifs au Rsa dans le Val-

de-Marne n'exerçait pas d'activité professionnelle au 31 décembre 2018. Leur part est supérieure de 5,1 points comparativement à celle de l'Île-de-France (47,8 %). Toutefois, cette dif-

férence est compensée par le taux le moins élevé de chômeurs non-indemnisés, rapporté à celui de la région, 19,9 % contre 23,7%, soit -3,7 points. Si les premières données étudiées plaçaient le département du Val-de-Marne dans une position proche du modèle régional et, dans une moindre mesure, de celui de Paris et la petite couronne, l'analyse de la structure familiale des allocataires concernés, ainsi que de leur situation professionnelle antérieure à l'ouverture du droit au Rsa, les différences de ces deux niveaux, en se rapprochant du modèle séquanodionysien.

Plus d'un tiers des allocataires ayant des droits actifs (36,3 %), n'a perçu aucun revenu en 2019. Seul, le taux du Val-de-Marne reste supérieur à ceux de Paris et de la petite couronne (+1,7 point), et de la région (+3,8 points).

Tableau 3. Flux et profils des entrants dans le dispositif Rsa en 2019

Flux et profil des entrants						
	Val-de-Marne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Paris	Paris et Petite couronne	Île-de-France
Nombre d'allocataires entrants	20 062	16	33	32	102	168 128
Taux d'entrants	35,2	39,4	31,5	38,6	35,4	37,5
Nombre d'allocataires sortants	16 878	14	29	29	89	145 604
Taux sortants	29,6	34,7	27,3	34,5	30,9	32,5
Ecart de flux en %	5,6	4,8	4,2	4,1	4,5	5,0
Profil de l'ensemble des entrants dans l'année n-1						
Répartition selon l'âge en %						
Moins de 25 ans	3,7	2,4	4,0	1,7	3,0	3,8
De 25 à 29 ans	28,6	27,6	25,3	31,4	28,2	27,9
De 30 à 39 ans	31,0	31,1	32,0	28,5	30,5	31,3
De 40 à 49 ans	17,8	19,1	19,0	17,5	18,3	18,3
De 50 à 59 ans	11,6	12,4	12,2	12,9	12,4	11,9
De 60 à 64 ans	4,6	4,6	4,7	4,9	4,7	4,3
De 65 ans et plus	2,7	2,7	2,9	3,1	2,9	2,5
Répartition selon la composition familiale en %						
Personnes seules	57,1	62,6	52,2	73,8	61,7	58,4
Couples sans enfant	3,7	3,1	4,3	3,5	3,7	3,6
Couples avec enfant(s) ou grossesse	15,1	11,6	19,1	7,5	13,4	14,3
Familles monoparentales ou grossesse	24,1	22,7	24,3	15,2	21,1	23,7
Qualité de la situation des allocataires entrants dans le Rsa en n-1, en %						
Part des bénéficiaires du Rsa et de la prime d'activité, simultanément au moins une fois en n-1, parmi les allocataires entrants au cours de n-1	41,5	37,4	37,7	38,8	38,8	39,4
Part des bénéficiaires sans aucun revenu sur tous les mois de l'année n-1, avec un droit ouvert au Rsa, parmi les allocataires entrants au cours de n-1	1,6	1,4	1,8	1,5	1,6	1,6
Part des bénéficiaires ayant des revenus chaque mois avec un droit actif sur n-1 parmi les allocataires entrants en n-1	0,7	0,8	0,8	0,7	0,7	0,7
Répartition selon l'ancienneté de présence dans le Rsa (ou Rmi) en %						
De 0 à 1 an (primo-entrants)	60,7	61,3	56,1	58,5	58,6	57,8
De 1 à 2 ans	20,3	20,0	21,2	21,4	20,9	21,3
De 3 à 5 ans	8,7	8,6	10,4	9,4	9,5	9,9
De 6 à 9 ans	4,6	4,6	5,7	4,7	5,0	5,1
De 10 ans et plus	3,2	2,9	4,0	3,4	3,5	3,4
Ancienneté inconnue	2,4	2,5	2,6	2,6	2,6	2,5

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 20 062 habitants du Val-de-Marne sont entrés dans le dispositif Rsa.

2. LES ENTRANTS DANS LE DISPOSITIF RSA

2-1 Flux et profil des entrants dans le dispositif Rsa

Les allocataires val-de-marnais, entrant dans le dispositif au cours de l'année 2019, représentent plus d'un tiers de l'ensemble des bénéficiaires du Rsa sur cette même

année (35,2%). Ce taux reste très proche de celui de Paris et la petite couronne. En revanche, la part de sortants est inférieure de -1,3 point de celle de ce niveau territorial, ce constat est renforcé au niveau régional (-2,8 points).

La différence entre entrants et sortants sur une même période, exprime le taux d'évolution du nombre

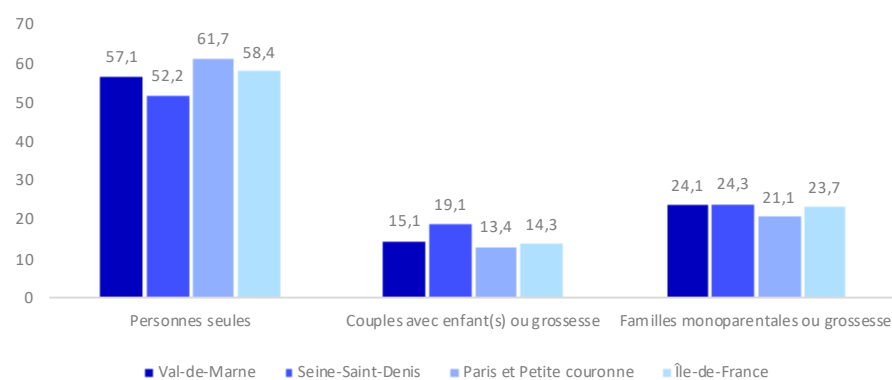
d'allocataires au titre du Rsa. Ainsi en 2019, le département du Val-de-Marne connaît un taux d'évolution supérieur au taux moyen de Paris et la petite couronne (5,6 %, contre 4,5 %) (cf tableau 3).

Par ailleurs, la répartition par âge des allocataires val-de-marnais, entrant dans le dispositif courant 2019, fait apparaître la surreprésentation des moins de 40 ans dans cette catégorie comparativement à l'ensemble des allocataires du Rsa val-de-marnais (63,3 % contre 51,6 %).

Parmi les allocataires, entrant dans le dispositif Rsa au cours de l'année 2019, 57,1 % vivent seuls, soit -4,6 points par rapport à l'ensemble de ce type de bénéficiaires sur le territoire de Paris et la petite couronne (cf. figure 2).

Les couples avec enfants représentent quant à eux 15,1 % de ces entrants, soit un taux supérieur aux échelons territoriaux *supra* (+1,6 point par rapport à Paris et la petite couronne et +0,7 point rapporté à la moyenne régionale).

Figure 2. Les allocataires du Rsa entrants dans l'année 2019 selon la composition familiale au 31 décembre 2019 (en %)



Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, décembre 2019.

Lecture : Parmi l'ensemble des allocataires du Rsa du Val-de-Marne, entrant dans le dispositif au cours de 2019, 57,1 % sont des personnes seules.

Tableau 4. Caractéristiques des primo entrants dans le dispositif Rsa en 2019

Profil des primo-entrants dans l'année (n'ayant pas de date d'entrée dans le dispositif antérieur à l'année n)						
	Val-de-Marne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Paris	Paris et Petite couronne	Île-de-France
Répartition selon l'âge en %						
Moins de 25 ans	4,2	2,7	4,8	2,1	3,5	4,2
De 25 à 29 ans	33,0	32,1	30,2	37,7	33,5	32,9
De 30 à 39 ans	29,0	29,6	29,6	26,4	28,5	29,0
De 40 à 49 ans	16,3	17,4	17,0	15,6	16,5	16,6
De 50 à 59 ans	10,6	11,2	11,2	11,1	11,0	10,8
De 60 à 64 ans	4,7	4,5	4,8	4,6	4,7	4,3
De 65 ans et plus	2,2	2,5	2,4	2,5	2,4	2,1
Répartition selon la composition familiale en %						
Personnes seules	61,2	66,0	56,7	76,5	65,4	62,8
Couples sans enfant	3,6	2,8	3,9	3,2	3,4	3,3
Couples avec enfant(s) ou grossesse	13,3	9,9	16,6	6,6	11,6	12,3
Familles monoparentales ou grossesse	21,9	21,3	22,7	13,7	19,5	21,6
Lieu de résidence antérieure (*) en %						
Île-de-France	1 856	70,8				
Paris	593	32,0				
Seine-Saint-Denis	490	26,4				
Hauts-de-Seine	230	12,4				
Essonne	215	11,6				
Seine et Marne	154	8,3				
Val d'Oise	101	5,4				
Yvelines	68	3,7				
Val-de-Marne	5	0,3				
Province	657	25,1				
Outremer	109	4,2				

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 61,2 % des primo-entrants sont des personnes seules.

*Le lieu de résidence antérieure à la mutation des primo-entrants.

2-2 Regard sur les primo-entrants

Un focus sur les allocataires primo-entrants fait apparaître une surreprésentation des jeunes de moins de 30 ans, rapporté à l'ensemble des entrants en 2019 (37,2 % contre 32,3) (cf Tableau 4).

Par ailleurs, au regard de la composition familiale, les personnes seules sont proportionnellement plus nombreuses parmi les primo-entrants que parmi l'ensemble des entrants dans l'année (61,2 % contre 57,1 %).

Cependant, ce taux reste inférieur à ceux de Paris et la petite couronne (65,4 %), et de la région (62,8 %).

En 2019, les primo-demandeurs sont plus présents dans le Val-de-Marne qu'au sein de la région (+2,9 points), et de Paris et la petite couronne (+2,1 points).

Le lieu de résidence antérieure des allocataires val-de-marnais, bénéficiant du Rsa, se situe dans 70,8 % des cas dans un département d'Île-de-France, le plus souvent à Paris (32,0 %) et en Seine-Saint-Denis (26,4 %). Seul un quart des allocataires provient d'autres départements de la métropole, et 4,2 % d'un département d'Outremer.

Le profil des allocataires entrants et primo-entrants sur le Val-de-Marne suit la tendance observée *supra* pour l'ensemble des allocataires du Rsa, même si certaines similitudes persistent avec ceux du département de la Seine-Saint-Denis, concernant notamment le taux des familles monoparentales, très proche du taux séquanodionysien.

3- Lien entre les dispositifs du Rsa et de la prime d'activité

Les allocataires du Rsa, bénéficiant auparavant de la prime d'activité, représentent 8,9 % des entrants dans l'année, taux quasi-identique à ceux de la moyenne en Île-de-

France (8,7 %) et de Paris et la petite couronne (8,5 %). Les allocataires, sortant du dispositif Rsa, à la suite de l'ouverture d'un droit à la prime d'activité, représentent quant à eux, 22,1 % de l'ensemble des sortants dans l'année ; ce taux apparaît légèrement supérieur à ceux de la région (+0,6 point), et de Paris et la petite couronne (+1,1 point) (cf. Tableau 5).

Un tiers des primo-entrants du Val-de-Marne bénéficient simultanément de la prime d'activité et du revenu de solidarité active sur l'année (33,1 %). Situé dans la moyenne régionale, ce constat est cependant légèrement plus prononcé au niveau départemental.

Tableau 5. Les allocataires de la prime d'activité vers le dispositif du Rsa et inversement

	Bénéficiaires de la prime d'activité (Ppa)					
	Val-de-Marne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Paris	Paris et Petite couronne	Île-de-France
Nombre d'allocataires bénéficiaires de la Ppa sur l'année n-1	105 849	92 649	157 824	140 803	497 125	888 324
Nombre d'allocataires bénéficiaires de la Ppa au 31 décembre n-1	76 751	67 369	115 600	97 930	357 650	644 794
Part des allocataires de la Ppa sur l'année n-1 parmi l'ensemble des allocataires n-1 en %	33,7	29,0	37,5	28,6	32,1	33,4
Les bénéficiaires de la prime d'activité (Ppa) vers le Rsa et inversement						
Nombre d'allocataires bénéficiant de la Ppa en n-2 et du Rsa en N-1	1 791	1 314	3 216	2 442	8 763	14 653
Part des allocataires bénéficiant de la Ppa en n-2 et du Rsa en n-1 parmi les entrants du Rsa, en %	8,9	8,0	9,6	7,5	8,5	8,7
Nombre d'allocataires bénéficiant du Rsa en n-2 et de la Ppa en N-1	3 737	2 905	6 609	5 572	18 823	31 308
Part des allocataires bénéficiant du Rsa en n-2 et de la Ppa en n-1 parmi les sortants du Rsa, en %	22,1	20,1	22,7	19,1	21,0	21,5
Concernant les primo-entrants						
Part des bénéficiaires du Rsa et de la prime d'activité, simultanément au moins une fois en n-1, parmi l'ensemble des primo-entrants en n-1, en %	33,1	31,6	30,6	31,6	32,1	33,0

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 33,7 % des allocataires du département du Val-de-Marne ont bénéficié de la prime d'activité.

Principaux constats et éléments à retenir

Le profil territorial du Val-de-Marne reste globalement proche de celui de l'Île-de-France : part de la population couverte par le Rsa, structure par âge et composition familiale des allocataires.

Le Val-de-Marne diffère cependant de l'Île-de-France et des autres départements franciliens par l'intensité des flux au sein du Rsa, et plus particulièrement par l'écart entre le flux entrant et le flux sortant, les entrants restant largement supérieurs. Ce constat peut ainsi expliquer que le Val-de-Marne enregistre la plus forte croissance du nombre d'allocataires.

Cette croissance, croisée avec la jeunesse des entrants et avec des flux importants entre la prime d'activité et le Rsa, peuvent également expliquer l'augmentation des dépenses ainsi que la fluctuation de celles-ci.

La principale similarité avec la Seine-Saint-Denis concerne la composition des ménages, nettement plus familiale (couples avec enfant(s) et familles monoparentales), ce qui explique notamment la part plus importante de Rsa majoré parmi les allocataires.

Des différences sont cependant notables entre ces deux départements concernant l'âge des entrants et des primo-entrants, bien plus jeunes en Val-de-Marne. Les allocataires y sont également plus mobiles (intensité des flux plus grande). En Seine-Saint-Denis, la mobilité reste plus faible, les allocataires sont plus âgés et paraissent plus « installés » dans le dispositif.

Dans le Val-de-Marne, les retours vers l'emploi semblent plus fragiles que dans l'ensemble de la région, avec davantage d'allers-retours entre la prime d'activité et le Rsa, traduisant une sortie vers des emplois moins pérennes et/ou moins rémunérés : un constat toutefois moins marqué qu'en Seine-Saint-Denis.

ABLON SUR SEINE (94001)

1. LES ALLOCATAIRES AU RSA

1-1 Les allocataires ayant un droit ouvert ou actif

Commune de près de 5 800 habitants (recensement de l'Insee 2016), Ablon-sur-Seine connaît un taux de couverture de la population par le dispositif Rsa (5,6 %), inférieur de -1,2 point à la moyenne départementale (cf. [tableau 1](#)). Ces données sont confortées par un taux de bénéficiaires du Rsa (24,1 %) inférieur à celui de l'ensemble du Val-de-Marne (- 2,4 points).

La commune est marquée par une surreprésentation des allocataires bénéficiant du Rsa majoré

(13,5 %), soit +3,3 points par rapport au département.

1-2 Profil des allocataires ayant un droit actif au Rsa

Le focus sur la structure par âge de ces allocataires montre une surreprésentation des allocataires de moins de 40 ans (57,6 %) de +6 points, rapportée à l'ensemble du Val-de-Marne (cf. [tableau 2](#)).

La structure familiale de ces allocataires est caractérisée par une surreprésentation des couples avec enfant(s) (20,3 %) et dans une moindre mesure des familles monoparentales (28,8 %), soit respectivement +6,3 points et +4

points en comparant au niveau départemental.

La part des allocataires ablonais exerçant une activité salariale à la fin de l'année 2018 (13,6 %) est également plus importante que celle de l'ensemble du département (+3,2 points).

Le bénéfice simultané de la prime d'activité et du Rsa, au moins un mois au cours de l'année 2019, concerne 34,5 % des allocataires au Rsa de la commune, soit +4,7 points par rapport au département.

L'ancienneté moyenne des allocataires ablonais dans le dispositif est légèrement inférieure par rapport au niveau départemental (- 3 mois).

Tableau 1- Part des allocataires ayant un droit ouvert ou actif au Rsa

	Ablon-sur-Seine	Val-de-Marne
Nombre d'allocataires de la caf sur l'année	1 141	313 750
Part des allocataires Rsa droit ouvert parmi des allocataires en %	24,1	26,5
Part des allocataires Rsa payés parmi des allocataires en %	15,5	18,1
Allocataires Rsa ayant un droit ouvert (y inclus les suspensions) sur l'année		
Nombre d'allocataires	275	83 200
dont Rsa socle (en %)	86,5	89,8
dont Rsa majoré (en %)	13,5	10,2
dont taux de droits suspendus	35,6	31,6
Nombre d'allocataires en décembre n-1	186	60 286
Population couverte par le droit ouvert au Rsa	323	93 890
Population Insee 2016	5 785	1 378 151
Part de la population couverte par le Rsa en % (*)	5,6	6,8
Allocataires Rsa payés (droit actif) sur l'année		
Nombre d'allocataires	177	56 936
dont Rsa socle (en %)	85,3	88,4
dont Rsa majoré (en %)	14,7	11,6
Nombre d'allocataires en décembre n-1	133	44 445
Population couverte par le droit payé au Rsa	280	81 127

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019, Insee, recensement de la population 2016.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 24,1 % des allocataires d'Ablon-sur-Seine ont un droit ouvert au Rsa.

(*) Il s'agit des allocataires des Caf plus leur conjoint, enfants, et autres personnes à charge, rapportés à la population au 01/01/2016 recensée par l'Insee.

Tableau 2. Répartition des allocataires ayant un droit actif au Rsa

Profil des allocataires payés (droit actif)		
	Ablon-sur-Seine	Val-de-Marne
Répartition selon l'âge au 31 décembre n-1 en %		
Moins de 25 ans	5,1	2,6
De 25 à 29 ans	19,2	18,6
De 30 à 39 ans	33,3	30,4
De 40 à 49 ans	20,9	21,5
De 50 à 59 ans	15,3	17,2
De 60 à 64 ans	3,4	6,7
De 65 ans et plus	2,8	3,1
Répartition selon la composition familiale au 31 décembre n-1 en %		
Personnes seules	46,9	57,7
Couples sans enfant	4,0	3,5
Couples avec enfant(s) ou grossesse	20,3	14,0
Familles monoparentales ou grossesse	28,8	24,8
Répartition selon le type activité de l'allocataire au 31 décembre n-2 en %		
Sans activité	40,7	41,3
Chômage non indemnisé	13,6	16,0
Activité salarié	13,6	10,4
Travailleur indépendant	3,4	3,9
Cessation d'activité pour garde d'enfant	2,8	2,4
Chômage indemnisé : aud ou pare abattement	6,2	4,0
Retraité	nc	1,4
Chômeur allocation solidarité spécifique	nc	1,4
Autre actif sans emploi	3,4	4,1
Santé	nc	1,5
Autres	nc	1,1
Situation inconnue	13,0	12,6
Qualité de la situation en n-1 des allocataires ayant un droit actif au Rsa en n-1 en %		
Part des bénéficiaires du Rsa et de la prime d'activité, simultanément au moins une fois en n-1, parmi les allocataires ayant un droit actif en n-1	34,5	29,8
Part des bénéficiaires sans aucun revenu sur tous les mois de l'année n-1 parmi les allocataires ayant un droit actif en n-1	29,4	36,3
Part des bénéficiaires ayant des revenus chaque mois de l'année n-1 parmi les allocataires ayant un droit actif en n-1	6,2	6,9
Répartition selon l'ancienneté de présence au titre du Rsa (ou Rmi) en %		
Moins de 6 mois	11,9	10,7
De 6 mois à moins d'1 an	11,9	10,8
De 1 à 2 ans	28,2	29,4
De 3 à 5 ans	13,6	17,5
De 6 à 9 ans	17,5	13,2
De 10 ans et plus	13,0	15,0
Ancienneté inconnue	4,0	3,4
Ancienneté moyenne, en nombre de mois	58	61

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Parmi les allocataires d'Ablon-sur-Seine ayant des droits actifs au Rsa en 2019, 46,9 % sont des personnes seules.

2. LES ENTRANTS DANS LE DISPOSITIF RSA

2-1 Flux et profil des entrants dans le dispositif Rsa

En 2019, Ablon-sur-Seine connaît des flux, entrant et sortant, plus conséquents comparativement au département (+6,6 points d'entrants et +7,1 points de sortants) (cf. tableau 3). L'écart entre ces flux, rapporté à l'ensemble des allocataires, est cependant quasi-identique à celui du département (5,1 % contre 5,6 %).

Parmi l'ensemble des entrants dans le dispositif, 6,8 % ont moins de 25 ans, soit un taux supérieur de plus de trois points à celui du département. Les allocataires ablonnais sont cependant également surreprésentés parmi les 40-49 ans (+6,5 points).

Les entrants dans le dispositif sont aussi caractérisés par une part plus importante d'allocataires à titre familial, notamment les familles monoparentales (+ 7 points).

Parmi l'ensemble des entrants en 2019, 52,7 % ont bénéficié simultanément du Rsa et de la prime d'activité,

au moins un mois dans le courant de l'année 2019 (soit +11,2 points par rapport au département).

2-2 Focus sur les primo-entrants

Le taux de primo-entrants (56,8 %) par rapport à l'ensemble des entrants à Ablon-sur-Seine est moins important que celui du département (60,7 %) (cf. tableau 4).

La commune est marquée par une surreprésentation des familles monoparentales (38,1 % contre 21,9 % pour le département).

Tableau 3. Flux et profil des entrants dans le dispositif Rsa en 2019

Flux et profil des entrants		
	Ablon-sur-Seine	Val-de-Marne
Nombre d'allocataires entrants	74	20 062
Taux d'entrants	41,8	35,2
Nombre d'allocataires sortants	65	16 878
Taux sortants	36,7	29,6
Ecart de flux en %	5,1	5,6
Profil de l'ensemble des entrants dans l'année n-1		
Répartition selon l'âge en %		
Moins de 25 ans	6,8	3,7
De 25 à 29 ans	27,0	28,6
De 30 à 39 ans	28,4	31,0
De 40 à 49 ans	24,3	17,8
De 50 à 59 ans	8,1	11,6
De 60 à 64 ans	nc	4,6
De 65 ans et plus	nc	2,7
Répartition selon la composition familiale en %		
Personnes seules	45,9	57,1
Couples sans enfant	6,8	3,7
Couples avec enfant(s) ou grossesse	16,2	15,1
Familles monoparentales ou grossesse	31,1	24,1
Qualité de la situation en n-1 des allocataires entrants dans le Rsa en n-1, en %		
Part des bénéficiaires du Rsa et de la prime d'activité, simultanément au moins une fois en n-1, parmi les allocataires entrants au cours de n-1	52,7	41,5
Part des bénéficiaires sans aucun revenu sur tous les mois de l'année n-1, avec un droit ouvert au Rsa, parmi les allocataires entrants au cours de n-1	nc	1,6
Part des bénéficiaires ayant des revenus chaque mois avec un droit actif sur n-1 parmi les allocataires entrants en n-1	0	0,7
Répartition selon l'ancienneté de présence dans le Rsa (ou Rmi) en %		
De 0 à 1 an (primo-entrants)	56,8	60,7
De 1 à 2 ans	24,3	20,3
De 3 à 5 ans	nc	8,7
De 6 à 9 ans	nc	4,6
De 10 ans et plus	6,8	3,2
Ancienneté inconnue	nc	2,4

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 74 personnes de la commune d'Ablon-sur-Seine sont entrées dans le dispositif Rsa.

Tableau 4. Caractéristiques des primo entrants dans le dispositif Rsa en 2019

Profil des primo-entrants dans l'année (n'ayant pas de date d'entrée dans le dispositif antérieur à l'année n)		
	Ablon-sur-Seine	Val-de-Marne
Nombre de primo-entrants	42	12 183
Répartition selon l'âge en %		
Moins de 25 ans	nc	4,2
De 25 à 29 ans	26,2	33,0
De 30 à 39 ans	28,6	29,0
De 40 à 49 ans	21,4	16,3
De 50 à 59 ans	nc	10,6
De 60 à 64 ans	nc	4,7
De 65 ans et plus	nc	2,2
Répartition selon la composition familiale en %		
Personnes seules	45,2	61,2
Couples sans enfant	nc	3,6
Couples avec enfant(s) ou grossesse	nc	13,3
Familles monoparentales ou grossesse	38,1	21,9

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 45,2 % des primo-entrants d'Ablon-sur-Seine sont des personnes seules.

3. LES ALLOCATAIRES DE LA PRIME D'ACTIVITE VERS LE DISPOSITIF RSA ET INVERSEMENT

La part des allocataires ouvrant droit à la prime d'activité à Ablon-sur-Seine est de 36,4 %, soit légèrement supérieure à celle du département (+2,7 points) (cf. tableau 5).

Les allocataires, sortant du dispositif Rsa, suite à l'ouverture d'un

droit à la prime d'activité, représentent 20 % des sortants du dispositif, soit un taux inférieur à celui du département (de -2,1 points). En revanche, le taux d'allocataires, sortant de la prime d'activité vers le Rsa (12,2 %), est supérieur à celui du niveau départemental (+3,3 points).

Parmi les primo-entrants ablo-nais, 47,6 % ont bénéficié simultanément du Rsa et de la prime

d'activité, au moins une fois en 2019, soit un taux plus significatif rapporté à celui du département (+14,5 points).

Tableau 5. Les allocataires de la prime d'activité vers le dispositif Rsa et inversement

Bénéficiaires de la prime d'activité (Ppa)		
	Ablon-sur-Seine	Val-de-Marne
Nombre d'allocataires bénéficiaires de la Ppa sur l'année n-1	415	105 849
Nombre d'allocataires bénéficiaires de la Ppa au 31 décembre n-1	292	76 751
Part des allocataires de la Ppa sur l'année n-1 parmi l'ensemble des allocataires n-1 en %	36,4	33,7
Les bénéficiaires de la prime d'activité (Ppa) vers le Rsa et inversement		
Nombre d'allocataires bénéficiant de la Ppa en n-2 et du Rsa en n-1	9	1 791
Part des allocataires bénéficiant de la Ppa en n-2 et du Rsa en n-1 parmi les entrants du Rsa, en %	12,2	8,9
Nombre d'allocataires bénéficiant du Rsa en n-2 et de la Ppa en n-1	13	3 737
Part des allocataires bénéficiant du Rsa en n-2 et de la Ppa en n-1 parmi les sortants du Rsa, en %	20,0	22,1
Concernant les primo-entrants		
Part des bénéficiaires du Rsa et de la prime d'activité, simultanément au moins une fois en n-1, parmi l'ensemble des primo-entrants en n-1, en %	47,6	33,1

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 36,4 % des allocataires d'Ablon-sur-Seine ont bénéficié de la prime d'activité.

Le taux d'allocataires au Rsa, nettement inférieur au taux moyen départemental, caractérise le territoire d'Ablon-sur-Seine. Cependant ces allocataires, plus jeunes que la moyenne de l'échelon départemental, se distinguent par une surreprésentation des moins de 25 ans et des quadragénaires. Cette spécificité s'accroît encore parmi les entrants et notamment les primo-entrants dans le dispositif.

Aussi, la structure familiale de ces allocataires apparaît plus représentative parmi les couples avec enfant(s) et dans une moindre mesure parmi les familles monoparentales.

L'élément à retenir réside dans la qualité des flux sortants. En effet, une part significative d'allocataires au Rsa de ce territoire sortent du dispositif, le plus souvent avec une faible antériorité. Par ailleurs, plus de 50 % des entrants bénéficiaient simultanément du Rsa et de la prime d'activité.

ALFORTVILLE (94002)

1. LES ALLOCATAIRES DU RSA

1-1 Les allocataires ayant un droit ouvert ou actif

Commune de près de 43 900 habitants (recensement Insee 2016), Alfortville se démarque par un taux de population couverte par le Rsa (9,1 %), supérieur au taux moyen départemental (cf. tableau 1). Ces données sont confortées par un taux de bénéficiaires du Rsa, supérieur à celui de l'ensemble du Val-de-Marne.

Parmi ces allocataires, 9,5 % perçoivent le Rsa majoré au niveau de

la commune, soit un taux légèrement inférieur à celui du département.

1-2 Profil des allocataires ayant un droit actif au Rsa

La structure par âge de ces allocataires alfortvillais ressemble à celle de l'ensemble du département (cf. tableau 2), avec cependant une surreprésentation des allocataires âgées de 40 ans et plus (respectivement 51,8 % et 48,5 %). Par ailleurs, leur structure familiale se caractérise par

une sous-représentation des allocataires vivant seuls, soit -2,8 points rapporté au département. Les allocataires alfortvillais, bénéficiaires du Rsa au cours de l'année 2019, sont légèrement sous-représentés parmi les allocataires n'exerçant aucune activité en décembre 2018, soit -1,6 point par rapport au département.

En revanche, ils connaissent une ancienneté moyenne dans le dispositif, très légèrement supérieure à celle des allocataires du Rsa de l'ensemble du département.

Tableau 1- Part des allocataires ayant un droit ouvert ou actif au Rsa

	Alfortville	Val-de-Marne
Nombre d'allocataires de la caf sur l'année	11 614	313 750
Part des allocataires Rsa ayant un droit ouvert parmi des allocataires en %	30,8	26,5
Part des allocataires Rsa ayant des droits payés parmi des allocataires en %	21,0	18,1
Allocataires Rsa ayant un droit ouvert (y inclus les suspensions) sur l'année		
Nombre d'allocataires	3 577	83 200
dont Rsa socle (en %)	90,5	89,8
dont Rsa majoré (en %)	9,5	10,2
Taux de droits suspendus en %	31,8	31,6
Nombre d'allocataires bénéficiaires du Rsa en décembre n-1	2 607	60 286
Population couverte par le droit ouvert au Rsa	4 012	93 890
Population Insee 2016	43 886	1 378 151
Part de la population couverte par le Rsa en % (*)	9,1	6,8
Allocataires Rsa payés (droit actif) sur l'année		
Nombre d'allocataires	2 439	56 936
dont Rsa socle (en %)	89,0	88,4
dont Rsa majoré (en %)	11,0	11,6
Nombre d'allocataires ayant un droit actif en décembre n-1	1 942	44 445
Population couverte par le droit payé au Rsa	3 465	81 127

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France 2019 - Insee, recensement de la population 2016.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 30,8 % des allocataires alfortvillais avaient un droit ouvert au Rsa.

(*) Il s'agit des allocataires des Caf plus leur conjoint, enfants, et autres personnes à charge, rapportés à la population au 01/01/2016 recensée par l'Insee.

Tableau 2. Répartition des allocataires ayant un droit actif au Rsa

Profil des allocataires payés (droit actif)		
	Alfortville	Val-de-Marne
Répartition selon l'âge au 31 décembre n-1 en %		
Moins de 25 ans	2,9	2,6
De 25 à 29 ans	16,6	18,6
De 30 à 39 ans	28,6	30,4
De 40 à 49 ans	22,3	21,5
De 50 à 59 ans	18,4	17,2
De 60 à 64 ans	7,5	6,7
De 65 ans et plus	3,6	3,1
Répartition selon la composition familiale au 31 décembre n-1 en %		
Personnes seules	54,9	57,7
Couples sans enfant	5,0	3,5
Couples avec enfant(s) ou grossesse	16,2	14,0
Familles monoparentales ou grossesse	23,9	24,8
Répartition selon le type activité de l'allocataire au 31 décembre n-2 en %		
Sans activité	39,7	41,3
Chômage non indemnisé	15,9	16,0
Activité salarié	11,3	10,4
Travailleur indépendant	3,7	3,9
Cessation d'activité pour garde d'enfant	2,7	2,4
Chômage indemnisé : aud ou pare abattement	4,4	4,0
Retraité	1,6	1,4
Chômeur allocation solidarité spécifique	1,7	1,4
Autre actif sans emploi	4,1	4,1
Santé	1,6	1,5
Autres	0,9	1,1
Situation inconnue	12,5	12,6
Qualité de la situation des allocataires ayant un droit actif au Rsa en n-1 en %		
Part des bénéficiaires du Rsa et de la prime d'activité, simultanément au moins une fois en n-1, parmi les allocataires ayant un droit actif en n-1	31,3	29,8
Part des bénéficiaires sans aucun revenu sur tous les mois de l'année n-1 parmi les allocataires ayant un droit actif en n-1	35,4	36,3
Part des bénéficiaires ayant des revenus chaque mois de l'année n-1 parmi les allocataires ayant un droit actif en n-1	8,6	6,9
Répartition selon l'ancienneté de présence au titre du Rsa (ou Rmi) en %		
Moins de 6 mois	10,9	10,8
De 6 mois à moins d'1 an	11,6	10,7
De 1 à 2 ans	27,0	29,4
De 3 à 5 ans	17,2	17,5
De 6 à 9 ans	13,7	13,2
De 10 ans et plus	16,2	15,0
Ancienneté inconnue	3,4	3,4
Ancienneté moyenne, en nombre de mois	64	61

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Parmi les allocataires d'Alfortville ayant des droits actifs au Rsa en 2019, 54,9 % sont des personnes seules.

2. LES ENTRANTS DANS LE DISPOSITIF RSA

2-1 Flux et profil des entrants dans le dispositif Rsa

En 2019, Alfortville connaît un écart entre les flux, entrant et sortant, plus important que celui du département (respectivement 6,4 % et 5,6 %) (cf. tableau 3).

Seuls les moins de 40 ans sont légèrement sous-représentés (60,5 %), comparativement au territoire départemental (63,3 %).

Par ailleurs, la caractéristique des allocataires alfortvillais, entrant dans le dispositif Rsa au cours de l'année 2019, réside dans une plus faible part de personnes vivant seules (52,0 %), soit -5,1 points, rapportée à celle du niveau départemental. De même, les familles monoparentales (21,9 %) sont sous-représentées -2,2 points.

La part des allocataires alfortvillais, entrant dans le dispositif Rsa et ayant bénéficié simultanément du Rsa et de la prime d'activité, au

moins un mois au cours de l'année 2019 (45 %), est supérieure à celle du département (41,5 %).

2-2 Focus sur les primo-entrants

Le taux de primo-entrants (64,7 %) par rapport à l'ensemble des entrants alfortvillais est plus important que celui du département (60,7 %). Les primo-entrants de 25 à 29 ans (27,7 %) sont cependant sous-représentés, soit -5,3 points par rapport au taux départemental (cf. tableau 4).

Tableau 3. Flux et profil des entrants dans le dispositif Rsa en 2019

Flux et profil des entrants		
	Alfortville	Val-de-Marne
Nombre d'allocataires entrants	844	20 062
Taux d'entrants	34,6	35,2
Nombre d'allocataires sortants	687	16 878
Taux sortants	28,2	29,6
Ecart de flux en %	6,4	5,6
Profil de l'ensemble des entrants dans l'année n-1		
Répartition selon l'âge en %		
Moins de 25 ans	4,5	3,7
De 25 à 29 ans	26,1	28,6
De 30 à 39 ans	29,9	31,0
De 40 à 49 ans	19,3	17,8
De 50 à 59 ans	11,5	11,6
De 60 à 64 ans	5,5	4,6
De 65 ans et plus	3,3	2,7
Répartition selon la composition familiale en %		
Personnes seules	52,0	57,1
Couples sans enfant	5,6	3,7
Couples avec enfant(s) ou grossesse	20,5	15,1
Familles monoparentales ou grossesse	21,9	24,1
Qualité de la situation des allocataires entrants dans le Rsa en n-1, en %		
Part des bénéficiaires du Rsa et de la prime d'activité, simultanément au moins une fois en n-1, parmi les allocataires entrants au cours de n-1	45,0	41,5
Part des bénéficiaires sans aucun revenu sur tous les mois de l'année n-1, avec un droit ouvert au Rsa, parmi les allocataires entrants au cours de n-1	1,3	1,6
Part des bénéficiaires ayant des revenus chaque mois avec un droit actif sur n-1 parmi les allocataires entrants en n-1	0,6	0,7
Répartition selon l'ancienneté de présence dans le Rsa (ou Rmi) en %		
De 0 à 1 an (primo-entrants)	64,7	60,7
De 1 à 2 ans	15,9	20,3
De 3 à 5 ans	8,6	8,7
De 6 à 9 ans	5,0	4,6
De 10 ans et plus	3,3	3,2
Ancienneté inconnue	2,5	2,4

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 844 personnes de la commune d'Alfortville sont entrées dans le dispositif Rsa.

Tableau 4. Caractéristiques des primo entrants dans le dispositif Rsa en 2019

Profil des primo-entrants dans l'année (n'ayant pas de date d'entrée dans le dispositif antérieur à l'année n)		
	Alfortville	Val-de-Marne
Nombre de primo-entrants	546	12 183
Répartition selon l'âge en %		
Moins de 25 ans	5,5	4,2
De 25 à 29 ans	27,7	33,0
De 30 à 39 ans	30,8	29,0
De 40 à 49 ans	18,1	16,3
De 50 à 59 ans	9,0	10,6
De 60 à 64 ans	6,0	4,7
De 65 ans et plus	2,9	2,2
Répartition selon la composition familiale en %		
Personnes seules	52,0	61,2
Couples sans enfant	5,3	3,6
Couples avec enfant(s) ou grossesse	22,5	13,3
Familles monoparentales ou grossesse	20,1	21,9

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 52,0 % des primo-entrants d'Alfortville sont des personnes seules.

Par ailleurs, les primo-entrants alfortvillais conservent une structure familiale sensiblement identique à celle de l'ensemble des entrants dans l'année. De même, à l'instar des entrants, les primo-entrants en couple avec enfant(s) à charge sont plus représentatifs (22,5 %), soit un taux nettement supérieur à celui du département (+ 9,2 points).

3. LES ALLOCATAIRES DE LA PRIME D'ACTIVITE VERS LE DISPOSITIF RSA ET INVERSEMENT

La part des allocataires alfortvillais, ouvrant droit à la prime d'activité, est légèrement supérieure à celle du département (cf. tableau 5).

De même, la part des allocataires, ouvrant droit à la prime d'activité depuis n-2 puis ayant des droits

ouverts au Rsa en n-1, apparaît très légèrement supérieure à celle du niveau départemental, soit +0,8 point.

Parmi les primo-entrants alfortvillais, 40,8 % ont bénéficié du Rsa et de la prime d'activité simultanément, au moins une fois en 2019, soit un taux plus significatif qu'au niveau du département (+7,7 points).

Tableau 5. Les allocataires de la prime d'activité vers le dispositif Rsa et inversement

Bénéficiaires de la prime d'activité (Ppa)		
	Alfortville	Val-de-Marne
Nombre d'allocataires bénéficiaires de la Ppa sur l'année n-1	4 026	105 849
Nombre d'allocataires bénéficiaires de la Ppa au 31 décembre n-1	2 933	76 751
Part des allocataires de la Ppa sur l'année n-1 parmi l'ensemble des allocataires n-1 en %	34,7	33,7
Les bénéficiaires de la prime d'activité (Ppa) vers le Rsa et inversement		
Nombre d'allocataires bénéficiant de la Ppa en n-2 et du Rsa en n-1	82	1 791
Part des allocataires bénéficiant de la Ppa en n-2 et du Rsa en n-1 parmi les entrants du Rsa, en %	9,7	8,9
Nombre d'allocataires bénéficiant du Rsa en n-2 et de la Ppa en n-1	147	3 737
Part des allocataires bénéficiant du Rsa en n-2 et de la Ppa en n-1 parmi les sortants du Rsa, en %	21,4	22,1
Concernant les primo-entrants		
Part des bénéficiaires du Rsa et de la prime d'activité, simultanément au moins une fois en n-1, parmi l'ensemble des primo-entrants en n-1, en %	40,8	33,1

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 34,7 % des allocataires d'Alfortville ont bénéficié de la prime d'activité.

Le territoire d'Alfortville se caractérise par un taux de couverture au titre du Rsa supérieur à celui de l'ensemble du département, avec plus de quatre points d'écart, alors que la part des bénéficiaires du Rsa majoré reste inférieure.

Les allocataires alfortvillais, bénéficiaires du Rsa, se caractérisent par un âge plus avancé, et de fait une antériorité plus importante dans le dispositif que celle de la moyenne départementale. De même, les entrants et les primo-entrants sont plus âgés et se distinguent par une faible part de personnes vivant seules, avec ou sans enfant.

Ces allocataires semblent proches de l'emploi, au regard du taux nettement plus significatif de ceux ayant bénéficié simultanément du Rsa et de la prime d'activité, notamment parmi les primo-entrants.

ARCUEIL (94003)

1. LES ALLOCATAIRES DU RSA

1-1 Les allocataires ayant un droit ouvert ou actif

Commune de près de 21 600 habitants (recensement de l'Insee 2016), Arcueil connaît un taux de couverture de la population par le dispositif Rsa de 7,3 %, à peine supérieur à celui de l'ensemble du département (cf. tableau 1).

De même, le taux d'allocataires du Rsa parmi l'ensemble des allocataires arcueillais (26,3 %) est quasi-identique à celui du département. Parmi ces allocataires, 10,8 % per-

çoivent le Rsa majoré sur la commune, soit un taux légèrement inférieur à celui du département.

1-2 Profil des allocataires ayant un droit actif au Rsa

La structure par âge de ces allocataires est quasi-identique à celle du niveau départemental (cf. tableau 2).

En revanche, la composition familiale de ces allocataires arcueillais diffère légèrement avec une part plus importante de personnes seules (60,5 % contre 57,7 %).

Le taux d'allocataires arcueillais, bénéficiaires du Rsa et n'ayant perçu aucun revenu au cours de l'année 2019 (38,5 %), est également supérieur de +2,2 points à celui de l'échelon départemental.

De même, l'ancienneté moyenne de présence des bénéficiaires dans le dispositif (64 mois) est supérieure de +3 mois sur le territoire communal par rapport au territoire *supra*.

Tableau 1- Part des allocataires ayant un droit ouvert ou actif au Rsa

	Arcueil	Val-de-Marne
Nombre d'allocataires de la caf sur l'année	5 510	313 750
Part des allocataires Rsa droit ouvert parmi des allocataires en %	26,3	26,5
Part des allocataires Rsa payés parmi des allocataires en %	18,2	18,1
Allocataires Rsa ayant un droit ouvert (y inclus les suspensions) sur l'année		
Nombre d'allocataires	1 447	83 200
dont Rsa socle (en %)	90,5	89,8
dont Rsa majoré (en %)	9,5	10,2
dont taux de droits suspendus	30,7	31,6
Nombre d'allocataires en décembre n-1	1 081	60 286
Population couverte par le droit ouvert au Rsa	1 582	93 890
Population Insee 2016	21 567	1 378 151
Part de la population couverte par le Rsa en % (*)	7,3	6,8
Allocataires Rsa payés (droit actif) sur l'année		
Nombre d'allocataires	1 003	56 936
dont Rsa socle (en %)	89,2	88,4
dont Rsa majoré (en %)	10,8	11,6
Nombre d'allocataires en décembre n-1	797	44 445
Population couverte par le droit payé au Rsa	1 351	81 127

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019, Insee, recensement de la population 2016.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 26,3 % des allocataires d'Arcueil avaient un droit ouvert au Rsa.

(*) Il s'agit des allocataires des Caf plus les conjoints, enfants, et autres personnes à charge, rapportés à la population au 01/01/2016 recensée par l'Insee.

Tableau 2. Répartition des allocataires ayant un droit actif au Rsa

Profil des allocataires payés (droit actif)		
	Arcueil	Val-de-Marne
Répartition selon l'âge au 31 décembre n-1 en %		
Moins de 25 ans	2,3	2,6
De 25 à 29 ans	18,0	18,6
De 30 à 39 ans	30,1	30,4
De 40 à 49 ans	22,3	21,5
De 50 à 59 ans	15,9	17,2
De 60 à 64 ans	8,4	6,7
De 65 ans et plus	3,0	3,1
Répartition selon la composition familiale au 31 décembre n-1 en %		
Personnes seules	60,5	57,7
Couples sans enfant	4,0	3,5
Couples avec enfant(s) ou grossesse	11,4	14,0
Familles monoparentales ou grossesse	24,1	24,8
Répartition selon le type activité de l'allocataire au 31 décembre n-2 en %		
Sans activité	41,0	41,3
Chômage non indemnisé	15,5	16,0
Activité salarié	9,3	10,4
Travailleur indépendant	4,1	3,9
Cessation d'activité pour garde d'enfant	2,2	2,4
Chômage indemnisé : aud ou pare abattement	3,8	4,0
Retraité	1,6	1,4
Chômeur allocation solidarité spécifique	1,4	1,4
Autre actif sans emploi	3,9	4,1
Santé	1,1	1,5
Autres	3,8	1,1
Situation inconnue	12,4	12,6
Qualité de la situation en n-1 des allocataires ayant un droit actif au Rsa en n-1 en %		
Part des bénéficiaires du Rsa et de la prime d'activité, simultanément au moins une fois en n-1, parmi les allocataires ayant un droit actif en n-1	28,6	29,8
Part des bénéficiaires sans aucun revenu sur tous les mois de l'année n-1 parmi les allocataires ayant un droit actif en n-1	38,5	36,3
Part des bénéficiaires ayant des revenus chaque mois de l'année n-1 parmi les allocataires ayant un droit actif en n-1	6,1	6,9
Répartition selon l'ancienneté de présence au titre du Rsa (ou Rmi) en %		
Moins de 6 mois	10,5	10,7
De 6 mois à moins d'1 an	10,2	10,8
De 1 à 2 ans	29,1	29,4
De 3 à 5 ans	17,3	17,5
De 6 à 9 ans	13,8	13,2
De 10 ans et plus	15,9	15,0
Ancienneté inconnue	3,3	3,4
Ancienneté moyenne, en nombre de mois	64	61

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Parmi les allocataires du Rsa avec des droits actifs à Arcueil en 2019, 60,5 % sont des personnes seules.

2. LES ENTRANTS DANS LE DISPOSITIF RSA

2-1 Flux et profil des entrants dans le dispositif Rsa

En 2019, le taux de sortants arcueillais du dispositif (28,6 %), est légèrement inférieur à celui du département, de -1,4 point (cf. tableau 3). L'écart entre les flux, entrant et sortant, rapporté à l'ensemble des allocataires, est légèrement plus marqué à Arcueil (6,8 % contre 5,6 % au niveau du département).

La structure par âge des allocataires arcueillais, entrant dans le dispositif, varie différemment de celle du territoire départemental, par exemple les 25-29 ans et les 40-49 ans sont légèrement surreprésentés, alors que les trente-annaires sont largement sous-représentés (-5,4 points).

De plus, les entrants dans le Rsa vivent le plus souvent seuls sur Arcueil (62,1 %), soit +5 points par rapport à l'échelon départemental. Parmi l'ensemble des entrants arcueillais en 2019, une moindre pro-

portion d'entre eux ont bénéficié simultanément de la prime d'activité et du Rsa au moins une fois dans l'année, soit -2,2 points.

2-2 Focus sur les primo-entrants

Le taux de primo-entrants, rapporté à l'ensemble des entrants arcueillais, (59%) est légèrement inférieur à celui de l'échelon départemental (-1,7 point).

La surreprésentation des allocataires de 20-29 ans (37,7 %), et des 40-49 ans (20,8 %) est amplifiée

Tableau 3. Flux et profil des entrants dans le dispositif Rsa en 2019

Flux et profil des entrants		
	Arcueil	Val-de-Marne
Nombre d'allocataires entrants	351	20 062
Taux d'entrants	35,0	35,2
Nombre d'allocataires sortants	283	16 878
Taux sortants	28,2	29,6
Ecart de flux en %	6,8	5,6
Profil de l'ensemble des entrants dans l'année n-1		
Répartition selon l'âge en %		
Moins de 25 ans	2,8	3,7
De 25 à 29 ans	31,6	28,6
De 30 à 39 ans	25,6	31,0
De 40 à 49 ans	19,7	17,8
De 50 à 59 ans	11,1	11,6
De 60 à 64 ans	5,7	4,6
De 65 ans et plus	3,4	2,7
Répartition selon la composition familiale en %		
Personnes seules	62,1	57,1
Couples sans enfant	3,7	3,7
Couples avec enfant(s) ou grossesse	13,4	15,1
Familles monoparentales ou grossesse	20,8	24,1
Qualité de la situation en n-1 des allocataires entrants dans le Rsa en n-1, en %		
Part des bénéficiaires du Rsa et de la prime d'activité, simultanément au moins une fois en n-1, parmi les allocataires entrants au cours de n-1	39,3	41,5
Part des bénéficiaires sans aucun revenu sur tous les mois de l'année n-1, avec un droit ouvert au Rsa, parmi les allocataires entrants au cours de n-1	2,6	1,6
Part des bénéficiaires ayant des revenus chaque mois avec un droit actif sur n-1 parmi les allocataires entrants en n-1	nc	0,7
Répartition selon l'ancienneté de présence dans le Rsa (ou Rmi) en %		
De 0 à 1 an (primo-entrants)	59,0	60,7
De 1 à 2 ans	20,2	20,3
De 3 à 5 ans	7,4	8,7
De 6 à 9 ans	5,7	4,6
De 10 ans et plus	4,6	3,2
Ancienneté inconnue	3,1	2,4

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 351 personnes de la commune d'Arcueil sont entrées dans le dispositif Rsa.

Tableau 4. Caractéristiques des primo entrants dans le dispositif Rsa en 2019

Profil des primo-entrants dans l'année (n'ayant pas de date d'entrée dans le dispositif antérieur à l'année n)		
	Arcueil	Val-de-Marne
Nombre de primo-entrants	207	12 183
Répartition selon l'âge en %		
Moins de 25 ans	2,9	4,2
De 25 à 29 ans	37,7	33,0
De 30 à 39 ans	21,7	29,0
De 40 à 49 ans	20,8	16,3
De 50 à 59 ans	7,2	10,6
De 60 à 64 ans	6,8	4,7
De 65 ans et plus	2,9	2,2
Répartition selon la composition familiale en %		
Personnes seules	67,1	61,2
Couples sans enfant	2,9	3,6
Couples avec enfant(s) ou grossesse	9,7	13,3
Familles monoparentales ou grossesse	20,3	21,9

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 67,1 % des primo-entrants d'Arcueil sont des personnes seules.

par rapport à la répartition de la totalité des entrants au niveau départemental, soit respectivement +4,7 et +4,5 points (cf. tableau 4). De même, 67,1 % de ces bénéficiaires arcueillais vivent seuls, sans enfant à charge, soit un taux nettement supérieur à celui des bénéficiaires val-de-marnais (+5,9 points).

3. LES ALLOCATAIRES DE LA PRIME D'ACTIVITE VERS LE DISPOSITIF RSA ET INVERSEMENT

La part des allocataires, ouvrant droit à la prime d'activité, est légèrement inférieure à celle du département (32,6 % contre 33,7 %) (cf. tableau 5).

Les allocataires, bénéficiant de la prime d'activité en n-2 puis du

Rsa en n-1, représentent 11,7 % des entrants dans le dispositif Rsa, soit un taux supérieur à celui de l'ensemble du Val-de-Marne (+2,8 points).

Une moindre part de primo-entrants arcueillais (30,4 %) ont bénéficié simultanément du Rsa et de la prime d'activité au moins une fois en 2019, rapporté au taux départemental (-2,7 points).

Tableau 5. Les allocataires de la prime d'activité vers le dispositif Rsa et inversement

Bénéficiaires de la prime d'activité (Ppa)		
	Arcueil	Val-de-Marne
Nombre d'allocataires bénéficiaires de la Ppa sur l'année n-1	1 799	105 849
Nombre d'allocataires bénéficiaires de la Ppa au 31 décembre n-1	1 295	76 751
Part des allocataires de la Ppa sur l'année n-1 parmi l'ensemble des allocataires n-1 en %	32,6	33,7
Les bénéficiaires de la prime d'activité (Ppa) vers le Rsa et inversement		
Nombre d'allocataires bénéficiant de la Ppa en n-2 et du Rsa en n-1	41	1 791
Part des allocataires bénéficiant de la Ppa en n-2 et du Rsa en n-1 parmi les entrants du Rsa, en %	11,7	8,9
Nombre d'allocataires bénéficiant du Rsa en n-2 et de la Ppa en n-1	60,0	3 737
Part des allocataires bénéficiant du Rsa en n-2 et de la Ppa en n-1 parmi les sortants du Rsa, en %	21,2	22,1
Concernant les primo-entrants		
Part des bénéficiaires du Rsa et de la prime d'activité, simultanément au moins une fois en n-1, parmi l'ensemble des primo-entrants en n-1, en %	30,4	33,1

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 32,6 % des allocataires d'Arcueil ont bénéficié de la prime d'activité.

Le territoire d'Arcueil se distingue peu de l'échelon départemental avec un taux de bénéficiaires du Rsa quasi-identique, même si la part des bénéficiaires du Rsa majoré reste moindre.

De même, la structure par âge des allocataires au Rsa et leur composition familiale sont proches de celles du département, hormis des parts légèrement supérieures concernant les seniors et les personnes vivant seules, sans enfant à charge. En revanche, parmi les primo-entrants dans le dispositif, les tranches d'âge des 20-29 ans et 40-49 ans sont surreprésentées.

Les bénéficiaires arcueillais semblent plus installés dans le dispositif Rsa, eu égard au flux sortant, moins significatif qu'à l'échelon départemental, à l'ancienneté de présence supérieure, et enfin à une plus faible part d'allocataires ayant bénéficié simultanément de la prime d'activité et du Rsa, notamment parmi les entrants.

BOISSY-SAINT-LEGER (94004)

1. LES ALLOCATAIRES DU RSA

1-1 Les allocataires ayant un droit ouvert ou actif

Commune de 15 812 habitants (recensement de l'Insee 2016), Boissy-Saint-Léger connaît un taux de couverture de la population par le dispositif Rsa (8,1 %), légèrement supérieur à celui du département (+1,3 point) (cf. [tableau 1](#)). Ces données sont confortées par un taux de bénéficiaires du Rsa supérieur à celui de l'ensemble du Val-de-Marne.

Le taux d'allocataires boisséens au Rsa majoré (14,2 %), est aussi supérieur au taux moyen départemental, de +4 points.

1-2 Profil des allocataires ayant un droit actif au Rsa

La structure par âge de ces allocataires diffère légèrement de celle de l'ensemble des allocataires au Rsa du département avec une surreprésentation de +2 points des trente-annaires (32,4 %), et une moindre représentation des quinquagénaires

(-3,9 points rapporté au niveau départemental) (cf. [tableau 2](#)).

La part des allocataires boisséens n'exerçant aucune activité (40,2 %) apparaît légèrement inférieure à celle du département (41,3 %). Par ailleurs, l'ancienneté moyenne des allocataires dans le dispositif est quasi-similaire à celle du Val-de-Marne.

Tableau 1- Part des allocataires ayant un droit ouvert ou actif au Rsa

	Boissy-Saint-Léger	Val-de-Marne
Nombre d'allocataires de la caf sur l'année	4 186	313 750
Part des allocataires Rsa droit ouvert parmi des allocataires en %	28,0	26,5
Part des allocataires Rsa payés parmi des allocataires en %	18,8	18,1
Allocataires Rsa ayant un droit ouvert (y inclus les suspensions) sur l'année		
Nombre d'allocataires	1 173	83 200
dont Rsa socle (en %)	85,8	89,8
dont Rsa majoré (en %)	14,2	10,2
dont taux de droits suspendus	32,8	31,6
Nombre d'allocataires en décembre n-1	846	60 286
Population couverte par le droit ouvert au Rsa	1 288	93 890
Population Insee 2016	15 812	1 378 151
Part de la population couverte par le Rsa en % (*)	8,1	6,8
Allocataires Rsa payés (droit actif) sur l'année		
Nombre d'allocataires	788	56 936
dont Rsa socle (en %)	83,8	88,4
dont Rsa majoré (en %)	16,2	11,6
Nombre d'allocataires en décembre n-1	613	44 445
Population couverte par le droit payé au Rsa	1 104	81 127

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019, Insee, recensement de la population 2016.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 28 % des allocataires de Boissy-sur-Léger avaient un droit ouvert au Rsa.

(*) Il s'agit des allocataires des Caf plus les conjoints, enfants, et autres personnes à charge, rapportés à la population au 01/01/2016 recensée par l'Insee.

Tableau 2. Répartition des allocataires ayant un droit actif au Rsa

Profil des allocataires payés (droit actif)		
	Boissy-Saint-Léger	Val-de-Marne
Répartition selon l'âge au 31 décembre n-1 en %		
Moins de 25 ans	2,9	2,6
De 25 à 29 ans	20,1	18,6
De 30 à 39 ans	32,4	30,4
De 40 à 49 ans	22,0	21,5
De 50 à 59 ans	13,3	17,2
De 60 à 64 ans	6,2	6,7
De 65 ans et plus	3,2	3,1
Répartition selon la composition familiale au 31 décembre n-1 en %		
Personnes seules	56,7	57,7
Couples sans enfant	3,7	3,5
Couples avec enfant(s) ou grossesse	13,1	14,0
Familles monoparentales ou grossesse	26,5	24,8
Répartition selon le type activité de l'allocataire au 31 décembre n-2 en %		
Sans activité	40,2	41,3
Chômage non indemnisé	17,3	16,0
Activité salarié	10,7	10,4
Travailleur indépendant	2,3	3,9
Cessation d'activité pour garde d'enfant	2,3	2,4
Chômage indemnisé : aud ou pare abattement	3,9	4,0
Retraité	1,8	1,4
Chômeur allocation solidarité spécifique	1,0	1,4
Autre actif sans emploi	4,4	4,1
Santé	1,1	1,5
Autres	1,5	1,1
Situation inconnue	13,5	12,6
Qualité de la situation en n-1 des allocataires ayant un droit actif au Rsa en n-1 en %		
Part des bénéficiaires du Rsa et de la prime d'activité, simultanément au moins une fois en n-1, parmi les allocataires ayant un droit actif en n-1	30,1	29,8
Part des bénéficiaires sans aucun revenu sur tous les mois de l'année n-1 parmi les allocataires ayant un droit actif en n-1	35,8	36,3
Part des bénéficiaires ayant des revenus chaque mois de l'année n-1 parmi les allocataires ayant un droit actif en n-1	5,2	6,9
Répartition selon l'ancienneté de présence au titre du Rsa (ou Rmi) en %		
Moins de 6 mois	11,0	10,7
De 6 mois à moins d'1 an	10,0	10,8
De 1 à 2 ans	29,4	29,4
De 3 à 5 ans	20,4	17,5
De 6 à 9 ans	13,3	13,2
De 10 ans et plus	12,4	15,0
Ancienneté inconnue	3,3	3,4
Ancienneté moyenne, en nombre de mois	59	61

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Parmi les allocataires du Rsa avec des droits actifs à Boissy-Saint-Léger en 2019, 56,7 % sont des personnes seules.

2. LES ENTRANTS DANS LE DISPOSITIF RSA

2-1 Flux et profil des entrants dans le dispositif Rsa

En 2019, Boissy-Saint-Léger connaît des flux d'allocataires, entrant et sortant, légèrement plus importants comparativement à ceux du département (soit respectivement +1,9 et +2,6 points) (cf. tableau 3).

Parmi l'ensemble des entrants boisséens dans le dispositif, les alloca-

taires de 30 à 49 ans représentent 54,1 %, soit une proportion plus prégnante que dans l'ensemble du département (+5,3 points).

De même, les familles monoparentales sont plus représentées parmi ces entrants (30,1 %), avec +6 points, comparativement au département. En revanche, le taux d'allocataires vivant seuls (52,4 %), reste plus faible que celui du département, soit -4,7 points.

2-2 Focus sur les primo-entrants

La part des primo-entrants, parmi l'ensemble des entrants dans le dispositif, est moindre au niveau de la commune (56,5 %), soit -4,2 points par rapport au département.

En revanche, la structure par âge de ces primo-entrants est proche de celle du département (cf. tableau 4). Parmi les primo-entrants boisséens, 57,0 % sont des personnes seules. Même si ce taux est plus représentatif que celui des allocataires

Tableau 3. Flux et profil des entrants dans le dispositif Rsa en 2019

Flux et profil des entrants		
	Boissy-Saint-Léger	Val-de-Marne
Nombre d'allocataires entrants	292	20 062
Taux d'entrants	37,1	35,2
Nombre d'allocataires sortants	254	16 878
Taux sortants	32,2	29,6
Ecart de flux en %	4,8	5,6
Profil de l'ensemble des entrants dans l'année n-1		
Répartition selon l'âge en %		
Moins de 25 ans	3,8	3,7
De 25 à 29 ans	28,1	28,6
De 30 à 39 ans	34,6	31,0
De 40 à 49 ans	19,5	17,8
De 50 à 59 ans	8,9	11,6
De 60 à 64 ans	3,1	4,6
De 65 ans et plus	2,1	2,7
Répartition selon la composition familiale en %		
Personnes seules	52,4	57,1
Couples sans enfant	4,1	3,7
Couples avec enfant(s) ou grossesse	13,4	15,1
Familles monoparentales ou grossesse	30,1	24,1
Qualité de la situation en n-1 des allocataires entrants dans le Rsa en n-1, en %		
Part des bénéficiaires du Rsa et de la prime d'activité, simultanément au moins une fois en n-1, parmi les allocataires entrants au cours de n-1	44,2	41,5
Part des bénéficiaires sans aucun revenu sur tous les mois de l'année n-1, ayant un droit ouvert au Rsa, parmi les allocataires entrants au cours de n-1	nc	1,6
Part des bénéficiaires ayant des revenus chaque mois avec un droit actif sur n-1 parmi les allocataires entrants en n-1	nc	0,7
Répartition selon l'ancienneté de présence dans le Rsa (ou Rmi) en %		
De 0 à 1 an (primo-entrants)	56,5	60,7
De 1 à 2 ans	19,9	20,3
De 3 à 5 ans	14,0	8,7
De 6 à 9 ans	5,1	4,6
De 10 ans et plus	2,1	3,2
Ancienneté inconnue	2,4	2,4

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 292 personnes de la commune de Boissy-Saint-Léger sont entrées dans le dispositif Rsa.

Tableau 4. Caractéristiques des primo entrants dans le dispositif Rsa en 2019

Profil des primo-entrants dans l'année (n'ayant pas de date d'entrée dans le dispositif antérieur à l'année n)		
	Boissy-Saint-Léger	Val-de-Marne
Nombre de primo-entrants	165	12 183
Répartition selon l'âge en %		
Moins de 25 ans	4,8	4,2
De 25 à 29 ans	33,9	33,0
De 30 à 39 ans	30,9	29,0
De 40 à 49 ans	17,0	16,3
De 50 à 59 ans	8,5	10,6
De 60 à 64 ans	3,6	4,7
De 65 ans et plus	nc	2,2
Répartition selon la composition familiale en %		
Personnes seules	57,0	61,2
Couples sans enfant	5,5	3,6
Couples avec enfant(s) ou grossesse	12,7	13,3
Familles monoparentales ou grossesse	24,8	21,9

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 57,0 % des primo-entrants de Boissy-Saint-Léger sont des personnes seules.

vivant seuls parmi l'ensemble des entrants de la commune (52,4 %), il reste néanmoins inférieur à celui du département, soit -4,2 points. En revanche, la part de familles monoparentales primo-entrantes dans le dispositif (24,8 %) est supérieure de près de trois points à celle de l'échelon territorial *supra*.

3. LES ALLOCATAIRES DE LA PRIME D'ACTIVITE VERS LE DISPOSITIF RSA ET INVERSEMENT

La part des allocataires boisséens bénéficiant de la prime d'activité (37,7 %) est supérieure à celle de l'ensemble du Val-de-Marne (33,7 %) (cf. tableau 5).

Les allocataires sortant du dispositif Rsa, suite à l'ouverture d'un droit à la prime d'activité, représentent 24,8 % de l'ensemble des

sortants, soit un taux supérieur de +2,7 points à celui du département. En revanche, le taux d'allocataires, sortant de la prime d'activité vers le Rsa (7,2 %), est légèrement inférieur (-1,9 point).

Parmi les primo-entrants boisséens, 36,4 % ont bénéficié du Rsa et de la prime d'activité simultanément, au moins une fois en 2019, soit un taux plus significatif qu'au niveau départemental (+ 3,3 points).

Tableau 5. Les allocataires de la prime d'activité vers le dispositif Rsa et inversement

Bénéficiaires de la prime d'activité (Ppa)		
	Boissy-Saint-Léger	Val-de-Marne
Nombre d'allocataires bénéficiaires de la Ppa sur l'année n-1	1 578	105 849
Nombre d'allocataires bénéficiaires de la Ppa au 31 décembre n-1	1 161	76 751
Part des allocataires de la Ppa sur l'année n-1 parmi l'ensemble des allocataires n-1 en %	37,7	33,7
Les bénéficiaires de la prime d'activité (Ppa) vers le Rsa et inversement		
Nombre d'allocataires bénéficiant de la Ppa en n-2 et du Rsa en n-1	21	1 791
Part des allocataires bénéficiant de la Ppa en n-2 et du Rsa en n-1 parmi les entrants du Rsa, en %	7,2	8,9
Nombre d'allocataires bénéficiant du Rsa en n-2 et de la Ppa en n-1	63	3 737
Part des allocataires bénéficiant du Rsa en n-2 et de la Ppa en n-1 parmi les sortants du Rsa, en %	24,8	22,1
Concernant les primo-entrants		
Part des bénéficiaires du Rsa et de la prime d'activité, simultanément au moins une fois en n-1, parmi l'ensemble des primo-entrants en n-1, en %	36,4	33,1

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 37,7 % des allocataires de Boissy-Saint-Léger ont bénéficié de la prime d'activité.

Le territoire de Boissy-Saint-Léger présente une certaine fragilité sociale, avec un taux de couverture de la population par le dispositif, supérieur à celui du département, notamment concernant le Rsa majoré.

Les allocataires boisséens sont proportionnellement plus jeunes que ceux du département notamment les trentenaires avec une surreprésentation des familles monoparentales. Ces constats se renforcent parmi les entrants.

De plus, des indicateurs tels que la plus faible antériorité dans le dispositif, couplée avec une part significative de sortants ouvrant droit à la prime d'activité, rapportée à la moyenne départementale et un taux plus important d'entrants, ayant bénéficié auparavant du Rsa et de la prime d'activité simultanément, au moins une fois en 2019, montrent un plus faible éloignement de l'emploi de la part de ces allocataires.

BONNEUIL-SUR-MARNE (94011)

1. LES ALLOCATAIRES DU RSA

1-1 Les allocataires ayant un droit ouvert ou actif

Commune de près de 17 500 habitants (recensement de l'Insee 2016), Bonneuil-sur-Marne a un taux de couverture de la population par le dispositif Rsa (9,0 %), légèrement supérieur à celui du département (cf. [tableau 1](#)). De même, son taux d'allocataires ayant des droits ouverts au Rsa parmi l'ensemble des allocataires (28,4 %) est plus important (+1,9 point).

La part des allocataires bonneuillois, bénéficiaires du Rsa majoré (13,4 %), est aussi supérieure à celle du département (+3,2 points).

1-2 Profil des allocataires ayant un droit actif au Rsa

La structure par âge des allocataires bonneuillois, avec un droit actif au Rsa, est quasi-identique à celle de la moyenne départementale (cf. [tableau 2](#)), hormis une légère surreprésentation des allocataires quinquagénaires (19,6 %), soit +2,4 points par rapport à l'ensemble du Val-de-

Marne. De même, les familles monoparentales sont surreprésentées parmi ces allocataires (29 %).

Par ailleurs, le taux d'allocataires bonneuillois, ayant bénéficié de la prime d'activité et du Rsa simultanément au moins un mois dans l'année 2019 (33,9 %), est plus important qu'au niveau du département. En revanche, l'antériorité moyenne de ces bénéficiaires dans le dispositif (61 mois) est identique à celle du Val-de-Marne.

Tableau 1- Part des allocataires ayant un droit ouvert ou actif au Rsa

	Bonneuil-sur-Marne	Val-de-Marne
Nombre d'allocataires de la caf sur l'année	4 490	313 750
Part des allocataires Rsa droit ouvert parmi des allocataires en	28,4	26,5
Part des allocataires Rsa payés parmi des allocataires en %	19,4	18,1
Allocataires Rsa ayant un droit ouvert (y inclus les suspensions) sur l'année		
Nombre d'allocataires	1 275	83 200
dont Rsa socle (en %)	86,6	89,8
dont Rsa majoré (en %)	13,4	10,2
dont taux de droits suspendus	31,7	31,6
Nombre d'allocataires en décembre n-1	926	60 286
Population couverte par le droit ouvert au Rsa	1 568	93 890
Population Insee 2016	17 452	1 378 151
Part de la population couverte par le Rsa en % (*)	9,0	6,8
Allocataires Rsa payés (droit actif) sur l'année		
Nombre d'allocataires	871	56 936
dont Rsa socle (en %)	85,3	88,4
dont Rsa majoré (en %)	14,7	11,6
Nombre d'allocataires en décembre n-1	690	44 445
Population couverte par le droit payé au Rsa	1 374	81 127

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019, Insee, recensement de la population 2016.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 28,4 % des allocataires de Bonneuil-sur-Marne avaient un droit ouvert au Rsa.

(*) Il s'agit des allocataires des Caf plus les conjoints, enfants, et autres personnes à charge, rapportés à la population au 01/01/2016 recensée par l'Insee.

Tableau 2. Répartition des allocataires ayant un droit actif au Rsa

Profil des allocataires payés (droit actif)		
	Bonneuil-sur-Marne	Val-de-Marne
Répartition selon l'âge au 31 décembre n-1 en %		
Moins de 25 ans	3,3	2,6
De 25 à 29 ans	18,3	18,6
De 30 à 39 ans	32,4	30,4
De 40 à 49 ans	19,6	21,5
De 50 à 59 ans	19,6	17,2
De 60 à 64 ans	5,1	6,7
De 65 ans et plus	1,7	3,1
Répartition selon la composition familiale au 31 décembre n-1 en %		
Personnes seules	53,0	57,7
Couples sans enfant	3,3	3,5
Couples avec enfant(s) ou grossesse	14,6	14,0
Familles monoparentales ou grossesse	29,0	24,8
Répartition selon le type activité de l'allocataire au 31 décembre n-2 en %		
Sans activité	39,5	41,3
Chômage non indemnisé	17,2	16,0
Activité salarié	10,9	10,4
Travailleur indépendant	3,3	3,9
Cessation d'activité pour garde d'enfant	2,7	2,4
Chômage indemnisé : aud ou pare abattement	4,8	4,0
Retraité	0,8	1,4
Chômeur allocation solidarité spécifique	1,2	1,4
Autre actif sans emploi	4,4	4,1
Santé	1,7	1,5
Autres	3,4	1,1
Situation inconnue	10,3	12,6
Qualité de la situation des allocataires ayant un droit actif au Rsa en n-1 en %		
Part des bénéficiaires du Rsa et de la prime d'activité, simultanément au moins une fois en n-1, parmi les allocataires ayant un droit actif en n-1	33,9	29,8
Part des bénéficiaires sans aucun revenu sur tous les mois de l'année n-1 parmi les allocataires ayant un droit actif en n-1	36,9	36,3
Part des bénéficiaires ayant des revenus chaque mois de l'année n-1 parmi les allocataires ayant un droit actif en n-1	6,8	6,9
Répartition selon l'ancienneté de présence au titre du Rsa (ou Rmi) en %		
Moins de 6 mois	10,2	10,7
De 6 mois à moins d'1 an	12,9	10,8
De 1 à 2 ans	28,5	29,4
De 3 à 5 ans	16,6	17,5
De 6 à 9 ans	12,9	13,2
De 10 ans et plus	15,0	15,0
Ancienneté inconnue	3,9	3,4
Ancienneté moyenne, en nombre de mois	61	61

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Parmi les allocataires du Rsa avec des droits actifs à Bonneuil-sur-Marne en 2019, 53,0 % sont des personnes seules.

2. LES ENTRANTS DANS LE DISPOSITIF RSA

2-1 Flux et profil des entrants dans le dispositif Rsa

Au cours de l'année 2019, le taux d'entrants bonneuillois dans le Rsa (36,2 %), ainsi que le taux de sortants (29,2 %), sont quasi-identiques à ceux du département (cf. tableau 3).

Les allocataires trentenaires sont légèrement surreprésentés parmi les

entrants (36,2 %), comparativement au territoire *supra*. De même, les familles monoparentales sont plus représentées (28,6 %), soit +4,5 points. En revanche, les personnes vivant seules sont sous-représentées (53,3 %).

Par ailleurs, la part des allocataires de la commune, entrant dans le dispositif Rsa et ayant bénéficié simultanément du Rsa et de la prime d'activité, au moins un mois dans le courant de l'année 2019 (45,4 %), est supérieure à celle du département (41,5 %).

2-2 Focus sur les primo-entrants

Le taux de primo-entrants (62,9%), parmi l'ensemble des entrants bonneuillois, est supérieur à celui du département (60,7 %).

En revanche, les allocataires trentenaires (36,9%) sont surreprésentés, soit +7,9 points par rapport au niveau départemental (cf. tableau 4).

La structure familiale des primo-entrants dans le dispositif en 2019 est quasi-identique à celle de l'ensemble

Tableau 3. Flux et profil des entrants dans le dispositif Rsa en 2019

Flux et profil des entrants		
	Bonneuil-sur-Marne	Val-de-Marne
Nombre d'allocataires entrants	315	20 062
Taux d'entrants	36,2	35,2
Nombre d'allocataires sortants	254	16 878
Taux sortants	29,2	29,6
Ecart de flux en %	7,0	5,6
Profil de l'ensemble des entrants dans l'année n-1		
Répartition selon l'âge en %		
Moins de 25 ans	4,8	3,7
De 25 à 29 ans	26,0	28,6
De 30 à 39 ans	36,2	31,0
De 40 à 49 ans	15,9	17,8
De 50 à 59 ans	12,4	11,6
De 60 à 64 ans	3,2	4,6
De 65 ans et plus	1,6	2,7
Répartition selon la composition familiale en %		
Personnes seules	53,3	57,1
Couples sans enfant	3,5	3,7
Couples avec enfant(s) ou grossesse	14,6	15,1
Familles monoparentales ou grossesse	28,6	24,1
Qualité de la situation des allocataires entrants dans le Rsa en n-1, en %		
Part des bénéficiaires du Rsa et de la prime d'activité, simultanément au moins une fois en n-1, parmi les allocataires entrants au cours de n-1	45,1	41,5
Part des bénéficiaires sans aucun revenu sur tous les mois de l'année n-1, avec un droit ouvert au Rsa, parmi les allocataires entrants au cours de n-1	2,9	1,6
Part des bénéficiaires ayant des revenus chaque mois avec un droit actif sur n-1 parmi les allocataires entrants en n-1	nc	0,7
Répartition selon l'ancienneté de présence dans le Rsa (ou Rmi) en %		
De 0 à 1 an (primo-entrants)	62,9	60,7
De 1 à 2 ans	17,8	20,3
De 3 à 5 ans	9,2	8,7
De 6 à 9 ans	2,5	4,6
De 10 ans et plus	5,1	3,2
Ancienneté inconnue	2,5	2,4

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 315 personnes de la commune de Bonneuil-sur-Marne sont entrées dans le dispositif Rsa.

Tableau 4. Caractéristiques des primo entrants dans le dispositif Rsa en 2019

Profil des primo-entrants dans l'année (n'ayant pas de date d'entrée dans le dispositif antérieur à l'année n)		
	Bonneuil-sur-Marne	Val-de-Marne
Nombre de primo-entrants	198	12 183
Répartition selon l'âge en %		
Moins de 25 ans	5,1	4,2
De 25 à 29 ans	27,8	33,0
De 30 à 39 ans	36,9	29,0
De 40 à 49 ans	16,2	16,3
De 50 à 59 ans	10,6	10,6
De 60 à 64 ans	3,0	4,7
De 65 ans et plus	nc	2,2
Répartition selon la composition familiale en %		
Personnes seules	54,5	61,2
Couples sans enfant	4,5	3,6
Couples avec enfant(s) ou grossesse	15,2	13,3
Familles monoparentales ou grossesse	25,8	21,9

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 54,5 % des primo-entrants de Bonneuil-sur-Marne sont des personnes seules.

des entrants. Cependant, les primo-entrants bonneuillois sont moins isolés (54,5 %), que ceux du département (-6,7 points), hormis les familles monoparentales qui restent plus représentées de près de quatre points comparativement au territoire *supra*.

3. LES ALLOCATAIRES DE LA PRIME D'ACTIVITE VERS LE DISPOSITIF RSA ET INVERSEMENT

Les allocataires bonneuillois, bénéficiant de la prime d'activité, sont plus représentés (40,1 %), soit +6,4 points par rapport à l'ensemble des bénéficiaires du Val-de-Marne (cf. tableau 5). Parmi les allocataires bonneuillois au Rsa, le taux d'allocataires bénéficiant préalablement de la prime d'activité est significatif par rapport à celui du département, soit +3,7 points.

En revanche, les allocataires, sortant du dispositif Rsa suite à l'ouverture d'un droit à la prime d'activité, représentent 20,9 % de l'ensemble des sortants en 2019, soit un taux inférieur de -1,2 point.

Parmi les primo-entrants bonneuillois, 37,9 % ont bénéficié simultanément du Rsa et de la prime d'activité, au moins un mois en 2019, soit un taux plus important que celui du département (+4,8 points).

Tableau 5. Les allocataires de la prime d'activité vers le dispositif Rsa et inversement

Bénéficiaires de la prime d'activité (Ppa)		
	Bonneuil-sur-Marne	Val-de-Marne
Nombre d'allocataires bénéficiaires de la Ppa sur l'année n-1	1 802	105 849
Nombre d'allocataires bénéficiaires de la Ppa au 31 décembre n-1	1 327	76 751
Part des allocataires de la Ppa sur l'année n-1 parmi l'ensemble des allocataires n-1 en %	40,1	33,7
Les bénéficiaires de la prime d'activité (Ppa) vers le Rsa et inversement		
Nombre d'allocataires bénéficiant de la Ppa en n-2 et du Rsa en n-1	29	1 791
Part des allocataires bénéficiant de la Ppa en n-2 et du Rsa en n-1 parmi les entrants du Rsa, en %	9,2	8,9
Nombre d'allocataires bénéficiant du Rsa en n-2 et de la Ppa en n-1	53	3 737
Part des allocataires bénéficiant du Rsa en n-2 et de la Ppa en n-1 parmi les sortants du Rsa, en %	20,9	22,1
Concernant les primo-entrants		
Part des bénéficiaires du Rsa et de la prime d'activité, simultanément au moins une fois en n-1, parmi l'ensemble des primo-entrants en n-1, en %	37,9	33,1

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 40,1 % des allocataires de Bonneuil-sur-Marne ont bénéficié de la prime d'activité.

Le territoire de Bonneuil-sur-Marne connaît des parts plus importantes d'allocataires, au titre du Rsa socle et du Rsa majoré, que celles du département.

Même si parmi ces allocataires, la répartition par classe d'âge est quasi-identique à celle de la moyenne départementale, les familles monoparentales sont plus représentées. Ce constat se renforce parmi les entrants dans le dispositif.

Les allocataires Rsa de la commune connaissent une plus faible antériorité dans le dispositif.

BRY-SUR-MARNE (94015)

1. LES ALLOCATAIRES DU RSA

1-1 Les allocataires ayant un droit ouvert ou actif

Commune de plus de 16 700 habitants (recensement Insee 2016), Bry-sur-Marne connaît un taux de couverture de la population par le dispositif Rsa (3,6 %), inférieur de -3,2 points à la moyenne départementale (cf. [tableau 1](#)). Ces données sont confortées par un taux de bénéficiaires du Rsa (19,2 %), nettement inférieur à celui de l'ensemble du Val-de-Marne (-7,3 points).

Cependant, la commune est marquée par une représentation plus significative des allocataires béné-

ficiant du Rsa majoré (12,6 %), soit +2,4 points par rapport au niveau départemental.

1-2 Profil des allocataires ayant un droit actif au Rsa

Le focus sur la structure par âge de ces allocataires bryards montre une surreprésentation des moins de 30 ans (27 %), de +5,8 points par rapport à l'ensemble du département (cf. [tableau 2](#)).

Par ailleurs, parmi ces allocataires, les familles monoparentales (28,1 %) et les allocataires vivant seuls (60,1 %) sont aussi surreprésentés, soit respectivement +3,3 points et +2,4 points comparativement au niveau départemental.

Par ailleurs, la part des allocataires bryards, exerçant une activité salariale à la fin de l'année 2018 (14,2 %), est plus importante que celle des allocataires val-de-marnais ayant un droit actif (+3,8 points).

Le bénéfice simultané de la prime d'activité et du Rsa, au moins un mois sur l'année, concerne 34,6 % des allocataires au Rsa de la commune, soit +4,8 points par rapport au taux départemental.

L'ancienneté moyenne dans le dispositif des ayants droit bryards se différencie nettement de celle de l'ensemble du département, avec moins sept mois.

Tableau 1- Part des allocataires ayant un droit ouvert ou actif au Rsa

	Bry-sur-Marne	Val-de-Marne
Nombre d'allocataires de la caf sur l'année	3 152	313 750
Part des allocataires Rsa droit ouvert parmi des allocataires en %	19,2	26,5
Part des allocataires Rsa payés parmi des allocataires en %	12,1	18,1
Allocataires Rsa ayant un droit ouvert (y inclus les suspensions) sur l'année		
Nombre d'allocataires	604	83 200
dont Rsa socle (en %)	87,4	89,8
dont Rsa majoré (en %)	12,6	10,2
dont taux de droits suspendus	36,9	31,6
Nombre d'allocataires en décembre n-1	432	60 286
Population couverte par le droit ouvert au Rsa	599	93 890
Population Insee 2016	16 717	1 378 151
Part de la population couverte par le Rsa en % (*)	3,6	6,8
Allocataires Rsa payés (droit actif) sur l'année		
Nombre d'allocataires	381	56 936
dont Rsa socle (en %)	83,5	88,4
dont Rsa majoré (en %)	16,5	11,6
Nombre d'allocataires en décembre n-1	291	44 445
Population couverte par le droit payé au Rsa	491	81 127

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France 2019 - Insee, recensement de la population 2016.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 19,2 % des allocataires bryards avaient un droit ouvert au Rsa.

(*) Il s'agit des allocataires des Caf plus leur conjoint, enfants, et autres personnes à charge, rapportés à la population au 01/01/2016 recensée par l'Insee.

Tableau 2. Répartition des allocataires ayant un droit actif au Rsa

Profil des allocataires payés (droit actif)		
	Bry-sur-Marne	Val-de-Marne
Répartition selon l'âge au 31 décembre n-1 en %		
Moins de 25 ans	6,3	2,6
De 25 à 29 ans	20,7	18,6
De 30 à 39 ans	30,4	30,4
De 40 à 49 ans	20,7	21,5
De 50 à 59 ans	16,0	17,2
De 60 à 64 ans	4,2	6,7
De 65 ans et plus	1,6	3,1
Répartition selon la composition familiale au 31 décembre n-1 en %		
Personnes seules	60,1	57,7
Couples sans enfant	2,1	3,5
Couples avec enfant(s) ou grossesse	9,7	14,0
Familles monoparentales ou grossesse	28,1	24,8
Répartition selon le type activité de l'allocataire au 31 décembre n-2 en %		
Sans activité	32,8	41,3
Chômage non indemnisé	16,0	16,0
Activité salarié	14,2	10,4
Travailleur indépendant	6,3	3,9
Cessation d'activité pour garde d'enfant	1,6	2,4
Chômage indemnisé : aud ou pare abattement	4,2	4,0
Retraité	nc	1,4
Chômeur allocation solidarité spécifique	nc	1,4
Autre actif sans emploi	3,4	4,1
Santé	2,4	1,5
Autres	nc	1,1
Situation inconnue	16,5	12,6
Qualité de la situation en n-1 des allocataires ayant un droit actif au Rsa en n-1 en %		
Part des bénéficiaires du Rsa et de la prime d'activité, simultanément au moins une fois en n-1, parmi les allocataires ayant un droit actif en n-1	34,6	29,8
Part des bénéficiaires sans aucun revenu sur tous les mois de l'année n-1 parmi les allocataires ayant un droit actif en n-1	29,4	36,3
Part des bénéficiaires ayant des revenus chaque mois de l'année n-1 parmi les allocataires ayant un droit actif en n-1	5,0	6,9
Répartition selon l'ancienneté de présence au titre du Rsa (ou Rmi) en %		
Moins de 6 mois	12,1	10,7
De 6 mois à moins d'1 an	13,1	10,8
De 1 à 2 ans	32,5	29,4
De 3 à 5 ans	15,5	17,5
De 6 à 9 ans	12,3	13,2
De 10 ans et plus	11,3	15,0
Ancienneté inconnue	3,1	3,4
Ancienneté moyenne, en nombre de mois	54	61

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Parmi les allocataires de Bry-sur-Marne ayant des droits actifs au Rsa en 2019, 60,1 % sont des personnes seules.

2. LES ENTRANTS DANS LE DISPOSITIF RSA

2-1 Flux et profil des entrants dans le dispositif Rsa

En 2019, le territoire de Bry-sur-Marne connaît des flux, entrant et sortant des allocataires dans ce dispositif, plus importants que ceux du département, soit respectivement +8,4 points et +4,3 points (cf. tableau 3). L'écart entre ces flux est également supérieur à celui du département (9,7 % contre 5,6 %).

Parmi l'ensemble des entrants bryards, 37,3 % ont moins de 30 ans, soit un taux supérieur de +5 points, comparativement à l'échelon départemental.

Par ailleurs, ces allocataires se caractérisent par une part importante de bénéficiaires vivant seuls (60,2 %), soit +3,1 points par rapport au département, de même les familles monoparentales (27,1 %) sont surreprésentées de +3 points.

2-2 Focus sur les primo-entrants

Le taux de primo-entrants (57,2 %), rapporté à celui de l'ensemble des entrants bryards reste moins important que celui de la moyenne départementale (60,7 %).

La commune est cependant marquée par une surreprésentation des jeunes de moins de 25 ans parmi les primo-entrants (10,5 % contre 4,2 % pour le département) (cf. tableau 4). De plus, 69,5 % des primo-entrants de la commune vivent seuls, soit +8,3 points par rapport à l'ensemble du département.

Tableau 3. Flux et profil des entrants dans le dispositif Rsa en 2019

Flux et profil des entrants		
	Bry-sur-Marne	Val-de-Marne
Nombre d'allocataires entrants	166	20 062
Taux d'entrants	43,6	35,2
Nombre d'allocataires sortants	129	16 878
Taux sortants	33,9	29,6
Ecart de flux en %	9,7	5,6
Profil de l'ensemble des entrants dans l'année n-1		
Répartition selon l'âge en %		
Moins de 25 ans	7,8	3,7
De 25 à 29 ans	29,5	28,6
De 30 à 39 ans	27,1	31,0
De 40 à 49 ans	15,7	17,8
De 50 à 59 ans	15,1	11,6
De 60 à 64 ans	nc	4,6
De 65 ans et plus	nc	2,7
Répartition selon la composition familiale en %		
Personnes seules	60,2	57,1
Couples sans enfant	nc	3,7
Couples avec enfant(s) ou grossesse	10,2	15,1
Familles monoparentales ou grossesse	27,1	24,1
Qualité de la situation en n-1 des allocataires entrants dans le Rsa en n-1, en %		
Part des bénéficiaires du Rsa et de la prime d'activité, simultanément au moins une fois en n-1, parmi les allocataires entrants au cours de n-1	41,6	41,5
Part des bénéficiaires sans aucun revenu sur tous les mois de l'année n-1, avec un droit ouvert au Rsa, parmi les allocataires entrants au cours de n-1	nc	1,6
Part des bénéficiaires ayant des revenus chaque mois avec un droit actif sur n-1 parmi les allocataires entrants en n-1	nc	0,7
Répartition selon l'ancienneté de présence dans le Rsa (ou Rmi) en %		
De 0 à 1 an (primo-entrants)	57,2	60,7
De 1 à 2 ans	22,9	20,3
De 3 à 5 ans	9,0	8,7
De 6 à 9 ans	6,0	4,6
De 10 ans et plus	3,0	3,2
Ancienneté inconnue	nc	2,4

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 166 personnes de la commune de Bry-sur-Marne sont entrées dans le dispositif Rsa.

Tableau 4. Caractéristiques des primo entrants dans le dispositif Rsa en 2019

Profil des primo-entrants dans l'année (n'ayant pas de date d'entrée dans le dispositif antérieur à l'année n)		
	Bry-sur-Marne	Val-de-Marne
Nombre de primo-entrants	95	12 183
Répartition selon l'âge en %		
Moins de 25 ans	10,5	4,2
De 25 à 29 ans	34,7	33,0
De 30 à 39 ans	23,2	29,0
De 40 à 49 ans	14,7	16,3
De 50 à 59 ans	10,5	10,6
De 60 à 64 ans	nc	4,7
De 65 ans et plus	nc	2,2
Répartition selon la composition familiale en %		
Personnes seules	69,5	61,2
Couples sans enfant	nc	3,6
Couples avec enfant(s) ou grossesse	8,4	13,3
Familles monoparentales ou grossesse	20,0	21,9

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 69,5 % des primo-entrants de Bry-sur-Marne sont des personnes seules.

3. LES ALLOCATAIRES DE LA PRIME D'ACTIVITE VERS LE DISPOSITIF RSA ET INVERSEMENT

La part des allocataires, ouvrant droit à la prime d'activité (21,7%), reste nettement inférieure à celle du département, soit -12 points (cf. tableau 5).

Par ailleurs, parmi les primo-entrants de la commune, 35,8 % ont bénéficié simultanément du Rsa et de la prime d'activité, au moins une fois en 2019, soit un taux plus marqué qu'au niveau départemental (+2,7 points).

Tableau 5. Les allocataires de la prime d'activité vers le dispositif Rsa et inversement

Bénéficiaires de la prime d'activité (Ppa)		
	Bry-sur-Marne	Val-de-Marne
Nombre d'allocataires bénéficiaires de la Ppa sur l'année n-1	936	105 849
Nombre d'allocataires bénéficiaires de la Ppa au 31 décembre n-1	684	76 751
Part des allocataires de la Ppa sur l'année n-1 parmi l'ensemble des allocataires n-1 en %	21,7	33,7
Les bénéficiaires de la prime d'activité (Ppa) vers le Rsa et inversement		
Nombre d'allocataires bénéficiant de la Ppa en n-2 et du Rsa en n-1	16	1 791
Part des allocataires bénéficiant de la Ppa en n-2 et du Rsa en n-1 parmi les entrants du Rsa, en %	9,6	8,9
Nombre d'allocataires bénéficiant du Rsa en n-2 et de la Ppa en n-1	28	3 737
Part des allocataires bénéficiant du Rsa en n-2 et de la Ppa en n-1 parmi les sortants du Rsa, en %	21,7	22,1
Concernant les primo-entrants		
Part des bénéficiaires du Rsa et de la prime d'activité, simultanément au moins une fois en n-1, parmi l'ensemble des primo-entrants en n-1, en %	35,8	33,1

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 21,7 % des allocataires de Bry-sur-Marne ont bénéficié de la prime d'activité.

Le territoire de Bry-sur-Marne se caractérise par un faible taux d'allocataires du Rsa, avec plus de trois points d'écart avec le taux moyen départemental. En revanche, une surreprésentation des bénéficiaires du Rsa majoré marque ce territoire. Les bénéficiaires bryards sont plus jeunes avec une surreprésentation de ceux âgés de moins de trente ans.

Aussi, les allocataires bryards au Rsa apparaissent moins éloignés de l'emploi avec un taux conséquent de bénéficiaires du Rsa et de la prime d'activité, simultanément au moins une fois dans l'année n-1 ainsi qu'une part de bénéficiaires, dont l'antériorité de moins de 2 ans dans le dispositif est nettement supérieure à celle de la moyenne départementale.

CACHAN (94016)

1. LES ALLOCATAIRES DU RSA

1-1 Les allocataires ayant un droit ouvert ou actif

Commune de 30 200 habitants (recensement Insee 2016), Cachan connaît un taux de couverture de la population par le dispositif Rsa (4,8 %), inférieur de 2 points à celui de la moyenne départementale (cf. tableau 1). Ces données sont confortées par un taux de bénéficiaires du Rsa (17 %), nettement inférieur à celui de l'ensemble du Val-de-Marne (-9,5 points).

1-2 Profil des allocataires ayant un droit actif au Rsa

Un focus sur la structure par âge et la composition familiale des allocataires cachanais, bénéficiaires du Rsa, montre une sous-représentation des quinquagénaires (14,6 %), soit -2,6 points par rapport à l'échelon du département, ainsi qu'une sous-représentation des couples avec enfant(s) (11,7%), soit -2,3 points (cf. tableau 2).

La part des allocataires cachanais, ayant un droit actif au Rsa et n'exerçant aucune activité à la fin de l'an-

née 2018 (36,1 %), apparaît nettement moins importante que celle de ce profil d'allocataires au niveau du Val-de-Marne (- 5,2 points).

En revanche, la part de ceux, ayant bénéficié simultanément, au moins une fois de la prime d'activité et du Rsa sur l'année 2019, soit 33,5 % des allocataires du Rsa de la commune, est supérieure à celle du département, de +3,7 points.

L'ancienneté moyenne des allocataires dans le dispositif au niveau de la commune est inférieure de 3 mois à celle des allocataires val-de-mar-nais.

Tableau 1- Part des allocataires ayant un droit ouvert ou actif au Rsa

	Cachan	Val-de-Marne
Nombre d'allocataires de la caf sur l'année	8 278	313 750
Part des allocataires Rsa droit ouvert parmi des allocataires en %	17,0	26,5
Part des allocataires Rsa payés parmi des allocataires en %	11,3	18,1
Allocataires Rsa ayant un droit ouvert (y inclus les suspensions) sur l'année		
Nombre d'allocataires	1 406	83 200
dont Rsa socle (en %)	89,0	89,8
dont Rsa majoré (en %)	11,0	10,2
dont taux de droits suspendus	33,3	31,6
Nombre d'allocataires en décembre n-1	994	60 286
Population couverte par le droit ouvert au Rsa	1 458	93 890
Population Insee 2016	30 208	1 378 151
Part de la population couverte par le Rsa en % (*)	4,8	6,8
Allocataires Rsa payés (droit actif) sur l'année		
Nombre d'allocataires	938	56 936
dont Rsa socle (en %)	87,4	88,4
dont Rsa majoré (en %)	12,6	11,6
Nombre d'allocataires en décembre n-1	715	44 445
Population couverte par le droit payé au Rsa	1 236	81 127

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France 2019 - Insee, recensement de la population 2016.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 17 % des allocataires cachanais avaient un droit ouvert au Rsa.

(*) Il s'agit des allocataires des Caf plus leur conjoint, enfants, et autres personnes à charge, rapportés à la population au 01/01/2016 recensée par l'Insee.

Tableau 2. Répartition des allocataires ayant un droit actif au Rsa

Profil des allocataires payés (droit actif)		
	Cachan	Val-de-Marne
Répartition selon l'âge au 31 décembre n-1 en %		
Moins de 25 ans	2,2	2,6
De 25 à 29 ans	20,5	18,6
De 30 à 39 ans	29,7	30,4
De 40 à 49 ans	22,7	21,5
De 50 à 59 ans	14,6	17,2
De 60 à 64 ans	6,4	6,7
De 65 ans et plus	3,8	3,1
Répartition selon la composition familiale au 31 décembre n-1 en %		
Personnes seules	59,3	57,7
Couples sans enfant	3,3	3,5
Couples avec enfant(s) ou grossesse	11,7	14,0
Familles monoparentales ou grossesse	25,7	24,8
Répartition selon le type activité de l'allocataire au 31 décembre n-2 en %		
Sans activité	36,1	41,3
Chômage non indemnisé	19,6	16,0
Activité salarié	10,2	10,4
Travailleur indépendant	3,8	3,9
Cessation d'activité pour garde d'enfant	2,2	2,4
Chômage indemnisé : aud ou pare abattement	4,6	4,0
Retraité	1,5	1,4
Chômeur allocation solidarité spécifique	1,7	1,4
Autre actif sans emploi	3,7	4,1
Santé	1,4	1,5
Autres	0,9	1,1
Situation inconnue	14,2	12,6
Qualité de la situation en n-1 des allocataires ayant un droit actif au Rsa en n-1 en %		
Part des bénéficiaires du Rsa et de la prime d'activité, simultanément au moins une fois en n-1, parmi les allocataires ayant un droit actif en n-1	33,5	29,8
Part des bénéficiaires sans aucun revenu sur tous les mois de l'année n-1 parmi les allocataires ayant un droit actif en n-1	32,6	36,3
Part des bénéficiaires ayant des revenus chaque mois de l'année n-1 parmi les allocataires ayant un droit actif en n-1	7,1	6,9
Répartition selon l'ancienneté de présence au titre du Rsa (ou Rmi) en %		
Moins de 6 mois	11,3	10,7
De 6 mois à moins d'1 an	11,7	10,8
De 1 à 2 ans	31,1	29,4
De 3 à 5 ans	16,5	17,5
De 6 à 9 ans	12,5	13,2
De 10 ans et plus	13,3	15,0
Ancienneté inconnue	3,5	3,4
Ancienneté moyenne, en nombre de mois	58	61

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Parmi les allocataires de Cachan ayant des droits actifs au Rsa en 2019, 59,3 % sont des personnes seules.

2. LES ENTRANTS DANS LE DISPOSITIF RSA

2-1 Flux et profil des entrants dans le dispositif Rsa

En 2019, Cachan connaît des flux plus importants d'entrants et de sortants dans le dispositif que l'ensemble du département (soit respectivement +3,5 et +3,4 points) (cf. tableau 3).

Par ailleurs, les familles monoparentales cachanaises, entrant dans le

dispositif Rsa au cours de l'année 2019, sont légèrement surreprésentées parmi l'ensemble des entrants (26,7 %), soit + 2,6 points, par rapport à l'échelon du département.

De même, la part des allocataires cachanais, entrant dans le dispositif Rsa et ayant bénéficié simultanément du Rsa et de la prime d'activité, au moins un mois dans le courant de l'année 2019 (44,4 %), est supérieure à celle de la moyenne départementale (41,5 %).

2-2 Focus sur les primo-entrants

Le taux de primo-entrants (59 %) par rapport à l'ensemble des entrants cachanais est légèrement moins important que celui du département (60,7 %).

Cependant, les primo-entrants quarantennaires (21,5 %) sont surreprésentés parmi l'ensemble des primo-entrants, soit +5,2 points par rapport au taux départemental (cf. tableau 4).

Tableau 3. Flux et profil des entrants dans le dispositif Rsa en 2019

Flux et profil des entrants		
	Cachan	Val-de-Marne
Nombre d'allocataires entrants	363	20 062
Taux d'entrants	38,7	35,2
Nombre d'allocataires sortants	310	16 878
Taux sortants	33,0	29,6
Ecart de flux en %	5,7	5,6
Profil de l'ensemble des entrants dans l'année n-1		
Répartition selon l'âge en %		
Moins de 25 ans	2,5	3,7
De 25 à 29 ans	30,6	28,6
De 30 à 39 ans	28,4	31,0
De 40 à 49 ans	20,1	17,8
De 50 à 59 ans	10,2	11,6
De 60 à 64 ans	4,4	4,6
De 65 ans et plus	3,9	2,7
Répartition selon la composition familiale en %		
Personnes seules	57,0	57,1
Couples sans enfant	2,2	3,7
Couples avec enfant(s) ou grossesse	14,0	15,1
Familles monoparentales ou grossesse	26,7	24,1
Qualité de la situation des allocataires entrants dans le Rsa en n-1, en %		
Part des bénéficiaires du Rsa et de la prime d'activité, simultanément au moins une fois en n-1, parmi les allocataires entrants au cours de n-1	44,4	41,5
Part des bénéficiaires sans aucun revenu sur tous les mois de l'année n-1, avec un droit ouvert au Rsa, parmi les allocataires entrants au cours de n-1	1,7	1,6
Part des bénéficiaires ayant des revenus chaque mois avec un droit actif sur n-1 parmi les allocataires entrants en n-1	nc	0,7
Répartition selon l'ancienneté de présence dans le Rsa (ou Rmi) en %		
De 0 à 1 an (primo-entrants)	59,0	60,7
De 1 à 2 ans	19,6	20,3
De 3 à 5 ans	11,3	8,7
De 6 à 9 ans	4,1	4,6
De 10 ans et plus	2,8	3,2
Ancienneté inconnue	3,3	2,4

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 363 personnes de la commune de Cachan sont entrées dans le dispositif Rsa.

Tableau 4. Caractéristiques des primo entrants dans le dispositif Rsa en 2019

Profil des primo-entrants dans l'année (n'ayant pas de date d'entrée dans le dispositif antérieur à l'année n)		
	Cachan	Val-de-Marne
Nombre de primo-entrants	214	12 183
Répartition selon l'âge en %		
Moins de 25 ans	2,3	4,2
De 25 à 29 ans	34,6	33,0
De 30 à 39 ans	25,7	29,0
De 40 à 49 ans	21,5	16,3
De 50 à 59 ans	7,9	10,6
De 60 à 64 ans	5,1	4,7
De 65 ans et plus	2,8	2,2
Répartition selon la composition familiale en %		
Personnes seules	58,9	61,2
Couples sans enfant	3,3	3,6
Couples avec enfant(s) ou grossesse	11,7	13,3
Familles monoparentales ou grossesse	26,2	21,9

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 58,9 % des primo-entrants de Cachan sont des personnes seules.

Par ailleurs, les primo-entrants de la commune conservent une structure familiale quasi-identique à celle de l'ensemble des entrants dans l'année, mais avec une surreprésentation des familles monoparentales (26,2 %) comparativement à l'échelon du Val-de-Marne (+ 4,3 points).

3. LES ALLOCATAIRES DE LA PRIME D'ACTIVITE VERS LE DISPOSITIF RSA ET INVERSEMENT

La part des allocataires ouvrant droit à la prime d'activité s'élève à 28 % à Cachan, soit -5,7 points que celle du département (cf. tableau 5).

Parmi les primo-entrants de la commune, 37,4 % ont bénéficié simultanément du Rsa et de la prime d'activité au moins une fois en 2019, soit un taux plus significatif qu'au niveau départemental (+4,3 points).

Tableau 5. Les allocataires de la prime d'activité vers le dispositif Rsa et inversement

Bénéficiaires de la prime d'activité (Ppa)		
	Cachan	Val-de-Marne
Nombre d'allocataires bénéficiaires de la Ppa sur l'année n-1	2 320	105 849
Nombre d'allocataires bénéficiaires de la Ppa au 31 décembre n-1	1 735	76 751
Part des allocataires de la Ppa sur l'année n-1 parmi l'ensemble des allocataires n-1 en %	28,0	33,7
Les bénéficiaires de la prime d'activité (Ppa) vers le Rsa et inversement		
Nombre d'allocataires bénéficiant de la Ppa en n-2 et du Rsa en n-1	31	1 791
Part des allocataires bénéficiant de la Ppa en n-2 et du Rsa en n-1 parmi les entrants du Rsa, en %	8,5	8,9
Nombre d'allocataires bénéficiant du Rsa en n-2 et de la Ppa en n-1	68	3 737
Part des allocataires bénéficiant du Rsa en n-2 et de la Ppa en n-1 parmi les sortants du Rsa, en %	21,9	22,1
Concernant les primo-entrants		
Part des bénéficiaires du Rsa et de la prime d'activité, simultanément au moins une fois en n-1, parmi l'ensemble des primo-entrants en n-1, en %	37,4	33,1

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 28 % des allocataires de Cachan ont bénéficié de la prime d'activité.

Le territoire de Cachan se caractérise par un taux d'allocataires du Rsa, bien inférieur au taux moyen départemental. Cependant, la part des moins de 30 ans apparaît plus représentative parmi ces allocataires sur le territoire communal. De plus, ils vivent plus souvent seuls.

Les allocataires du Rsa apparaissent moins éloignés de l'emploi sur la commune avec une part conséquente de bénéficiaires du Rsa et de la prime d'activité, simultanément au moins une fois dans l'année n-1 ainsi qu'une part de bénéficiaires, ayant une antériorité de moins de 2 ans dans le dispositif, nettement supérieure à celle de la moyenne départementale.

CHAMPIGNY-SUR-MARNE (94017)

1. LES ALLOCATAIRES DU RSA

1-1 Les allocataires ayant un droit ouvert ou actif

Commune de 77 400 habitants (recensement Insee 2016), Champigny-sur-Marne connaît un taux de couverture de la population par le dispositif Rsa (9,5 %), supérieur de +2,7 points à celui du département (cf. tableau 1). De même, la part d'allocataires, bénéficiant du Rsa, rapportée à celle de l'ensemble des allocataires sur le même territoire, est supérieure à celle de l'échelon du Val-de-Marne, de +6,2 points.

Cependant, les allocataires, bénéficiant du Rsa majoré (11,5 %) sur la commune, ne sont que légèrement surreprésentés par rapport à l'échelon départemental (+ 1,3 point).

1-2 Profil des allocataires ayant un droit actif au Rsa

La structure par âge de ce profil d'allocataires est quasi-identique à celle du département, hormis la tranche d'âge de 50 à 59 ans (19 %) (cf. tableau 2).

La structure familiale des allocataires au Rsa est caractérisée par une surreprésentation des familles

monoparentales (27,4 %), soit + 2,6 points par rapport à celle du département.

Une part plus importante d'allocataires champinois, ayant un droit actif au Rsa en 2019, n'exerçait aucune activité en n-1, soit +7,3 points par rapport au niveau départemental, et n'avait « aucun revenu dans l'année », (+5,2 points). L'ancienneté moyenne des allocataires champinois dans le dispositif (68 mois), est nettement supérieure à celle des allocataires ayant un droit actif sur l'ensemble du département (plus sept mois).

Tableau 1- Part des allocataires ayant un droit ouvert ou actif au Rsa

	Champigny-sur-Marne	Val-de-Marne
Nombre d'allocataires de la caf sur l'année	18 759	313 750
Part des allocataires Rsa droit ouvert parmi des allocataires en %	32,7	26,5
Part des allocataires Rsa payés parmi des allocataires en %	23,0	18,1
Allocataires Rsa ayant un droit ouvert (y inclus les suspensions) sur l'année		
Nombre d'allocataires	6 128	83 200
dont Rsa socle (en %)	88,5	89,8
dont Rsa majoré (en %)	11,5	10,2
dont taux de droits suspendus	29,7	31,6
Nombre d'allocataires en décembre n-1	4 540	60 286
Population couverte par le droit ouvert au Rsa	7 317	93 890
Population Insee 2016	77 409	1 378 151
Part de la population couverte par le Rsa en % (*)	9,5	6,8
Allocataires Rsa payés (droit actif) sur l'année		
Nombre d'allocataires	4 306	56 936
dont Rsa socle (en %)	87,1	88,4
dont Rsa majoré (en %)	12,9	11,6
Nombre d'allocataires en décembre n-1	3 435	44 445
Population couverte par le droit payé au Rsa	6 420	81 127

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France 2019 - Insee, recensement de la population 2016.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 32,7 % des allocataires champinois avaient un droit ouvert au Rsa.

(*) Il s'agit des allocataires des Caf plus leur conjoint, enfants, et autres personnes à charge, rapportés à la population au 01/01/2016 recensée par l'Insee.

Tableau 2. Répartition des allocataires ayant un droit actif au Rsa

Profil des allocataires payés (droit actif)		
	Champigny-sur-Marne	Val-de-Marne
Répartition selon l'âge au 31 décembre n-1 en %		
Moins de 25 ans	2,9	2,6
De 25 à 29 ans	17,3	18,6
De 30 à 39 ans	30,1	30,4
De 40 à 49 ans	20,5	21,5
De 50 à 59 ans	19,0	17,2
De 60 à 64 ans	7,1	6,7
De 65 ans et plus	3,1	3,1
Répartition selon la composition familiale au 31 décembre n-1 en %		
Personnes seules	56,1	57,7
Couples sans enfant	3,4	3,5
Couples avec enfant(s) ou grossesse	13,1	14,0
Familles monoparentales ou grossesse	27,4	24,8
Répartition selon le type activité de l'allocataire au 31 décembre n-2 en %		
Sans activité	48,6	41,3
Chômage non indemnisé	12,6	16,0
Activité salarié	10,4	10,4
Travailleur indépendant	2,6	3,9
Cessation d'activité pour garde d'enfant	2,9	2,4
Chômage indemnisé : aud ou pare abattement	3,7	4,0
Retraité	1,5	1,4
Chômeur allocation solidarité spécifique	1,3	1,4
Autre actif sans emploi	3,6	4,1
Santé	2,0	1,5
Autres	1,0	1,1
Situation inconnue	9,8	12,6
Qualité de la situation en n-1 des allocataires ayant un droit actif au Rsa en n-1 en %		
Part des bénéficiaires du Rsa et de la prime d'activité, simultanément au moins une fois en n-1, parmi les allocataires ayant un droit actif en n-1	27,5	29,8
Part des bénéficiaires sans aucun revenu sur tous les mois de l'année n-1 parmi les allocataires ayant un droit actif en n-1	41,5	36,3
Part des bénéficiaires ayant des revenus chaque mois de l'année n-1 parmi les allocataires ayant un droit actif en n-1	6,6	6,9
Répartition selon l'ancienneté de présence au titre du Rsa (ou Rmi) en %		
Moins de 6 mois	9,2	10,7
De 6 mois à moins d'1 an	9,0	10,8
De 1 à 2 ans	28,8	29,4
De 3 à 5 ans	18,2	17,5
De 6 à 9 ans	13,6	13,2
De 10 ans et plus	18,1	15,0
Ancienneté inconnue	3,1	3,4
Ancienneté moyenne, en nombre de mois	68	61

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Parmi les allocataires champinois ayant des droits actifs au Rsa en 2019, 56,1 % sont des personnes seules.

2. LES ENTRANTS DANS LE DISPOSITIF RSA

2-1 Flux et profil des entrants dans le dispositif Rsa

En 2019, Champigny-sur-Marne connaît des flux moins importants d'entrants (30,5 %) et de sortants (27 %) dans le dispositif que l'ensemble du département (soit respectivement - 4,7 et - 2,6 points) (cf. tableau 3). L'écart entre ces deux flux est également moins marqué : 3,5 % contre 5,6 % au niveau du département.

La composition familiale des allocataires champinois entrants dans le dispositif est caractérisée par une surreprésentation des familles monoparentales (28,3%), soit + 4,2 points par rapport à l'ensemble du Val-de-Marne.

2-2 Focus sur les primo-entrants

Le taux de primo-entrant (59,3 %) par rapport à l'ensemble des entrants champinois est moins important que celui du département (60,7 %).

La structure par âge de ces primo-entrants est quasi-identique, à l'exception d'une surreprésentation des allocataires de 50 à 59 ans (+2,6 points) (cf. tableau 4).

A l'instar de l'ensemble des bénéficiaires champinois du Rsa, une légère surreprésentation des familles monoparentales est constatée (24,2 % contre 21,9% au niveau départemental).

Tableau 3. Flux et profil des entrants dans le dispositif Rsa en 2019

Flux et profil des entrants		
	Champigny-sur-Marne	Val-de-Marne
Nombre d'allocataires entrants	1314	20 062
Taux d'entrants	30,5	35,2
Nombre d'allocataires sortants	1163	16 878
Taux sortants	27,0	29,6
Ecart de flux en %	3,5	5,6
Profil de l'ensemble des entrants dans l'année n-1		
Répartition selon l'âge en %		
Moins de 25 ans	4,3	3,7
De 25 à 29 ans	27,0	28,6
De 30 à 39 ans	28,3	31,0
De 40 à 49 ans	18,6	17,8
De 50 à 59 ans	14,2	11,6
De 60 à 64 ans	4,6	4,6
De 65 ans et plus	3,0	2,7
Répartition selon la composition familiale en %		
Personnes seules	53,0	57,1
Couples sans enfant	3,1	3,7
Couples avec enfant(s) ou grossesse	15,5	15,1
Familles monoparentales ou grossesse	28,3	24,1
Qualité de la situation des allocataires entrants dans le Rsa en n-1, en %		
Part des bénéficiaires du Rsa et de la prime d'activité, simultanément au moins une fois en n-1, parmi les allocataires entrants au cours de n-1	43,0	41,5
Part des bénéficiaires sans aucun revenu sur tous les mois de l'année n-1, avec un droit ouvert au Rsa, parmi les allocataires entrants au cours de n-1	1,3	1,6
Part des bénéficiaires ayant des revenus chaque mois avec un droit actif sur n-1 parmi les allocataires entrants en n-1	0,9	0,7
Répartition selon l'ancienneté de présence dans le Rsa (ou Rmi) en %		
De 0 à 1 an (primo-entrants)	59,3	60,7
De 1 à 2 ans	21,8	20,3
De 3 à 5 ans	8,0	8,7
De 6 à 9 ans	5,2	4,6
De 10 ans et plus	4,2	3,2
Ancienneté inconnue	1,6	2,4

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 1 314 personnes de la commune de Champigny-sur-Marne sont entrées dans le dispositif Rsa.

Tableau 4. Caractéristiques des primo entrants dans le dispositif Rsa en 2019

Profil des primo-entrants dans l'année (n'ayant pas de date d'entrée dans le dispositif antérieur à l'année n)		
	Champigny-sur-Marne	Val-de-Marne
Nombre de primo-entrants	779	12 183
Répartition selon l'âge en %		
Moins de 25 ans	5,1	4,2
De 25 à 29 ans	31,9	33,0
De 30 à 39 ans	26,7	29,0
De 40 à 49 ans	16,1	16,3
De 50 à 59 ans	13,2	10,6
De 60 à 64 ans	4,9	4,7
De 65 ans et plus	2,1	2,2
Répartition selon la composition familiale en %		
Personnes seules	59,3	61,2
Couples sans enfant	2,6	3,6
Couples avec enfant(s) ou grossesse	14,0	13,3
Familles monoparentales ou grossesse	24,2	21,9

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 59,3 % des primo-entrants de Champigny-sur-Marne sont des personnes seules.

3. LES ALLOCATAIRES DE LA PRIME D'ACTIVITE VERS LE DISPOSITIF RSA ET INVERSEMENT

La part des allocataires, ouvrant droit à la prime d'activité à Champigny-sur-Marne, à hauteur de 37,5 %, est supérieure à celle du département, de +3,8 points (cf. tableau 5). Par ailleurs, la part des allocataires, ouvrant droit à la prime d'activité depuis n-2 puis ayant des droits ouverts au Rsa en n-1, est légèrement supérieure à celle du niveau départemental, soit +1,4 point.

Tableau 5. Les allocataires de la prime d'activité vers le dispositif Rsa et inversement

Bénéficiaires de la prime d'activité (Ppa)		
	Champigny-sur-Marne	Val-de-Marne
Nombre d'allocataires bénéficiaires de la Ppa sur l'année n-1	7 033	105 849
Nombre d'allocataires bénéficiaires de la Ppa au 31 décembre n-1	5 116	76 751
Part des allocataires de la Ppa sur l'année n-1 parmi l'ensemble des allocataires n-1 en %	37,5	33,7
Les bénéficiaires de la prime d'activité (Ppa) vers le Rsa et inversement		
Nombre d'allocataires bénéficiant de la Ppa en n-2 et du Rsa en n-1	135	1 791
Part des allocataires bénéficiant de la Ppa en n-2 et du Rsa en n-1 parmi les entrants du Rsa, en %	10,3	8,9
Nombre d'allocataires bénéficiant du Rsa en n-2 et de la Ppa en n-1	256	3 737
Part des allocataires bénéficiant du Rsa en n-2 et de la Ppa en n-1 parmi les sortants du Rsa, en %	22,0	22,1
Concernant les primo-entrants		
Part des bénéficiaires du Rsa et de la prime d'activité, simultanément au moins une fois en n-1, parmi l'ensemble des primo-entrants en n-1, en %	34,4	33,1

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 37,5 % des allocataires de Champigny-sur-Marne ont bénéficié de la prime d'activité.

Le territoire de Champigny-sur-Marne se caractérise par un taux important d'allocataires du Rsa, rapporté au taux moyen du département. De même la part des bénéficiaires du Rsa majoré est supérieure, et de fait les familles monoparentales sont surreprésentées. En revanche, la structure par âge de ces allocataires se distingue peu du niveau départemental.

Même si les parts d'allocataires, entrant et sortant du dispositif, restent sensiblement moins marquées qu'à l'échelle départementale, les bénéficiaires campinois du Rsa semblent plus installés dans le dispositif, eu égard à une ancienneté supérieure à celle de l'échelon départemental, et à une plus faible part d'allocataires ayant bénéficié simultanément de la prime d'activité et du Rsa en n-1.

CHARENTON-LE-PONT (94018)

1. LES ALLOCATAIRES DU RSA

1-1 Les allocataires ayant un droit ouvert ou actif

Commune de 30 500 habitants (recensement Insee 2016), Charenton-le-Pont connaît un taux de couverture de la population par le dispositif Rsa (3,6 %) moindre, comparativement au niveau départemental (- 3,2 points) (cf. tableau 1). De même, la part des allocataires du Rsa, rapportée à l'ensemble des allocataires du territoire, est nettement inférieure à celle du Val-de-Marne, soit -6,2 points.

1-2 Profil des allocataires ayant un droit actif au Rsa

La répartition de ces allocataires charentonnais selon leur structure par âge est quasi-similaire à celle du département, hormis la part des quinquagénaires (19,9 %), supérieure de +2,7 points à celle du département (cf. tableau 2).

En revanche, leur composition familiale se caractérise par une surreprésentation des personnes seules (64,8 %), soit +7,1 points par rapport au niveau départemental.

La part des allocataires charentonnais, ayant un droit actif et n'exerçant pas d'activité salariale à la fin de l'année 2018 (35,2 %), est nettement inférieure à celle du département (-6,1 points). En revanche, les travailleurs indépendants sont surreprésentés comparativement à la répartition départementale (7,4 % contre 3,9 %).

A contrario, l'ancienneté moyenne des allocataires charentonnais dans le dispositif (56 mois), est inférieure de 5 mois à celle du niveau départemental.

Tableau 1- Part des allocataires ayant un droit ouvert ou actif au Rsa

	Charenton-le-Pont	Val-de-Marne
Nombre d'allocataires de la caf sur l'année	5 611	313 750
Part des allocataires Rsa droit ouvert parmi des allocataires en %	20,3	26,5
Part des allocataires Rsa payés parmi des allocataires en %	13,3	18,1
Allocataires Rsa ayant un droit ouvert (y inclus les suspensions) sur l'année		
Nombre d'allocataires	1 141	83 200
dont Rsa socle (en %)	93,7	89,8
dont Rsa majoré (en %)	6,3	10,2
dont taux de droits suspendus	34,4	31,6
Nombre d'allocataires en décembre n-1	788	60 286
Population couverte par le droit ouvert au Rsa	1 084	93 890
Population Insee 2016	30 500	1 378 151
Part de la population couverte par le Rsa en % (*)	3,6	6,8
Allocataires Rsa payés (droit actif) sur l'année		
Nombre d'allocataires	748	56 936
dont Rsa socle (en %)	92,4	88,4
dont Rsa majoré (en %)	7,6	11,6
Nombre d'allocataires en décembre n-1	561	44 445
Population couverte par le droit payé au Rsa	899	81 127

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France 2019 - Insee, recensement de la population 2016.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 20,3 % des allocataires charentonnais avaient un droit ouvert au Rsa.

(*) Il s'agit des allocataires des Caf plus leur conjoint, enfants, et autres personnes à charge, rapportés à la population au 01/01/2016 recensée par l'Insee.

Tableau 2. Répartition des allocataires ayant un droit actif au Rsa

Profil des allocataires payés (droit actif)		
	Charenton-le-Pont	Val-de-Marne
Répartition selon l'âge au 31 décembre n-1 en %		
Moins de 25 ans	1,3	2,6
De 25 à 29 ans	17,8	18,6
De 30 à 39 ans	30,7	30,4
De 40 à 49 ans	21,9	21,5
De 50 à 59 ans	19,9	17,2
De 60 à 64 ans	5,5	6,7
De 65 ans et plus	2,8	3,1
Répartition selon la composition familiale au 31 décembre n-1 en %		
Personnes seules	64,8	57,7
Couples sans enfant	3,5	3,5
Couples avec enfant(s) ou grossesse	9,5	14,0
Familles monoparentales ou grossesse	22,2	24,8
Répartition selon le type activité de l'allocataire au 31 décembre n-2 en %		
Sans activité	35,2	41,3
Chômage non indemnisé	19,1	16,0
Activité salarié	7,9	10,4
Travailleur indépendant	7,4	3,9
Cessation d'activité pour garde d'enfant	2,5	2,4
Chômage indemnisé : aud ou pare abattement	4,1	4,0
Retraité	1,1	1,4
Chômeur allocation solidarité spécifique	1,5	1,4
Autre actif sans emploi	4,0	4,1
Santé	1,7	1,5
Autres	1,2	1,1
Situation inconnue	14,3	12,6
Qualité de la situation en n-1 des allocataires ayant un droit actif au Rsa en n-1 en %		
Part des bénéficiaires du Rsa et de la prime d'activité, simultanément au moins une fois en n-1, parmi les allocataires ayant un droit actif en n-1	30,1	29,8
Part des bénéficiaires sans aucun revenu sur tous les mois de l'année n-1 parmi les allocataires ayant un droit actif en n-1	34,0	36,3
Part des bénéficiaires ayant des revenus chaque mois de l'année n-1 parmi les allocataires ayant un droit actif en n-1	6,8	6,9
Répartition selon l'ancienneté de présence au titre du Rsa (ou Rmi) en %		
Moins de 6 mois	11,8	10,7
De 6 mois à moins d'1 an	12,0	10,8
De 1 à 2 ans	27,7	29,4
De 3 à 5 ans	17,6	17,5
De 6 à 9 ans	14,0	13,2
De 10 ans et plus	12,6	15,0
Ancienneté inconnue	4,3	3,4
Ancienneté moyenne, en nombre de mois	56	61

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Parmi les allocataires de Charenton-le-Pont ayant des droits actifs au Rsa en 2019, 64,8 % sont des personnes seules.

2. LES ENTRANTS DANS LE DISPOSITIF RSA

2-1 Flux et profil des entrants dans le dispositif Rsa

En 2019, Charenton-le-Pont connaît des flux d'allocataires, entrant et sortant du dispositif, plus importants que ceux du département, soit respectivement +2,5 et +2,9 points (cf. tableau 3).

Parmi l'ensemble des entrants charentonnais, 33,3 % sont âgés de 30

à 39 ans, soit un taux supérieur à celui du département.

Par ailleurs, à l'instar de l'ensemble des bénéficiaires charentonnais du Rsa, les entrants dans ce dispositif au cours de l'année 2019, sont majoritairement des allocataires vivant seuls (63,8 %), soit +6,7 points rapportés au niveau départemental.

2-2 Focus sur les primo-entrants

Le taux de primo-entrants (63,1 %), par rapport à l'ensemble des en-

trants, est plus important sur le territoire de Charenton-le-Pont que sur le département (60,7 %).

Par ailleurs, comme de l'ensemble des entrants, 66,3 % des primo-entrants de la commune vivent seuls, soit un taux supérieur de +5,1 points à celui du département (cf. tableau 4).

Tableau 3. Flux et profil des entrants dans le dispositif Rsa en 2019

Flux et profil des entrants		
	Charenton-le-Pont	Val-de-Marne
Nombre d'allocataires entrants	282	20 062
Taux d'entrants	37,7	35,2
Nombre d'allocataires sortants	243	16 878
Taux sortants	32,5	29,6
Ecart de flux en %	5,2	5,6
Profil de l'ensemble des entrants dans l'année n-1		
Répartition selon l'âge en %		
Moins de 25 ans	2,5	3,7
De 25 à 29 ans	28,4	28,6
De 30 à 39 ans	33,3	31,0
De 40 à 49 ans	17,0	17,8
De 50 à 59 ans	11,0	11,6
De 60 à 64 ans	3,9	4,6
De 65 ans et plus	3,9	2,7
Répartition selon la composition familiale en %		
Personnes seules	63,8	57,1
Couples sans enfant	4,6	3,7
Couples avec enfant(s) ou grossesse	9,6	15,1
Familles monoparentales ou grossesse	22,0	24,1
Qualité de la situation des allocataires entrants dans le Rsa en n-1, en %		
Part des bénéficiaires du Rsa et de la prime d'activité, simultanément au moins une fois en n-1, parmi les allocataires entrants au cours de n-1	42,2	41,5
Part des bénéficiaires sans aucun revenu sur tous les mois de l'année n-1, avec un droit ouvert au Rsa, parmi les allocataires entrants au cours de n-1	nc	1,6
Part des bénéficiaires ayant des revenus chaque mois avec un droit actif sur n-1 parmi les allocataires entrants en n-1	nc	0,7
Répartition selon l'ancienneté de présence dans le Rsa (ou Rmi) en %		
De 0 à 1 an (primo-entrants)	63,1	60,7
De 1 à 2 ans	20,6	20,3
De 3 à 5 ans	7,1	8,7
De 6 à 9 ans	5,3	4,6
De 10 ans et plus	1,8	3,2
Ancienneté inconnue	2,1	2,4

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 282 personnes de la commune de Charenton-le-Pont sont entrées dans le dispositif Rsa.

Tableau 4. Caractéristiques des primo entrants dans le dispositif Rsa en 2019

Profil des primo-entrants dans l'année (n'ayant pas de date d'entrée dans le dispositif antérieur à l'année n)		
	Charenton-le-Pont	Val-de-Marne
Nombre de primo-entrants	178	12 183
Répartition selon l'âge en %		
Moins de 25 ans	2,8	4,2
De 25 à 29 ans	33,7	33,0
De 30 à 39 ans	29,8	29,0
De 40 à 49 ans	18,5	16,3
De 50 à 59 ans	7,3	10,6
De 60 à 64 ans	3,4	4,7
De 65 ans et plus	4,5	2,2
Répartition selon la composition familiale en %		
Personnes seules	66,3	61,2
Couples sans enfant	4,5	3,6
Couples avec enfant(s) ou grossesse	7,9	13,3
Familles monoparentales ou grossesse	21,3	21,9

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 66,3 % des primo-entrants de Charenton-le-Pont sont des personnes seules.

3. LES ALLOCATAIRES DE LA PRIME D'ACTIVITE VERS LE DISPOSITIF RSA ET INVERSEMENT

La part des allocataires charentonnais, ouvrant droit à la prime d'activité (28 %), est moins importante que celle du département, soit -5,7 points (cf. tableau 5).

Cependant, parmi les primo-entrants de la commune, 37,6 % ont bénéficié simultanément du Rsa et de la prime d'activité au moins une fois en 2019, soit un taux supérieur à celui du Val-de-Marne (+4,5 points).

Tableau 5. Les allocataires de la prime d'activité vers le dispositif du Rsa et inversement

	Bénéficiaires de la prime d'activité (Ppa)	
	Charenton-le-Pont	Val-de-Marne
Nombre d'allocataires bénéficiaires de la Ppa sur l'année n-1	1 573	105 849
Nombre d'allocataires bénéficiaires de la Ppa au 31 décembre n-1	1 118	76 751
Part des allocataires de la Ppa sur l'année n-1 parmi l'ensemble des allocataires n-1 en %	28,0	33,7
Les bénéficiaires de la prime d'activité (Ppa) vers le Rsa et inversement		
Nombre d'allocataires bénéficiant de la Ppa en n-2 et du Rsa en n-1	27	1 791
Part des allocataires bénéficiant de la Ppa en n-2 et du Rsa en n-1 parmi les entrants du Rsa, en %	9,6	8,9
Nombre d'allocataires bénéficiant du Rsa en n-2 et de la Ppa en n-1	55	3 737
Part des allocataires bénéficiant du Rsa en n-2 et de la Ppa en n-1 parmi les sortants du Rsa, en %	22,6	22,1
Concernant les primo-entrants		
Part des bénéficiaires du Rsa et de la prime d'activité, simultanément au moins une fois en n-1, parmi l'ensemble des primo-entrants en n-1, en %	37,6	33,1

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 28 % des allocataires de Charenton-le-Pont ont bénéficié de la prime d'activité.

La part des allocataires bénéficiaires du Rsa reste moindre sur le territoire de Charenton-le-Pont comparée à celle du département. Cependant la structure par âge de ces allocataires est quasi-similaire alors que les personnes isolées sont surreprésentées.

Les taux d'allocataires tant entrant que sortant du dispositif sont plus significatifs sur le territoire de Charenton-le-Pont. Cependant divers indicateurs, telle qu'une antériorité plus faible dans le dispositif ou encore une part moindre de bénéficiaires sans activité en n-2, montrent un moindre éloignement de l'emploi de la part des allocataires charentonnais du Rsa par rapport à la moyenne départementale.

CHENNEVIERES-SUR-MARNE (94019)

1. LES ALLOCATAIRES DU RSA

1-1 Les allocataires ayant un droit ouvert ou actif

Commune de 18 400 habitants (recensement Insee 2016), Chennevières-sur-Marne connaît un taux de couverture de la population par le dispositif Rsa (6,6 %), quasi-identique à celui de l'échelon départemental (cf. tableau 1). Ces données sont confortées par un taux de bénéficiaires du Rsa (27,8 %), proche de celui du Val-de-Marne (26,5 %).

De même, la proportion des allocataires percevant le Rsa majoré est quasi-similaire à celle du département (10,9 % et 10,2 %).

1-2 Profil des allocataires ayant un droit actif au Rsa

Un focus sur la structure par âge de ces allocataires montre une légère surreprésentation de ceux âgés de 40 à 64 ans, par rapport à l'échelon départemental (cf. tableau 2). En revanche, la répartition selon la composition familiale des canavérois,

ayant un droit actif au Rsa, est quasi-identique à celle du département, avec plus de la moitié des allocataires du Rsa vivant seuls (57,8 %). La part des allocataires du Rsa de la commune, n'exerçant aucune activité salariale à la fin de l'année 2018 (46,6 %), est plus importante que celle du département (+5,3 points), même si l'ancienneté moyenne de ces allocataires canavérois dans le dispositif reste légèrement inférieure (un mois) à celle de l'échelon départemental.

Tableau 1- Part des allocataires ayant un droit ouvert ou actif au Rsa

	Chennevières-sur-Marne	Val-de-Marne
Nombre d'allocataires de la caf sur l'année	3 826	313 750
Part des allocataires Rsa droit ouvert parmi des allocataires en %	27,8	26,5
Part des allocataires Rsa payés parmi des allocataires en %	19,1	18,1
Allocataires Rsa ayant un droit ouvert (y inclus les suspensions) sur l'année		
Nombre d'allocataires	1 063	83 200
dont Rsa socle (en %)	89,1	89,8
dont Rsa majoré (en %)	10,9	10,2
dont taux de droits suspendus	31,3	31,6
Nombre d'allocataires en décembre n-1	769	60 286
Population couverte par le droit ouvert au Rsa	1 210	93 890
Population Insee 2016	18 396	1 378 151
Part de la population couverte par le Rsa en % (*)	6,6	6,8
Allocataires Rsa payés (droit actif) sur l'année		
Nombre d'allocataires	730	56 936
dont Rsa socle (en %)	87,3	88,4
dont Rsa majoré (en %)	12,7	11,6
Nombre d'allocataires en décembre n-1	568	44 445
Population couverte par le droit payé au Rsa	1 044	81 127

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France 2019 - Insee, recensement de la population 2016.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 27,8 % des allocataires canavérois avaient un droit ouvert au Rsa.

(*) Il s'agit des allocataires des Caf plus leur conjoint, enfants, et autres personnes à charge, rapportés à la population au 01/01/2016 recensée par l'Insee.

Tableau 2. Répartition des allocataires ayant un droit actif au Rsa

Profil des allocataires payés (droit actif)		
	Chennevières-sur-Marne	Val-de-Marne
Répartition selon l'âge au 31 décembre n-1 en %		
Moins de 25 ans	2,6	2,6
De 25 à 29 ans	17,0	18,6
De 30 à 39 ans	27,9	30,4
De 40 à 49 ans	23,8	21,5
De 50 à 59 ans	19,2	17,2
De 60 à 64 ans	7,0	6,7
De 65 ans et plus	2,5	3,1
Répartition selon la composition familiale au 31 décembre n-1 en %		
Personnes seules	57,8	57,7
Couples sans enfant	2,5	3,5
Couples avec enfant(s) ou grossesse	14,8	14,0
Familles monoparentales ou grossesse	24,9	24,8
Répartition selon le type activité de l'allocataire au 31 décembre n-2 en %		
Sans activité	46,6	41,3
Chômage non indemnisé	11,6	16,0
Activité salarié	11,6	10,4
Travailleur indépendant	3,3	3,9
Cessation d'activité pour garde d'enfant	3,3	2,4
Chômage indemnisé : aud ou pare abattement	3,2	4,0
Retraité	nc	1,4
Chômeur allocation solidarité spécifique	1,9	1,4
Autre actif sans emploi	4,1	4,1
Santé	3,2	1,5
Autres	nc	1,1
Situation inconnue	10,4	12,6
Qualité de la situation en n-1 des allocataires ayant un droit actif au Rsa en n-1 en %		
Part des bénéficiaires du Rsa et de la prime d'activité, simultanément au moins une fois en n-1, parmi les allocataires ayant un droit actif en n-1	31,0	29,8
Part des bénéficiaires sans aucun revenu sur tous les mois de l'année n-1 parmi les allocataires ayant un droit actif en n-1	35,8	36,3
Part des bénéficiaires ayant des revenus chaque mois de l'année n-1 parmi les allocataires ayant un droit actif en n-1	6,4	6,9
Répartition selon l'ancienneté de présence au titre du Rsa (ou Rmi) en %		
Moins de 6 mois	9,5	10,7
De 6 mois à moins d'1 an	10,0	10,8
De 1 à 2 ans	30,5	29,4
De 3 à 5 ans	19,0	17,5
De 6 à 9 ans	13,4	13,2
De 10 ans et plus	14,2	15,0
Ancienneté inconnue	3,3	3,4
Ancienneté moyenne, en nombre de mois	60	61

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Parmi les allocataires de Chennevières-sur-Marne ayant des droits actifs au Rsa en 2019, 57,8 % sont des personnes seules.

2. LES ENTRANTS DANS LE DISPOSITIF RSA

2-1 Flux et profil des entrants dans le dispositif Rsa

En 2019, Chennevières-sur-Marne connaît un écart de flux d'allocataires, entrant et sortant du dispositif, moins important que celui du département (respectivement 3,2 % et 5,6 %) (cf. tableau 3).

Parmi l'ensemble des entrants, un quart d'entre eux est âgé de 30 à 39 ans, soit un taux nettement inférieur à celui du département (-5,8 points). En revanche, les familles monoparentales sont surreprésentées (27,6 %), soit +3,5 points.

2-2 Focus sur les primo-entrants

Le taux de primo-entrants (57,7 %) parrapport à l'ensemble des entrants

canavérois est moins important que celui du département (60,7 %). La commune est marquée par une nette sous-représentation des primo-entrants trentenaires, 19,7 % contre 29 % au niveau du département (cf. tableau 4).

A l'instar du profil des entrants, les familles monoparentales sont surreprésentées parmi les primo-entrants canavérois (28,9 % contre 21,9% au niveau départemental).

Tableau 3. Flux et profil des entrants dans le dispositif Rsa en 2019

Flux et profil des entrants		
	Chennevières-sur-Marne	Val-de-Marne
Nombre d'allocataires entrants	246	20 062
Taux d'entrants	33,7	35,2
Nombre d'allocataires sortants	223	16 878
Taux sortants	30,5	29,6
Ecart de flux en %	3,2	5,6
Profil de l'ensemble des entrants dans l'année n-1		
Répartition selon l'âge en %		
Moins de 25 ans	3,7	3,7
De 25 à 29 ans	27,2	28,6
De 30 à 39 ans	25,2	31,0
De 40 à 49 ans	21,1	17,8
De 50 à 59 ans	12,6	11,6
De 60 à 64 ans	6,1	4,6
De 65 ans et plus	4,1	2,7
Répartition selon la composition familiale en %		
Personnes seules	54,5	57,1
Couples sans enfant	2,8	3,7
Couples avec enfant(s) ou grossesse	15,0	15,1
Familles monoparentales ou grossesse	27,6	24,1
Qualité de la situation des allocataires entrants dans le Rsa en n-1, en %		
Part des bénéficiaires du Rsa et de la prime d'activité, simultanément au moins une fois en n-1, parmi les allocataires entrants au cours de n-1	43,1	41,5
Part des bénéficiaires sans aucun revenu sur tous les mois de l'année n-1, avec un droit ouvert au Rsa, parmi les allocataires entrants au cours de n-1	2,4	1,6
Part des bénéficiaires ayant des revenus chaque mois avec un droit actif sur n-1 parmi les allocataires entrants en n-1	nc	0,7
Répartition selon l'ancienneté de présence dans le Rsa (ou Rmi) en %		
De 0 à 1 an (primo-entrants)	57,7	60,7
De 1 à 2 ans	20,3	20,3
De 3 à 5 ans	11,4	8,7
De 6 à 9 ans	3,7	4,6
De 10 ans et plus	3,7	3,2
Ancienneté inconnue	3,3	2,4

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 246 personnes de la commune de Chennevières-sur-Marne sont entrées dans le dispositif Rsa.

Tableau 4. Caractéristiques des primo entrants dans le dispositif Rsa en 2019

Profil des primo-entrants dans l'année (n'ayant pas de date d'entrée dans le dispositif antérieur à l'année n)		
	Chennevières-sur-Marne	Val-de-Marne
Nombre de primo-entrants	142	12 183
Répartition selon l'âge en %		
Moins de 25 ans	4,9	4,2
De 25 à 29 ans	31,7	33,0
De 30 à 39 ans	19,7	29,0
De 40 à 49 ans	22,5	16,3
De 50 à 59 ans	10,6	10,6
De 60 à 64 ans	6,3	4,7
De 65 ans et plus	4,2	2,2
Répartition selon la composition familiale en %		
Personnes seules	56,3	61,2
Couples sans enfant	nc	3,6
Couples avec enfant(s) ou grossesse	12,0	13,3
Familles monoparentales ou grossesse	28,9	21,9

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 56,3 % des primo-entrants de Chennevières-sur-Marne sont des personnes seules.

3. LES ALLOCATAIRES DE LA PRIME D'ACTIVITE VERS LE DISPOSITIF RSA ET INVERSEMENT

La part des allocataires, ouvrant droit à la prime d'activité (36,3 %), est supérieure à celle du département, soit +2,6 points (cf. tableau 5). Ainsi, celle des allocataires, sortant de la prime d'activité pour ouvrir droit au Rsa (7,7 %), reste inférieure à celle du département (-1,2 point).

Tableau 5. Les allocataires de la prime d'activité vers le dispositif Rsa et inversement

Bénéficiaires de la prime d'activité (Ppa)		
	Chennevières-sur-Marne	Val-de-Marne
Nombre d'allocataires bénéficiaires de la Ppa sur l'année n-1	1 389	105 849
Nombre d'allocataires bénéficiaires de la Ppa au 31 décembre n-1	999	76 751
Part des allocataires de la Ppa sur l'année n-1 parmi l'ensemble des allocataires n-1 en %	36,3	33,7
Les bénéficiaires de la prime d'activité (Ppa) vers le Rsa et inversement		
Nombre d'allocataires bénéficiant de la Ppa en n-2 et du Rsa en n-1	19	1 791
Part des allocataires bénéficiant de la Ppa en n-2 et du Rsa en n-1 parmi les entrants du Rsa, (en %)	7,7	8,9
Nombre d'allocataires bénéficiant du Rsa en n-2 et de la Ppa en n-1	50	3 737
Part des allocataires bénéficiant du Rsa en n-2 et de la Ppa en n-1 parmi les sortants du Rsa, (en %)	22,4	22,1
Concernant les primo-entrants		
Part des bénéficiaires du Rsa et de la prime d'activité, simultanément au moins une fois en n-1, parmi l'ensemble des primo-entrants en n-1, (en %)	32,4	33,1

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 36,3 % des allocataires de Chennevières-sur-Marne ont bénéficié de la prime d'activité.

Au regard de son taux de couverture au titre du Rsa et de son taux d'allocataires au Rsa, le territoire de Chennevières-sur-Marne présente un profil quasi-identique à celui du département. De même la structure familiale de ces allocataires est quasi-similaire.

En revanche, une part plus importante de ces allocataires n'exerçait aucune activité en n-2, même si leur antériorité moyenne dans le dispositif reste inférieure à celle du département.

Concernant les nouveaux entrants dans le dispositif, même si leur taux reste inférieur à celui du département, ils se distinguent par une part plus importante de familles monoparentales.

CHEVILLY-LARUE (94021)

1. LES ALLOCATAIRES DU RSA

1-1 Les allocataires ayant un droit ouvert ou actif

Commune de plus de 19 300 habitants (recensement de l'Insee 2016), Chevilly-Larue connaît un taux de couverture de la population par le dispositif Rsa (6,7 %) quasi-identique à celui du département (cf. tableau 1). Ces données sont confortées par un taux de bénéficiaires du Rsa (27,5 %), proche de celui du Val-de-Marne (26,5 %).

cières du Rsa (27,5 %), proche de celui du Val-de-Marne (26,5 %).

1-2 Profil des allocataires ayant un droit actif au Rsa

La structure par âge de ces allocataires chevillais est proche de celle du Val-de-Marne (cf. tableau 2). Alors que leur structure familiale se différencie par la présence d'une part plus importante de familles que ce soit les couples avec enfant(s)

(16 %), ou les familles monoparentales (25,9 %), soit respectivement +2 et +1,1 points par rapport au département.

La part des allocataires chevillais, sans aucun revenu dans l'année, est moins importante que celle de l'échelon *supra* (respectivement 32 % et 36,3 %). De même, l'ancienneté moyenne des allocataires chevillais dans le dispositif est inférieure de 4 mois à celle du département.

Tableau 1- Part des allocataires ayant un droit ouvert ou actif au Rsa

	Chevilly-Larue	Val-de-Marne
Nombre d'allocataires de la caf sur l'année	4 115	313 750
Part des allocataires Rsa droit ouvert parmi des allocataires en %	27,5	26,5
Part des allocataires Rsa payés parmi des allocataires en %	17,9	18,1
Allocataires Rsa ayant un droit ouvert (y inclus les suspensions) sur l'année		
Nombre d'allocataires	1 132	83 200
dont Rsa socle (en %)	90,3	89,8
dont Rsa majoré (en %)	9,7	10,2
dont taux de droits suspendus	34,8	31,6
Nombre d'allocataires en décembre n-1	798	60 286
Population couverte par le droit ouvert au Rsa	1 290	93 890
Population Insee 2016	19 347	1 378 151
Part de la population couverte par le Rsa en % (*)	6,7	6,8
Allocataires Rsa payés (droit actif) sur l'année		
Nombre d'allocataires	738	56 936
dont Rsa socle (en %)	89,4	88,4
dont Rsa majoré (en %)	10,6	11,6
Nombre d'allocataires en décembre n-1	544	44 445
Population couverte par le droit payé au Rsa	1 093	81 127

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019, Insee, recensement de la population 2016.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 27,5 % des allocataires de Chevilly-Larue avaient un droit ouvert au Rsa.

(*) Il s'agit des allocataires des Caf plus leur conjoint, enfants, et autres personnes à charge, rapportés à la population au 01/01/2016 recensée par l'Insee.

Tableau 2. Répartition des allocataires ayant un droit actif au Rsa

Profil des allocataires payés (droit actif)		
	Chevilly-Larue	Val-de-Marne
Répartition selon l'âge au 31 décembre n-1 en %		
Moins de 25 ans	2,0	2,6
De 25 à 29 ans	17,1	18,6
De 30 à 39 ans	32,2	30,4
De 40 à 49 ans	19,8	21,5
De 50 à 59 ans	17,2	17,2
De 60 à 64 ans	7,9	6,7
De 65 ans et plus	3,8	3,1
Répartition selon la composition familiale au 31 décembre n-1 en %		
Personnes seules	53,9	57,7
Couples sans enfant	4,2	3,5
Couples avec enfant(s) ou grossesse	16,0	14,0
Familles monoparentales ou grossesse	25,9	24,8
Répartition selon le type activité de l'allocataire au 31 décembre n-2 en %		
Sans activité	41,5	41,3
Chômage non indemnisé	17,2	16,0
Activité salarié	9,6	10,4
Travailleur indépendant	2,7	3,9
Cessation d'activité pour garde d'enfant	2,6	2,4
Chômage indemnisé : aud ou pare abattement	4,5	4,0
Retraité	1,9	1,4
Chômeur allocation solidarité spécifique	1,4	1,4
Autre actif sans emploi	4,1	4,1
Santé	1,5	1,5
Autres	0,8	1,1
Situation inconnue	12,3	12,6
Qualité de la situation en n-1 des allocataires ayant un droit actif au Rsa en n-1 en %		
Part des bénéficiaires du Rsa et de la prime d'activité, simultanément au moins une fois en n-1, parmi les allocataires ayant un droit actif en n-1	31,8	29,8
Part des bénéficiaires sans aucun revenu sur tous les mois de l'année n-1 parmi les allocataires ayant un droit actif en n-1	32,0	36,3
Part des bénéficiaires ayant des revenus chaque mois de l'année n-1 parmi les allocataires ayant un droit actif en n-1	6,9	6,9
Répartition selon l'ancienneté de présence au titre du Rsa (ou Rmi) en %		
Moins de 6 mois	10,2	10,7
De 6 mois à moins d'1 an	11,8	10,8
De 1 à 2 ans	30,1	29,4
De 3 à 5 ans	19,0	17,5
De 6 à 9 ans	13,7	13,2
De 10 ans et plus	11,4	15,0
Ancienneté inconnue	3,9	3,4
Ancienneté moyenne, en nombre de mois	57	61

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Parmi les allocataires de Chevilly-Larue ayant des droits actifs au Rsa en 2019, 53,9 % sont des personnes seules.

2. LES ENTRANTS DANS LE DISPOSITIF RSA

2-1 Flux et profil des entrants dans le dispositif Rsa

Les flux, entrant et sortant des allocataires chevillais dans le dispositif, sont très proches, respectivement 35 % et 34,6 % (cf. tableau 3). Ainsi, l'écart entre ces flux, rapporté à l'ensemble des allocataires (0,4 %), est nettement moindre que celui du département (-5,2 points). Parmi l'ensemble des entrants che-

villais, à l'instar de l'ensemble des bénéficiaires, plus de familles avec enfant(s) à charge entrent dans le dispositif.

De même, 46,1 % des entrants bénéficient simultanément de la prime d'activité et du Rsa au moins une fois dans l'année, soit un écart de +4,6 points par rapport au niveau départemental.

2-2 Focus sur les primo-entrants

Le taux de primo-entrants, rapporté à l'ensemble des entrants chevillais

(62,8%) est légèrement supérieur au taux départemental (+2,1 points).

Par ailleurs, la structure par âge des primo-entrants de la commune se caractérise par une surreprésentation des séniors de 60 à 64 ans (8,0 %), soit +3,3 points par rapport au niveau départemental (cf. tableau 4).

A *contrario* de l'ensemble des entrants dans l'année, parmi les primo-entrants, les familles monoparentales sont moins représentées, soit -2,1 points, rapporté à l'échelon du département.

Tableau 3. Flux et profil des entrants dans le dispositif Rsa en 2019

Flux et profil des entrants		
	Chevilly-Larue	Val-de-Marne
Nombre d'allocataires entrants	258	20 062
Taux d'entrants	35,0	35,2
Nombre d'allocataires sortants	255	16 878
Taux sortants	34,6	29,6
Ecart de flux en %	0,4	5,6
Profil de l'ensemble des entrants dans l'année n-1		
Répartition selon l'âge en %		
Moins de 25 ans	3,5	3,7
De 25 à 29 ans	29,5	28,6
De 30 à 39 ans	29,1	31,0
De 40 à 49 ans	17,1	17,8
De 50 à 59 ans	12,8	11,6
De 60 à 64 ans	6,2	4,6
De 65 ans et plus	1,9	2,7
Répartition selon la composition familiale en %		
Personnes seules	53,5	57,1
Couples sans enfant	4,3	3,7
Couples avec enfant(s) ou grossesse	15,9	15,1
Familles monoparentales ou grossesse	26,4	24,1
Qualité de la situation des allocataires entrants dans le Rsa en n-1, en %		
Part des bénéficiaires du Rsa et de la prime d'activité, simultanément au moins une fois en n-1, parmi les allocataires entrants au cours de n-1	46,1	41,5
Part des bénéficiaires sans aucun revenu sur tous les mois de l'année n-1, avec un droit ouvert au Rsa, parmi les allocataires entrants au cours de n-1	nc	1,6
Part des bénéficiaires ayant des revenus chaque mois avec un droit actif sur n-1 parmi les allocataires entrants en n-1	nc	0,7
Répartition selon l'ancienneté de présence dans le Rsa (ou Rmi) en %		
De 0 à 1 an (primo-entrants)	62,8	60,7
De 1 à 2 ans	17,4	20,3
De 3 à 5 ans	10,5	8,7
De 6 à 9 ans	3,9	4,6
De 10 ans et plus	2,7	3,2
Ancienneté inconnue	2,7	2,4

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 258 personnes de la commune de Chevilly-Larue sont entrées dans le dispositif Rsa.

Tableau 4. Caractéristiques des primo entrants dans le dispositif Rsa en 2019

Profil des primo-entrants dans l'année (n'ayant pas de date d'entrée dans le dispositif antérieur à l'année n)		
	Chevilly-Larue	Val-de-Marne
Nombre de primo-entrants	162	12 183
Répartition selon l'âge en %		
Moins de 25 ans	3,7	4,2
De 25 à 29 ans	33,3	33,0
De 30 à 39 ans	27,8	29,0
De 40 à 49 ans	16,0	16,3
De 50 à 59 ans	8,6	10,6
De 60 à 64 ans	8,0	4,7
De 65 ans et plus	nc	2,2
Répartition selon la composition familiale en %		
Personnes seules	63,0	61,2
Couples sans enfant	nc	3,6
Couples avec enfant(s) ou grossesse	14,8	13,3
Familles monoparentales ou grossesse	19,8	21,9

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 63,0 % des primo-entrants de Chevilly-Larue sont des personnes seules.

3. LES ALLOCATAIRES DE LA PRIME D'ACTIVITE VERS LE DISPOSITIF RSA ET INVERSEMENT

La part des allocataires, ouvrant droit à la prime d'activité, est nettement supérieure à celle du département (respectivement 38,5 % contre 33,7 %) (cf. tableau 5).

De même, parmi les primo-entrants de la commune 36,4 % ont bénéficié du Rsa et de la prime d'activité simultanément au moins une fois en 2019, soit un taux plus important que celui du Val-de-Marne (+3,3 points).

Tableau 5. Les allocataires de la prime d'activité vers le dispositif Rsa et inversement

Bénéficiaires de la prime d'activité (Ppa)		
	Chevilly-Larue	Val-de-Marne
Nombre d'allocataires bénéficiaires de la Ppa sur l'année n-1	1 583	105 849
Nombre d'allocataires bénéficiaires de la Ppa au 31 décembre n-1	1 190	76 751
Part des allocataires de la Ppa sur l'année n-1 parmi l'ensemble des allocataires n-1 en %	38,5	33,7
Les bénéficiaires de la prime d'activité (Ppa) vers le Rsa et inversement		
Nombre d'allocataires bénéficiant de la Ppa en n-2 et du Rsa en n-1	22	1 791
Part des allocataires bénéficiant de la Ppa en n-2 et du Rsa en n-1 parmi les entrants du Rsa, (en %)	8,5	8,9
Nombre d'allocataires bénéficiant du Rsa en n-2 et de la Ppa en n-1	57	3 737
Part des allocataires bénéficiant du Rsa en n-2 et de la Ppa en n-1 parmi les sortants du Rsa, (en %)	22,4	22,1
Concernant les primo-entrants		
Part des bénéficiaires du Rsa et de la prime d'activité, simultanément au moins une fois en n-1, parmi l'ensemble des primo-entrants en n-1, (en %)	36,4	33,1

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 38,5 % des allocataires de Chevilly-Larue ont bénéficié de la prime d'activité.

Le territoire de Chevilly-Larue est proche du modèle départemental tant en termes de couverture de la population par le dispositif Rsa que du profil des allocataires bénéficiant de ce dispositif.

Chevilly-Larue se distingue cependant par un taux de sortants du dispositif nettement supérieur. De même, la part des bénéficiaires du Rsa et de la prime d'activité simultanément, parmi les allocataires entrants dans le dispositif, est plus représentative. Ces indicateurs tendent à montrer un moindre éloignement de l'emploi de la part des allocataires chevillais au Rsa. Cette tendance est cependant à modérer au vu de la structure par âge des primo-entrants faisant apparaître une part non négligeable d'allocataires de 60 à 64 ans.

CHOISY-LE-ROI (94022)

1. LES ALLOCATAIRES DU RSA

1-1 Les allocataires ayant un droit ouvert ou actif

Commune de près de 44 500 habitants (recensement Insee 2016), Choisy-le-Roi connaît un taux de couverture de la population par le dispositif Rsa (8,8 %), supérieur à celui du département (+2 points) (cf. tableau 1). De même, la part des

allocataires bénéficiant du Rsa, rapportée à l'ensemble des allocataires de la Caf, est supérieure à celle de l'ensemble du Val-de-Marne, de +3,1 points.

1-2 Profil des allocataires ayant un droit actif au Rsa

La structure par âge de ces allocataires choisyens montre une légère

surreprésentation des bénéficiaires, âgés de 40 à 49 ans (23,7 %), comparativement à ceux du département, soit +2,2 points (cf. tableau 2).

De même, la structure familiale de ces bénéficiaires est caractérisée par une surreprésentation des couples avec enfant(s) (16,6 %), soit +2,6 points par rapport au département et plus faiblement des familles monoparentales (25,8 %), soit +1 point.

Tableau 1- Part des allocataires ayant un droit ouvert ou actif au Rsa

	Choisy-le-Roi	Val-de-Marne
Nombre d'allocataires de la caf sur l'année	11 331	313 750
Part des allocataires Rsa droit ouvert parmi des allocataires en %	29,6	26,5
Part des allocataires Rsa payés parmi des allocataires en %	20,1	18,1
Allocataires Rsa ayant un droit ouvert (y inclus les suspensions) sur l'année		
Nombre d'allocataires	3 351	83 200
dont Rsa socle (en %)	89,0	89,8
dont Rsa majoré (en %)	11,0	10,2
dont taux de droits suspendus	31,9	31,6
Nombre d'allocataires en décembre n-1	2 421	60 286
Population couverte par le droit ouvert au Rsa	3 904	93 890
Population Insee 2016	44 450	1 378 151
Part de la population couverte par le Rsa en % (*)	8,8	6,8
Allocataires Rsa payés (droit actif) sur l'année		
Nombre d'allocataires	2 283	56 936
dont Rsa socle (en %)	87,6	88,4
dont Rsa majoré (en %)	12,4	11,6
Nombre d'allocataires en décembre n-1	1 783	44 445
Population couverte par le droit payé au Rsa	3 384	81 127

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France 2019 - Insee, recensement de la population 2016.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 29,6 % des allocataires choisyens avaient un droit ouvert au Rsa.

(*) Il s'agit des allocataires des Caf plus leur conjoint, enfants, et autres personnes à charge, rapportés à la population au 01/01/2016 recensée par l'Insee.

Tableau 2. Répartition des allocataires ayant un droit actif au Rsa

Profil des allocataires payés (droit actif)		
	Choisy-le-Roi	Val-de-Marne
Répartition selon l'âge au 31 décembre n-1 en %		
Moins de 25 ans	2,3	2,6
De 25 à 29 ans	17,2	18,6
De 30 à 39 ans	30,3	30,4
De 40 à 49 ans	23,7	21,5
De 50 à 59 ans	17,3	17,2
De 60 à 64 ans	6,5	6,7
De 65 ans et plus	2,7	3,1
Répartition selon la composition familiale au 31 décembre n-1 en %		
Personnes seules	54,1	57,7
Couples sans enfant	3,5	3,5
Couples avec enfant(s) ou grossesse	16,6	14,0
Familles monoparentales ou grossesse	25,8	24,8
Répartition selon le type activité de l'allocataire au 31 décembre n-2 en %		
Sans activité	41,2	41,3
Chômage non indemnisé	17,7	16,0
Activité salarié	11,1	10,4
Travailleur indépendant	2,5	3,9
Cessation d'activité pour garde d'enfant	2,5	2,4
Chômage indemnisé : aud ou pare abattement	4,6	4,0
Retraité	1,0	1,4
Chômeur allocation solidarité spécifique	1,5	1,4
Autre actif sans emploi	4,5	4,1
Santé	1,6	1,5
Autres	1,2	1,1
Situation inconnue	10,7	12,6
Qualité de la situation en n-1 des allocataires ayant un droit actif au Rsa en n-1 en %		
Part des bénéficiaires du Rsa et de la prime d'activité, simultanément au moins une fois en n-1, parmi les allocataires ayant un droit actif en n-1	31,0	29,8
Part des bénéficiaires sans aucun revenu sur tous les mois de l'année n-1 parmi les allocataires ayant un droit actif en n-1	37,5	36,3
Part des bénéficiaires ayant des revenus chaque mois de l'année n-1 parmi les allocataires ayant un droit actif en n-1	7,4	6,9
Répartition selon l'ancienneté de présence au titre du Rsa (ou Rmi) en %		
Moins de 6 mois	9,9	10,7
De 6 mois à moins d'1 an	10,2	10,8
De 1 à 2 ans	30,3	29,4
De 3 à 5 ans	18,5	17,5
De 6 à 9 ans	14,0	13,2
De 10 ans et plus	14,5	15,0
Ancienneté inconnue	2,6	3,4
Ancienneté moyenne, en nombre de mois	62	61

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Parmi les allocataires de Choisy-le-Roi ayant des droits actifs au Rsa en 2019, 54,1 % sont des personnes seules.

2. LES ENTRANTS DANS LE DISPOSITIF RSA

2-1 Flux et profil des entrants dans le dispositif Rsa

En 2019, Choisy-le-Roi connaît un écart entre les flux, entrant et sortant du dispositif Rsa, moins important que celui du département, respectivement 4,9 % et 5,6 % (cf. tableau 3).

Parmi l'ensemble des allocataires entrant dans le dispositif en 2019,

21,1 % ont entre 40 et 49 ans, soit un taux supérieur de +3,3 points à celui du département.

Les allocataires choisyens, entrant dans le dispositif, se caractérisent par une sous-représentation des personnes seules (51,3 %), soit -5,8 points par rapport au niveau départemental.

2-2 Focus sur les primo-entrants

Le taux de primo-entrants (57,1 %) rapporté à l'ensemble des entrants

choisyens est moins important que celui du département (60,7 %). Parmi ces primo-entrants, ceux âgés de 25 à 29 ans (29,1 %) sont sous-représentés de -3,9 points (cf. tableau 4).

Par ailleurs, à l'instar de l'ensemble des entrants, les allocataires vivant seuls sont aussi sous-représentés parmi les primo-entrants (54 %), soit -7,2 points par rapport à l'échelon départemental.

Tableau 3. Flux et profil des entrants dans le dispositif Rsa en 2019

Flux et profil des entrants		
	Choisy-le-Roi	Val-de-Marne
Nombre d'allocataires entrants	800	20 062
Taux d'entrants	35,0	35,2
Nombre d'allocataires sortants	687	16 878
Taux sortants	30,1	29,6
Ecart de flux en %	4,9	5,6
Profil de l'ensemble des entrants dans l'année n-1		
Répartition selon l'âge en %		
Moins de 25 ans	3,0	3,7
De 25 à 29 ans	26,3	28,6
De 30 à 39 ans	31,0	31,0
De 40 à 49 ans	21,1	17,8
De 50 à 59 ans	11,6	11,6
De 60 à 64 ans	4,0	4,6
De 65 ans et plus	3,0	2,7
Répartition selon la composition familiale en %		
Personnes seules	51,3	57,1
Couples sans enfant	4,4	3,7
Couples avec enfant(s) ou grossesse	20,3	15,1
Familles monoparentales ou grossesse	24,1	24,1
Qualité de la situation des allocataires entrants dans le Rsa en n-1, en %		
Part des bénéficiaires du Rsa et de la prime d'activité, simultanément au moins une fois en n-1, parmi les allocataires entrants au cours de n-1	44,1	41,5
Part des bénéficiaires sans aucun revenu sur tous les mois de l'année n-1, avec un droit ouvert au Rsa, parmi les allocataires entrants au cours de n-1	2,4	1,6
Part des bénéficiaires ayant des revenus chaque mois avec un droit actif sur n-1 parmi les allocataires entrants en n-1	1,0	0,7
Répartition selon l'ancienneté de présence dans le Rsa (ou Rmi) en %		
De 0 à 1 an (primo-entrants)	57,1	60,7
De 1 à 2 ans	22,6	20,3
De 3 à 5 ans	10,1	8,7
De 6 à 9 ans	4,6	4,6
De 10 ans et plus	3,3	3,2
Ancienneté inconnue	2,3	2,4

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 800 personnes de la commune de Choisy-le-Roi sont entrées dans le dispositif Rsa.

Tableau 4. Caractéristiques des primo entrants dans le dispositif Rsa en 2019

Profil des primo-entrants dans l'année (n'ayant pas de date d'entrée dans le dispositif antérieur à l'année n)		
	Choisy-le-Roi	Val-de-Marne
Nombre de primo-entrants	457	12 183
Répartition selon l'âge en %		
Moins de 25 ans	3,3	4,2
De 25 à 29 ans	29,1	33,0
De 30 à 39 ans	30,9	29,0
De 40 à 49 ans	17,7	16,3
De 50 à 59 ans	12,9	10,6
De 60 à 64 ans	3,5	4,7
De 65 ans et plus	2,6	2,2
Répartition selon la composition familiale en %		
Personnes seules	54,0	61,2
Couples sans enfant	4,6	3,6
Couples avec enfant(s) ou grossesse	18,2	13,3
Familles monoparentales ou grossesse	23,2	21,9

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 54 % des primo-entrants de Choisy-le-Roi sont des personnes seules.

3. LES ALLOCATAIRES DE LA PRIME D'ACTIVITE VERS LE DISPOSITIF RSA ET INVERSEMENT

Hormis la part d'allocataires, ouvrant droit à la prime d'activité (36,3 %), supérieure à celle du département de +2,6 points (cf. tableau 5), les autres indicateurs relatifs au mouvement des allocataires entre les deux dispositifs sont relativement proches de ceux du niveau départemental.

Tableau 5. Les allocataires de la prime d'activité vers le dispositif Rsa et inversement

Bénéficiaires de la prime d'activité (Ppa)		
	Choisy-le-Roi	Val-de-Marne
Nombre d'allocataires bénéficiaires de la Ppa sur l'année n-1	4 110	105 849
Nombre d'allocataires bénéficiaires de la Ppa au 31 décembre n-1	2 946	76 751
Part des allocataires de la Ppa sur l'année n-1 parmi l'ensemble des allocataires n-1 en %	36,3	33,7
Les bénéficiaires de la prime d'activité (Ppa) vers le Rsa et inversement		
Nombre d'allocataires bénéficiant de la Ppa en n-2 et du Rsa en n-1	79	1 791
Part des allocataires bénéficiant de la Ppa en n-2 et du Rsa en n-1 parmi les entrants du Rsa, (en %)	9,9	8,9
Nombre d'allocataires bénéficiant du Rsa en n-2 et de la Ppa en n-1	155	3 737
Part des allocataires bénéficiant du Rsa en n-2 et de la Ppa en n-1 parmi les sortants du Rsa, (en %)	22,6	22,1
Concernant les primo-entrants		
Part des bénéficiaires du Rsa et de la prime d'activité, simultanément au moins une fois en n-1, parmi l'ensemble des primo-entrants en n-1, (en %)	34,1	33,1

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 36,3 % des allocataires de Choisy-le-Roi ont bénéficié de la prime d'activité.

Le territoire de Choisy-le-Roi se caractérise par un taux de couverture de la population par le dispositif Rsa et un taux d'allocataires du Rsa supérieurs à ceux de la moyenne départementale. De même, la structure familiale de ces allocataires montre une surreprésentation des couples avec enfant(s) à charge, et des allocataires de 40 à 49 ans ; cette particularité caractérise aussi les entrants dans le dispositif.

En revanche, la situation en n-1 des allocataires au Rsa ainsi que leur ancienneté dans le dispositif est quasi-similaire à celles des allocataires du Rsa de l'ensemble du département.

CRETEIL (94028)

1. LES ALLOCATAIRES DU RSA

1-1 Les allocataires ayant un droit ouvert ou actif

Commune de près de 89 400 habitants (recensement de l'Insee 2016), Créteil présente un taux de couverture de la population par le dispositif Rsa de (9,3 %), supérieur à celui du département (6,8 %) (cf. [tableau 1](#)). De même, son taux d'allocataires ayant des droits ouverts au Rsa parmi l'ensemble des allocataires (30,4 %), est supérieur de près de quatre points par rapport au niveau départemental.

La part des allocataires cristoliens, bénéficiaires du Rsa majoré (11,2 %), est également légèrement supérieure à celle du territoire *supra*.

1-2 Profil des allocataires ayant un droit actif au Rsa

La structure par âge des allocataires cristoliens ayant un droit actif au Rsa est proche de celle de l'ensemble des allocataires du département, avec cependant une légère surreprésentation des allocataires de moins de 40 ans (55 %), soit +3,4 points rapporté au départe-

ment (cf. [tableau 2](#)). De même, la structure familiale des bénéficiaires du Rsa est quasi-identique à celle du Val-de-Marne.

En revanche, les allocataires cristoliens entrés dans le dispositif depuis moins de 6 mois représentent 14,2 % de l'ensemble des allocataires bénéficiaires du Rsa, soit un taux supérieur à celui du département de +3,5 points.

L'ancienneté moyenne de présence dans le dispositif (60 mois) est quasi-identique à celle du Val-de-Marne.

Tableau 1- Part des allocataires ayant un droit ouvert ou actif au Rsa

	Créteil	Val-de-Marne
Nombre d'allocataires de la caf sur l'année	23 477	313 750
Part des allocataires Rsa droit ouvert parmi des allocataires en %	30,4	26,5
Part des allocataires Rsa payés parmi des allocataires en %	21,2	18,1
Allocataires Rsa ayant un droit ouvert (y inclus les suspensions) sur l'année		
Nombre d'allocataires	7 130	83 200
dont Rsa socle (en %)	88,8	89,8
dont Rsa majoré (en %)	11,2	10,2
dont taux de droits suspendus	30,0	31,6
Nombre d'allocataires en décembre n-1	5 231	60 286
Population couverte par le droit ouvert au Rsa	8 353	93 890
Population Insee 2016	89 392	1 378 151
Part de la population couverte par le Rsa en % (*)	9,3	6,8
Allocataires Rsa payés (droit actif) sur l'année		
Nombre d'allocataires	4 988	56 936
dont Rsa socle (en %)	87,7	88,4
dont Rsa majoré (en %)	12,3	11,6
Nombre d'allocataires en décembre n-1	3 937	44 445
Population couverte par le droit payé au Rsa	7 304	81 127

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019, Insee, recensement de la population 2016.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 30,4 % des allocataires de Créteil avaient un droit ouvert au Rsa.

(*) Il s'agit des allocataires des Caf plus les conjoints, enfants, et autres personnes à charge, rapportés à la population au 01/01/2016 recensée par l'Insee.

Tableau 2. Répartition des allocataires ayant un droit actif au Rsa

Profil des allocataires payés (droit actif)		
	Créteil	Val-de-Marne
Répartition selon l'âge au 31 décembre n-1 en %		
Moins de 25 ans	2,6	2,6
De 25 à 29 ans	20,1	18,6
De 30 à 39 ans	32,3	30,4
De 40 à 49 ans	19,9	21,5
De 50 à 59 ans	15,7	17,2
De 60 à 64 ans	6,5	6,7
De 65 ans et plus	2,8	3,1
Répartition selon la composition familiale au 31 décembre n-1 en %		
Personnes seules	57,4	57,7
Couples sans enfant	3,4	3,5
Couples avec enfant(s) ou grossesse	14,3	14,0
Familles monoparentales ou grossesse	24,9	24,8
Répartition selon le type activité de l'allocataire au 31 décembre n-2 en %		
Sans activité	39,9	41,3
Chômage non indemnisé	15,3	16,0
Activité salarié	9,3	10,4
Travailleur indépendant	4,2	3,9
Cessation d'activité pour garde d'enfant	2,3	2,4
Chômage indemnisé : aud ou pare abattement	3,7	4,0
Retraité	1,1	1,4
Chômeur allocation solidarité spécifique	1,1	1,4
Autre actif sans emploi	4,1	4,1
Santé	1,2	1,5
Autres	1,3	1,1
Situation inconnue	16,5	12,6
Qualité de la situation en n-1 des allocataires ayant un droit actif au Rsa en n-1 en %		
Part des bénéficiaires du Rsa et de la prime d'activité, simultanément au moins une fois en n-1, parmi les allocataires ayant un droit actif en n-1	29,1	29,8
Part des bénéficiaires sans aucun revenu sur tous les mois de l'année n-1 parmi les allocataires ayant un droit actif en n-1	34,0	36,3
Part des bénéficiaires ayant des revenus chaque mois de l'année n-1 parmi les allocataires ayant un droit actif en n-1	7,0	6,9
Répartition selon l'ancienneté de présence au titre du Rsa (ou Rmi) en %		
Moins de 6 mois	14,2	10,7
De 6 mois à moins d'1 an	11,1	10,8
De 1 à 2 ans	27,6	29,4
De 3 à 5 ans	16,6	17,5
De 6 à 9 ans	12,2	13,2
De 10 ans et plus	14,9	15,0
Ancienneté inconnue	3,3	3,4
Ancienneté moyenne, en nombre de mois	60	61

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Parmi les allocataires du Rsa avec des droits actifs à Créteil en 2019, 57,4 % sont des personnes seules.

2. LES ENTRANTS DANS LE DISPOSITIF RSA

2-1 Flux et profil des entrants dans le dispositif Rsa

L'écart entre les flux, entrant et sortant du dispositif Rsa à Créteil, est supérieur à celui de l'échelon territorial *supra* (cf. tableau 3). En effet, le flux entrant (37,7 %) est supérieur de +2,5 points, et le taux des sortants (28,0 %) légèrement inférieur de -1,6 point.

Les allocataires cristoliens, âgés de 25 et 39 ans entrant dans le dispo-

sitif, sont plus représentés (64,2 %) qu'au niveau départemental, soit +4,6 points.

De même, parmi les allocataires cristoliens entrants, 61,5 % vivent seuls, soit +4,4 points par rapport au Val-de-Marne.

2-2 Focus sur les primo-entrants

Le taux de primo-entrants (66,6 %) parmi l'ensemble des entrants cristoliens dans le dispositif est nettement supérieur à celui du département (+5,9 points).

A l'instar de l'ensemble des entrants, un focus sur les allocataires cristoliens primo-entrants fait apparaître une surreprésentation d'une part, des 25 à 39 ans (67,8 %), soit +5,8 points comparativement au département (cf. tableau 4), et d'autre part, des allocataires vivant seuls, soit de +6,9 points.

A contrario, parmi ces allocataires primo-entrants, le taux de familles notamment des couples avec enfant(s) à charge (10,2 %) s'avère moindre qu'au niveau départemental.

Tableau 3. Flux et profil des entrants dans le dispositif Rsa en 2019

Flux et profil des entrants		
	Créteil	Val-de-Marne
Nombre d'allocataires entrants	1 880	20 062
Taux d'entrants	37,7	35,2
Nombre d'allocataires sortants	1 397	16 878
Taux sortants	28,0	29,6
Ecart de flux en %	9,7	5,6
Profil de l'ensemble des entrants dans l'année n-1		
Répartition selon l'âge en %		
Moins de 25 ans	3,4	3,7
De 25 à 29 ans	30,3	28,6
De 30 à 39 ans	33,9	31,0
De 40 à 49 ans	15,9	17,8
De 50 à 59 ans	9,7	11,6
De 60 à 64 ans	4,7	4,6
De 65 ans et plus	2,2	2,7
Répartition selon la composition familiale en %		
Personnes seules	61,5	57,1
Couples sans enfant	3,6	3,7
Couples avec enfant(s) ou grossesse	12,8	15,1
Familles monoparentales ou grossesse	22,1	24,1
Qualité de la situation des allocataires entrants dans le Rsa en n-1, en %		
Part des bénéficiaires du Rsa et de la prime d'activité, simultanément au moins une fois en n-1, parmi les allocataires entrants au cours de n-1	36,2	41,5
Part des bénéficiaires sans aucun revenu sur tous les mois de l'année n-1, avec un droit ouvert au Rsa, parmi les allocataires entrants au cours de n-1	1,2	1,6
Part des bénéficiaires ayant des revenus chaque mois avec un droit actif sur n-1 parmi les allocataires entrants en n-1	0,6	0,7
Répartition selon l'ancienneté de présence dans le Rsa (ou Rmi) en %		
De 0 à 1 an (primo-entrants)	66,6	60,7
De 1 à 2 ans	17,4	20,3
De 3 à 5 ans	7,0	8,7
De 6 à 9 ans	3,6	4,6
De 10 ans et plus	2,9	3,2
Ancienneté inconnue	2,4	2,4

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 1 880 personnes de la commune de Créteil sont entrées dans le dispositif Rsa.

Tableau 4. Caractéristiques des primo entrants dans le dispositif Rsa en 2019

Profil des primo-entrants dans l'année (n'ayant pas de date d'entrée dans le dispositif antérieur à l'année n)		
	Créteil	Val-de-Marne
Nombre de primo-entrants	1 252	12 183
Répartition selon l'âge en %		
Moins de 25 ans	3,3	4,2
De 25 à 29 ans	36,1	33,0
De 30 à 39 ans	31,7	29,0
De 40 à 49 ans	14,2	16,3
De 50 à 59 ans	8,2	10,6
De 60 à 64 ans	5,0	4,7
De 65 ans et plus	1,5	2,2
Répartition selon la composition familiale en %		
Personnes seules	68,1	61,2
Couples sans enfant	2,6	3,6
Couples avec enfant(s) ou grossesse	10,2	13,3
Familles monoparentales ou grossesse	19,1	21,9

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 68,1 % des primo-entrants de Créteil sont des personnes seules.

3. LES ALLOCATAIRES DE LA PRIME D'ACTIVITE VERS LE DISPOSITIF RSA ET INVERSEMENT

Les allocataires cristoliens bénéficiant de la prime d'activité (35,8 %) sont plus représentatifs que sur l'ensemble du département (+2,1 points) (cf. tableau 5). Parmi les allocataires cristoliens du Rsa, une moindre part est concernée par le bénéfice antérieur de la prime d'activité, soit -2,4 points par rapport à celle du département. Par ailleurs, parmi les primo-entrants de la commune, seuls 26,8 % ont bénéficié du Rsa et de la prime d'activité simultanément au moins un mois en 2019, soit un taux moindre que celui du département (-6,3 points).

Tableau 5. Les allocataires de la prime d'activité vers le dispositif Rsa et inversement

Bénéficiaires de la prime d'activité (Ppa)		
	Créteil	Val-de-Marne
Nombre d'allocataires bénéficiaires de la Ppa sur l'année n-1	8 395	105 849
Nombre d'allocataires bénéficiaires de la Ppa au 31 décembre n-1	6 111	76 751
Part des allocataires de la Ppa sur l'année n-1 parmi l'ensemble des allocataires n-1 en %	35,8	33,7
Les bénéficiaires de la prime d'activité (Ppa) vers le Rsa et inversement		
Nombre d'allocataires bénéficiant de la Ppa en n-2 et du Rsa en n-1	122	1 791
Part des allocataires bénéficiant de la Ppa en n-2 et du Rsa en n-1 parmi les entrants du Rsa, (en %)	6,5	8,9
Nombre d'allocataires bénéficiant du Rsa en n-2 et de la Ppa en n-1	302	3 737
Part des allocataires bénéficiant du Rsa en n-2 et de la Ppa en n-1 parmi les sortants du Rsa, (en %)	21,6	22,1
Concernant les primo-entrants		
Part des bénéficiaires du Rsa et de la prime d'activité, simultanément au moins une fois en n-1, parmi l'ensemble des primo-entrants en n-1, (en %)	26,8	33,1

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 35,8 % des allocataires de Créteil ont bénéficié de la prime d'activité.

Le territoire de Créteil se caractérise par un taux de couverture de la population par le dispositif Rsa, supérieur à celui du département. De même, la part des allocataires du Rsa majoré est légèrement plus importante.

La structure par âge de ces allocataires reste proche de celle de l'ensemble de la moyenne départementale, si ce n'est une légère surreprésentation de ceux âgés de moins de 40 ans. Parmi les allocataires entrants et primo-entrants, la surreprésentation des personnes seules apparaît aussi plus significative.

Créteil se distingue par des parts d'entrants et de primo-entrants dans le dispositif depuis moins de 6 mois, plus importantes que celles du niveau du département.

FONTENAY-SOUS-BOIS (94033)

1. LES ALLOCATAIRES DU RSA

1-1 Les allocataires ayant un droit ouvert ou actif

Commune de plus de 53 400 habitants (recensement Insee 2016), Fontenay-sous-Bois connaît un taux de couverture de la population par le dispositif Rsa (6,5 %), quasi-identique à celui du département (6,8 %) (cf. tableau 1). Cependant, la part des allocataires du Rsa, par rapport à l'ensemble des allocataires de la

Caf, est supérieure à celle du Val-de-Marne de +2 points.

En revanche, la proportion des allocataires fontenaysiens percevant le Rsa majoré est moindre en la comparant à celle du département (respectivement 8,0 % et 10,2 %).

1-2 Profil des allocataires ayant un droit actif au Rsa

La structure par âge de ce profil d'allocataires montre une part plus importante de bénéficiaires âgés de

40 à 59 ans (43,2 %) sur la commune, soit +4,5 points par rapport au niveau départemental (cf. tableau 2).

De même, la structure familiale de ces bénéficiaires est caractérisée par une surreprésentation des personnes seules (62,8 %), soit + 5,1 points par rapport à l'échelon du Val-de-Marne. L'ancienneté moyenne des allocataires fontenaysiens dans le dispositif (67 mois) est aussi nettement supérieure à celle de l'ensemble des allocataires au Rsa du département.

Tableau 1- Part des allocataires ayant un droit ouvert ou actif au Rsa

	Fontenay-sous-Bois	Val-de-Marne
Nombre d'allocataires de la caf sur l'année	11 304	313 750
Part des allocataires Rsa droit ouvert parmi des allocataires en %	28,5	26,5
Part des allocataires Rsa payés parmi des allocataires en %	19,9	18,1
Allocataires Rsa ayant un droit ouvert (y inclus les suspensions) sur l'année		
Nombre d'allocataires	3 220	83 200
dont Rsa socle (en %)	92,0	89,8
dont Rsa majoré (en %)	8,0	10,2
dont taux de droits suspendus	30,2	31,6
Nombre d'allocataires en décembre n-1	2 346	60 286
Population couverte par le droit ouvert au Rsa	3 478	93 890
Population Insee 2016	53 424	1 378 151
Part de la population couverte par le Rsa en % (*)	6,5	6,8
Allocataires Rsa payés (droit actif) sur l'année		
Nombre d'allocataires	2 248	56 936
dont Rsa socle (en %)	91,0	88,4
dont Rsa majoré (en %)	9,0	11,6
Nombre d'allocataires en décembre n-1	1 784	44 445
Population couverte par le droit payé au Rsa	3 012	81 127

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France 2019 - Insee, recensement de la population 2016.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 28,5 % des allocataires fontenaysiens avaient un droit ouvert au Rsa.

(*) Il s'agit des allocataires des Caf plus leur conjoint, enfants, et autres personnes à charge, rapportés à la population au 01/01/2016 recensée par l'Insee.

Tableau 2. Répartition des allocataires ayant un droit actif au Rsa

Profil des allocataires payés (droit actif)		
	Fontenay-sous-Bois	Val-de-Marne
Répartition selon l'âge au 31 décembre n-1 en %		
Moins de 25 ans	2,1	2,6
De 25 à 29 ans	17,1	18,6
De 30 à 39 ans	27,6	30,4
De 40 à 49 ans	25,0	21,5
De 50 à 59 ans	18,2	17,2
De 60 à 64 ans	7,1	6,7
De 65 ans et plus	2,8	3,1
Répartition selon la composition familiale au 31 décembre n-1 en %		
Personnes seules	62,8	57,7
Couples sans enfant	3,4	3,5
Couples avec enfant(s) ou grossesse	11,1	14,0
Familles monoparentales ou grossesse	22,7	24,8
Répartition selon le type activité de l'allocataire au 31 décembre n-2 en %		
Sans activité	44,0	41,3
Chômage non indemnisé	14,0	16,0
Activité salarié	10,5	10,4
Travailleur indépendant	4,6	3,9
Cessation d'activité pour garde d'enfant	1,6	2,4
Chômage indemnisé : aud ou pare abattement	3,2	4,0
Retraité	1,5	1,4
Chômeur allocation solidarité spécifique	1,7	1,4
Autre actif sans emploi	3,8	4,1
Santé	1,9	1,5
Autres	0,8	1,1
Situation inconnue	12,4	12,6
Qualité de la situation en n-1 des allocataires ayant un droit actif au Rsa en n-1 en %		
Part des bénéficiaires du Rsa et de la prime d'activité, simultanément au moins une fois en n-1, parmi les allocataires ayant un droit actif en n-1	29,4	29,8
Part des bénéficiaires sans aucun revenu sur tous les mois de l'année n-1 parmi les allocataires ayant un droit actif en n-1	37,5	36,3
Part des bénéficiaires ayant des revenus chaque mois de l'année n-1 parmi les allocataires ayant un droit actif en n-1	8,1	6,9
Répartition selon l'ancienneté de présence au titre du Rsa (ou Rmi) en %		
Moins de 6 mois	9,4	10,7
De 6 mois à moins d'1 an	10,1	10,8
De 1 à 2 ans	28,4	29,4
De 3 à 5 ans	17,9	17,5
De 6 à 9 ans	13,3	13,2
De 10 ans et plus	17,4	15,0
Ancienneté inconnue	3,5	3,4
Ancienneté moyenne, en nombre de mois	67	61

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Parmi les allocataires de Fontenay-sous-Bois ayant des droits actifs au Rsa en 2019, 62,8 % sont des personnes seules.

2. LES ENTRANTS DANS LE DISPOSITIF RSA

2-1 Flux et profil des entrants dans le dispositif Rsa

La commune connaît des flux d'allocataires, entrant (33,7 %) et sortant (27,4 %) du dispositif, moins importants comparativement à l'échelle départementale, soit respectivement -1,5 et -2,2 points (cf. tableau 3). L'écart entre ces flux, rapporté à celui du département

est en revanche légèrement supérieur au niveau communal (6,3 % contre 5,6 %).

Parmi l'ensemble des entrants dans le dispositif en 2019, les allocataires fontenaysiens, âgés de 25 à 39 ans (56,1 %), sont sous-représentés de -3,5 points par rapport au département.

La composition familiale des allocataires fontenaysiens, entrants dans le dispositif, est caractérisée par une surreprésentation des personnes vivant seules (59,8 %).

2-2 Focus sur les primo-entrants

Le taux de primo-entrants dans le dispositif (57,9 %), par rapport à l'ensemble des entrants fontenaysiens, est moins important que celui du département (60,7 %).

Cependant, une nette surreprésentation des primo-entrants âgés de 40 à 59 ans (34,4 % contre 26,9 % pour le département) caractérise le territoire communal (cf. tableau 4).

Tableau 3. Flux et profil des entrants dans le dispositif Rsa en 2019

Flux et profil des entrants		
	Fontenay-sous-Bois	Val-de-Marne
Nombre d'allocataires entrants	758	20 062
Taux d'entrants	33,7	35,2
Nombre d'allocataires sortants	616	16 878
Taux sortants	27,4	29,6
Ecart de flux en %	6,3	5,6
Profil de l'ensemble des entrants dans l'année n-1		
Répartition selon l'âge en %		
Moins de 25 ans	3,3	3,7
De 25 à 29 ans	25,9	28,6
De 30 à 39 ans	30,2	31,0
De 40 à 49 ans	22,4	17,8
De 50 à 59 ans	12,0	11,6
De 60 à 64 ans	3,7	4,6
De 65 ans et plus	2,5	2,7
Répartition selon la composition familiale en %		
Personnes seules	59,8	57,1
Couples sans enfant	4,2	3,7
Couples avec enfant(s) ou grossesse	12,3	15,1
Familles monoparentales ou grossesse	23,7	24,1
Qualité de la situation des allocataires entrants dans le Rsa en n-1, en %		
Part des bénéficiaires du Rsa et de la prime d'activité, simultanément au moins une fois en n-1, parmi les allocataires entrants au cours de n-1	41,6	41,5
Part des bénéficiaires sans aucun revenu sur tous les mois de l'année n-1, avec un droit ouvert au Rsa, parmi les allocataires entrants au cours de n-1	2,2	1,6
Part des bénéficiaires ayant des revenus chaque mois avec un droit actif sur n-1 parmi les allocataires entrants en n-1	0,9	0,7
Répartition selon l'ancienneté de présence dans le Rsa (ou Rmi) en %		
De 0 à 1 an (primo-entrants)	57,9	60,7
De 1 à 2 ans	24,0	20,3
De 3 à 5 ans	7,9	8,7
De 6 à 9 ans	5,0	4,6
De 10 ans et plus	3,2	3,2
Ancienneté inconnue	2,0	2,4

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 758 personnes de la commune de Fontenay-sous-Bois sont entrées dans le dispositif Rsa.

Tableau 4. Caractéristiques des primo entrants dans le dispositif Rsa en 2019

Profil des primo-entrants dans l'année (n'ayant pas de date d'entrée dans le dispositif antérieur à l'année n)		
	Fontenay-sous-Bois	Val-de-Marne
Nombre de primo-entrants	439	12 183
Répartition selon l'âge en %		
Moins de 25 ans	3,9	4,2
De 25 à 29 ans	28,9	33,0
De 30 à 39 ans	27,1	29,0
De 40 à 49 ans	21,6	16,3
De 50 à 59 ans	12,8	10,6
De 60 à 64 ans	3,4	4,7
De 65 ans et plus	2,3	2,2
Répartition selon la composition familiale en %		
Personnes seules	63,8	61,2
Couples sans enfant	3,9	3,6
Couples avec enfant(s) ou grossesse	10,0	13,3
Familles monoparentales ou grossesse	22,3	21,9

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 63,8 % des primo-entrants de Fontenay-sous-Bois sont des personnes seules.

3. LES ALLOCATAIRES DE LA PRIME D'ACTIVITE VERS LE DISPOSITIF RSA ET INVERSEMENT

La part des allocataires, ouvrant droit à la prime d'activité à Fontenay-sous-Bois (33,2 %) est quasi-identique à celle du niveau départemental (cf. tableau 5).

Par ailleurs, parmi les primo-entrants de la commune, seuls 30,1 % ont bénéficié du Rsa et de la prime d'activité simultanément au moins un mois en 2019, soit un taux moindre que celui du département de - 3 points.

Tableau 5. Les allocataires de la prime d'activité vers le dispositif Rsa et inversement

Bénéficiaires de la prime d'activité (Ppa)		
	Fontenay-sous-Bois	Val-de-Marne
Nombre d'allocataires bénéficiaires de la Ppa sur l'année n-1	3 755	105 849
Nombre d'allocataires bénéficiaires de la Ppa au 31 décembre n-1	2 734	76 751
Part des allocataires de la Ppa sur l'année n-1 parmi l'ensemble des allocataires n-1 en %	33,2	33,7
Les bénéficiaires de la prime d'activité (Ppa) vers le Rsa et inversement		
Nombre d'allocataires bénéficiant de la Ppa en n-2 et du Rsa en n-1	63	1 791
Part des allocataires bénéficiant de la Ppa en n-2 et du Rsa en n-1 parmi les entrants du Rsa, en %	8,3	8,9
Nombre d'allocataires bénéficiant du Rsa en n-2 et de la Ppa en n-1	139	3 737
Part des allocataires bénéficiant du Rsa en n-2 et de la Ppa en n-1 parmi les sortants du Rsa, en %	22,6	22,1
Concernant les primo-entrants		
Part des bénéficiaires du Rsa et de la prime d'activité, simultanément au moins une fois en n-1, parmi l'ensemble des primo-entrants en n-1, en %	30,1	33,1

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 33,2 % des allocataires de Fontenay-sous-Bois ont bénéficié de la prime d'activité.

Le territoire de Fontenay-sous-Bois se caractérise par un taux légèrement supérieur d'allocataires du Rsa, rapporté au taux moyen du département, alors que la part des bénéficiaires du Rsa majoré est inférieure.

La proportion des allocataires fontenaysiens au Rsa, âgés de 40 à 59 ans est plus significative qu'au niveau départemental. De même, les personnes vivant seules sont surreprésentées.

Au regard des flux sortant et entrant des allocataires dans le dispositif, moins marqués qu'à l'échelon départemental, et d'une ancienneté moyenne dans le dispositif supérieure, les bénéficiaires fontenaysiens du Rsa semblent plus installés dans le dispositif.

FRESNES (94034)

1. LES ALLOCATAIRES DU RSA

1-1 Les allocataires ayant un droit ouvert ou actif

Commune de 27 400 habitants (recensement Insee 2016), Fresnes connaît un taux de couverture de la population par le dispositif Rsa (5,7 %), légèrement inférieur à la moyenne départementale (-1,1 point) (cf. tableau 1). La part des allocataires du Rsa, rapportée à l'ensemble des allocataires de Fresnes (25,7 %), est quasi-identique à celle du Val-de-Marne.

La commune connaît une surreprésentation des allocataires ouvrant droit au Rsa majoré (14,4 %) de +4,2 points comparativement au département.

1-2 Profil des allocataires ayant un droit actif au Rsa

La structure par âge de cette population allocataire comporte une part plus importante de bénéficiaires âgés de moins de 40 ans (58,4 %), soit +6,8 points comparativement à l'échelon départemental (cf. tableau 2).

De même, les familles monoparentales (31,9 %) sont surreprésentées, de +7,1 points par rapport au département.

La part des allocataires fresnois n'ayant perçu « aucun revenu dans l'année » (29,4 %) est inférieure de -6,9 points à celle du niveau départemental. De même, l'ancienneté moyenne des allocataires dans le dispositif (53 mois), est inférieure de 8 mois à celle du niveau *supra*.

Tableau 1- Part des allocataires ayant un droit ouvert ou actif au Rsa

	Fresnes	Val-de-Marne
Nombre d'allocataires de la caf sur l'année	5 513	313 750
Part des allocataires Rsa droit ouvert parmi des allocataires en %	25,7	26,5
Part des allocataires Rsa payés parmi des allocataires en %	16,6	18,1
Allocataires Rsa ayant un droit ouvert (y inclus les suspensions) sur l'année		
Nombre d'allocataires	1 415	83 200
dont Rsa socle (en %)	85,6	89,8
dont Rsa majoré (en %)	14,4	10,2
dont taux de droits suspendus	35,3	31,6
Nombre d'allocataires en décembre n-1	999	60 286
Population couverte par le droit ouvert au Rsa	1 554	93 890
Population Insee 2016	27 416	1 378 151
Part de la population couverte par le Rsa en % (*)	5,7	6,8
Allocataires Rsa payés (droit actif) sur l'année		
Nombre d'allocataires	915	56 936
dont Rsa socle (en %)	83,6	88,4
dont Rsa majoré (en %)	16,4	11,6
Nombre d'allocataires en décembre n-1	695	44 445
Population couverte par le droit payé au Rsa	1 308	81 127

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France 2019 - Insee, recensement de la population 2016.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 25,7 % des allocataires fresnois avaient un droit ouvert au Rsa.

(*) Il s'agit des allocataires des Caf plus leur conjoint, enfants, et autres personnes à charge, rapportés à la population au 01/01/2016 recensée par l'Insee.

Tableau 2. Répartition des allocataires ayant un droit actif au Rsa

Profil des allocataires payés (droit actif)		
	Fresnes	Val-de-Marne
Répartition selon l'âge au 31 décembre n-1 en %		
Moins de 25 ans	3,8	2,6
De 25 à 29 ans	20,4	18,6
De 30 à 39 ans	34,2	30,4
De 40 à 49 ans	20,9	21,5
De 50 à 59 ans	13,3	17,2
De 60 à 64 ans	4,5	6,7
De 65 ans et plus	2,8	3,1
Répartition selon la composition familiale au 31 décembre n-1 en %		
Personnes seules	52,1	57,7
Couples sans enfant	2,4	3,5
Couples avec enfant(s) ou grossesse	13,6	14,0
Familles monoparentales ou grossesse	31,9	24,8
Répartition selon le type activité de l'allocataire au 31 décembre n-2 en %		
Sans activité	38,7	41,3
Chômage non indemnisé	16,5	16,0
Activité salarié	10,8	10,4
Travailleur indépendant	2,4	3,9
Cessation d'activité pour garde d'enfant	1,9	2,4
Chômage indemnisé : aud ou pare abattement	4,6	4,0
Retraité	1,4	1,4
Chômeur allocation solidarité spécifique	1,4	1,4
Autre actif sans emploi	4,7	4,1
Santé	2,1	1,5
Autres	1,3	1,1
Situation inconnue	14,2	12,6
Qualité de la situation en n-1 des allocataires ayant un droit actif au Rsa en n-1 en %		
Part des bénéficiaires du Rsa et de la prime d'activité, simultanément au moins une fois en n-1, parmi les allocataires ayant un droit actif en n-1	30,4	29,8
Part des bénéficiaires sans aucun revenu sur tous les mois de l'année n-1 parmi les allocataires ayant un droit actif en n-1	29,4	36,3
Part des bénéficiaires ayant des revenus chaque mois de l'année n-1 parmi les allocataires ayant un droit actif en n-1	6,9	6,9
Répartition selon l'ancienneté de présence au titre du Rsa (ou Rmi) en %		
Moins de 6 mois	10,4	10,7
De 6 mois à moins d'1 an	12,9	10,8
De 1 à 2 ans	31,7	29,4
De 3 à 5 ans	18,9	17,5
De 6 à 9 ans	11,1	13,2
De 10 ans et plus	10,6	15,0
Ancienneté inconnue	4,4	3,4
Ancienneté moyenne, en nombre de mois	53	61

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Parmi les allocataires de Fresnes ayant des droits actifs au Rsa en 2019, 52,1 % sont des personnes seules.

2. LES ENTRANTS DANS LE DISPOSITIF RSA

2-1 Flux et profil des entrants dans le dispositif Rsa

En 2019, Fresnes connaît des flux d'allocataires, entrant et sortant du dispositif, plus importants que ceux du département, soit respectivement +3,1 et +2,2 points (cf. tableau 3). Parmi l'ensemble des entrants, le taux des trentenaires (35,4 %) est supérieur de +4,4 points, comparativement à celui du département. De

même, la part des familles monoparentales (29,4 %) est supérieure de +5,3 points à celle du département.

En revanche, seuls 36,6 % des entrants, sont bénéficiaires simultanément au moins une fois dans l'année de la prime d'activité et du Rsa, soit une différence de -4,9 points par rapport à l'échelon départemental.

2-2 Focus sur les primo-entrants

Le taux de primo-entrants (60,3 %) par rapport à l'ensemble des en-

trants est quasi-identique à celui du département (60,7 %).

La commune se distingue cependant par une sous-représentation des primo-entrants cinquantenaires (5,2 % contre 10,6 % pour le département) (cf. tableau 4).

Par ailleurs, à l'instar de l'ensemble des entrants, les familles monoparentales constituent 27,6 % des primo-entrants fresnois, soit un taux supérieur de +5,7 points au taux départemental.

Tableau 3. Flux et profil des entrants dans le dispositif Rsa en 2019

Flux et profil des entrants		
	Fresnes	Val-de-Marne
Nombre d'allocataires entrants	350	20 062
Taux d'entrants	38,3	35,2
Nombre d'allocataires sortants	291	16 878
Taux sortants	31,8	29,6
Ecart de flux en %	6,4	5,6
Profil de l'ensemble des entrants dans l'année n-1		
Répartition selon l'âge en %		
Moins de 25 ans	6,0	3,7
De 25 à 29 ans	28,0	28,6
De 30 à 39 ans	35,4	31,0
De 40 à 49 ans	16,9	17,8
De 50 à 59 ans	8,6	11,6
De 60 à 64 ans	3,4	4,6
De 65 ans et plus	1,7	2,7
Répartition selon la composition familiale en %		
Personnes seules	54,6	57,1
Couples sans enfant	2,9	3,7
Couples avec enfant(s) ou grossesse	13,1	15,1
Familles monoparentales ou grossesse	29,4	24,1
Qualité de la situation des allocataires entrants dans le Rsa en n-1, en %		
Part des bénéficiaires du Rsa et de la prime d'activité, simultanément au moins une fois en n-1, parmi les allocataires entrants au cours de n-1	36,6	41,5
Part des bénéficiaires sans aucun revenu sur tous les mois de l'année n-1, avec un droit ouvert au Rsa, parmi les allocataires entrants au cours de n-1	1,7	1,6
Part des bénéficiaires ayant des revenus chaque mois avec un droit actif sur n-1 parmi les allocataires entrants en n-1	nc	0,7
Répartition selon l'ancienneté de présence dans le Rsa (ou Rmi) en %		
De 0 à 1 an (primo-entrants)	60,3	60,7
De 1 à 2 ans	23,1	20,3
De 3 à 5 ans	8,0	8,7
De 6 à 9 ans	3,7	4,6
De 10 ans et plus	3,4	3,2
Ancienneté inconnue	1,4	2,4

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 350 personnes de la commune de Fresnes sont entrées dans le dispositif Rsa.

Tableau 4. Caractéristiques des primo entrants dans le dispositif Rsa en 2019

Profil des primo-entrants dans l'année (n'ayant pas de date d'entrée dans le dispositif antérieur à l'année n)		
	Fresnes	Val-de-Marne
Nombre de primo-entrants	211	12 183
Répartition selon l'âge en %		
Moins de 25 ans	8,1	4,2
De 25 à 29 ans	32,4	33,0
De 30 à 39 ans	31,4	29,0
De 40 à 49 ans	17,1	16,3
De 50 à 59 ans	5,2	10,6
De 60 à 64 ans	4,8	4,7
De 65 ans et plus	nc	2,2
Répartition selon la composition familiale en %		
Personnes seules	58,6	61,2
Couples sans enfant	2,4	3,6
Couples avec enfant(s) ou grossesse	11,4	13,3
Familles monoparentales ou grossesse	27,6	21,9

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 58,6 % des primo-entrants de Fresnes sont des personnes seules.

3. LES ALLOCATAIRES DE LA PRIME D'ACTIVITE VERS LE DISPOSITIF RSA ET INVERSEMENT

La part des allocataires fresnois, ouvrant droit à la prime d'activité (38 %), est plus importante que celle du département, soit +4,3 points (cf. tableau 5).

Parmi les primo-entrants de la commune, 29,4 % ont bénéficié simultanément du Rsa et de la prime d'activité au moins une fois en 2019, soit un taux inférieur à celui du Val-de-Marne (-3,7 points).

Tableau 5. Les allocataires de la prime d'activité vers le dispositif Rsa et inversement

Bénéficiaires de la prime d'activité (Ppa)		
	Fresnes	Val-de-Marne
Nombre d'allocataires bénéficiaires de la Ppa sur l'année n-1	2 094	105 849
Nombre d'allocataires bénéficiaires de la Ppa au 31 décembre n-1	1 508	76 751
Part des allocataires de la Ppa sur l'année n-1 parmi l'ensemble des allocataires n-1 en %	38,0	33,7
Les bénéficiaires de la prime d'activité (Ppa) vers le Rsa et inversement		
Nombre d'allocataires bénéficiant de la Ppa en n-2 et du Rsa en n-1	35	1 791
Part des allocataires bénéficiant de la Ppa en n-2 et du Rsa en n-1 parmi les entrants du Rsa, en %	10,0	8,9
Nombre d'allocataires bénéficiant du Rsa en n-2 et de la Ppa en n-1	63	3 737
Part des allocataires bénéficiant du Rsa en n-2 et de la Ppa en n-1 parmi les sortants du Rsa, en %	21,6	22,1
Concernant les primo-entrants		
Part des bénéficiaires du Rsa et de la prime d'activité, simultanément au moins une fois en n-1, parmi l'ensemble des primo-entrants en n-1, en %	29,4	33,1

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 38,0 % des allocataires de Fresnes ont bénéficié de la prime d'activité.

Le territoire de Fresnes se caractérise par un taux légèrement inférieur en termes de couverture de la population par le dispositif Rsa, rapporté au taux moyen du département. En revanche, la part des bénéficiaires du Rsa majoré est plus importante, et de fait les familles monoparentales sont surreprésentées. La population allocataire du Rsa est plus jeune comparativement à l'échelon départemental. Cette spécificité se perpétue parmi les entrants et les primo-entrants dans le dispositif.

De plus, des indicateurs tels que la part moins importante des allocataires fresnois n'ayant perçu « aucun revenu dans l'année », le taux moindre d'allocataires sans activité en décembre 2018, ou l'ancienneté moyenne dans le dispositif inférieure à la moyenne départementale, soulignent un plus faible éloignement de l'emploi de la part de ces allocataires.

GENTILLY (94037)

1. LES ALLOCATAIRES DU RSA

1-1 Les allocataires ayant un droit ouvert ou actif

Commune de plus 17 400 habitants (recensement Insee 2016), Gentilly connaît un taux de couverture de la population par le dispositif Rsa (9,3 %), supérieur au niveau départemental de +2,5 points (cf. [tableau 1](#)). De même, la part des allocataires du Rsa, rapportée à celle de l'ensemble des allocataires de la Caf (29,8 %), est supérieure de +3,3 points.

En revanche, la proportion des allocataires, bénéficiant du Rsa majoré (10,3 %), est quasi-identique à celle du département.

1-2 Profil des allocataires ayant un droit actif au Rsa

La structure par âge de ces allocataires montre une part légèrement plus importante des bénéficiaires âgés de 65 ans et plus (4,4 %), soit +1,3 point par rapport à l'ensemble du département (cf. [tableau 2](#)) ; de plus, leur ancienneté moyenne dans le dispositif (65 mois) est supérieure

de 4 mois à celle des allocataires du Rsa de l'ensemble du département. La structure familiale des bénéficiaires du Rsa de la commune reste cependant très proche de celle du niveau départemental.

Par ailleurs, une part plus importante de ces allocataires gentilliens est au chômage non-indemnisé en n-1 (17,3 %), soit +1,3 point par rapport à l'ensemble du Val-de-Marne. De même, à l'instar du département, la majorité de ces allocataires n'a perçu « aucun revenu dans l'année » (39,4 %).

Tableau 1- Part des allocataires ayant un droit ouvert ou actif au Rsa

	Gentilly	Val-de-Marne
Nombre d'allocataires de la caf sur l'année	4 870	313 750
Part des allocataires Rsa droit ouvert parmi des allocataires en %	29,8	26,5
Part des allocataires Rsa payés parmi des allocataires en %	20,2	18,1
Allocataires Rsa ayant un droit ouvert (y inclus les suspensions) sur l'année		
Nombre d'allocataires	1 450	83 200
dont Rsa socle (en %)	89,7	89,8
dont Rsa majoré (en %)	10,3	10,2
dont taux de droits suspendus	32,0	31,6
Nombre d'allocataires en décembre n-1	1 061	60 286
Population couverte par le droit ouvert au Rsa	1 631	93 890
Population Insee 2016	17 442	1 378 151
Part de la population couverte par le Rsa en % (*)	9,3	6,8
Allocataires Rsa payés (droit actif) sur l'année		
Nombre d'allocataires	986	56 936
dont Rsa socle (en %)	88,2	88,4
dont Rsa majoré (en %)	11,8	11,6
Nombre d'allocataires en décembre n-1	784	44 445
Population couverte par le droit payé au Rsa	1 393	81 127

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France 2019 - Insee, recensement de la population 2016.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 29,8 % des allocataires de Gentilly avaient un droit ouvert au Rsa.

(*) Il s'agit des allocataires des Caf plus leur conjoint, enfants, et autres personnes à charge, rapportés à la population au 01/01/2016 recensée par l'Insee.

Tableau 2. Répartition des allocataires ayant un droit actif au Rsa

Profil des allocataires payés (droit actif)		
	Gentilly	Val-de-Marne
Répartition selon l'âge au 31 décembre n-1 en %		
Moins de 25 ans	1,6	2,6
De 25 à 29 ans	18,0	18,6
De 30 à 39 ans	30,5	30,4
De 40 à 49 ans	21,8	21,5
De 50 à 59 ans	16,2	17,2
De 60 à 64 ans	7,5	6,7
De 65 ans et plus	4,4	3,1
Répartition selon la composition familiale au 31 décembre n-1 en %		
Personnes seules	57,6	57,7
Couples sans enfant	4,0	3,5
Couples avec enfant(s) ou grossesse	13,0	14,0
Familles monoparentales ou grossesse	25,5	24,8
Répartition selon le type activité de l'allocataire au 31 décembre n-2 en %		
Sans activité	41,4	41,3
Chômage non indemnisé	17,3	16,0
Activité salarié	8,7	10,4
Travailleur indépendant	4,1	3,9
Cessation d'activité pour garde d'enfant	2,6	2,4
Chômage indemnisé : aud ou pare abattement	4,7	4,0
Retraité	1,7	1,4
Chômeur allocation solidarité spécifique	1,4	1,4
Autre actif sans emploi	3,9	4,1
Santé	1,9	1,5
Autres	1,6	1,1
Situation inconnue	10,6	12,6
Qualité de la situation en n-1 des allocataires ayant un droit actif au Rsa en n-1 en %		
Part des bénéficiaires du Rsa et de la prime d'activité, simultanément au moins une fois en n-1, parmi les allocataires ayant un droit actif en n-1	28,8	29,8
Part des bénéficiaires sans aucun revenu sur tous les mois de l'année n-1 parmi les allocataires ayant un droit actif en n-1	39,4	36,3
Part des bénéficiaires ayant des revenus chaque mois de l'année n-1 parmi les allocataires ayant un droit actif en n-1	6,4	6,9
Répartition selon l'ancienneté de présence au titre du Rsa (ou Rmi) en %		
Moins de 6 mois	9,4	10,7
De 6 mois à moins d'1 an	11,4	10,8
De 1 à 2 ans	29,8	29,4
De 3 à 5 ans	16,8	17,5
De 6 à 9 ans	11,0	13,2
De 10 ans et plus	18,4	15,0
Ancienneté inconnue	3,2	3,4
Ancienneté moyenne, en nombre de mois	65	61

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Parmi les allocataires de Gentilly ayant des droits actifs au Rsa en 2019, 57,6 % sont des personnes seules.

2. LES ENTRANTS DANS LE DISPOSITIF RSA

2-1 Flux et profil des entrants dans le dispositif Rsa

La commune connaît un flux entrant (33,6 %) légèrement inférieur à celui du département, soit -1,6 point. Le flux sortant est en revanche quasi-identique sur les deux échelons (cf. tableau 3). L'écart entre ces deux flux, rapporté à celui du

département est donc moins marqué à Gentilly (4,3 % contre 5,6 %). Parmi l'ensemble des entrants dans l'année 2019, les allocataires trentenaires (34,4 %) sont surreprésentés de +3,4 points comparativement au taux départemental.

La composition familiale des allocataires de Gentilly, entrant dans le dispositif, est caractérisée par une part de personnes seules (55,0 %), inférieure de -2,1 points par rapport à l'ensemble du Val-de-Marne.

2-2 Focus sur les primo-entrants

Le taux de primo-entrants (61,6 %) par rapport à l'ensemble des entrants est légèrement supérieur à celui du département (60,7 %).

Les primo-entrants trentenaires (32,8 %), à l'instar de l'ensemble des entrants dans le dispositif, sont surreprésentés de +3,8 points par rapport au taux départemental (cf. tableau 4).

Tableau 3. Flux et profil des entrants dans le dispositif Rsa en 2019

Flux et profil des entrants		
	Gentilly	Val-de-Marne
Nombre d'allocataires entrants	331	20 062
Taux d'entrants	33,6	35,2
Nombre d'allocataires sortants	289	16 878
Taux sortants	29,3	29,6
Ecart de flux en %	4,3	5,6
Profil de l'ensemble des entrants dans l'année n-1		
Répartition selon l'âge en %		
Moins de 25 ans	3,0	3,7
De 25 à 29 ans	26,0	28,6
De 30 à 39 ans	34,4	31,0
De 40 à 49 ans	15,1	17,8
De 50 à 59 ans	11,2	11,6
De 60 à 64 ans	5,7	4,6
De 65 ans et plus	4,5	2,7
Répartition selon la composition familiale en %		
Personnes seules	55,0	57,1
Couples sans enfant	5,1	3,7
Couples avec enfant(s) ou grossesse	16,6	15,1
Familles monoparentales ou grossesse	23,3	24,1
Qualité de la situation des allocataires entrants dans le Rsa en n-1, en %		
Part des bénéficiaires du Rsa et de la prime d'activité, simultanément au moins une fois en n-1, parmi les allocataires entrants au cours de n-1	40,5	41,5
Part des bénéficiaires sans aucun revenu sur tous les mois de l'année n-1, avec un droit ouvert au Rsa, parmi les allocataires entrants au cours de n-1	nc	1,6
Part des bénéficiaires ayant des revenus chaque mois avec un droit actif sur n-1 parmi les allocataires entrants en n-1	nc	0,7
Répartition selon l'ancienneté de présence dans le Rsa (ou Rmi) en %		
De 0 à 1 an (primo-entrants)	61,6	60,7
De 1 à 2 ans	19,6	20,3
De 3 à 5 ans	9,1	8,7
De 6 à 9 ans	5,4	4,6
De 10 ans et plus	2,1	3,2
Ancienneté inconnue	2,1	2,4

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 331 personnes de la commune de Gentilly sont entrées dans le dispositif Rsa.

Tableau 4. Caractéristiques des primo entrants dans le dispositif Rsa en 2019

Profil des primo-entrants dans l'année (n'ayant pas de date d'entrée dans le dispositif antérieur à l'année n)		
	Gentilly	Val-de-Marne
Nombre de primo-entrants	204	12 183
Répartition selon l'âge en %		
Moins de 25 ans	2,9	4,2
De 25 à 29 ans	30,9	33,0
De 30 à 39 ans	32,8	29,0
De 40 à 49 ans	13,2	16,3
De 50 à 59 ans	10,8	10,6
De 60 à 64 ans	5,9	4,7
De 65 ans et plus	3,4	2,2
Répartition selon la composition familiale en %		
Personnes seules	59,3	61,2
Couples sans enfant	4,4	3,6
Couples avec enfant(s) ou grossesse	15,7	13,3
Familles monoparentales ou grossesse	20,6	21,9

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 59,3 % des primo-entrants de Gentilly sont des personnes seules.

En revanche, leur composition familiale diffère de celle de l'ensemble des entrants, avec une légère sur-représentation des couples avec enfants(s) (15,7 % contre 13,3 % au niveau départemental).

3. LES ALLOCATAIRES DE LA PRIME D'ACTIVITE VERS LE DISPOSITIF RSA ET INVERSEMENT

La part des allocataires gentilliens, ouvrant droit à la prime d'activité, s'élève à 35,7 %, soit +2 points par rapport à celle du département (cf. tableau 5).

Tableau 5. Les allocataires de la prime d'activité vers le dispositif du Rsa et inversement

Bénéficiaires de la prime d'activité (Ppa)		
	Gentilly	Val-de-Marne
Nombre d'allocataires bénéficiaires de la Ppa sur l'année n-1	1 738	105 849
Nombre d'allocataires bénéficiaires de la Ppa au 31 décembre n-1	1 257	76 751
Part des allocataires de la Ppa sur l'année n-1 parmi l'ensemble des allocataires n-1 en %	35,7	33,7
Les bénéficiaires de la prime d'activité (Ppa) vers le Rsa et inversement		
Nombre d'allocataires bénéficiant de la Ppa en n-2 et du Rsa en n-1	31	1 791
Part des allocataires bénéficiant de la Ppa en n-2 et du Rsa en n-1 parmi les entrants du Rsa, en %	9,4	8,9
Nombre d'allocataires bénéficiant du Rsa en n-2 et de la Ppa en n-1	62	3 737
Part des allocataires bénéficiant du Rsa en n-2 et de la Ppa en n-1 parmi les sortants du Rsa, en %	21,5	22,1
Concernant les primo-entrants		
Part des bénéficiaires du Rsa et de la prime d'activité, simultanément au moins une fois en n-1, parmi l'ensemble des primo-entrants en n-1, en %	32,8	33,1

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 35,7 % des allocataires de Gentilly ont bénéficié de la prime d'activité.

Le territoire de Gentilly est caractérisé par un taux de couverture de la population par le dispositif Rsa, supérieur à celui du niveau départemental. Alors que la part des allocataires bénéficiant du Rsa majoré est quasi-identique. De même, la structure familiale des allocataires du Rsa est proche de celle du département. Cependant, ceux âgés d'au moins 65 ans, sont légèrement surreprésentés au niveau de la commune.

En revanche, la prépondérance des allocataires trentenaires ainsi qu'une part moins importante de personnes seules caractérisent les entrants et les primo-entrants gentilliens dans le dispositif.

Enfin, les allocataires de Gentilly, percevant la prime d'activité, sont plus représentés que dans l'ensemble du Val-de-Marne.

L'HAY-LES-ROSES (94038)

1. LES ALLOCATAIRES DU RSA

1-1 Les allocataires ayant un droit ouvert ou actif

Commune de près de 31 200 habitants (recensement Insee 2016), L'Hay-les-Roses connaît un taux de couverture de la population par le dispositif Rsa (5,8 %), inférieur à celui du département (-1 point) (cf. [tableau 1](#)). Par ailleurs, la part des allocataires du Rsa, rapportée à celle de l'ensemble des allocataires sur ce même territoire, est quasi-iden-

tique à celle de l'échelon du Val-de-Marne.

Cependant, les allocataires, bénéficiant du Rsa majoré (11,7 %) sur la commune, sont légèrement surreprésentés par rapport au niveau départemental (+1,5 point).

1-2 Profil des allocataires ayant un droit actif au Rsa

La structure par âge de ce profil d'allocataires est proche de celle du département, excepté une légère surreprésentation des bénéficiaires

trentenaires (33,2 %), soit +2,8 points (cf. [tableau 2](#)).

De même, la structure familiale de ces bénéficiaires est quasi-identique à celle du niveau départemental, avec cependant 58,8 % d'allocataires vivant seuls, soit +1,1 point par rapport au département.

Une part légèrement supérieure d'allocataires l'hayssiens, ayant un droit actif au Rsa en 2019, exerçait une activité salariale en n-1, soit +1,1 point par rapport au niveau départemental.

Tableau 1- Part des allocataires ayant un droit ouvert ou actif au Rsa

	L'Hay-les-Roses	Val-de-Marne
Nombre d'allocataires de la caf sur l'année	6 352	313 750
Part des allocataires Rsa droit ouvert parmi des allocataires en %	26,4	26,5
Part des allocataires Rsa payés parmi des allocataires en %	17,6	18,1
Allocataires Rsa ayant un droit ouvert (y inclus les suspensions) sur l'année		
Nombre d'allocataires	1 675	83 200
dont Rsa socle (en %)	88,3	89,8
dont Rsa majoré (en %)	11,7	10,2
dont taux de droits suspendus	33,1	31,6
Nombre d'allocataires en décembre n-1	1 209	60 286
Population couverte par le droit ouvert au Rsa	1 796	93 890
Population Insee 2016	31 189	1 378 151
Part de la population couverte par le Rsa en % (*)	5,8	6,8
Allocataires Rsa payés (droit actif) sur l'année		
Nombre d'allocataires	1 120	56 936
dont Rsa socle (en %)	87,3	88,4
dont Rsa majoré (en %)	12,7	11,6
Nombre d'allocataires en décembre n-1	849	44 445
Population couverte par le droit payé au Rsa	1 512	81 127

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019, Insee, recensement de la population 2016.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 26,4 % des allocataires de L'Hay-les-Roses avaient un droit ouvert au Rsa.

(*) Il s'agit des allocataires des Caf plus les conjoints, enfants, et autres personnes à charge, rapportés à la population au 01/01/2016 recensée par l'Insee

Tableau 2. Répartition des allocataires ayant un droit actif au Rsa

Profil des allocataires payés (droit actif)		
	L'Hay-les-Roses	Val-de-Marne
Répartition selon l'âge au 31 décembre n-1 en %		
Moins de 25 ans	3,4	2,6
De 25 à 29 ans	16,0	18,6
De 30 à 39 ans	33,2	30,4
De 40 à 49 ans	21,3	21,5
De 50 à 59 ans	16,1	17,2
De 60 à 64 ans	7,1	6,7
De 65 ans et plus	3,0	3,1
Répartition selon la composition familiale au 31 décembre n-1 en %		
Personnes seules	58,8	57,7
Couples sans enfant	2,4	3,5
Couples avec enfant(s) ou grossesse	13,2	14,0
Familles monoparentales ou grossesse	25,6	24,8
Répartition selon le type activité de l'allocataire au 31 décembre n-2 en %		
Sans activité	38,0	41,3
Chômage non indemnisé	18,5	16,0
Activité salarié	11,5	10,4
Travailleur indépendant	3,0	3,9
Cessation d'activité pour garde d'enfant	2,8	2,4
Chômage indemnisé : aud ou pare abattement	5,3	4,0
Retraité	1,3	1,4
Chômeur allocation solidarité spécifique	1,5	1,4
Autre actif sans emploi	4,6	4,1
Santé	1,3	1,5
Autres	1,5	1,1
Situation inconnue	10,7	12,6
Qualité de la situation en n-1 des allocataires ayant un droit actif au Rsa en n-1 en %		
Part des bénéficiaires du Rsa et de la prime d'activité, simultanément au moins une fois en n-1, parmi les allocataires ayant un droit actif en n-1	30,9	29,8
Part des bénéficiaires sans aucun revenu sur tous les mois de l'année n-1 parmi les allocataires ayant un droit actif en n-1	37,0	36,3
Part des bénéficiaires ayant des revenus chaque mois de l'année n-1 parmi les allocataires ayant un droit actif en n-1	6,3	6,9
Répartition selon l'ancienneté de présence au titre du Rsa (ou Rmi) en %		
Moins de 6 mois	9,6	10,7
De 6 mois à moins d'1 an	9,4	10,8
De 1 à 2 ans	31,7	29,4
De 3 à 5 ans	20,4	17,5
De 6 à 9 ans	13,2	13,2
De 10 ans et plus	12,1	15,0
Ancienneté inconnue	3,6	3,4
Ancienneté moyenne, en nombre de mois	59	61

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Parmi les allocataires du Rsa avec des droits actifs à L'Hay-les-Roses en 2019, 58,8 % sont des personnes seules.

2. LES ENTRANTS DANS LE DISPOSITIF RSA

2-1 Flux et profil des entrants dans le dispositif Rsa

En 2019, L'Hay-les-Roses connaît des flux d'allocataires, entrant dans le dispositif légèrement plus faible (33,7 %), et sortant supérieur (32,3 %), comparativement à ceux du département (soit respectivement -1,5 et +2,7 points) (cf. tableau 3).

Aussi, l'écart entre ces deux flux semble nettement moins marqué à L'Hay-les-Roses, soit 1,3 % contre 5,6 % au niveau du département.

La répartition par âge des allocataires l'hayssiens, entrant dans le dispositif, se différencie de celle de l'ensemble de ce profil d'allocataires au niveau départemental : par exemple, 23,1 % sont âgés de 25 à 29 ans, soit un taux inférieur de -5,5 points comparativement à l'échelon départemental.

La composition familiale des allocataires de L'Hay-les-Roses, en-

trant dans le dispositif, se distingue aussi du niveau départemental par une surreprésentation des familles monoparentales (30,0 %), soit +5,9 points.

Par ailleurs, la part des allocataires de la commune, entrant dans le dispositif Rsa et ayant bénéficié simultanément de la prime d'activité, au moins un mois dans le courant de l'année 2019 (44,8 %), est aussi supérieure à celle du département (41,5 %).

Tableau 3. Flux et profil des entrants dans le dispositif Rsa en 2019

Flux et profil des entrants		
	L'Hay-les-Roses	Val-de-Marne
Nombre d'allocataires entrants	377	20 062
Taux d'entrants	33,7	35,2
Nombre d'allocataires sortants	362	16 878
Taux sortants	32,3	29,6
Ecart de flux en %	1,3	5,6
Profil de l'ensemble des entrants dans l'année n-1		
Répartition selon l'âge en %		
Moins de 25 ans	6,9	3,7
De 25 à 29 ans	23,1	28,6
De 30 à 39 ans	34,2	31,0
De 40 à 49 ans	16,4	17,8
De 50 à 59 ans	11,7	11,6
De 60 à 64 ans	5,3	4,6
De 65 ans et plus	2,4	2,7
Répartition selon la composition familiale en %		
Personnes seules	52,0	57,1
Couples sans enfant	2,7	3,7
Couples avec enfant(s) ou grossesse	15,4	15,1
Familles monoparentales ou grossesse	30,0	24,1
Qualité de la situation des allocataires entrants dans le Rsa en n-1, en %		
Part des bénéficiaires du Rsa et de la prime d'activité, simultanément au moins une fois en n-1, parmi les allocataires entrants au cours de n-1	44,8	41,5
Part des bénéficiaires sans aucun revenu sur tous les mois de l'année n-1, avec un droit ouvert au Rsa, parmi les allocataires entrants au cours de n-1	nc	1,6
Part des bénéficiaires ayant des revenus chaque mois avec un droit actif sur n-1 parmi les allocataires entrants en n-1	nc	0,7
Répartition selon l'ancienneté de présence dans le Rsa (ou Rmi) en %		
De 0 à 1 an (primo-entrants)	56,2	60,7
De 1 à 2 ans	23,3	20,3
De 3 à 5 ans	10,6	8,7
De 6 à 9 ans	4,0	4,6
De 10 ans et plus	3,2	3,2
Ancienneté inconnue	2,7	2,4

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 377 personnes de la commune de L'Hay-les-Roses sont entrées dans le dispositif Rsa.

Tableau 4. Caractéristiques des primo entrants dans le dispositif Rsa en 2019

Profil des primo-entrants dans l'année (n'ayant pas de date d'entrée dans le dispositif antérieur à l'année n)		
	L'Hay-les-Roses	Val-de-Marne
Nombre de primo-entrants	212	12 183
Répartition selon l'âge en %		
Moins de 25 ans	9,0	4,2
De 25 à 29 ans	25,5	33,0
De 30 à 39 ans	33,0	29,0
De 40 à 49 ans	13,7	16,3
De 50 à 59 ans	11,3	10,6
De 60 à 64 ans	5,7	4,7
De 65 ans et plus	nc	2,2
Répartition selon la composition familiale en %		
Personnes seules	54,7	61,2
Couples sans enfant	2,4	3,6
Couples avec enfant(s) ou grossesse	16,0	13,3
Familles monoparentales ou grossesse	26,9	21,9

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 54,7 % des primo-entrants de L'Hay-les-Roses sont des personnes seules.

2-2 Focus sur les primo-entrants

Le taux de primo-entrants (56,2 %), par rapport à l'ensemble des entrants de la commune, est moins important que celui du département (60,7 %).

Par ailleurs, à l'instar des entrants, les primo-entrants de 25 à 29 ans (25,5 %) sont nettement sous-représentés parmi l'ensemble des primo-entrants, soit -7,5 points par rapport au taux départemental (cf. tableau 4).

De même, la commune se distingue par une sous-représentation des personnes seules parmi les primo-entrants (54,7 % contre 61,2 % pour le département).

3. LES ALLOCATAIRES DE LA PRIME D'ACTIVITE VERS LE DISPOSITIF RSA ET INVERSEMENT

La part des allocataires l'haïssiens, ouvrant droit à la prime d'activité,

est très proche de celle du département, soit respectivement 34,6 %, et 33,7 % (cf. tableau 5).

Par ailleurs, parmi les primo-entrants de la commune, 34,9 % ont bénéficié simultanément du Rsa et de la prime d'activité au moins une fois en 2019, soit un taux légèrement supérieur à celui du Val-de-Marne (+1,8 point).

Tableau 5. Les allocataires de la prime d'activité vers le dispositif Rsa et inversement

Bénéficiaires de la prime d'activité (Ppa)		
	L'Hay-les-Roses	Val-de-Marne
Nombre d'allocataires bénéficiaires de la Ppa sur l'année n-1	2 197	105 849
Nombre d'allocataires bénéficiaires de la Ppa au 31 décembre n-1	1 569	76 751
Part des allocataires de la Ppa sur l'année n-1 parmi l'ensemble des allocataires n-1 en %	34,6	33,7
Les bénéficiaires de la prime d'activité (Ppa) vers le Rsa et inversement		
Nombre d'allocataires bénéficiant de la Ppa en n-2 et du Rsa en n-1	34	1 791
Part des allocataires bénéficiant de la Ppa en n-2 et du Rsa en n-1 parmi les entrants du Rsa, en %	9,0	8,9
Nombre d'allocataires bénéficiant du Rsa en n-2 et de la Ppa en n-1	81	3 737
Part des allocataires bénéficiant du Rsa en n-2 et de la Ppa en n-1 parmi les sortants du Rsa, en %	22,4	22,1
Concernant les primo-entrants		
Part des bénéficiaires du Rsa et de la prime d'activité, simultanément au moins une fois en n-1, parmi l'ensemble des primo-entrants en n-1, en %	34,9	33,1

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 34,6 % des allocataires de L'Hay-les-Roses ont bénéficié de la prime d'activité.

Le territoire de l'Hay-les-Roses se distingue peu de l'échelon départemental avec un taux de bénéficiaires du Rsa quasi-identique, et une part à peine supérieure concernant les bénéficiaires du Rsa majoré. Aussi, les structures, familiale et par âge, de ces allocataires sont proches de celles du département.

En revanche, les entrants et les primo-entrants dans le dispositif se caractérisent par une part plus importante de familles monoparentales. Ce territoire se distingue également par une proportion d'allocataires entrants et primo-entrants, ayant bénéficié simultanément du Rsa et de la prime d'activité, supérieure à celle du département.

Les allocataires l'haïssiens semblent moins ancrés dans le Rsa avec un flux de sortants du dispositif supérieur à celui du département, et un flux d'entrants légèrement inférieur.

IVRY-SUR-SEINE (94041)

1. LES ALLOCATAIRES DU RSA

1-1 Les allocataires ayant un droit ouvert ou actif

Commune de près de 60 800 habitants (recensement Insee 2016), Ivry-sur-Seine connaît un taux de couverture de la population par le dispositif Rsa (9,2 %), supérieur de +2,4 points à celui de la moyenne départementale (cf. [tableau 1](#)). De même, la part d'allocataires du Rsa, rapportée à l'ensemble des allocataires (29,9 %), est supérieure de +3,4 points à celle du Val-de-Marne.

Cependant, la proportion des allocataires ivryens, ouvrant droit au Rsa majoré (8 %), est moindre, soit -2,2 points par rapport au niveau départemental.

1-2 Profil des allocataires ayant un droit actif au Rsa

La structure par âge de cette population allocataire ivryenne est quasi-identique à celle du département si ce n'est une part moindre de bénéficiaires, âgés de 25 à 29 ans (16,4 %), soit -2,2 points (cf. [tableau 2](#)).

La structure familiale de ces bénéficiaires du Rsa est caractérisée par une surreprésentation des personnes seules (61,4 %), soit +3,7 points par rapport au département. Une part plus importante de ces allocataires est au chômage non-indemnisé en n-1, soit un taux supérieur de +2 points à celui des allocataires au Rsa du département. De même, l'ancienneté moyenne des allocataires ivryens dans le dispositif (64 mois), est supérieure de 3 mois à celle de l'ensemble du département.

Tableau 1- Part des allocataires ayant un droit ouvert ou actif au Rsa

	Ivry-sur-Seine	Val-de-Marne
Nombre d'allocataires de la caf sur l'année	17 313	313 750
Part des allocataires Rsa droit ouvert parmi des allocataires en %	29,9	26,5
Part des allocataires Rsa payés parmi des allocataires en %	20,2	18,1
Allocataires Rsa ayant un droit ouvert (y inclus les suspensions) sur l'année		
Nombre d'allocataires	5 171	83 200
dont Rsa socle (en %)	92,0	89,8
dont Rsa majoré (en %)	8,0	10,2
dont taux de droits suspendus	32,2	31,6
Nombre d'allocataires en décembre n-1	3 691	60 286
Population couverte par le droit ouvert au Rsa	5 604	93 890
Population Insee 2016	60 771	1 378 151
Part de la population couverte par le Rsa en % (*)	9,2	6,8
Allocataires Rsa payés (droit actif) sur l'année		
Nombre d'allocataires	3 505	56 936
dont Rsa socle (en %)	90,9	88,4
dont Rsa majoré (en %)	9,1	11,6
Nombre d'allocataires en décembre n-1	2 691	44 445
Population couverte par le droit payé au Rsa	4 812	81 127

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France 2019 - Insee, recensement de la population 2016.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 29,9 % des allocataires ivryens avaient un droit ouvert au Rsa.

(*) Il s'agit des allocataires des Caf plus leur conjoint, enfants, et autres personnes à charge, rapportés à la population au 01/01/2016 recensée par l'Insee.

Tableau 2. Répartition des allocataires ayant un droit actif au Rsa

Profil des allocataires payés (droit actif)		
	Ivry-sur-Seine	Val-de-Marne
Répartition selon l'âge au 31 décembre n-1 en %		
Moins de 25 ans	2,6	2,6
De 25 à 29 ans	16,4	18,6
De 30 à 39 ans	30,5	30,4
De 40 à 49 ans	22,1	21,5
De 50 à 59 ans	17,5	17,2
De 60 à 64 ans	7,6	6,7
De 65 ans et plus	3,4	3,1
Répartition selon la composition familiale au 31 décembre n-1 en %		
Personnes seules	61,4	57,7
Couples sans enfant	3,1	3,5
Couples avec enfant(s) ou grossesse	14,0	14,0
Familles monoparentales ou grossesse	21,4	24,8
Répartition selon le type activité de l'allocataire au 31 décembre n-2 en %		
Sans activité	40,7	41,3
Chômage non indemnisé	18,2	16,0
Activité salarié	10,0	10,4
Travailleur indépendant	3,7	3,9
Cessation d'activité pour garde d'enfant	2,5	2,4
Chômage indemnisé : aud ou pare abattement	3,7	4,0
Retraité	1,9	1,4
Chômeur allocation solidarité spécifique	1,3	1,4
Autre actif sans emploi	4,1	4,1
Santé	0,9	1,5
Autres	1,2	1,1
Situation inconnue	11,9	12,6
Qualité de la situation en n-1 des allocataires ayant un droit actif au Rsa en n-1 en %		
Part des bénéficiaires du Rsa et de la prime d'activité, simultanément au moins une fois en n-1, parmi les allocataires ayant un droit actif en n-1	30,3	29,8
Part des bénéficiaires sans aucun revenu sur tous les mois de l'année n-1 parmi les allocataires ayant un droit actif en n-1	36,5	36,3
Part des bénéficiaires ayant des revenus chaque mois de l'année n-1 parmi les allocataires ayant un droit actif en n-1	6,4	6,9
Répartition selon l'ancienneté de présence au titre du Rsa (ou Rmi) en %		
Moins de 6 mois	9,9	10,7
De 6 mois à moins d'1 an	10,6	10,8
De 1 à 2 ans	28,9	29,4
De 3 à 5 ans	16,6	17,5
De 6 à 9 ans	13,6	13,2
De 10 ans et plus	16,5	15,0
Ancienneté inconnue	3,8	3,4
Ancienneté moyenne, en nombre de mois	64	61

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Parmi les allocataires d'Ivry-sur-Seine ayant des droits actifs au Rsa en 2019, 61,4 % sont des personnes seules.

2. LES ENTRANTS DANS LE DISPOSITIF RSA

2-1 Flux et profil des entrants dans le dispositif Rsa

Ivry-sur-Seine connaît un taux de sortants du dispositif plus important que celui de l'ensemble du département. Aussi, l'écart entre les flux d'allocataires, entrant et sortant du dispositif, apparaît inférieur à celui du département (respectivement 3,8 % et 5,6 %) (cf. tableau 3).

Parmi l'ensemble des entrants dans l'année 2019, 33,4 % sont des trentenaires, soit un taux supérieur de +2,4 points à celui du département. La composition familiale des allocataires ivryens entrants dans le dispositif se caractérise par une sous-représentation des familles monoparentales (20,5 %), soit -3,6 points par rapport au taux départemental.

La part des allocataires de la commune, entrant dans le dispositif Rsa et ayant bénéficié simultanément

du Rsa et de la prime d'activité au moins un mois dans le courant de l'année 2019 (43,1 %), est supérieure à celle du département (41,5 %).

2-2 Focus sur les primo-entrants

Le taux de primo-entrants (57,7 %) par rapport à l'ensemble des entrants ivryens est inférieur à celui du département (60,7 %).

Tout comme les entrants dans le dispositif, les primo-entrants tren-

Tableau 3. Flux et profil des entrants dans le dispositif Rsa en 2019

Flux et profil des entrants		
	Ivry-sur-Seine	Val-de-Marne
Nombre d'allocataires entrants	1 238	20 062
Taux d'entrants	35,3	35,2
Nombre d'allocataires sortants	1 106	16 878
Taux sortants	31,6	29,6
Ecart de flux en %	3,8	5,6
Profil de l'ensemble des entrants dans l'année n-1		
Répartition selon l'âge en %		
Moins de 25 ans	3,6	3,7
De 25 à 29 ans	26,7	28,6
De 30 à 39 ans	33,4	31,0
De 40 à 49 ans	15,8	17,8
De 50 à 59 ans	12,3	11,6
De 60 à 64 ans	5,5	4,6
De 65 ans et plus	2,7	2,7
Répartition selon la composition familiale en %		
Personnes seules	59,9	57,1
Couples sans enfant	3,2	3,7
Couples avec enfant(s) ou grossesse	16,4	15,1
Familles monoparentales ou grossesse	20,5	24,1
Qualité de la situation des allocataires entrants dans le Rsa en n-1, en %		
Part des bénéficiaires du Rsa et de la prime d'activité, simultanément au moins une fois en n-1, parmi les allocataires entrants au cours de n-1	43,1	41,5
Part des bénéficiaires sans aucun revenu sur tous les mois de l'année n-1, avec un droit ouvert au Rsa, parmi les allocataires entrants au cours de n-1	1,2	1,6
Part des bénéficiaires ayant des revenus chaque mois avec un droit actif sur n-1 parmi les allocataires entrants en n-1	0,8	0,7
Répartition selon l'ancienneté de présence dans le Rsa (ou Rmi) en %		
De 0 à 1 an (primo-entrants)	57,7	60,7
De 1 à 2 ans	20,8	20,3
De 3 à 5 ans	9,1	8,7
De 6 à 9 ans	5,7	4,6
De 10 ans et plus	3,7	3,2
Ancienneté inconnue	3,0	2,4

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 1 238 personnes de la commune d'Ivry-sur-Seine sont entrées dans le dispositif Rsa.

Tableau 4. Caractéristiques des primo entrants dans le dispositif Rsa en 2019

Profil des primo-entrants dans l'année (n'ayant pas de date d'entrée dans le dispositif antérieur à l'année n)		
	Ivry-sur-Seine	Val-de-Marne
Nombre de primo-entrants	714	12 183
Répartition selon l'âge en %		
Moins de 25 ans	5,0	4,2
De 25 à 29 ans	31,4	33,0
De 30 à 39 ans	33,6	29,0
De 40 à 49 ans	11,5	16,3
De 50 à 59 ans	10,4	10,6
De 60 à 64 ans	5,6	4,7
De 65 ans et plus	2,5	2,2
Répartition selon la composition familiale en %		
Personnes seules	62,3	61,2
Couples sans enfant	3,1	3,6
Couples avec enfant(s) ou grossesse	15,3	13,3
Familles monoparentales ou grossesse	19,3	21,9

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 62,3 % des primo-entrants d'Ivry-sur-Seine sont des personnes seules.

tenaires (33,6 %) sont surreprésentés, de +4,6 points par rapport au taux départemental (cf. tableau 4). De même, à l'instar de l'ensemble des entrants, les familles monoparentales sont sous représentées parmi les primo-entrants (19,3 % contre 21,9 % au niveau départemental).

3. LES ALLOCATAIRES DE LA PRIME D'ACTIVITE VERS LE DISPOSITIF RSA ET INVERSEMENT

La part des allocataires ivryens, ouvrant droit à la prime d'activité (34,0 %), est quasi-identique à celle du département (cf. tableau 5). Parmi les primo-entrants de la commune, 33,9 % ont bénéficié simultanément du Rsa et de la prime d'activité au moins une fois en 2019, soit un taux très légèrement supérieur à celui du Val-de-Marne (+0,8 point).

Tableau 5. Les allocataires de la prime d'activité vers le dispositif Rsa et inversement

Bénéficiaires de la prime d'activité (Ppa)		
	Ivry-sur-Seine	Val-de-Marne
Nombre d'allocataires bénéficiaires de la Ppa sur l'année n-1	5 894	105 849
Nombre d'allocataires bénéficiaires de la Ppa au 31 décembre n-1	4 356	76 751
Part des allocataires de la Ppa sur l'année n-1 parmi l'ensemble des allocataires n-1 en %	34,0	33,7
Les bénéficiaires de la prime d'activité (Ppa) vers le Rsa et inversement		
Nombre d'allocataires bénéficiant de la Ppa en n-2 et du Rsa en n-1	117	1 791
Part des allocataires bénéficiant de la Ppa en n-2 et du Rsa en n-1 parmi les entrants du Rsa, en %	9,5	8,9
Nombre d'allocataires bénéficiant du Rsa en n-2 et de la Ppa en n-1	250	3 737
Part des allocataires bénéficiant du Rsa en n-2 et de la Ppa en n-1 parmi les sortants du Rsa, en %	22,6	22,1
Concernant les primo-entrants		
Part des bénéficiaires du Rsa et de la prime d'activité, simultanément au moins une fois en n-1, parmi l'ensemble des primo-entrants en n-1, en %	33,9	33,1

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 34 % des allocataires d'Ivry-sur-Seine ont bénéficié de la prime d'activité.

Le territoire d'Ivry-sur-Seine se caractérise par un taux de couverture de la population par le dispositif Rsa plus important que le taux moyen départemental. En revanche, la part des bénéficiaires du Rsa majoré est inférieure.

La structure par âge des allocataires du Rsa reste très proche du modèle départemental, à l'exception d'une légère sous-représentation des allocataires âgés de 25 à 29 ans. En revanche, la commune connaît une part plus importante de personnes seules. Cependant, ces particularismes se modifient un tant soit peu parmi les entrants et les primo-entrants dans le dispositif, qui se distinguent par un taux de trentenaires supérieur à celui du niveau départemental, et par une moindre part de familles monoparentales.

Hormis des taux plus importants d'entrants et de primo-entrants ayant bénéficié simultanément du Rsa et de la prime d'activité au moins un mois dans l'année 2019, les allocataires ivryens bénéficiant du Rsa présentent un profil quasi-identique à celui de la moyenne départementale quant aux indicateurs socioéconomiques.

JOINVILLE-LE-PONT (94042)

1. LES ALLOCATAIRES DU RSA

1-1 Les allocataires ayant un droit ouvert ou actif

Commune de 18 800 habitants (recensement Insee 2016), Joinville-le-Pont connaît un taux de couverture de la population par le dispositif Rsa (4,5 %), inférieur à la moyenne départementale (6,8 %) (cf. tableau 1). De même, la part des allocataires du Rsa, rapportée à l'ensemble des allocataires joinvillais, est inférieure à celle de l'ensemble du Val-de-Marne de -3,5 points.

La proportion des allocataires de la commune, percevant le Rsa majoré, est aussi moindre comparativement

à celle du département (respectivement 6,9 % et 10,2 %).

1-2 Profil des allocataires ayant un droit actif au Rsa

La structure par âge de ce public allocataire montre une part supérieure des bénéficiaires quinquagénaires (20,6 %), soit +3,4 points comparativement à celle du niveau départemental (cf. tableau 2).

La structure familiale des bénéficiaires du Rsa se caractérise par une nette surreprésentation des personnes seules (66,3 %), soit +8,6 points par rapport à l'ensemble du Val-de-Marne.

Parmi ce profil d'allocataires joinvillais, une part moindre n'exerçait aucune activité antérieurement et ne bénéficiait pas du chômage indemnisé en n-1, soit respectivement -2,6 et -3 points, rapportés à l'ensemble du département.

Cependant, la part des bénéficiaires sans « aucun revenu dans l'année » ne concerne que 32,1 % des allocataires du Rsa de la commune, soit -4,2 points par rapport à celle du département. De même, l'ancienneté moyenne des allocataires joinvillais dans le dispositif (56 mois) est inférieure de 5 mois à celle de l'ensemble des allocataires val-de-marnais.

Tableau 1- Part des allocataires ayant un droit ouvert ou actif au Rsa

	Joinville-le-Pont	Val-de-Marne
Nombre d'allocataires de la caf sur l'année	3 803	313 750
Part des allocataires Rsa droit ouvert parmi des allocataires en %	23,0	26,5
Part des allocataires Rsa payés parmi des allocataires en %	15,2	18,1
Allocataires Rsa ayant un droit ouvert (y inclus les suspensions) sur l'année		
Nombre d'allocataires	873	83 200
dont Rsa socle (en %)	93,1	89,8
dont Rsa majoré (en %)	6,9	10,2
dont taux de droits suspendus	33,7	31,6
Nombre d'allocataires en décembre n-1	599	60 286
Population couverte par le droit ouvert au Rsa	842	93 890
Population Insee 2016	18 824	1 378 151
Part de la population couverte par le Rsa en % (*)	4,5	6,8
Allocataires Rsa payés (droit actif) sur l'année		
Nombre d'allocataires	579	56 936
dont Rsa socle (en %)	92,1	88,4
dont Rsa majoré (en %)	7,9	11,6
Nombre d'allocataires en décembre n-1	427	44 445
Population couverte par le droit payé au Rsa	704	81 127

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France 2019 - Insee, recensement de la population 2016.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 23 % des allocataires joinvillais avaient un droit ouvert au Rsa.

(*) Il s'agit des allocataires des Caf plus leur conjoint, enfants, et autres personnes à charge, rapportés à la population au 01/01/2016 recensée par l'Insee.

Tableau 2. Répartition des allocataires ayant un droit actif au Rsa

Profil des allocataires payés (droit actif)		
	Joinville-le-Pont	Val-de-Marne
Répartition selon l'âge au 31 décembre n-1 en %		
Moins de 25 ans	1,2	2,6
De 25 à 29 ans	18,7	18,6
De 30 à 39 ans	29,4	30,4
De 40 à 49 ans	20,4	21,5
De 50 à 59 ans	20,6	17,2
De 60 à 64 ans	6,6	6,7
De 65 ans et plus	3,3	3,1
Répartition selon la composition familiale au 31 décembre n-1 en %		
Personnes seules	66,3	57,7
Couples sans enfant	3,1	3,5
Couples avec enfant(s) ou grossesse	11,9	14,0
Familles monoparentales ou grossesse	18,7	24,8
Répartition selon le type activité de l'allocataire au 31 décembre n-2 en %		
Sans activité	38,7	41,3
Chômage non indemnisé	13,0	16,0
Activité salarié	10,9	10,4
Travailleur indépendant	7,9	3,9
Cessation d'activité pour garde d'enfant	2,8	2,4
Chômage indemnisé : aud ou pare abattement	3,1	4,0
Retraité	1,7	1,4
Chômeur allocation solidarité spécifique	1,2	1,4
Autre actif sans emploi	4,8	4,1
Santé	1,6	1,5
Autres	nc	1,1
Situation inconnue	14,0	12,6
Qualité de la situation en n-1 des allocataires ayant un droit actif au Rsa en n-1 en %		
Part des bénéficiaires du Rsa et de la prime d'activité, simultanément au moins une fois en n-1, parmi les allocataires ayant un droit actif en n-1	30,6	29,8
Part des bénéficiaires sans aucun revenu sur tous les mois de l'année n-1 parmi les allocataires ayant un droit actif en n-1	32,1	36,3
Part des bénéficiaires ayant des revenus chaque mois de l'année n-1 parmi les allocataires ayant un droit actif en n-1	6,2	6,9
Répartition selon l'ancienneté de présence au titre du Rsa (ou Rmi) en %		
Moins de 6 mois	9,8	10,7
De 6 mois à moins d'1 an	11,2	10,8
De 1 à 2 ans	34,4	29,4
De 3 à 5 ans	15,0	17,5
De 6 à 9 ans	11,6	13,2
De 10 ans et plus	14,0	15,0
Ancienneté inconnue	4,0	3,4
Ancienneté moyenne, en nombre de mois	56	61

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Parmi les allocataires de Joinville-le-Pont ayant des droits actifs au Rsa en 2019, 66,3 % sont des personnes seules.

2. LES ENTRANTS DANS LE DISPOSITIF RSA

2-1 Flux et profil des entrants dans le dispositif Rsa

En 2019, Joinville-le-Pont connaît des flux d'allocataires, plus importants que ceux du département, notamment celui des sortants, +4,1 points (cf. tableau 3). L'écart entre les flux, entrant et sortant du dispositif, rapporté à l'ensemble des allocataires, reste cependant plus faible que celui du département (2,8 % contre 5,6 %).

Parmi l'ensemble des entrants joinvillais, les bénéficiaires quinquagénaires (17,1 %) sont surreprésentés par rapport à l'échelle départementale, soit +5,5 points.

Par ailleurs, les allocataires joinvillais, entrant dans le dispositif au cours de l'année 2019, se caractérisent par une part importante d'allocataires vivant seuls (64,0 %), soit +6,9 points par rapport au département.

La part des allocataires de la commune entrant dans le dispositif, avec une ancienneté de 1 à 2 ans (25,6 %) est aussi nettement supérieure à celle du département (+5,3 points).

2-2 Focus sur les primo-entrants

La part des primo-entrants dans le dispositif, par rapport à l'ensemble des entrants joinvillais (57,8 %), est inférieure à celle du département (60,7 %). A l'instar de la structure par âge des entrants, les primo-entrants de 50 à 59 ans (15,6 %) sont surreprésentés, soit +5 points rapporté au taux départemental (cf. tableau 4). De même, la part des allocataires primo-entrants vivant seuls (73,8 %), est nettement supérieure à celle du département, soit +12,6 points.

Tableau 3. Flux et profil des entrants dans le dispositif Rsa en 2019

Flux et profil des entrants		
	Joinville-le-Pont	Val-de-Marne
Nombre d'allocataires entrants	211	20 062
Taux d'entrants	36,4	35,2
Nombre d'allocataires sortants	195	16 878
Taux sortants	33,7	29,6
Ecart de flux en %	2,8	5,6
Profil de l'ensemble des entrants dans l'année n-1		
Répartition selon l'âge en %		
Moins de 25 ans	2,4	3,7
De 25 à 29 ans	28,0	28,6
De 30 à 39 ans	28,0	31,0
De 40 à 49 ans	18,5	17,8
De 50 à 59 ans	17,1	11,6
De 60 à 64 ans	3,8	4,6
De 65 ans et plus	2,4	2,7
Répartition selon la composition familiale en %		
Personnes seules	64,0	57,1
Couples sans enfant	3,3	3,7
Couples avec enfant(s) ou grossesse	13,3	15,1
Familles monoparentales ou grossesse	19,4	24,1
Qualité de la situation des allocataires entrants dans le Rsa en n-1, en %		
Part des bénéficiaires du Rsa et de la prime d'activité, simultanément au moins une fois en n-1, parmi les allocataires entrants au cours de n-1	39,8	41,5
Part des bénéficiaires sans aucun revenu sur tous les mois de l'année n-1, avec un droit ouvert au Rsa, parmi les allocataires entrants au cours de n-1	nc	1,6
Part des bénéficiaires ayant des revenus chaque mois avec un droit actif sur n-1 parmi les allocataires entrants en n-1	nc	0,7
Répartition selon l'ancienneté de présence dans le Rsa (ou Rmi) en %		
De 0 à 1 an (primo-entrants)	57,8	60,7
De 1 à 2 ans	25,6	20,3
De 3 à 5 ans	6,2	8,7
De 6 à 9 ans	5,7	4,6
De 10 ans et plus	3,3	3,2
Ancienneté inconnue	nc	2,4

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 211 personnes de la commune de Joinville-le-Pont sont entrées dans le dispositif Rsa.

Tableau 4. Caractéristiques des primo entrants dans le dispositif Rsa en 2019

Profil des primo-entrants dans l'année (n'ayant pas de date d'entrée dans le dispositif antérieur à l'année n)		
	Joinville-le-Pont	Val-de-Marne
Nombre de primo-entrants	122	12 183
Répartition selon l'âge en %		
Moins de 25 ans	nc	4,2
De 25 à 29 ans	32,0	33,0
De 30 à 39 ans	25,4	29,0
De 40 à 49 ans	16,4	16,3
De 50 à 59 ans	15,6	10,6
De 60 à 64 ans	5,7	4,7
De 65 ans et plus	nc	2,2
Répartition selon la composition familiale en %		
Personnes seules	73,8	61,2
Couples sans enfant	4,1	3,6
Couples avec enfant(s) ou grossesse	7,4	13,3
Familles monoparentales ou grossesse	14,8	21,9

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 73,8 % des primo-entrants de Joinville-le-Pont sont des personnes seules.

3. LES ALLOCATAIRES DE LA PRIME D'ACTIVITE VERS LE DISPOSITIF RSA ET INVERSEMENT

La part des allocataires joinvillais, ouvrant droit à la prime d'activité, (30,7 %) est moins importante que celle de l'ensemble des allocataires du département, soit -3 points (cf. tableau 5). De même, les allocataires, sortant du dispositif Rsa à la suite de l'ouverture d'un droit à la prime d'activité, représentent 20,5 % des sortants du dispositif, soit un taux légèrement inférieur à celui du département (-1,6 point). Enfin, parmi les primo-entrants joinvillais, seuls 27,0 % ont bénéficié simultanément du Rsa et de la prime d'activité au moins une fois en 2019, soit un taux nettement inférieur à celui du Val-de-Marne (-6,1 points).

Tableau 5. Les allocataires de la prime d'activité vers le dispositif Rsa et inversement

Bénéficiaires de la prime d'activité (Ppa)		
	Joinville-le-Pont	Val-de-Marne
Nombre d'allocataires bénéficiaires de la Ppa sur l'année n-1	1 169	105 849
Nombre d'allocataires bénéficiaires de la Ppa au 31 décembre n-1	812	76 751
Part des allocataires de la Ppa sur l'année n-1 parmi l'ensemble des allocataires n-1 en %	30,7	33,7
Les bénéficiaires de la prime d'activité (Ppa) vers le Rsa et inversement		
Nombre d'allocataires bénéficiant de la Ppa en n-2 et du Rsa en n-1	20	1 791
Part des allocataires bénéficiant de la Ppa en n-2 et du Rsa en n-1 parmi les entrants du Rsa, en %	9,5	8,9
Nombre d'allocataires bénéficiant du Rsa en n-2 et de la Ppa en n-1	40	3 737
Part des allocataires bénéficiant du Rsa en n-2 et de la Ppa en n-1 parmi les sortants du Rsa, en %	20,5	22,1
Concernant les primo-entrants		
Part des bénéficiaires du Rsa et de la prime d'activité, simultanément au moins une fois en n-1, parmi l'ensemble des primo-entrants en n-1, en %	27,0	33,1

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 30,7 % des allocataires de Joinville-le-Pont ont bénéficié de la prime d'activité.

Le territoire de Joinville-le-Pont se caractérise par des taux d'allocataires bénéficiant du Rsa et du Rsa majoré, inférieurs à ceux de la moyenne départementale.

Les allocataires joinvillais au Rsa sont plus âgés avec une part significative de personnes vivant seules comparativement au niveau départemental. Ces constats s'accroissent parmi les entrants et les primo-entrants.

Ces allocataires semblent cependant moins éloignés de l'emploi avec une moindre part de bénéficiaires n'exerçant aucune activité antérieurement et n'ouvrant pas de droit au chômage indemnisé en décembre 2018. De même, le taux de bénéficiaires joinvillais sans « aucun revenu dans l'année » est inférieur à celui du niveau départemental, ainsi que leur ancienneté moyenne dans le dispositif.

LE KREMLIN-BICETRE (94043)

1. LES ALLOCATAIRES DU RSA

1-1 Les allocataires ayant un droit ouvert ou actif

Commune de près de 25 300 habitants (recensement de l'Insee 2016), Le Kremlin-Bicêtre présente un taux de couverture de la population par le dispositif Rsa (6,5 %), quasi-identique à celui du département (cf. tableau 1).

Le taux d'allocataires, ayant des droits ouverts au Rsa parmi l'ensemble des allocataires (24,1 %), reste inférieur à celui du niveau départemental (-2,4 points).

De même, la part des allocataires kremlinois, bénéficiaires du Rsa ma-

joré (6,5 %), est inférieure à celle de l'ensemble du département (-3,7 points).

1-2 Profil des allocataires ayant un droit actif au Rsa

La structure par âge des allocataires kremlinois ayant un droit actif au Rsa présente une part plus importante d'allocataires âgés de 25 à 29 ans (23,5 %), comparativement au département (+4,9 points) (cf. tableau 2). De même, les personnes seules représentent 64,6 % des allocataires, ayant un droit actif au Rsa, soit un taux nettement supérieur à celui du département de +6,9 points.

La part des allocataires du Kremlin-Bicêtre, n'exerçant aucune activité (37 %), est inférieure à celle de l'ensemble du département (-4,3 points).

En revanche, les allocataires kremlinois, entrés dans le dispositif entre 6 mois et un an, représentent 15,4 % de l'ensemble des allocataires bénéficiaires du Rsa, soit un taux supérieur à celui du département de +4,6 points. Ce qui souligne la moindre ancienneté moyenne de présence dans le dispositif (56 mois), inférieure de 5 mois à celle du Val-de-Marne.

Tableau 1- Part des allocataires ayant un droit ouvert ou actif au Rsa

	Le Kremlin-Bicêtre	Val-de-Marne
Nombre d'allocataires de la caf sur l'année	6 593	313 750
Part des allocataires Rsa droit ouvert parmi des allocataires en %	24,1	26,5
Part des allocataires Rsa payés parmi des allocataires en %	16,5	18,1
Allocataires Rsa ayant un droit ouvert (y inclus les suspensions) sur l'année		
Nombre d'allocataires	1 588	83 200
dont Rsa socle (en %)	93,5	89,8
dont Rsa majoré (en %)	6,5	10,2
dont taux de droits suspendus	31,4	31,6
Nombre d'allocataires en décembre n-1	1 179	60 286
Population couverte par le droit ouvert au Rsa	1 648	93 890
Population Insee 2016	25 292	1 378 151
Part de la population couverte par le Rsa en % (*)	6,5	6,8
Allocataires Rsa payés (droit actif) sur l'année		
Nombre d'allocataires	1 089	56 936
dont Rsa socle (en %)	92,6	88,4
dont Rsa majoré (en %)	7,4	11,6
Nombre d'allocataires en décembre n-1	857	44 445
Population couverte par le droit payé au Rsa	1 398	81 127

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France 2019 - Insee, recensement de la population 2016.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 24,1 % des allocataires kremlinois avaient un droit ouvert au Rsa.

(*) Il s'agit des allocataires des Caf plus leur conjoint, enfants, et autres personnes à charge, rapportés à la population au 01/01/2016 recensée par l'Insee.

Tableau 2. Répartition des allocataires ayant un droit actif au Rsa

Profil des allocataires payés (droit actif)		
	Le Kremlin-Bicêtre	Val-de-Marne
Répartition selon l'âge au 31 décembre n-1 en %		
Moins de 25 ans	1,4	2,6
De 25 à 29 ans	23,5	18,6
De 30 à 39 ans	30,5	30,4
De 40 à 49 ans	18,5	21,5
De 50 à 59 ans	17,4	17,2
De 60 à 64 ans	5,3	6,7
De 65 ans et plus	3,5	3,1
Répartition selon la composition familiale au 31 décembre n-1 en %		
Personnes seules	64,6	57,7
Couples sans enfant	4,3	3,5
Couples avec enfant(s) ou grossesse	12,2	14,0
Familles monoparentales ou grossesse	18,8	24,8
Répartition selon le type activité de l'allocataire au 31 décembre n-2 en %		
Sans activité	37,0	41,3
Chômage non indemnisé	16,8	16,0
Activité salarié	9,7	10,4
Travailleur indépendant	3,8	3,9
Cessation d'activité pour garde d'enfant	1,8	2,4
Chômage indemnisé : aud ou pare abattement	2,8	4,0
Retraité	1,5	1,4
Chômeur allocation solidarité spécifique	1,1	1,4
Autre actif sans emploi	3,8	4,1
Santé	0,9	1,5
Autres	1,2	1,1
Situation inconnue	19,6	12,6
Qualité de la situation en n-1 des allocataires ayant un droit actif au Rsa en n-1 en %		
Part des bénéficiaires du Rsa et de la prime d'activité, simultanément au moins une fois en n-1, parmi les allocataires ayant un droit actif en n-1	28,7	29,8
Part des bénéficiaires sans aucun revenu sur tous les mois de l'année n-1 parmi les allocataires ayant un droit actif en n-1	35,8	36,3
Part des bénéficiaires ayant des revenus chaque mois de l'année n-1 parmi les allocataires ayant un droit actif en n-1	5,2	6,9
Répartition selon l'ancienneté de présence au titre du Rsa (ou Rmi) en %		
Moins de 6 mois	10,6	10,7
De 6 mois à moins d'1 an	15,4	10,8
De 1 à 2 ans	31,9	29,4
De 3 à 5 ans	14,7	17,5
De 6 à 9 ans	11,1	13,2
De 10 ans et plus	13,2	15,0
Ancienneté inconnue	3,1	3,4
Ancienneté moyenne, en nombre de mois	56	61

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Parmi les allocataires du Kremlin-Bicêtre ayant des droits actifs au Rsa en 2019, 64,6 % sont des personnes seules.

2. LES ENTRANTS DANS LE DISPOSITIF RSA

2-1 Flux et profil des entrants dans le dispositif Rsa

L'écart entre les flux, entrant et sortant du dispositif Rsa des allocataires kremlinois, est supérieur à celui du département (cf. tableau 3). En effet, le flux des allocataires entrants (38,8 %), est supérieur (+3,6 points) alors que celui des sortants est quasi-identique à celui du niveau du Val-de-Marne.

Les allocataires kremlinois, âgés de 25 à 29 ans entrant dans le dispositif, sont nettement plus représentés (36,2 %), soit +7,6 points. De même, parmi les allocataires kremlinois entrant dans le dispositif, 68,1 % vivent seuls, soit +11 points par rapport à l'ensemble du Val-de-Marne.

En revanche, le taux d'entrants ayant bénéficié de la prime d'activité et du Rsa, simultanément au moins un mois dans l'année 2019 (35,2 %), est inférieur à celui du niveau départemental, soit -6,3 points.

2-2 Focus sur les primo-entrants

Le taux de primo-entrants, parmi l'ensemble des entrants dans le dispositif (66,7 %), est nettement supérieur à celui du niveau départemental (+6 points).

Par ailleurs, les allocataires de 25 à 29 ans (40,9 %) sont surreprésentés par rapport à ceux de l'ensemble du Val-de-Marne, soit +7,9 points (cf. tableau 4).

De même, parmi les allocataires kremlinois primo-entrants, le taux de

Tableau 3. Flux et profil des entrants dans le dispositif Rsa en 2019

Flux et profil des entrants		
	Le Kremlin-Bicêtre	Val-de-Marne
Nombre d'allocataires entrants	423	20 062
Taux d'entrants	38,8	35,2
Nombre d'allocataires sortants	316	16 878
Taux sortants	29,0	29,6
Ecart de flux en %	9,8	5,6
Profil de l'ensemble des entrants dans l'année n-1		
Répartition selon l'âge en %		
Moins de 25 ans	1,2	3,7
De 25 à 29 ans	36,2	28,6
De 30 à 39 ans	32,9	31,0
De 40 à 49 ans	11,8	17,8
De 50 à 59 ans	11,1	11,6
De 60 à 64 ans	2,6	4,6
De 65 ans et plus	4,3	2,7
Répartition selon la composition familiale en %		
Personnes seules	68,1	57,1
Couples sans enfant	3,3	3,7
Couples avec enfant(s) ou grossesse	12,8	15,1
Familles monoparentales ou grossesse	15,8	24,1
Qualité de la situation des allocataires entrants dans le Rsa en n-1, en %		
Part des bénéficiaires du Rsa et de la prime d'activité, simultanément au moins une fois en n-1, parmi les allocataires entrants au cours de n-1	35,2	41,5
Part des bénéficiaires sans aucun revenu sur tous les mois de l'année n-1, avec un droit ouvert au Rsa, parmi les allocataires entrants au cours de n-1	2,1	1,6
Part des bénéficiaires ayant des revenus chaque mois avec un droit actif sur n-1 parmi les allocataires entrants en n-1	nc	0,7
Répartition selon l'ancienneté de présence dans le Rsa (ou Rmi) en %		
De 0 à 1 an (primo-entrants)	66,7	60,7
De 1 à 2 ans	19,4	20,3
De 3 à 5 ans	5,9	8,7
De 6 à 9 ans	3,5	4,6
De 10 ans et plus	3,1	3,2
Ancienneté inconnue	1,4	2,4

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 423 personnes de la commune du Kremlin-Bicêtre sont entrées dans le dispositif Rsa.

Tableau 4. Caractéristiques des primo entrants dans le dispositif Rsa en 2019

Profil des primo-entrants dans l'année (n'ayant pas de date d'entrée dans le dispositif antérieur à l'année n)		
	Le Kremlin-Bicêtre	Val-de-Marne
Nombre de primo-entrants	282	12 183
Répartition selon l'âge en %		
Moins de 25 ans	nc	4,2
De 25 à 29 ans	40,9	33,0
De 30 à 39 ans	28,5	29,0
De 40 à 49 ans	12,5	16,3
De 50 à 59 ans	10,7	10,6
De 60 à 64 ans	2,1	4,7
De 65 ans et plus	3,9	2,2
Répartition selon la composition familiale en %		
Personnes seules	72,6	61,2
Couples sans enfant	2,1	3,6
Couples avec enfant(s) ou grossesse	10,0	13,3
Familles monoparentales ou grossesse	15,3	21,9

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 72,6 % des primo-entrants du Kremlin-Bicêtre sont des personnes seules.

personnes vivant seules (72,6 %) est nettement supérieur à celui du département (+11,4 points).

3. LES ALLOCATAIRES DE LA PRIME D'ACTIVITE VERS LE DISPOSITIF RSA ET INVERSEMENT

La part des allocataires kremlinois, bénéficiant de la prime d'activité

(30,6 %), est inférieure à celle du département (33,7 %) (cf. tableau 5). De même, la commune est marquée par une sous-représentation d'anciens bénéficiaires de la prime d'activité parmi les allocataires au Rsa (5,4 %). Parmi les primo-entrants kremlinois, 26,2 % ont bénéficié simultanément du Rsa et de la prime d'activité au moins un mois

en 2019, soit un taux nettement plus faible que celui du département (-6,9 points).

Cependant, plus d'un quart des allocataires, sortant du dispositif Rsa, ouvre un droit à la prime d'activité (25,6 %).

Tableau 5. Les allocataires de la prime d'activité vers le dispositif Rsa et inversement

Bénéficiaires de la prime d'activité (Ppa)		
	Le Kremlin-Bicêtre	Val-de-Marne
Nombre d'allocataires bénéficiaires de la Ppa sur l'année n-1	2 018	105 849
Nombre d'allocataires bénéficiaires de la Ppa au 31 décembre n-1	1 469	76 751
Part des allocataires de la Ppa sur l'année n-1 parmi l'ensemble des allocataires n-1 en %	30,6	33,7
Les bénéficiaires de la prime d'activité (Ppa) vers le Rsa et inversement		
Nombre d'allocataires bénéficiant de la Ppa en n-2 et du Rsa en n-1	23	1 791
Part des allocataires bénéficiant de la Ppa en n-2 et du Rsa en n-1 parmi les entrants du Rsa, en %	5,4	8,9
Nombre d'allocataires bénéficiant du Rsa en n-2 et de la Ppa en n-1	81	3 737
Part des allocataires bénéficiant du Rsa en n-2 et de la Ppa en n-1 parmi les sortants du Rsa, en %	25,6	22,1
Concernant les primo-entrants		
Part des bénéficiaires du Rsa et de la prime d'activité, simultanément au moins une fois en n-1, parmi l'ensemble des primo-entrants en n-1, en %	26,2	33,1

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 30,6 % des allocataires du Kremlin-Bicêtre ont bénéficié de la prime d'activité.

Le territoire du Kremlin-Bicêtre se distingue peu du niveau départemental avec un taux de couverture de la population par le dispositif Rsa quasi-identique. En revanche, ce territoire est marqué par une sous-représentation des bénéficiaires du Rsa majoré.

Les allocataires kremlinois sont cependant proportionnellement plus jeunes avec une surreprésentation des personnes vivant seules. Ces constats s'accroissent parmi les entrants et notamment les primo-entrants dans le dispositif.

Ce territoire se caractérise par un flux d'allocataires entrant dans le dispositif, supérieur à celui du département, particularité renforcée au niveau des primo-entrants. Ainsi, la commune connaît une ancienneté moyenne de présence dans le dispositif moindre que celle du Val-de-Marne.

Même si le taux d'allocataires n'exerçant aucune activité en décembre 2018, parmi les allocataires kremlinois du Rsa, reste inférieur à celui de l'ensemble du département, la commune reste marquée par une sous-représentation d'anciens bénéficiaires de la prime d'activité parmi les allocataires au Rsa.

LIMEIL-BREVANNES (94044)

1. LES ALLOCATAIRES DU RSA

1-1 Les allocataires ayant un droit ouvert ou actif

Limeil-Brévannes, commune de 26 700 habitants (recensement de l'Insee 2016), connaît un taux de couverture de la population par le dispositif Rsa quasi-identique à celui du département (cf. tableau 1). De même, le taux d'allocataires, ayant des droits ouverts au Rsa parmi l'ensemble des allocataires, s'élève à 26 %, soit très proche de celui du Val-de-Marne.

En revanche, la part des allocataires brévannais, bénéficiaires du Rsa majoré (14,6 %), est supérieure à celle du département (+ 4,4 points).

1-2 Profil des allocataires ayant un droit actif au Rsa

La structure par âge des allocataires brévannais ayant un droit actif au Rsa présente une part plus importante d'allocataires de moins de 50 ans (79,4 %), comparativement à celle Val-de-Marne (+6,3 points) (cf. tableau 2). De même, les familles monoparentales représentent 33,7 %

des allocataires ayant un droit actif au Rsa à Limeil-Brévannes, soit un taux nettement supérieur à celui du département de +8,9 points. De fait, seuls 46,0 % de ces allocataires vivent seuls sans enfant à charge.

Par ailleurs, le taux d'allocataires brévannais ayant bénéficié de la prime d'activité et du Rsa, simultanément au moins un mois dans l'année 2019 (33,4 %), est supérieur à celui du département de + 3,6 points.

Tableau 1- Part des allocataires ayant un droit ouvert ou actif au Rsa

	Limeil-Brévannes	Val-de-Marne
Nombre d'allocataires de la caf sur l'année	6 252	313 750
Part des allocataires Rsa droit ouvert parmi des allocataires en %	26,0	26,5
Part des allocataires Rsa payés parmi des allocataires en %	17,5	18,1
Allocataires Rsa ayant un droit ouvert (y inclus les suspensions) sur l'année		
Nombre d'allocataires	1 626	83 200
dont Rsa socle (en %)	85,4	89,8
dont Rsa majoré (en %)	14,6	10,2
dont taux de droits suspendus	32,5	31,6
Nombre d'allocataires en décembre n-1	1 176	60 286
Population couverte par le droit ouvert au Rsa	2 036	93 890
Population Insee 2016	26 703	1 378 151
Part de la population couverte par le Rsa en % (*)	7,6	6,8
Allocataires Rsa payés (droit actif) sur l'année		
Nombre d'allocataires	1 097	56 936
dont Rsa socle (en %)	83,4	88,4
dont Rsa majoré (en %)	16,6	11,6
Nombre d'allocataires en décembre n-1	831	44 445
Population couverte par le droit payé au Rsa	1 773	81 127

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019, Insee, recensement de la population 2016.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 26,0 % des allocataires de Limeil-Brévannes avaient un droit ouvert au Rsa.

(*) Il s'agit des allocataires des Caf plus les conjoints, enfants, et autres personnes à charge, rapportés à la population au 01/01/2016 recensée par l'Insee.

Tableau 2. Répartition des allocataires ayant un droit actif au Rsa

Profil des allocataires payés (droit actif)		
	Limeil-Brévannes	Val-de-Marne
Répartition selon l'âge au 31 décembre n-1 en %		
Moins de 25 ans	3,1	2,6
De 25 à 29 ans	22,8	18,6
De 30 à 39 ans	31,9	30,4
De 40 à 49 ans	21,6	21,5
De 50 à 59 ans	13,6	17,2
De 60 à 64 ans	5,3	6,7
De 65 ans et plus	1,7	3,1
Répartition selon la composition familiale au 31 décembre n-1 en %		
Personnes seules	46,0	57,7
Couples sans enfant	3,2	3,5
Couples avec enfant(s) ou grossesse	17,0	14,0
Familles monoparentales ou grossesse	33,7	24,8
Répartition selon le type activité de l'allocataire au 31 décembre n-2 en %		
Sans activité	41,1	41,3
Chômage non indemnisé	15,3	16,0
Activité salarié	12,3	10,4
Travailleur indépendant	3,6	3,9
Cessation d'activité pour garde d'enfant	2,6	2,4
Chômage indemnisé : aud ou pare abattement	3,7	4,0
Retraité	1,0	1,4
Chômeur allocation solidarité spécifique	1,5	1,4
Autre actif sans emploi	5,4	4,1
Santé	1,3	1,5
Autres	1,5	1,1
Situation inconnue	10,8	12,6
Qualité de la situation des allocataires ayant un droit actif au Rsa en n-1 en %		
Part des bénéficiaires du Rsa et de la prime d'activité simultanément, au moins une fois en n-1, parmi les allocataires ayant un droit actif en n-1	33,4	29,8
Part des bénéficiaires sans aucun revenu sur tous les mois de l'année n-1 parmi les allocataires ayant un droit actif en n-1	34,2	36,3
Part des bénéficiaires ayant des revenus chaque mois de l'année n-1 parmi les allocataires ayant un droit actif en n-1	7,5	6,9
Répartition selon l'ancienneté de présence au titre du Rsa (ou Rmi) en %		
Moins de 6 mois	9,6	10,7
De 6 mois à moins d'1 an	11,5	10,8
De 1 à 2 ans	31,0	29,4
De 3 à 5 ans	19,0	17,5
De 6 à 9 ans	13,1	13,2
De 10 ans et plus	13,0	15,0
Ancienneté inconnue	2,8	3,4
Ancienneté moyenne, en nombre de mois	60	61

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Parmi les allocataires du Rsa avec des droits actifs à Limeil-Brévannes en 2019, 46,0 % sont des personnes seules.

2. LES ENTRANTS DANS LE DISPOSITIF RSA

2-1 Flux et profil des entrants dans le dispositif Rsa

Au cours de l'année 2019, le taux d'entrants brévannais (35,7 %) est quasi-identique à celui du département (cf. tableau 3) ; le taux de sortants (31,2 %), est quant à lui légèrement supérieur, soit +1,6 point.

La répartition par âge des allocataires entrant dans le dispositif courant 2019, fait apparaître une surreprésentation des 25-29 ans d'un peu

plus de quatre points, comparative-ment à l'échelon territorial *supra*. Les familles monoparentales sont aussi particulièrement représentées avec +10,1 points par rapport au niveau départemental.

2-2 Focus sur les primo-entrants

Le taux de primo-entrants (58,7%), parmi l'ensemble des entrants brévannais dans le dispositif, est moins élevé que celui du département (-2 points).

Ces allocataires primo-entrants sont plus jeunes avec une surreprésenta-

tion des allocataires de moins de 30 ans (40,4 %), soit plus de trois points (cf. tableau 4).

La composition familiale des primo-entrants est quasi-identique à celle des entrants dans l'année. Ces primo-entrants vivent moins souvent seuls (49,1 %), que ceux du département (-12,1 points).

En revanche, le taux de familles monoparentales parmi les primo-entrants brévannais (33 %) est plus important de plus de 10 points par rapport au territoire *supra*.

Tableau 3. Flux et profil des entrants dans le dispositif Rsa en 2019

Flux et profil des entrants		
	Limeil-Brévannes	Val-de-Marne
Nombre d'allocataires entrants	392	20 062
Taux d'entrants	35,7	35,2
Nombre d'allocataires sortants	342	16 878
Taux sortants	31,2	29,6
Ecart de flux en %	4,6	5,6
Profil de l'ensemble des entrants dans l'année n-1		
Répartition selon l'âge en %		
Moins de 25 ans	4,1	3,7
De 25 à 29 ans	32,7	28,6
De 30 à 39 ans	31,9	31,0
De 40 à 49 ans	17,6	17,8
De 50 à 59 ans	9,2	11,6
De 60 à 64 ans	3,1	4,6
De 65 ans et plus	1,5	2,7
Répartition selon la composition familiale en %		
Personnes seules	46,4	57,1
Couples sans enfant	2,6	3,7
Couples avec enfant(s) ou grossesse	16,8	15,1
Familles monoparentales ou grossesse	34,2	24,1
Qualité de la situation des allocataires entrants dans le Rsa en n-1, en %		
Part des bénéficiaires du Rsa et de la prime d'activité simultanément au moins une fois en n-1, parmi les allocataires entrants au cours de n-1	45,7	41,5
Part des bénéficiaires sans aucun revenu sur tous les mois de l'année n-1, avec un droit ouvert au Rsa, parmi les allocataires entrants au cours de n-1	1,3	1,6
Part des bénéficiaires ayant des revenus chaque mois avec un droit actif sur n-1 parmi les allocataires entrants en n-1	1,5	0,7
Répartition selon l'ancienneté de présence dans le Rsa (ou Rmi) en %		
De 0 à 1 an (primo-entrants)	58,7	60,7
De 1 à 2 ans	20,4	20,3
De 3 à 5 ans	9,4	8,7
De 6 à 9 ans	6,4	4,6
De 10 ans et plus	1,8	3,2
Ancienneté inconnue	3,3	2,4

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 392 personnes de la commune de Limeil-Brévannes sont entrées dans le dispositif Rsa.

Tableau 4. Caractéristiques des primo entrants dans le dispositif Rsa en 2019

Profil des primo-entrants dans l'année (n'ayant pas de date d'entrée dans le dispositif antérieur à l'année n)		
	Limeil-Brévannes	Val-de-Marne
Nombre de primo-entrants	230	12 183
Répartition selon l'âge en %		
Moins de 25 ans	5,2	4,2
De 25 à 29 ans	35,2	33,0
De 30 à 39 ans	27,0	29,0
De 40 à 49 ans	17,0	16,3
De 50 à 59 ans	10,4	10,6
De 60 à 64 ans	3,9	4,7
De 65 ans et plus	nc	2,2
Répartition selon la composition familiale en %		
Personnes seules	49,1	61,2
Couples sans enfant	3,0	3,6
Couples avec enfant(s) ou grossesse	14,8	13,3
Familles monoparentales ou grossesse	33,0	21,9

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 49,1 % des primo-entrants de Limeil-Brévannes sont des personnes seules.

3. LES ALLOCATAIRES DE LA PRIME D'ACTIVITE VERS LE DISPOSITIF RSA ET INVERSEMENT

La part des allocataires brévannais, bénéficiant de la prime d'activité (37,9 %), est supérieure à celle du département (cf. tableau 5), soit +4,2 points.

La commune est marquée par une surreprésentation des allocataires sortant du dispositif Rsa et ouvrant un droit à la prime d'activité (27,8 %).

Parmi les primo-entrants brévannais, 38,7 % ont bénéficié simultanément du Rsa et de la prime d'activité au moins un mois en 2019, soit un taux nettement supérieur à celui du département (+5,6 points).

Tableau 5. Les allocataires de la prime d'activité vers le dispositif Rsa et inversement

Bénéficiaires de la prime d'activité (Ppa)		
	Limeil-Brévannes	Val-de-Marne
Nombre d'allocataires bénéficiaires de la Ppa sur l'année n-1	2 371	105 849
Nombre d'allocataires bénéficiaires de la Ppa au 31 décembre n-1	1 720	76 751
Part des allocataires de la Ppa sur l'année n-1 parmi l'ensemble des allocataires n-1 en %	37,9	33,7
Les bénéficiaires de la prime d'activité (Ppa) vers le Rsa et inversement		
Nombre d'allocataires bénéficiant de la Ppa en n-2 et du Rsa en n-1	40	1 791
Part des allocataires bénéficiant de la Ppa en n-2 et du Rsa en n-1 parmi les entrants du Rsa, en %	10,2	8,9
Nombre d'allocataires bénéficiant du Rsa en n-2 et de la Ppa en n-1	95	3 737
Part des allocataires bénéficiant du Rsa en n-2 et de la Ppa en n-1 parmi les sortants du Rsa, en %	27,8	22,1
Concernant les primo-entrants		
Part des bénéficiaires du Rsa et de la prime d'activité simultanément, au moins une fois en n-1, parmi l'ensemble des primo-entrants en n-1, en %	38,7	33,1

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 37,9 % des allocataires de Limeil-Brévannes ont bénéficié de la prime d'activité.

Le territoire de Limeil-Brévannes se caractérise par un taux de couverture de la population par le dispositif Rsa, supérieur à celui de l'ensemble du département, et par une surreprésentation des bénéficiaires du Rsa majoré. Ces allocataires se distinguent aussi par une surreprésentation des moins de 40 ans. La jeunesse des bénéficiaires s'accroît encore parmi les entrants et les primo-entrants dans le dispositif.

Les parts des allocataires du Rsa, ayant exercé une activité salariale en 2018 et ayant bénéficié de la prime d'activité et du Rsa simultanément au moins un mois dans l'année 2019, supérieures à celles du niveau départemental, soulignent un moindre éloignement de l'emploi de la part des allocataires brévannais bénéficiant du Rsa.

MAISONS-ALFORT (94046)

1. LES ALLOCATAIRES DU RSA

1-1 Les allocataires ayant un droit ouvert ou actif

Commune de 55 300 habitants (recensement Insee 2016), Maisons-Alfort connaît un taux de couverture de la population par le dispositif Rsa (3,8 %), inférieur de trois points à celui du département (cf. [tableau 1](#)). De même, la part des allocataires, bénéficiant du Rsa, rapportée à celle de l'ensemble des allocataires sur le même territoire, est nettement inférieure à celle de l'échelon du Val-de-Marne, soit -7,4 points. Les allocataires maisonnaires, bénéficiant du Rsa majoré (8,3 %), sont

aussi légèrement sous-représentés par rapport à l'échelon départemental (-1,9 point).

1-2 Profil des allocataires ayant un droit actif au Rsa

La structure par âge de ce profil d'allocataires est quasi-identique à celle du niveau départemental, excepté une légère surreprésentation des bénéficiaires âgés de 25 à 29 ans (20,6 % contre 18,6 %) (cf. [tableau 2](#)).

De même, les allocataires vivant seuls sont surreprésentés (65,3 %), soit +7,6 points comparativement à l'échelon *supra*, *a contrario* des allocataires à titre familial, notam-

ment les familles monoparentales (20,4 %), soit -4,4 points rapportés au niveau départemental.

Une part légèrement moindre d'allocataires maisonnaires, ayant un droit actif au Rsa en 2019 et n'exerçant aucune activité en n-1, distingue le territoire communal du niveau départemental, inférieure de -2,7 points. De même, l'ancienneté moyenne des allocataires de Maisons-Alfort dans le dispositif (56 mois), est légèrement plus faible que celle des allocataires ayant un droit actif sur l'ensemble du département (61 mois).

Tableau 1- Part des allocataires ayant un droit ouvert ou actif au Rsa

	Maisons-Alfort	Val-de-Marne
Nombre d'allocataires de la caf sur l'année	11 489	313 750
Part des allocataires Rsa droit ouvert parmi des allocataires en %	19,1	26,5
Part des allocataires Rsa payés parmi des allocataires en %	12,8	18,1
Allocataires Rsa ayant un droit ouvert (y inclus les suspensions) sur l'année		
Nombre d'allocataires	2 197	83 200
dont Rsa socle (en %)	91,7	89,8
dont Rsa majoré (en %)	8,3	10,2
dont taux de droits suspendus	33,2	31,6
Nombre d'allocataires en décembre n-1	1 571	60 286
Population couverte par le droit ouvert au Rsa (*)	2 107	93 890
Population Insee 2016	55 289	1 378 151
Part de la population couverte par le Rsa en %	3,8	6,8
Allocataires Rsa payés (droit actif) sur l'année		
Nombre d'allocataires	1 468	56 936
dont Rsa socle (en %)	90,6	88,4
dont Rsa majoré (en %)	9,4	11,6
Nombre d'allocataires en décembre n-1	1 131	44 445
Population couverte par le droit payé au Rsa	1 749	81 127

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France 2019 - Insee, recensement de la population 2016.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 19,1 % des allocataires maisonnaires avaient un droit ouvert au Rsa.

(*) Il s'agit des allocataires des Caf plus leur conjoint, enfants, et autres personnes à charge, rapportés à la population au 01/01/2016 recensée par l'Insee.

Tableau 2. Répartition des allocataires ayant un droit actif au Rsa

Profil des allocataires payés (droit actif)		
	Maisons-Alfort	Val-de-Marne
Répartition selon l'âge au 31 décembre n-1 en %		
Moins de 25 ans	1,6	2,6
De 25 à 29 ans	20,6	18,6
De 30 à 39 ans	30,7	30,4
De 40 à 49 ans	20,2	21,5
De 50 à 59 ans	16,3	17,2
De 60 à 64 ans	6,8	6,7
De 65 ans et plus	3,7	3,1
Répartition selon la composition familiale au 31 décembre n-1 en %		
Personnes seules	65,3	57,7
Couples sans enfant	3,5	3,5
Couples avec enfant(s) ou grossesse	10,8	14,0
Familles monoparentales ou grossesse	20,4	24,8
Répartition selon le type activité de l'allocataire au 31 décembre n-2 en %		
Sans activité	38,6	41,3
Chômage non indemnisé	16,4	16,0
Activité salarié	11,0	10,4
Travailleur indépendant	5,0	3,9
Cessation d'activité pour garde d'enfant	1,5	2,4
Chômage indemnisé : aud ou pare abattement	4,4	4,0
Retraité	1,4	1,4
Chômeur allocation solidarité spécifique	1,4	1,4
Autre actif sans emploi	3,3	4,1
Santé	1,4	1,5
Autres	1,8	1,1
Situation inconnue	13,7	12,6
Qualité de la situation en n-1 des allocataires ayant un droit actif au Rsa en n-1 en %		
Part des bénéficiaires du Rsa et de la prime d'activité, simultanément au moins une fois en n-1, parmi les allocataires ayant un droit actif en n-1	29,9	29,8
Part des bénéficiaires sans aucun revenu sur tous les mois de l'année n-1 parmi les allocataires ayant un droit actif en n-1	36,4	36,3
Part des bénéficiaires ayant des revenus chaque mois de l'année n-1 parmi les allocataires ayant un droit actif en n-1	6,0	6,9
Répartition selon l'ancienneté de présence au titre du Rsa (ou Rmi) en %		
Moins de 6 mois	12,6	10,7
De 6 mois à moins d'1 an	9,9	10,8
De 1 à 2 ans	30,4	29,4
De 3 à 5 ans	18,9	17,5
De 6 à 9 ans	12,0	13,2
De 10 ans et plus	12,5	15,0
Ancienneté inconnue	3,7	3,4
Ancienneté moyenne, en nombre de mois	56	61

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Parmi les allocataires de Maisons-Alfort ayant des droits actifs au Rsa en 2019, 65,3 % sont des personnes seules.

2. LES ENTRANTS DANS LE DISPOSITIF RSA

2-1 Flux et profil des entrants dans le dispositif Rsa

En 2019, Maisons-Alfort connaît un écart entre les flux, entrant et sortant dans le dispositif Rsa, plus important que celui du département, 6,9 % contre 5,6 % (cf. tableau 3).

Parmi l'ensemble des allocataires entrant dans le dispositif en 2019, 33,2 % sont trentenaires, soit un taux supérieur de +2,1 points à celui du

département. A l'instar de l'ensemble des bénéficiaires du Rsa sur la commune, la composition familiale des entrants dans le dispositif se caractérise par une surreprésentation des personnes vivant seules (63,1 %), soit +6 points par rapport à l'ensemble du Val-de-Marne.

2-2 Focus sur les primo-entrants

Le taux de primo-entrants (61,1 %), par rapport à l'ensemble des entrants maisonnaïses, est quasi-identique à celui du département (60,7 %).

De même, la structure par âge de ces primo-entrants est quasi-similaire à celle du département, à l'exception d'une surreprésentation des 25 à 29 ans (+2,6 points) (cf. tableau 4).

Par ailleurs, à l'instar des observations *supra* concernant la composition familiale des bénéficiaires, les personnes seules sont nettement surreprésentées parmi les primo-entrants maisonnaïses (69,5 %), soit +8,3 points comparativement au niveau départemental.

Tableau 3. Flux et profil des entrants dans le dispositif Rsa en 2019

Flux et profil des entrants		
	Maisons-Alfort	Val-de-Marne
Nombre d'allocataires entrants	542	20 062
Taux d'entrants	36,9	35,2
Nombre d'allocataires sortants	441	16 878
Taux sortants	30,0	29,6
Ecart de flux en %	6,9	5,6
Profil de l'ensemble des entrants dans l'année n-1		
Répartition selon l'âge en %		
Moins de 25 ans	2,8	3,7
De 25 à 29 ans	29,9	28,6
De 30 à 39 ans	33,2	31,0
De 40 à 49 ans	16,1	17,8
De 50 à 59 ans	12,0	11,6
De 60 à 64 ans	3,0	4,6
De 65 ans et plus	3,1	2,7
Répartition selon la composition familiale en %		
Personnes seules	63,1	57,1
Couples sans enfant	3,5	3,7
Couples avec enfant(s) ou grossesse	13,1	15,1
Familles monoparentales ou grossesse	20,3	24,1
Qualité de la situation des allocataires entrants dans le Rsa en n-1, en %		
Part des bénéficiaires du Rsa et de la prime d'activité, simultanément au moins une fois en n-1, parmi les allocataires entrants au cours de n-1	43,4	41,5
Part des bénéficiaires sans aucun revenu sur tous les mois de l'année n-1, avec un droit ouvert au Rsa, parmi les allocataires entrants au cours de n-1	1,8	1,6
Part des bénéficiaires ayant des revenus chaque mois avec un droit actif sur n-1 parmi les allocataires entrants en n-1	nc	0,7
Répartition selon l'ancienneté de présence dans le Rsa (ou Rmi) en %		
De 0 à 1 an (primo-entrants)	61,1	60,7
De 1 à 2 ans	19,9	20,3
De 3 à 5 ans	7,0	8,7
De 6 à 9 ans	5,7	4,6
De 10 ans et plus	3,1	3,2
Ancienneté inconnue	3,1	2,4

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 542 personnes de la commune de Maisons-Alfort sont entrées dans le dispositif Rsa.

Tableau 4. Caractéristiques des primo entrants dans le dispositif Rsa en 2019

Profil des primo-entrants dans l'année (n'ayant pas de date d'entrée dans le dispositif antérieur à l'année n)		
	Maisons-Alfort	Val-de-Marne
Nombre de primo-entrants	331	12 183
Répartition selon l'âge en %		
Moins de 25 ans	3,0	4,2
De 25 à 29 ans	35,6	33,0
De 30 à 39 ans	30,2	29,0
De 40 à 49 ans	15,1	16,3
De 50 à 59 ans	11,2	10,6
De 60 à 64 ans	2,4	4,7
De 65 ans et plus	2,4	2,2
Répartition selon la composition familiale en %		
Personnes seules	69,5	61,2
Couples sans enfant	1,8	3,6
Couples avec enfant(s) ou grossesse	11,8	13,3
Familles monoparentales ou grossesse	16,9	21,9

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 69,5 % des primo-entrants de Maisons-Alfort sont des personnes seules.

3. LES ALLOCATAIRES DE LA PRIME D'ACTIVITE VERS LE DISPOSITIF RSA ET INVERSEMENT

La part des allocataires, ouvrant droit à la prime d'activité à Maisons-Alfort (30,5 %), est inférieure de -3,2 points à celle du département (cf. tableau 5).

De même, les allocataires, sortant du dispositif Rsa à la suite de l'ouverture d'un droit à la prime d'activité, représentent 19,7 % des sortants du dispositif, soit un taux inférieur à celui du département de -2,4 points.

Tableau 5. Les allocataires de la prime d'activité vers le dispositif Rsa et inversement

Bénéficiaires de la prime d'activité (Ppa)		
	Maisons-Alfort	Val-de-Marne
Nombre d'allocataires bénéficiaires de la Ppa sur l'année n-1	3 505	105 849
Nombre d'allocataires bénéficiaires de la Ppa au 31 décembre n-1	2 516	76 751
Part des allocataires de la Ppa sur l'année n-1 parmi l'ensemble des allocataires n-1 en %	30,5	33,7
Les bénéficiaires de la prime d'activité (Ppa) vers le Rsa et inversement		
Nombre d'allocataires bénéficiant de la Ppa en n-2 et du Rsa en n-1	40	1 791
Part des allocataires bénéficiant de la Ppa en n-2 et du Rsa en n-1 parmi les entrants du Rsa, en %	7,4	8,9
Nombre d'allocataires bénéficiant du Rsa en n-2 et de la Ppa en n-1	87	3 737
Part des allocataires bénéficiant du Rsa en n-2 et de la Ppa en n-1 parmi les sortants du Rsa, en %	19,7	22,1
Concernant les primo-entrants		
Part des bénéficiaires du Rsa et de la prime d'activité, simultanément au moins une fois en n-1, parmi l'ensemble des primo-entrants en n-1, en %	35,6	33,1

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 30,5 % des allocataires de Maisons-Alfort ont bénéficié de la prime d'activité.

Le territoire de Maisons-Alfort se caractérise par un taux de couverture de sa population par le dispositif du Rsa, inférieur à celui de l'ensemble du département. De même, les allocataires de la commune, bénéficiant du Rsa majoré, sont légèrement sous-représentés.

Même si la structure par âge de ces allocataires reste proche de celle constatée au niveau du Val-de-Marne, la commune connaît une surreprésentation d'allocataires au Rsa vivant seuls.

Par ailleurs, la part des allocataires maisonnis au Rsa, n'exerçant aucune activité, reste moins importante que celle du niveau départemental ; même si le taux de travailleurs indépendants est nettement plus significatif sur ce territoire, en 2018.

MANDRES-LES-ROSES (94047)

1. LES ALLOCATAIRES DU RSA

1-1 Les allocataires ayant un droit ouvert ou actif

Commune de 4 700 habitants (recensement Insee 2016), Mandres-les-Roses connaît un taux de couverture de la population par le dispositif Rsa (3,2 %), nettement inférieur à celui de l'échelon départemental (cf. [tableau 1](#)). Ces données sont confortées par un taux de bénéficiaires du Rsa (14,3 %), nettement moins important que celui du Val-de-Marne (26,5 %).

Cependant, la proportion des allocataires percevant le Rsa majoré est, *a contrario*, supérieure à celle du département (16,9 % et 10,2 %).

1-2 Profil des allocataires ayant un droit actif au Rsa

Un focus sur la structure par âge de ces allocataires montre une légère surreprésentation de ceux âgés de 25 à 29 ans, par rapport à l'échelon départemental, soit +2,8 points (cf. [tableau 2](#)). Par ailleurs, la structure familiale de ces allocataires se caractérise par une surreprésentation des

familles monoparentales (34,7 %).

La part des allocataires de la commune, n'exerçant aucune activité salariale à la fin de l'année 2018 (35,7 %), est nettement inférieure à celle du département (-5,6 points). De même, l'ancienneté moyenne des allocataires de la commune dans le dispositif est inférieure de 7 mois, à celle de l'échelon départemental.

Tableau 1- Part des allocataires ayant un droit ouvert ou actif au Rsa

	Mandres-les-Roses	Val-de-Marne
Nombre d'allocataires de la caf sur l'année	954	313 750
Part des allocataires Rsa droit ouvert parmi des allocataires en %	14,3	26,5
Part des allocataires Rsa payés parmi des allocataires en %	10,3	18,1
Allocataires Rsa ayant un droit ouvert (y inclus les suspensions) sur l'année		
Nombre d'allocataires	136	83 200
dont Rsa socle (en %)	83,1	89,8
dont Rsa majoré (en %)	16,9	10,2
dont taux de droits suspendus	27,9	31,6
Nombre d'allocataires en décembre n-1	104	60 286
Population couverte par le droit ouvert au Rsa (*)	150	93 890
Population Insee 2016	4 703	1 378 151
Part de la population couverte par le Rsa en %	3,2	6,8
Allocataires Rsa payés (droit actif) sur l'année		
Nombre d'allocataires	98	56 936
dont Rsa socle (en %)	80,6	88,4
dont Rsa majoré (en %)	19,4	11,6
Nombre d'allocataires en décembre n-1	80	44 445
Population couverte par le droit payé au Rsa	131	81 127

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France 2019 - Insee, recensement de la population 2016.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 14,3 % des allocataires mandriens avaient un droit ouvert au Rsa.

(*) Il s'agit des allocataires des Caf plus leur conjoint, enfants, et autres personnes à charge, rapportés à la population au 01/01/2016 recensée par l'Insee.

Tableau 2. Répartition des allocataires ayant un droit actif au Rsa

Profil des allocataires payés (droit actif)		
	Mandres-les-Roses	Val-de-Marne
Répartition selon l'âge au 31 décembre n-1 en %		
Moins de 25 ans	0,0	2,6
De 25 à 29 ans	21,4	18,6
De 30 à 39 ans	31,6	30,4
De 40 à 49 ans	22,4	21,5
De 50 à 59 ans	19,4	17,2
De 60 à 64 ans	nc	6,7
De 65 ans et plus	nc	3,1
Répartition selon la composition familiale au 31 décembre n-1 en %		
Personnes seules	57,1	57,7
Couples sans enfant	nc	3,5
Couples avec enfant(s) ou grossesse	6,1	14,0
Familles monoparentales ou grossesse	34,7	24,8
Répartition selon le type activité de l'allocataire au 31 décembre n-2 en %		
Sans activité	35,7	41,3
Chômage non indemnisé	19,4	16,0
Activité salarié	6,1	10,4
Travailleur indépendant	nc	3,9
Cessation d'activité pour garde d'enfant	nc	2,4
Chômage indemnisé : aud ou pare abattement	nc	4,0
Retraité	nc	1,4
Chômeur allocation solidarité spécifique	nc	1,4
Autre actif sans emploi	5,1	4,1
Santé	5,1	1,5
Autres	nc	1,1
Situation inconnue	16,3	12,6
Qualité de la situation en n-1 des allocataires ayant un droit actif au Rsa en n-1 en %		
Part des bénéficiaires du Rsa et de la prime d'activité, simultanément au moins une fois en n-1, parmi les allocataires ayant un droit actif en n-1	25,5	29,8
Part des bénéficiaires sans aucun revenu sur tous les mois de l'année n-1 parmi les allocataires ayant un droit actif en n-1	38,8	36,3
Part des bénéficiaires ayant des revenus chaque mois de l'année n-1 parmi les allocataires ayant un droit actif en n-1	6,1	6,9
Répartition selon l'ancienneté de présence au titre du Rsa (ou Rmi) en %		
Moins de 6 mois	14,3	10,7
De 6 mois à moins d'1 an	10,2	10,8
De 1 à 2 ans	30,6	29,4
De 3 à 5 ans	10,2	17,5
De 6 à 9 ans	17,3	13,2
De 10 ans et plus	12,2	15,0
Ancienneté inconnue	5,1	3,4
Ancienneté moyenne, en nombre de mois	54	61

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Parmi les allocataires de Mandres-les-Roses ayant des droits actifs au Rsa en 2019, 57,1 % sont des personnes seules.

2. LES ENTRANTS DANS LE DISPOSITIF RSA

2-1 Flux et profil des entrants dans le dispositif Rsa

En 2019, Mandres-les-Roses connaît un écart entre les flux d'allocataires, entrant et sortant du dispositif, nettement plus important que celui du département (respectivement 12,2 % et 5,6 %) (cf. tableau 3).

Les entrants mandrions ont entre 25 et 49 ans, et 42,4 % d'entre eux composent une famille monoparentale, soit un taux très nettement supérieur à celui du département de +18,3 points.

Cependant, le bénéfice simultané de la prime d'activité et du Rsa, au moins un mois au cours de l'année 2019, ne concerne que 33,3 % des entrants mandrions dans le dispositif, soit -8,2 points comparativement au niveau départemental.

2-2 Focus sur les primo-entrants

Le taux de primo-entrants (72,7 %), par rapport à l'ensemble des entrants mandrions dans le dispositif, est nettement supérieur à celui de l'ensemble du département (60,7 %). Par ailleurs, à l'instar des entrants mandrions, les primo-entrants sont âgés de 25 à 49 ans (cf. tableau 4). De même, les familles monoparentales sont surreprésentées : 29,2 % contre 21,9% au niveau départemental.

Tableau 3. Flux et profil des entrants dans le dispositif Rsa en 2019

Flux et profil des entrants		
	Mandres-les-Roses	Val-de-Marne
Nombre d'allocataires entrants	33	20 062
Taux d'entrants	33,7	35,2
Nombre d'allocataires sortants	21	16 878
Taux sortants	21,4	29,6
Ecart de flux en %	12,2	5,6
Profil de l'ensemble des entrants dans l'année n-1		
Répartition selon l'âge en %		
Moins de 25 ans	0,0	3,7
De 25 à 29 ans	36,4	28,6
De 30 à 39 ans	33,3	31,0
De 40 à 49 ans	21,2	17,8
De 50 à 59 ans	nc	11,6
De 60 à 64 ans	0,0	4,6
De 65 ans et plus	nc	2,7
Répartition selon la composition familiale en %		
Personnes seules	51,5	57,1
Couples sans enfant	0,0	3,7
Couples avec enfant(s) ou grossesse	nc	15,1
Familles monoparentales ou grossesse	42,4	24,1
Qualité de la situation des allocataires entrants dans le Rsa en n-1, en %		
Part des bénéficiaires du Rsa et de la prime d'activité, simultanément au moins une fois en n-1, parmi les allocataires entrants au cours de n-1	33,3	41,5
Part des bénéficiaires sans aucun revenu sur tous les mois de l'année n-1, avec un droit ouvert au Rsa, parmi les allocataires entrants au cours de n-1	0,0	1,6
Part des bénéficiaires ayant des revenus chaque mois avec un droit actif sur n-1 parmi les allocataires entrants en n-1	nc	0,7
Répartition selon l'ancienneté de présence dans le Rsa (ou Rmi) en %		
De 0 à 1 an (primo-entrants)	72,7	60,7
De 1 à 2 ans	15,2	20,3
De 3 à 5 ans	nc	8,7
De 6 à 9 ans	nc	4,6
De 10 ans et plus	nc	3,2
Ancienneté inconnue	nc	2,4

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 33 personnes de la commune de Mandres-les-Roses sont entrées dans le dispositif Rsa.

Tableau 4. Caractéristiques des primo entrants dans le dispositif Rsa en 2019

Profil des primo-entrants dans l'année (n'ayant pas de date d'entrée dans le dispositif antérieur à l'année n)		
	Mandres-les-Roses	Val-de-Marne
Nombre de primo-entrants	24	12 183
Répartition selon l'âge en %		
Moins de 25 ans	0,0	4,2
De 25 à 29 ans	41,7	33,0
De 30 à 39 ans	25,0	29,0
De 40 à 49 ans	20,8	16,3
De 50 à 59 ans	nc	10,6
De 60 à 64 ans	0,0	4,7
De 65 ans et plus	nc	2,2
Répartition selon la composition familiale en %		
Personnes seules	62,5	61,2
Couples sans enfant	0,0	3,6
Couples avec enfant(s) ou grossesse	nc	13,3
Familles monoparentales ou grossesse	29,2	21,9

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 62,5 % des primo-entrants de Mandres-les-Roses sont des personnes seules.

3. LES ALLOCATAIRES DE LA PRIME D'ACTIVITE VERS LE DISPOSITIF RSA ET INVERSEMENT

La part des allocataires, ouvrant droit à la prime d'activité (31,6 %), est légèrement inférieure à celle du département, soit -2,1 points (cf. tableau 5).

Tableau 5. Les allocataires de la prime d'activité vers le dispositif Rsa et inversement

Bénéficiaires de la prime d'activité (Ppa)		
	Mandres-les-Roses	Val-de-Marne
Nombre d'allocataires bénéficiaires de la Ppa sur l'année n-1	301	105 849
Nombre d'allocataires bénéficiaires de la Ppa au 31 décembre n-1	230	76 751
Part des allocataires de la Ppa sur l'année n-1 parmi l'ensemble des allocataires n-1 en %	31,6	33,7
Les bénéficiaires de la prime d'activité (Ppa) vers le Rsa et inversement		
Nombre d'allocataires bénéficiant de la Ppa en n-2 et du Rsa en n-1	nc	1 791
Part des allocataires bénéficiant de la Ppa en n-2 et du Rsa en n-1 parmi les entrants du Rsa, en %		8,9
Nombre d'allocataires bénéficiant du Rsa en n-2 et de la Ppa en n-1	5	3 737
Part des allocataires bénéficiant du Rsa en n-2 et de la Ppa en n-1 parmi les sortants du Rsa, en %	23,8	22,1
Concernant les primo-entrants		
Part des bénéficiaires du Rsa et de la prime d'activité, simultanément au moins une fois en n-1, parmi l'ensemble des primo-entrants en n-1, en %	nc	33,1

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 31,6 % des allocataires de Mandres-les-Roses ont bénéficié de la prime d'activité.

Le territoire de Mandres-les-Roses est caractérisé par un faible taux de couverture de sa population par le dispositif Rsa, avec près de quatre points d'écart avec le taux moyen départemental. En revanche, les bénéficiaires mandrions du Rsa majoré sont surreprésentés parmi les allocataires au Rsa.

Ces allocataires sont proportionnellement plus jeunes que ceux de l'ensemble du Val-de-Marne, avec une surreprésentation des 25 à 29 ans.

La part des bénéficiaires mandrions, n'exerçant aucune activité à la fin de l'année 2018, reste inférieure à celle du département. Cependant, ces allocataires se situent plus en situation de chômage non indemnisé, ou en inactivité pour des raisons de santé. Ces constats montrent une certaine fragilité des allocataires mandrions au Rsa.

En revanche, l'écart entre les flux d'allocataires, entrant et sortant du dispositif, apparaît plus important, traduisant une croissance du nombre d'allocataires au Rsa plus dynamique en 2019, comparativement à celle du département.

MAROLLES-EN-BRIE (94048)

1. LES ALLOCATAIRES DU RSA

1-1 Les allocataires ayant un droit ouvert ou actif

Commune de près de 4 900 habitants (recensement Insee 2016), Marolles-en-Brie connaît un taux de couverture de la population par le dispositif Rsa (1,6 %), nettement inférieur à celui de l'échelon départemental (cf. tableau 1). Ces données sont confortées par un taux de bénéficiaires du Rsa (10,2 %), nettement inférieur à celui du Val-de-Marne (26,5 %). De même, la proportion des allocataires percevant le Rsa majoré,

reste inférieure à celle du département (7,4 % et 10,2 %).

1-2 Profil des allocataires ayant un droit actif au Rsa

Un focus sur la structure par âge de ces allocataires montre une surreprésentation des 25 à 39 ans, rapportée à l'échelon départemental (respectivement 56,2 % et 49 %) (cf. tableau 2). Par ailleurs, la répartition selon la composition familiale des allocataires marollais, ayant un droit actif au Rsa, est caractérisée par une surreprésentation des personnes vivant seules (64,6 %).

La part des allocataires marollais ayant un droit actif au Rsa et au chômage non-indemnisé à la fin de l'année 2018 (20,8 %), est aussi plus importante que celle du département (+4,8 points).

Le bénéficiaire simultané de la prime d'activité et du Rsa, au moins un mois au cours de l'année 2019, concerne 39,6 % des allocataires du Rsa de la commune, soit +9,8 points par rapport au niveau départemental. En revanche, l'ancienneté moyenne des allocataires marollais dans le dispositif apparaît nettement inférieure à celle du niveau départemental (-19 mois).

Tableau 1- Part des allocataires ayant un droit ouvert ou actif au Rsa

	Marolles-en-Brie	Val-de-Marne
Nombre d'allocataires de la caf sur l'année	669	313 750
Part des allocataires Rsa droit ouvert parmi des allocataires en %	10,2	26,5
Part des allocataires Rsa payés parmi des allocataires en %	7,2	18,1
Allocataires Rsa ayant un droit ouvert (y inclus les suspensions) sur l'année		
Nombre d'allocataires	68	83 200
dont Rsa socle (en %)	92,6	89,8
dont Rsa majoré (en %)	7,4	10,2
dont taux de droits suspendus	29,4	31,6
Nombre d'allocataires en décembre n-1	48	60 286
Population couverte par le droit ouvert au Rsa (*)	76	93 890
Population Insee 2016	4 856	1 378 151
Part de la population couverte par le Rsa en %	1,6	6,8
Allocataires Rsa payés (droit actif) sur l'année		
Nombre d'allocataires	48	56 936
dont Rsa socle (en %)	93,8	88,4
dont Rsa majoré (en %)	nc	11,6
Nombre d'allocataires en décembre n-1	38	44 445
Population couverte par le droit payé au Rsa	67	81 127

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France 2019 - Insee, recensement de la population 2016.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 10,2 % des allocataires marollais avaient un droit ouvert au Rsa.

(*) Il s'agit des allocataires des Caf plus leur conjoint, enfants, et autres personnes à charge, rapportés à la population au 01/01/2016 recensée par l'Insee.

Tableau 2. Répartition des allocataires ayant un droit actif au Rsa

Profil des allocataires payés (droit actif)		
	Marolles-en-Brie	Val-de-Marne
Répartition selon l'âge au 31 décembre n-1 en %		
Moins de 25 ans	nc	2,6
De 25 à 29 ans	20,8	18,6
De 30 à 39 ans	35,4	30,4
De 40 à 49 ans	20,8	21,5
De 50 à 59 ans	12,5	17,2
De 60 à 64 ans	nc	6,7
De 65 ans et plus	0,0	3,1
Répartition selon la composition familiale au 31 décembre n-1 en %		
Personnes seules	64,6	57,7
Couples sans enfant	0,0	3,5
Couples avec enfant(s) ou grossesse	nc	14,0
Familles monoparentales ou grossesse	27,1	24,8
Répartition selon le type activité de l'allocataire au 31 décembre n-2 en %		
Sans activité	37,5	41,3
Chômage non indemnisé	20,8	16,0
Activité salarié	nc	10,4
Travailleur indépendant	nc	3,9
Cessation d'activité pour garde d'enfant	nc	2,4
Chômage indemnisé : aud ou pare abattement	0,0	4,0
Retraité	0,0	1,4
Chômeur allocation solidarité spécifique	0,0	1,4
Autre actif sans emploi	0,0	4,1
Santé	nc	1,5
Autres	0,0	1,1
Situation inconnue	18,8	12,6
Qualité de la situation en n-1 des allocataires ayant un droit actif au Rsa en n-1 en %		
Part des bénéficiaires du Rsa et de la prime d'activité, simultanément au moins une fois en n-1, parmi les allocataires ayant un droit actif en n-1	39,6	29,8
Part des bénéficiaires sans aucun revenu sur tous les mois de l'année n-1 parmi les allocataires ayant un droit actif en n-1	37,5	36,3
Part des bénéficiaires ayant des revenus chaque mois de l'année n-1 parmi les allocataires ayant un droit actif en n-1	nc	6,9
Répartition selon l'ancienneté de présence au titre du Rsa (ou Rmi) en %		
Moins de 6 mois	14,6	10,7
De 6 mois à moins d'1 an	nc	10,8
De 1 à 2 ans	37,5	29,4
De 3 à 5 ans	25,0	17,5
De 6 à 9 ans	nc	13,2
De 10 ans et plus	nc	15,0
Ancienneté inconnue	nc	3,4
Ancienneté moyenne, en nombre de mois	42	61

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Parmi les allocataires de Marolles-en-Brie ayant des droits actifs au Rsa en 2019, 64,6 % sont des personnes seules.

2. LES ENTRANTS DANS LE DISPOSITIF RSA

2-1 Flux et profil des entrants dans le dispositif Rsa

En 2019, Marolles-en-Brie connaît un taux d'entrants dans le dispositif plus faible que celui de l'ensemble du département (respectivement 31,3 % et 35,2 %). Aussi, l'écart entre le flux entrant et le flux sortant est moindre que celui du département (2,1 % et 5,6 %) (cf. tableau 3).

Parmi l'ensemble des allocataires, entrant dans le dispositif en 2019, seuls les taux des trentenaires et des allocataires vivant seuls sont significatifs ; tous deux se situent à hauteur de 60,0 %.

Le bénéfice simultané de la prime d'activité et du Rsa, au moins un mois au cours de l'année 2019, concerne plus de la moitié des entrants marollais, soit +11,8 points comparativement au niveau départemental.

2-2 Focus sur les primo-entrants

Le taux de primo-entrants (73,3 %) par rapport à l'ensemble des entrants de la commune est nettement supérieur à celui du département (60,7 %). Par ailleurs, à l'instar de l'ensemble des entrants, les primo-entrants de la commune sont en majorité trentenaires (cf. tableau 4). De même, les personnes vivant seules représentent 63,6 % des primo-entrants marollais.

Tableau 3. Flux et profil des entrants dans le dispositif Rsa en 2019

Flux et profil des entrants		
	Marolles-en-Brie	Val-de-Marne
Nombre d'allocataires entrants	15	20 062
Taux d'entrants	31,3	35,2
Nombre d'allocataires sortants	14	16 878
Taux sortants	29,2	29,6
Ecart de flux en %	2,1	5,6
Profil de l'ensemble des entrants dans l'année n-1		
Répartition selon l'âge en %		
Moins de 25 ans	0,0	3,7
De 25 à 29 ans	nc	28,6
De 30 à 39 ans	60,0	31,0
De 40 à 49 ans	nc	17,8
De 50 à 59 ans	nc	11,6
De 60 à 64 ans	0,0	4,6
De 65 ans et plus	0,0	2,7
Répartition selon la composition familiale en %		
Personnes seules	60,0	57,1
Couples sans enfant	0,0	3,7
Couples avec enfant(s) ou grossesse	nc	15,1
Familles monoparentales ou grossesse	nc	24,1
Qualité de la situation des allocataires entrants dans le Rsa en n-1, en %		
Part des bénéficiaires du Rsa et de la prime d'activité, simultanément au moins une fois en n-1, parmi les allocataires entrants au cours de n-1	53,3	41,5
Part des bénéficiaires sans aucun revenu sur tous les mois de l'année n-1, avec un droit ouvert au Rsa, parmi les allocataires entrants au cours de n-1	nc	1,6
Part des bénéficiaires ayant des revenus chaque mois avec un droit actif sur n-1 parmi les allocataires entrants en n-1	0,0	0,7
Répartition selon l'ancienneté de présence dans le Rsa (ou Rmi) en %		
De 0 à 1 an (primo-entrants)	73,3	60,7
De 1 à 2 ans	nc	20,3
De 3 à 5 ans	nc	8,7
De 6 à 9 ans	nc	4,6
De 10 ans et plus	0,0	3,2
Ancienneté inconnue	0,0	2,4

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 15 personnes de la commune de Marolles-en-Brie sont entrées dans le dispositif Rsa.

Tableau 4. Caractéristiques des primo entrants dans le dispositif Rsa en 2019

Profil des primo-entrants dans l'année (n'ayant pas de date d'entrée dans le dispositif antérieur à l'année n)		
	Marolles-en-Brie	Val-de-Marne
Nombre de primo-entrants	11	12 183
Répartition selon l'âge en %		
Moins de 25 ans	0,0	4,2
De 25 à 29 ans	nc	33,0
De 30 à 39 ans	54,5	29,0
De 40 à 49 ans	nc	16,3
De 50 à 59 ans	nc	10,6
De 60 à 64 ans	0,0	4,7
De 65 ans et plus	0,0	2,2
Répartition selon la composition familiale en %		
Personnes seules	63,6	61,2
Couples sans enfant	0,0	3,6
Couples avec enfant(s) ou grossesse	nc	13,3
Familles monoparentales ou grossesse	nc	21,9

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 63,6 % des primo-entrants de Marolles-en-Brie sont des personnes seules.

3. LES ALLOCATAIRES DE LA PRIME D'ACTIVITE VERS LE DISPOSITIF RSA ET INVERSEMENT

La part des allocataires, ouvrant droit à la prime d'activité (24,7 %), est nettement inférieure à celle du département, soit -9 points (cf. tableau 5).

En revanche, parmi les primo-entrants de la commune, 45,5 % ont bénéficié simultanément du Rsa et de la prime d'activité, au moins une fois en 2019, soit un taux nettement supérieur à celui du Val-de-Marne (+12,4 points).

Tableau 5. Les allocataires de la prime d'activité vers le dispositif Rsa et inversement

Bénéficiaires de la prime d'activité (Ppa)		
	Marolles-en-Brie	Val-de-Marne
Nombre d'allocataires bénéficiaires de la Ppa sur l'année n-1	165	105 849
Nombre d'allocataires bénéficiaires de la Ppa au 31 décembre n-1	121	76 751
Part des allocataires de la Ppa sur l'année n-1 parmi l'ensemble des allocataires n-1 en %	24,7	33,7
Les bénéficiaires de la prime d'activité (Ppa) vers le Rsa et inversement		
Nombre d'allocataires bénéficiant de la Ppa en n-2 et du Rsa en n-1	nc	1 791
Part des allocataires bénéficiant de la Ppa en n-2 et du Rsa en n-1 parmi les entrants du Rsa, en %		8,9
Nombre d'allocataires bénéficiant du Rsa en n-2 et de la Ppa en n-1	nc	3 737
Part des allocataires bénéficiant du Rsa en n-2 et de la Ppa en n-1 parmi les sortants du Rsa, en % a		22,1
Concernant les primo-entrants		
Part des bénéficiaires du Rsa et de la prime d'activité, simultanément au moins une fois en n-1, parmi l'ensemble des primo-entrants en n-1, en %	45,5	33,1

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 24,7 % des allocataires de Marolles-en-Brie ont bénéficié de la prime d'activité.

Le territoire de Marolles-en-Brie se distingue de l'échelon départemental par un taux de couverture de sa population par le dispositif Rsa nettement inférieur, ainsi qu'une moindre proportion d'allocataires percevant le Rsa majoré.

Les allocataires marollais au Rsa, ayant de 25 à 39 ans, sont quant à eux plus représentatifs. De même, les personnes seules sont surreprésentées parmi ces allocataires.

Ces allocataires marollais sont proportionnellement moins nombreux à être sans activité en décembre 2018. De même, le taux de bénéficiaires du Rsa et de la prime d'activité, simultanément au moins une fois dans l'année 2019, est plus important. Par ailleurs, les allocataires marollais bénéficient du Rsa sur une durée plus courte, avec une ancienneté moyenne dans le dispositif inférieure de 19 mois à la moyenne départementale. Ces différents indicateurs tendent à montrer un moindre éloignement de l'emploi de la part de ces allocataires.

NOGENT-SUR-MARNE (94052)

1. LES ALLOCATAIRES DU RSA

1-1 Les allocataires ayant un droit ouvert ou actif

Commune de plus de 31 900 habitants (recensement Insee 2016), Nogent-sur-Marne connaît un taux de couverture de la population par le dispositif Rsa (3,6 %), moindre que celui du département (6,8 %) (cf. tableau 1). De même, la part des allocataires bénéficiant du Rsa, rapportée à l'ensemble des allocataires, est inférieure à celle du Val-de-Marne de -5,8 points, ainsi que celle des allocataires nogentais percevant le Rsa majoré (respectivement 8,0 % et 10,2 %).

1-2 Profil des allocataires ayant un droit actif au Rsa

La structure par âge de la population allocataire nogentaise est quasi-identique à celle du département si ce n'est une part moindre des bénéficiaires trentenaires (28,2 %), soit -2,2 points (cf. tableau 2).

La structure familiale des allocataires du Rsa est caractérisée par une surreprésentation des personnes vivant seules (62,2 %), soit +4,5 points par rapport au département.

Concernant les indicateurs socio-économiques, une moindre part d'allocataires nogentais au Rsa était sans activité ou au chômage

non-indemnisé en n-1, soit respectivement -5,6 et -1,3 points par rapport à l'ensemble du Val-de-Marne. De même, la part des allocataires sans aucun revenu dans l'année est nettement inférieure à celle de l'ensemble du Val-de-Marne (respectivement 30,4 % et 36,3 %). L'ancienneté moyenne des allocataires nogentais dans le dispositif est inférieure de 4 mois à celle des allocataires au Rsa de l'ensemble du département.

Tableau 1- Part des allocataires ayant un droit ouvert ou actif au Rsa

	Nogent-sur-Marne	Val-de-Marne
Nombre d'allocataires de la caf sur l'année	5 882	313 750
Part des allocataires Rsa droit ouvert parmi des allocataires en %	20,7	26,5
Part des allocataires Rsa payés parmi des allocataires en %	13,7	18,1
Allocataires Rsa ayant un droit ouvert (y inclus les suspensions) sur l'année		
Nombre d'allocataires	1 218	83 200
dont Rsa socle (en %)	92,0	89,8
dont Rsa majoré (en %)	8,0	10,2
dont taux de droits suspendus	33,9	31,6
Nombre d'allocataires en décembre n-1	833	60 286
Population couverte par le droit ouvert au Rsa (*)	1 142	93 890
Population Insee 2016	31 947	1 378 151
Part de la population couverte par le Rsa en %	3,6	6,8
Allocataires Rsa payés (droit actif) sur l'année		
Nombre d'allocataires	805	56 936
dont Rsa socle (en %)	90,3	88,4
dont Rsa majoré (en %)	9,7	11,6
Nombre d'allocataires en décembre n-1	597	44 445
Population couverte par le droit payé au Rsa	953	81 127

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France 2019 - Insee, recensement de la population 2016.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 20,7 % des allocataires nogentais avaient un droit ouvert au Rsa.

(*) Il s'agit des allocataires des Caf plus leur conjoint, enfants, et autres personnes à charge, rapportés à la population au 01/01/2016 recensée par l'Insee.

Tableau 2. Répartition des allocataires ayant un droit actif au Rsa

Profil des allocataires payés (droit actif)		
	Nogent-sur-Marne	Val-de-Marne
Répartition selon l'âge au 31 décembre n-1 en %		
Moins de 25 ans	1,0	2,6
De 25 à 29 ans	19,8	18,6
De 30 à 39 ans	28,2	30,4
De 40 à 49 ans	23,2	21,5
De 50 à 59 ans	18,3	17,2
De 60 à 64 ans	6,7	6,7
De 65 ans et plus	2,9	3,1
Répartition selon la composition familiale au 31 décembre n-1 en %		
Personnes seules	62,2	57,7
Couples sans enfant	3,7	3,5
Couples avec enfant(s) ou grossesse	10,7	14,0
Familles monoparentales ou grossesse	23,4	24,8
Répartition selon le type activité de l'allocataire au 31 décembre n-2 en %		
Sans activité	35,7	41,3
Chômage non indemnisé	14,7	16,0
Activité salarié	12,7	10,4
Travailleur indépendant	6,1	3,9
Cessation d'activité pour garde d'enfant	1,6	2,4
Chômage indemnisé : aud ou pare abattement	4,6	4,0
Retraité	1,2	1,4
Chômeur allocation solidarité spécifique	1,5	1,4
Autre actif sans emploi	4,1	4,1
Santé	2,0	1,5
Autres	1,5	1,1
Situation inconnue	14,3	12,6
Qualité de la situation en n-1 des allocataires ayant un droit actif au Rsa en n-1 en %		
Part des bénéficiaires du Rsa et de la prime d'activité, simultanément au moins une fois en n-1, parmi les allocataires ayant un droit actif en n-1	31,2	29,8
Part des bénéficiaires sans aucun revenu sur tous les mois de l'année n-1 parmi les allocataires ayant un droit actif en n-1	30,4	36,3
Part des bénéficiaires ayant des revenus chaque mois de l'année n-1 parmi les allocataires ayant un droit actif en n-1	6,7	6,9
Répartition selon l'ancienneté de présence au titre du Rsa (ou Rmi) en %		
Moins de 6 mois	10,7	10,7
De 6 mois à moins d'1 an	14,3	10,8
De 1 à 2 ans	29,8	29,4
De 3 à 5 ans	15,4	17,5
De 6 à 9 ans	11,7	13,2
De 10 ans et plus	13,4	15,0
Ancienneté inconnue	4,7	3,4
Ancienneté moyenne, en nombre de mois	57	61

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Parmi les allocataires de Nogent-sur-Marne ayant des droits actifs au Rsa en 2019, 62,2 % sont des personnes seules.

2. LES ENTRANTS DANS LE DISPOSITIF RSA

2-1 Flux et profil des entrants dans le dispositif Rsa

La commune connaît des flux d'allocataires, entrant (41,2 %) et sortant (34,8 %) du dispositif, plus importants que ceux de l'échelle départementale, soit respectivement +6 et +5,2 points (cf. tableau 3). L'écart entre ces flux est de fait supérieur au niveau communal (6,5 % contre 5,6 %).

Par ailleurs, à l'instar de l'ensemble des allocataires nogentais au Rsa, la structure par âge des entrants est quasi-identique à celle du niveau départemental, si ce n'est une part des bénéficiaires âgés de 25 à 29 ans (30,7%), supérieure de +2,1 points.

De même, la composition familiale des allocataires nogentais, entrant dans le dispositif, est caractérisée par une surreprésentation des personnes vivant seules (59,6 %), soit +2,5 points, par rapport aux

données de l'ensemble du Val-de-Marne.

2-2 Focus sur les primo-entrants

Le taux de primo-entrants (59,9 %), par rapport à l'ensemble des entrants nogentais, est quasi-identique à celui du département (60,7 %).

De même, la structure par âge de ces primo-entrants est proche de celle de l'échelon départemental, à l'exception d'une surreprésentation

Tableau 3. Flux et profil des entrants dans le dispositif Rsa en 2019

Flux et profil des entrants		
	Nogent-sur-Marne	Val-de-Marne
Nombre d'allocataires entrants	332	20 062
Taux d'entrants	41,2	35,2
Nombre d'allocataires sortants	280	16 878
Taux sortants	34,8	29,6
Ecart de flux en %	6,5	5,6
Profil de l'ensemble des entrants dans l'année n-1		
Répartition selon l'âge en %		
Moins de 25 ans	1,8	3,7
De 25 à 29 ans	30,7	28,6
De 30 à 39 ans	30,7	31,0
De 40 à 49 ans	17,5	17,8
De 50 à 59 ans	11,4	11,6
De 60 à 64 ans	5,4	4,6
De 65 ans et plus	2,4	2,7
Répartition selon la composition familiale en %		
Personnes seules	59,6	57,1
Couples sans enfant	5,4	3,7
Couples avec enfant(s) ou grossesse	13,0	15,1
Familles monoparentales ou grossesse	22,0	24,1
Qualité de la situation des allocataires entrants dans le Rsa en n-1, en %		
Part des bénéficiaires du Rsa et de la prime d'activité, simultanément au moins une fois en n-1, parmi les allocataires entrants au cours de n-1	42,2	41,5
Part des bénéficiaires sans aucun revenu sur tous les mois de l'année n-1, avec un droit ouvert au Rsa, parmi les allocataires entrants au cours de n-1	3,3	1,6
Part des bénéficiaires ayant des revenus chaque mois avec un droit actif sur n-1 parmi les allocataires entrants en n-1	nc	0,7
Répartition selon l'ancienneté de présence dans le Rsa (ou Rmi) en %		
De 0 à 1 an (primo-entrants)	59,9	60,7
De 1 à 2 ans	21,4	20,3
De 3 à 5 ans	9,9	8,7
De 6 à 9 ans	3,3	4,6
De 10 ans et plus	2,1	3,2
Ancienneté inconnue	3,3	2,4

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 332 personnes de la commune de Nogent-sur-Marne sont entrées dans le dispositif Rsa.

Tableau 4. Caractéristiques des primo entrants dans le dispositif Rsa en 2019

Profil des primo-entrants dans l'année (n'ayant pas de date d'entrée dans le dispositif antérieur à l'année n)		
	Nogent-sur-Marne	Val-de-Marne
Nombre de primo-entrants	199	12 183
Répartition selon l'âge en %		
Moins de 25 ans	2,5	4,2
De 25 à 29 ans	33,2	33,0
De 30 à 39 ans	27,6	29,0
De 40 à 49 ans	17,1	16,3
De 50 à 59 ans	13,1	10,6
De 60 à 64 ans	5,0	4,7
De 65 ans et plus	1,5	2,2
Répartition selon la composition familiale en %		
Personnes seules	61,8	61,2
Couples sans enfant	5,5	3,6
Couples avec enfant(s) ou grossesse	9,5	13,3
Familles monoparentales ou grossesse	23,1	21,9

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 61,8 % des primo-entrants de Nogent-sur-Marne sont des personnes seules.

des allocataires cinquantenaires de +2,5 points (cf. tableau 4).

Par ailleurs, la composition familiale de ces allocataires se caractérise par une moindre part des couples avec enfant(s) (9,5 %), soit -3,8 points.

3. LES ALLOCATAIRES DE LA PRIME D'ACTIVITE VERS LE DISPOSITIF RSA ET INVERSEMENT

La part des allocataires, ouvrant droit à la prime d'activité à Nogent-sur-Marne (26,7 %), est nettement moins

significative que celle du niveau départemental (33,7 %) (cf. tableau 5).

De même, les allocataires, sortant du dispositif Rsa à la suite de l'ouverture d'un droit à la prime d'activité, ne représentent que 18,6 % des sortants du dispositif, soit -3,5 points rapporté au taux départemental.

Tableau 5. Les allocataires de la prime d'activité vers le dispositif Rsa et inversement

	Bénéficiaires de la prime d'activité (Ppa)	
	Nogent-sur-Marne	Val-de-Marne
Nombre d'allocataires bénéficiaires de la Ppa sur l'année n-1	1 573	105 849
Nombre d'allocataires bénéficiaires de la Ppa au 31 décembre n-1	1 152	76 751
Part des allocataires de la Ppa sur l'année n-1 parmi l'ensemble des allocataires n-1 en %	26,7	33,7
Les bénéficiaires de la prime d'activité (Ppa) vers le Rsa et inversement		
Nombre d'allocataires bénéficiant de la Ppa en n-2 et du Rsa en n-1	26	1 791
Part des allocataires bénéficiant de la Ppa en n-2 et du Rsa en n-1 parmi les entrants du Rsa, en %	7,8	8,9
Nombre d'allocataires bénéficiant du Rsa en n-2 et de la Ppa en n-1	52	3 737
Part des allocataires bénéficiant du Rsa en n-2 et de la Ppa en n-1 parmi les sortants du Rsa, en %	18,6	22,1
Concernant les primo-entrants		
Part des bénéficiaires du Rsa et de la prime d'activité, simultanément au moins une fois en n-1, parmi l'ensemble des primo-entrants en n-1, en %	32,2	33,1

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 26,7 % des allocataires de Nogent-sur-Marne ont bénéficié de la prime d'activité.

Comparativement au niveau départemental, le territoire de Nogent-sur-Marne se caractérise par un faible taux de couverture de sa population par le dispositif Rsa et par une moindre part d'allocataires percevant le Rsa majoré.

Les personnes seules sont surreprésentées parmi les allocataires du Rsa, ainsi que les allocataires âgés de 40 à 59 ans.

Avec une part importante d'actifs et de travailleurs indépendants en décembre 2018, et un moindre taux de bénéficiaires sans aucun revenu tous les mois de l'année, ces allocataires semblent moins éloignés de l'emploi. De même, la commune connaît des flux d'allocataires, entrant et sortant du dispositif, nettement plus importants comparativement à l'échelle départementale.

Les allocataires nogentais se distinguent cependant par une part d'ayants droit à la prime d'activité, nettement inférieure à celle du niveau départemental.

NOISEAU (94053)

1. LES ALLOCATAIRES DU RSA

1-1 Les allocataires ayant un droit ouvert ou actif

Commune de près de 4 700 habitants (recensement Insee 2016), Noiseau connaît un taux de couverture de sa population par le dispositif Rsa (2 %), inférieur à celui de l'échelon départemental (cf. [tableau 1](#)). Ces données sont confortées par un taux de bénéficiaires du Rsa

(12,7 %), nettement moins important que celui du Val-de-Marne (26,5 %).

1-2 Profil des allocataires ayant un droit actif au Rsa

Les allocataires noiseuens, ayant un droit actif au Rsa et âgés de 25 à 39 ans, sont nettement sous-représentés, par rapport à l'échelon départemental, soit -11,3 points (cf. [tableau 2](#)). Par ailleurs, la structure familiale de ces allocataires se caractérise par

une surreprésentation des personnes vivant seules (63,9 % contre 57,7 %). La part des allocataires noiseuens, ayant un droit actif au Rsa et au chômage non-indemnisé à la fin de l'année 2018 (9,8 %), est nettement inférieure à celle du département (-6,2 points). Cependant, 41 % des allocataires de la commune n'ont perçu « aucun revenu dans l'année », soit un taux supérieur de +4,7 points à celui du Val-de-Marne.

Tableau 1- Part des allocataires ayant un droit ouvert ou actif au Rsa

	Noiseau	Val-de-Marne
Nombre d'allocataires de la caf sur l'année	724	313 750
Part des allocataires Rsa droit ouvert parmi des allocataires en %	12,7	26,5
Part des allocataires Rsa payés parmi des allocataires en %	8,4	18,1
Allocataires Rsa ayant un droit ouvert (y inclus les suspensions) sur l'année		
Nombre d'allocataires	92	83 200
dont Rsa socle (en %)	96,7	89,8
dont Rsa majoré (en %)	nc	10,2
dont taux de droits suspendus	33,7	31,6
Nombre d'allocataires en décembre n-1	62	60 286
Population couverte par le droit ouvert au Rsa (*)	92	93 890
Population Insee 2016	4 680	1 378 151
Part de la population couverte par le Rsa en %	2,0	6,8
Allocataires Rsa payés (droit actif) sur l'année		
Nombre d'allocataires	61	56 936
dont Rsa socle (en %)	96,7	88,4
dont Rsa majoré (en %)	nc	11,6
Nombre d'allocataires en décembre n-1	40	44 445
Population couverte par le droit payé au Rsa	77	81 127

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France 2019 - Insee, recensement de la population 2016.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 12,7 % des allocataires noiseuens avaient un droit ouvert au Rsa.

(*) Il s'agit des allocataires des Caf plus leur conjoint, enfants, et autres personnes à charge, rapportés à la population au 01/01/2016 recensée par l'Insee.

Tableau 2. Répartition des allocataires ayant un droit actif au Rsa

Profil des allocataires payés (droit actif)		
	Noiseau	Val-de-Marne
Répartition selon l'âge au 31 décembre n-1 en %		
Moins de 25 ans	nc	2,6
De 25 à 29 ans	11,5	18,6
De 30 à 39 ans	26,2	30,4
De 40 à 49 ans	24,6	21,5
De 50 à 59 ans	19,7	17,2
De 60 à 64 ans	9,8	6,7
De 65 ans et plus	nc	3,1
Répartition selon la composition familiale au 31 décembre n-1 en %		
Personnes seules	63,9	57,7
Couples sans enfant	nc	3,5
Couples avec enfant(s) ou grossesse	11,5	14,0
Familles monoparentales ou grossesse	23,0	24,8
Répartition selon le type activité de l'allocataire au 31 décembre n-2 en %		
Sans activité	42,6	41,3
Chômage non indemnisé	9,8	16,0
Activité salarié	13,1	10,4
Travailleur indépendant	nc	3,9
Cessation d'activité pour garde d'enfant	0,0	2,4
Chômage indemnisé : aud ou pare abattement	nc	4,0
Retraité	nc	1,4
Chômeur allocation solidarité spécifique	nc	1,4
Autre actif sans emploi	0,0	4,1
Santé	nc	1,5
Autres	0,0	1,1
Situation inconnue	11,5	12,6
Qualité de la situation en n-1 des allocataires ayant un droit actif au Rsa en n-1 en %		
Part des bénéficiaires du Rsa et de la prime d'activité, simultanément au moins une fois en n-1, parmi les allocataires ayant un droit actif en n-1	24,6	29,8
Part des bénéficiaires sans aucun revenu sur tous les mois de l'année n-1 parmi les allocataires ayant un droit actif en n-1	41,0	36,3
Part des bénéficiaires ayant des revenus chaque mois de l'année n-1 parmi les allocataires ayant un droit actif en n-1	nc	6,9
Répartition selon l'ancienneté de présence au titre du Rsa (ou Rmi) en %		
Moins de 6 mois	9,8	10,7
De 6 mois à moins d'1 an	11,5	10,8
De 1 à 2 ans	29,5	29,4
De 3 à 5 ans	18,0	17,5
De 6 à 9 ans	13,1	13,2
De 10 ans et plus	13,1	15,0
Ancienneté inconnue	nc	3,4
Ancienneté moyenne, en nombre de mois	58	61

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Parmi les allocataires de Noiseau ayant des droits actifs au Rsa en 2019, 63,9 % sont des personnes seules.

2. LES ENTRANTS DANS LE DISPOSITIF RSA

2-1 Flux et profil des entrants dans le dispositif Rsa

En 2019, Noiseau connaît un taux de sortants du dispositif plus important que celui des entrants noiséens et que celui des sortants pour l'ensemble du département (respectivement 36,1 % de sortants, 32,8 % d'entrants et 29,6 % de sortants au niveau départemental) (cf. tableau 3).

Parmi l'ensemble des allocataires entrants dans le dispositif en 2019, seules les parts des trentenaires et des allocataires vivant seuls apparaissent significatives, représentant respectivement 30 % et 55 % de ces allocataires.

Par ailleurs, le bénéfice simultané de la prime d'activité et du Rsa, au moins un mois au cours de l'année 2019, concerne plus de la moitié des entrants de la commune, soit +13,5 points comparativement à l'échelon départemental.

2-2 Focus sur les primo-entrants

Le taux de primo-entrants dans le dispositif (65,0 %), par rapport à l'ensemble des entrants noiséens, est nettement supérieur à celui du département (60,7 %).

Par ailleurs, à l'instar de l'ensemble des entrants, la majorité des primo-entrants de la commune vivent seuls (cf. tableau 4).

Tableau 3. Flux et profil des entrants dans le dispositif Rsa en 2019

Flux et profil des entrants		
	Noiseau	Val-de-Marne
Nombre d'allocataires entrants	20	20 062
Taux d'entrants	32,8	35,2
Nombre d'allocataires sortants	22	16 878
Taux sortants	36,1	29,6
Ecart de flux en %	-3,3	5,6
Profil de l'ensemble des entrants dans l'année n-1		
Répartition selon l'âge en %		
Moins de 25 ans	nc	3,7
De 25 à 29 ans	nc	28,6
De 30 à 39 ans	30,0	31,0
De 40 à 49 ans	nc	17,8
De 50 à 59 ans	nc	11,6
De 60 à 64 ans	nc	4,6
De 65 ans et plus	nc	2,7
Répartition selon la composition familiale en %		
Personnes seules	55,0	57,1
Couples sans enfant	nc	3,7
Couples avec enfant(s) ou grossesse	nc	15,1
Familles monoparentales ou grossesse	nc	24,1
Qualité de la situation des allocataires entrants dans le Rsa en n-1, en %		
Part des bénéficiaires du Rsa et de la prime d'activité, simultanément au moins une fois en n-1, parmi les allocataires entrants au cours de n-1	55,0	41,5
Part des bénéficiaires sans aucun revenu sur tous les mois de l'année n-1, avec un droit ouvert au Rsa, parmi les allocataires entrants au cours de n-1	0,0	1,6
Part des bénéficiaires ayant des revenus chaque mois avec un droit actif sur n-1 parmi les allocataires entrants en n-1	nc	0,7
Répartition selon l'ancienneté de présence dans le Rsa (ou Rmi) en %		
De 0 à 1 an (primo-entrants)	65,0	60,7
De 1 à 2 ans	nc	20,3
De 3 à 5 ans	nc	8,7
De 6 à 9 ans	0,0	4,6
De 10 ans et plus	nc	3,2
Ancienneté inconnue	0,0	2,4

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 20 personnes de la commune de Noiseau sont entrées dans le dispositif Rsa.

Tableau 4. Caractéristiques des primo entrants dans le dispositif Rsa en 2019

Profil des primo-entrants dans l'année (n'ayant pas de date d'entrée dans le dispositif antérieur à l'année n)		
	Noiseau	Val-de-Marne
Nombre de primo-entrants	13	12 183
Répartition selon l'âge en %		
Moins de 25 ans	nc	4,2
De 25 à 29 ans	nc	33,0
De 30 à 39 ans	nc	29,0
De 40 à 49 ans	nc	16,3
De 50 à 59 ans	nc	10,6
De 60 à 64 ans	nc	4,7
De 65 ans et plus	nc	2,2
Répartition selon la composition familiale en %		
Personnes seules	61,5	61,2
Couples sans enfant	0,0	3,6
Couples avec enfant(s) ou grossesse	nc	13,3
Familles monoparentales ou grossesse	nc	21,9

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 61,5 % des primo-entrants de Noiseau sont des personnes seules.

3. LES ALLOCATAIRES DE LA PRIME D'ACTIVITE VERS LE DISPOSITIF RSA ET INVERSEMENT

La part des allocataires de la commune, ouvrant droit à la prime d'activité (28,7 %), est inférieure à celle du département de -5 points (cf. tableau 5).

Par ailleurs, à l'instar de l'ensemble des entrants, le bénéfice simultané de la prime d'activité et du Rsa, au moins un mois au cours de l'année 2019, concerne plus de la moitié des primo-entrants noiséens.

Tableau 5. Les allocataires de la prime d'activité vers le dispositif Rsa et inversement

Bénéficiaires de la prime d'activité (Ppa)		
	Noiseau	Val-de-Marne
Nombre d'allocataires bénéficiaires de la Ppa sur l'année n-1	208	105 849
Nombre d'allocataires bénéficiaires de la Ppa au 31 décembre n-1	159	76 751
Part des allocataires de la Ppa sur l'année n-1 parmi l'ensemble des allocataires n-1 en %	28,7	33,7
Les bénéficiaires de la prime d'activité (Ppa) vers le Rsa et inversement		
Nombre d'allocataires bénéficiant de la Ppa en n-2 et du Rsa en n-1	nc	1 791
Part des allocataires bénéficiant de la Ppa en n-2 et du Rsa en n-1 parmi les entrants du Rsa, en %		8,9
Nombre d'allocataires bénéficiant du Rsa en n-2 et de la Ppa en n-1	nc	3 737
Part des allocataires bénéficiant du Rsa en n-2 et de la Ppa en n-1 parmi les sortants du Rsa, en %		22,1
Concernant les primo-entrants		
Part des bénéficiaires du Rsa et de la prime d'activité, simultanément au moins une fois en n-1, parmi l'ensemble des primo-entrants en n-1, en %	61,5	33,1

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 28,7 % des allocataires de Noiseau ont bénéficié de la prime d'activité.

Un taux de couverture de sa population par le dispositif Rsa, nettement inférieur au taux moyen départemental, caractérise le territoire de Noiseau.

Les allocataires du Rsa de la commune se distinguent par leur âge, avec une plus forte prégnance des 40 ans et plus, et une surreprésentation des personnes seules, comparativement au niveau départemental.

Même si la part des allocataires noiséens au Rsa, n'ayant eu aucune activité en décembre 2018, reste importante, le taux d'allocataires en situation de chômage non-indemnisé en décembre 2018 apparaît moins significatif.

L'écart, entre les flux, entrant et sortant du dispositif, reste négatif, traduisant une décroissance du nombre d'allocataires au Rsa sur le territoire communal en 2019.

ORLY (94054)

1. LES ALLOCATAIRES DU RSA

1-1 Les allocataires ayant un droit ouvert ou actif

Commune de près de 23 400 habitants (recensement Insee 2016), Orly connaît un taux de couverture de sa population par le dispositif Rsa (10,4 %), nettement supérieur à celui de la moyenne départementale (6,8 %) (cf. [tableau 1](#)). De même, la part des allocataires bénéficiant du Rsa, rapportée à l'ensemble des allocataires orlysiens, est plus importante que celle de l'ensemble du Val-de-Marne (+2,8 points).

La proportion des allocataires de la commune, percevant le Rsa majoré, est aussi supérieure à celle du département (respectivement 12,4 % et 10,2 %).

1-2 Profil des allocataires ayant un droit actif au Rsa

La structure par âge de ce public allocataire montre une part inférieure des bénéficiaires âgés de 25 à 29 ans (15,1 %), soit -3,5 points comparativement à celle du niveau départemental (cf. [tableau 2](#)). De même, la structure familiale de ces bénéficiaires se caractérise par une surreprésentation des familles avec

enfant(s) à charge, notamment les familles monoparentales (29,1 %), soit +4,3 points par rapport au taux départemental.

Parmi les allocataires du Rsa à Orly, une part importante n'exerçait aucune activité antérieurement, soit +4,9 points par rapport à celle de l'ensemble du département. De même, la part des bénéficiaires sans « aucun revenu dans l'année » concerne 41 % des allocataires au Rsa de la commune, soit +4,7 points par rapport à celle du département. De plus, leur ancienneté moyenne dans le dispositif (68 mois) est supérieure de 7 mois à celle de la moyenne départementale.

Tableau 1- Part des allocataires ayant un droit ouvert ou actif au Rsa

	Orly	Val-de-Marne
Nombre d'allocataires de la caf sur l'année	6 187	313 750
Part des allocataires Rsa droit ouvert parmi des allocataires en %	29,3	26,5
Part des allocataires Rsa payés parmi des allocataires en %	17,9	18,1
Allocataires Rsa ayant un droit ouvert (y inclus les suspensions) sur l'année		
Nombre d'allocataires	1 815	83 200
dont Rsa socle (en %)	87,6	89,8
dont Rsa majoré (en %)	12,4	10,2
dont taux de droits suspendus	28,8	31,6
Nombre d'allocataires en décembre n-1	1 379	60 286
Population couverte par le droit ouvert au Rsa (*)	2 426	93 890
Population Insee 2016	23 378	1 378 151
Part de la population couverte par le Rsa en %	10,4	6,8
Allocataires Rsa payés (droit actif) sur l'année		
Nombre d'allocataires	1 293	56 936
dont Rsa socle (en %)	85,8	88,4
dont Rsa majoré (en %)	14,2	11,6
Nombre d'allocataires en décembre n-1	1 053	44 445
Population couverte par le droit payé au Rsa	2 172	81 127

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France 2019 - Insee, recensement de la population 2016.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 29,3 % des allocataires orlysiens avaient un droit ouvert au Rsa.

(*) Il s'agit des allocataires des Caf plus leur conjoint, enfants, et autres personnes à charge, rapportés à la population au 01/01/2016 recensée par l'Insee.

Tableau 2. Répartition des allocataires ayant un droit actif au Rsa

Profil des allocataires payés (droit actif)		
	Orly	Val-de-Marne
Répartition selon l'âge au 31 décembre n-1 en %		
Moins de 25 ans	2,9	2,6
De 25 à 29 ans	15,1	18,6
De 30 à 39 ans	32,3	30,4
De 40 à 49 ans	22,9	21,5
De 50 à 59 ans	18,7	17,2
De 60 à 64 ans	5,6	6,7
De 65 ans et plus	2,5	3,1
Répartition selon la composition familiale au 31 décembre n-1 en %		
Personnes seules	52,1	57,7
Couples sans enfant	3,1	3,5
Couples avec enfant(s) ou grossesse	15,7	14,0
Familles monoparentales ou grossesse	29,1	24,8
Répartition selon le type activité de l'allocataire au 31 décembre n-2 en %		
Sans activité	46,2	41,3
Chômage non indemnisé	15,2	16,0
Activité salarié	9,7	10,4
Travailleur indépendant	1,5	3,9
Cessation d'activité pour garde d'enfant	3,8	2,4
Chômage indemnisé : aud ou pare abattement	3,5	4,0
Retraité	1,5	1,4
Chômeur allocation solidarité spécifique	1,8	1,4
Autre actif sans emploi	4,1	4,1
Santé	1,6	1,5
Autres	1,3	1,1
Situation inconnue	9,7	12,6
Qualité de la situation en n-1 des allocataires ayant un droit actif au Rsa en n-1 en %		
Part des bénéficiaires du Rsa et de la prime d'activité, simultanément au moins une fois en n-1, parmi les allocataires ayant un droit actif en n-1	28,7	29,8
Part des bénéficiaires sans aucun revenu sur tous les mois de l'année n-1 parmi les allocataires ayant un droit actif en n-1	41,0	36,3
Part des bénéficiaires ayant des revenus chaque mois de l'année n-1 parmi les allocataires ayant un droit actif en n-1	6,9	6,9
Répartition selon l'ancienneté de présence au titre du Rsa (ou Rmi) en %		
Moins de 6 mois	10,4	10,7
De 6 mois à moins d'1 an	8,3	10,8
De 1 à 2 ans	30,0	29,4
De 3 à 5 ans	18,1	17,5
De 6 à 9 ans	14,0	13,2
De 10 ans et plus	17,2	15,0
Ancienneté inconnue	2,0	3,4
Ancienneté moyenne, en nombre de mois	68	61

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Parmi les allocataires d'Orly ayant des droits actifs au Rsa en 2019, 52,1 % sont des personnes seules.

2. LES ENTRANTS DANS LE DISPOSITIF RSA

2-1 Flux et profil des entrants dans le dispositif Rsa

En 2019, Orly connaît des flux d'allocataires, entrant et sortant du dispositif, moins importants que ceux du département, notamment les entrants, -5,1 points (cf. tableau 3). L'écart entre ces flux, rapporté à l'ensemble des allocataires, reste également plus faible que celui du département (3,6 % contre 5,6 % au niveau départemental).

Parmi l'ensemble des entrants orlysiens dans le dispositif, les bénéficiaires âgés de 25 à 29 ans (24,4 %), sont sous-représentés, soit -4,2 points par rapport à l'échelle départementale.

De même, l'ensemble des entrants orlysiens se caractérise par une part nettement plus significative de familles avec enfant(s) à charge, notamment les familles monoparentales (30,3 %), soit +6,2 points par rapport au département.

2-2 Focus sur les primo-entrants

La part des primo-entrants dans le dispositif, par rapport à l'ensemble des entrants orlysiens (61,4 %) n'est que très légèrement supérieure à celle du département (60,7 %).

Leur structure par âge est en revanche quasi-identique (cf. tableau 4). A l'instar des entrants, les allocataires orlysiens primo-entrants se caractérisent par une part de familles monoparentales nettement supérieure (31,8 %), soit près de

Tableau 3. Flux et profil des entrants dans le dispositif Rsa en 2019

Flux et profil des entrants		
	Orly	Val-de-Marne
Nombre d'allocataires entrants	389	20 062
Taux d'entrants	30,1	35,2
Nombre d'allocataires sortants	343	16 878
Taux sortants	26,5	29,6
Ecart de flux en %	3,6	5,6
Profil de l'ensemble des entrants dans l'année n-1		
Répartition selon l'âge en %		
Moins de 25 ans	4,4	3,7
De 25 à 29 ans	24,4	28,6
De 30 à 39 ans	33,9	31,0
De 40 à 49 ans	18,5	17,8
De 50 à 59 ans	12,6	11,6
De 60 à 64 ans	4,6	4,6
De 65 ans et plus	1,5	2,7
Répartition selon la composition familiale en %		
Personnes seules	47,8	57,1
Couples sans enfant	3,6	3,7
Couples avec enfant(s) ou grossesse	18,3	15,1
Familles monoparentales ou grossesse	30,3	24,1
Qualité de la situation des allocataires entrants dans le Rsa en n-1, en %		
Part des bénéficiaires du Rsa et de la prime d'activité, simultanément au moins une fois en n-1, parmi les allocataires entrants au cours de n-1	43,2	41,5
Part des bénéficiaires sans aucun revenu sur tous les mois de l'année n-1, avec un droit ouvert au Rsa, parmi les allocataires entrants au cours de n-1	2,1	1,6
Part des bénéficiaires ayant des revenus chaque mois avec un droit actif sur n-1 parmi les allocataires entrants en n-1	nc	0,7
Répartition selon l'ancienneté de présence dans le Rsa (ou Rmi) en %		
De 0 à 1 an (primo-entrants)	61,4	60,7
De 1 à 2 ans	18,0	20,3
De 3 à 5 ans	10,5	8,7
De 6 à 9 ans	5,4	4,6
De 10 ans et plus	3,6	3,2
Ancienneté inconnue	nc	2,4

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 389 personnes de la commune d'Orly sont entrées dans le dispositif Rsa.

Tableau 4. Caractéristiques des primo entrants dans le dispositif Rsa en 2019

Profil des primo-entrants dans l'année (n'ayant pas de date d'entrée dans le dispositif antérieur à l'année n)		
	Orly	Val-de-Marne
Nombre de primo-entrants	239	12 183
Répartition selon l'âge en %		
Moins de 25 ans	5,4	4,2
De 25 à 29 ans	32,2	33,0
De 30 à 39 ans	27,6	29,0
De 40 à 49 ans	16,3	16,3
De 50 à 59 ans	11,7	10,6
De 60 à 64 ans	5,0	4,7
De 65 ans et plus	nc	2,2
Répartition selon la composition familiale en %		
Personnes seules	50,2	61,2
Couples sans enfant	3,8	3,6
Couples avec enfant(s) ou grossesse	14,2	13,3
Familles monoparentales ou grossesse	31,8	21,9

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 50,2 % des primo-entrants d'Orly sont des personnes seules.

+10 points par rapport au niveau départemental.

3. LES ALLOCATAIRES DE LA PRIME D'ACTIVITE VERS LE DISPOSITIF RSA ET INVERSEMENT

La part des allocataires orlysiens, ouvrant droit à la prime d'activité, (37,3 %) est supérieure, de +3,6 points, à celle de l'ensemble des allocataires du département, (cf. tableau 5).

Les allocataires, sortant du dispositif Rsa, à la suite de l'ouverture d'un droit à la prime d'activité, représentent 24,8 % des sortants du dispositif, soit aussi un taux supérieur à celui du département (+2,7 points).

Tableau 5. Les allocataires de la prime d'activité vers le dispositif Rsa et inversement

Bénéficiaires de la prime d'activité (Ppa)		
	Orly	Val-de-Marne
Nombre d'allocataires bénéficiaires de la Ppa sur l'année n-1	2 310	105 849
Nombre d'allocataires bénéficiaires de la Ppa au 31 décembre n-1	1 690	76 751
Part des allocataires de la Ppa sur l'année n-1 parmi l'ensemble des allocataires n-1 en %	37,3	33,7
Les bénéficiaires de la prime d'activité (Ppa) vers le Rsa et inversement		
Nombre d'allocataires bénéficiant de la Ppa en n-2 et du Rsa en n-1	33	1 791
Part des allocataires bénéficiant de la Ppa en n-2 et du Rsa en n-1 parmi les entrants du Rsa, en %	8,5	8,9
Nombre d'allocataires bénéficiant du Rsa en n-2 et de la Ppa en n-1	85	3 737
Part des allocataires bénéficiant du Rsa en n-2 et de la Ppa en n-1 parmi les sortants du Rsa, en %	24,8	22,1
Concernant les primo-entrants		
Part des bénéficiaires du Rsa et de la prime d'activité, simultanément au moins une fois en n-1, parmi l'ensemble des primo-entrants en n-1, en %	34,7	33,1

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 37,3 % des allocataires d'Orly ont bénéficié de la prime d'activité.

Le territoire d'Orly se caractérise par une fragilité sociale et économique des allocataires, avec un taux de couverture de sa population par le dispositif Rsa nettement supérieur à celui du département. De même, la part des allocataires bénéficiant du Rsa majoré est plus élevée qu'au niveau départemental.

La structure par âge de ces allocataires se distingue par une sous-représentation des jeunes de 25 à 29 ans. Aussi, ces allocataires se caractérisent par un profil plus familial, avec une nette surreprésentation des familles monoparentales.

Les allocataires orlysiens au Rsa semblent plus éloignés de l'emploi et plus installés dans le dispositif Rsa. En effet, les parts de ces allocataires, n'exerçant aucune activité en décembre 2018, et n'ayant « aucun revenu dans l'année 2019 », sont nettement plus significatives qu'au niveau départemental.

ORMESSON-SUR-MARNE (94055)

1. LES ALLOCATAIRES DU RSA

1-1 Les allocataires ayant un droit ouvert ou actif

Commune de près de 10 300 habitants (recensement Insee 2016), Ormesson-sur-Marne connaît un taux de couverture de sa population par le dispositif Rsa (2,4 %), nettement inférieur à celui de l'échelon départemental (cf. tableau 1). Ces données sont confortées par un taux de bénéficiaires du Rsa (15,8 %), également plus faible que celui du Val-de-Marne (26,5 %).

De même, la proportion des allocataires percevant le Rsa majoré est inférieure (7,6 % et 10,2 %).

1-2 Profil des allocataires ayant un droit actif au Rsa

Les allocataires ormessonnais, ayant un droit actif au Rsa et âgés de 25 à 29 ans (26,5 %), représentent une part nettement supérieure (+7,9 points) à celle de l'échelon départemental (cf. tableau 2). De même, les personnes vivant seules (69,1 %) sont nettement surreprésentées, soit +11,4 points par rapport à l'ensemble du Val-de-Marne.

Par ailleurs, le bénéfice simultané de la prime d'activité et du Rsa, au moins un mois sur l'année, concerne 37,7 % des allocataires du Rsa de la commune, soit +7,9 points par rapport au taux départemental.

Les allocataires de la commune ayant une ancienneté de 1 à 2 ans dans le dispositif sont surreprésentés par rapport à ceux de l'échelon départemental (respectivement 35,8 % et 29,4 %). Aussi, l'ancienneté moyenne des allocataires ormessonnais dans le dispositif (56 mois), reste inférieure de 5 mois à celle des allocataires du Val-de-Marne.

Tableau 1- Part des allocataires ayant un droit ouvert ou actif au Rsa

	Ormesson-sur-Marne	Val-de-Marne
Nombre d'allocataires de la caf sur l'année	1 503	313 750
Part des allocataires Rsa droit ouvert parmi des allocataires en %	15,8	26,5
Part des allocataires Rsa payés parmi des allocataires en %	10,8	18,1
Allocataires Rsa ayant un droit ouvert (y inclus les suspensions) sur l'année		
Nombre d'allocataires	237	83 200
dont Rsa socle (en %)	92,4	89,8
dont Rsa majoré (en %)	7,6	10,2
dont taux de droits suspendus	31,6	31,6
Nombre d'allocataires en décembre n-1	174	60 286
Population couverte par le droit ouvert au Rsa (*)	244	93 890
Population Insee 2016	10 287	1 378 151
Part de la population couverte par le Rsa en %	2,4	6,8
Allocataires Rsa payés (droit actif) sur l'année		
Nombre d'allocataires	162	56 936
dont Rsa socle (en %)	92,6	88,4
dont Rsa majoré (en %)	7,4	11,6
Nombre d'allocataires en décembre n-1	119	44 445
Population couverte par le droit payé au Rsa	204	81 127

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019, Insee, recensement de la population 2016.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 15,8 % des allocataires d'Ormesson-sur-Marne avaient un droit ouvert au Rsa.

(*) Il s'agit des allocataires des Caf plus leur conjoint, enfants, et autres personnes à charge, rapportés à la population au 01/01/2016 recensée par l'Insee.

Tableau 2. Répartition des allocataires ayant un droit actif au Rsa

Profil des allocataires payés (droit actif)		
	Ormesson-sur-Marne	Val-de-Marne
Répartition selon l'âge au 31 décembre n-1 en %		
Moins de 25 ans	3,1	2,6
De 25 à 29 ans	26,5	18,6
De 30 à 39 ans	27,2	30,4
De 40 à 49 ans	19,1	21,5
De 50 à 59 ans	16,0	17,2
De 60 à 64 ans	4,3	6,7
De 65 ans et plus	3,7	3,1
Répartition selon la composition familiale au 31 décembre n-1 en %		
Personnes seules	69,1	57,7
Couples sans enfant	nc	3,5
Couples avec enfant(s) ou grossesse	10,5	14,0
Familles monoparentales ou grossesse	17,9	24,8
Répartition selon le type activité de l'allocataire au 31 décembre n-2 en %		
Sans activité	40,7	41,3
Chômage non indemnisé	13,6	16,0
Activité salarié	13,6	10,4
Travailleur indépendant	6,2	3,9
Cessation d'activité pour garde d'enfant	nc	2,4
Chômage indemnisé : aud ou pare abattement	3,7	4,0
Retraité	nc	1,4
Chômeur allocation solidarité spécifique	0,0	1,4
Autre actif sans emploi	6,8	4,1
Santé	nc	1,5
Autres	nc	1,1
Situation inconnue	11,1	12,6
Qualité de la situation en n-1 des allocataires ayant un droit actif au Rsa en n-1 en %		
Part des bénéficiaires du Rsa et de la prime d'activité, simultanément au moins une fois en n-1, parmi les allocataires ayant un droit actif en n-1	37,7	29,8
Part des bénéficiaires sans aucun revenu sur tous les mois de l'année n-1 parmi les allocataires ayant un droit actif en n-1	36,4	36,3
Part des bénéficiaires ayant des revenus chaque mois de l'année n-1 parmi les allocataires ayant un droit actif en n-1	7,4	6,9
Répartition selon l'ancienneté de présence au titre du Rsa (ou Rmi) en %		
Moins de 6 mois	11,1	10,7
De 6 mois à moins d'1 an	9,3	10,8
De 1 à 2 ans	35,8	29,4
De 3 à 5 ans	14,2	17,5
De 6 à 9 ans	16,0	13,2
De 10 ans et plus	11,1	15,0
Ancienneté inconnue	nc	3,4
Ancienneté moyenne, en nombre de mois	56	61

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Parmi les allocataires d'Ormesson-sur-Marne ayant des droits actifs au Rsa en 2019, 69,1 % sont des personnes seules.

2. LES ENTRANTS DANS LE DISPOSITIF RSA

2-1 Flux et profil des entrants dans le dispositif Rsa

En 2019, Ormesson-sur-Marne connaît un taux d'entrants dans le dispositif moins important que celui des sortants, et que celui de l'ensemble du département (respectivement 27,2 % d'entrants, 34 % de sortants et 35,2 % d'entrants au niveau départemental) (cf. tableau 3).

La caractéristique du profil des allocataires ormessonnais, entrant dans le dispositif, réside dans une sous-représentation des allocataires trentenaires (22,7 %) et une surreprésentation des personnes vivant seules (72,7 %), soit respectivement -8,3 points et +15,6 points, par rapport au niveau départemental. Le bénéfice simultané de la prime d'activité et du Rsa, au moins un mois au cours de l'année 2019, concerne plus de la moitié des entrants ormessonnais, soit +13 points comparativement au département.

2-2 Focus sur les primo-entrants

Le taux de primo-entrants (75 %) par rapport à l'ensemble des entrants ormessonnais dans le dispositif Rsa est nettement plus significatif que celui du département (60,7 %). Par ailleurs, à l'instar de l'ensemble des entrants de la commune, les allocataires trentenaires sont sous-représentés parmi ces primo-entrants (15,2 %) (cf. tableau 4). En revanche, la part des allocataires âgés de 25 à 29 ans est nettement supérieure à celle du niveau départe-

Tableau 3. Flux et profil des entrants dans le dispositif Rsa en 2019

Flux et profil des entrants		
	Ormesson-sur-Marne	Val-de-Marne
Nombre d'allocataires entrants	44	20 062
Taux d'entrants	27,2	35,2
Nombre d'allocataires sortants	55	16 878
Taux sortants	34,0	29,6
Ecart de flux en %	-6,8	5,6
Profil de l'ensemble des entrants dans l'année n-1		
Répartition selon l'âge en %		
Moins de 25 ans	nc	3,7
De 25 à 29 ans	36,4	28,6
De 30 à 39 ans	22,7	31,0
De 40 à 49 ans	18,2	17,8
De 50 à 59 ans	nc	11,6
De 60 à 64 ans	nc	4,6
De 65 ans et plus	nc	2,7
Répartition selon la composition familiale en %		
Personnes seules	72,7	57,1
Couples sans enfant	0,0	3,7
Couples avec enfant(s) ou grossesse	13,6	15,1
Familles monoparentales ou grossesse	13,6	24,1
Qualité de la situation des allocataires entrants dans le Rsa en n-1, en %		
Part des bénéficiaires du Rsa et de la prime d'activité, simultanément au moins une fois en n-1, parmi les allocataires entrants au cours de n-1	54,5	41,5
Part des bénéficiaires sans aucun revenu sur tous les mois de l'année n-1, avec un droit ouvert au Rsa, parmi les allocataires entrants au cours de n-1	nc	1,6
Part des bénéficiaires ayant des revenus chaque mois avec un droit actif sur n-1 parmi les allocataires entrants en n-1	0,0	0,7
Répartition selon l'ancienneté de présence dans le Rsa (ou Rmi) en %		
De 0 à 1 an (primo-entrants)	75,0	60,7
De 1 à 2 ans	15,9	20,3
De 3 à 5 ans	nc	8,7
De 6 à 9 ans	nc	4,6
De 10 ans et plus	nc	3,2
Ancienneté inconnue	0,0	2,4

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 44 personnes de la commune d'Ormesson-sur-Marne sont entrées dans le dispositif Rsa.

Tableau 4. Caractéristiques des primo entrants dans le dispositif Rsa en 2019

Profil des primo-entrants dans l'année (n'ayant pas de date d'entrée dans le dispositif antérieur à l'année n)		
	Ormesson-sur-Marne	Val-de-Marne
Nombre de primo-entrants	33	12 183
Répartition selon l'âge en %		
Moins de 25 ans	nc	4,2
De 25 à 29 ans	45,5	33,0
De 30 à 39 ans	15,2	29,0
De 40 à 49 ans	24,2	16,3
De 50 à 59 ans	nc	10,6
De 60 à 64 ans	0,0	4,7
De 65 ans et plus	0,0	2,2
Répartition selon la composition familiale en %		
Personnes seules	72,7	61,2
Couples sans enfant	0,0	3,6
Couples avec enfant(s) ou grossesse	nc	13,3
Familles monoparentales ou grossesse	15,2	21,9

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 72,7 % des primo-entrants d'Ormesson-sur-Marne sont des personnes seules.

temental (45,5 % et 33 %). Aussi, les personnes vivant seules sont surreprésentées (72,7 % contre 61,2 % au niveau départemental).

3. LES ALLOCATAIRES DE LA PRIME D'ACTIVITE VERS LE DISPOSITIF RSA ET INVERSEMENT

La part des allocataires ormessonnais, ouvrant droit à la prime d'activité (28,5 %), est plus faible que celle du département, soit -5,2 points (cf. tableau 5). En revanche, les allocataires, sortant du dispositif Rsa à la suite de

l'ouverture d'un droit à la prime d'activité représentent 32,7 % des sortants du dispositif, soit un taux supérieur de +10,6 points à celui du département. Parmi les primo-entrants ormessonnais, 57,6 % ont bénéficié simultanément du Rsa et de la prime d'activité au moins une fois en 2019, soit un taux nettement supérieur à celui du Val-de-Marne (33,1 %).

Tableau 5. Les allocataires de la prime d'activité vers le dispositif Rsa et inversement

Bénéficiaires de la prime d'activité (Ppa)		
	Ormesson-sur-Marne	Val-de-Marne
Nombre d'allocataires bénéficiaires de la Ppa sur l'année n-1	428	105 849
Nombre d'allocataires bénéficiaires de la Ppa au 31 décembre n-1	300	76 751
Part des allocataires de la Ppa sur l'année n-1 parmi l'ensemble des allocataires n-1 en %	28,5	33,7
Les bénéficiaires de la prime d'activité (Ppa) vers le Rsa et inversement		
Nombre d'allocataires bénéficiant de la Ppa en n-2 et du Rsa en n-1	nc	1 791
Part des allocataires bénéficiant de la Ppa en n-2 et du Rsa en n-1 parmi les entrants du Rsa, en %		8,9
Nombre d'allocataires bénéficiant du Rsa en n-2 et de la Ppa en n-1	18	3 737
Part des allocataires bénéficiant du Rsa en n-2 et de la Ppa en n-1 parmi les sortants du Rsa, en %	32,7	22,1
Concernant les primo-entrants		
Part des bénéficiaires du Rsa et de la prime d'activité, simultanément au moins une fois en n-1, parmi l'ensemble des primo-entrants en n-1, en %	57,6	33,1

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 28,5 % des allocataires d'Ormesson-sur-Marne ont bénéficié de la prime d'activité.

Le territoire d'Ormesson-sur-Marne connaît des taux de couverture de sa population par les dispositifs Rsa et Rsa majoré nettement inférieurs à ceux de l'échelon départemental.

Les allocataires ormessonnais sont proportionnellement plus jeunes. Aussi, la structure familiale de ces allocataires est plus représentative parmi les personnes vivant seules.

Des parts plus significatives d'allocataires ormessonnais au Rsa en situation d'activité salariée et de travailleurs indépendants en décembre 2018, ou ayant bénéficié du Rsa et de la prime d'activité simultanément au moins une fois en 2019, traduisent un moindre éloignement de l'emploi de ces allocataires.

Ces bénéficiaires semblent aussi moins installés dans le dispositif, au regard d'un taux de sortants du Rsa plus élevé, et d'un taux d'entrants nettement inférieur à la moyenne départementale. Ainsi, Ormesson-sur-Marne est une des rares communes du département présentant un écart de flux négatif.

PERIGNY-SUR-YERRES (94056)

1. LES ALLOCATAIRES DU RSA

1-1 Les allocataires ayant un droit ouvert ou actif

Commune de près de 2 700 habitants (recensement Insee 2016), Périgny-sur-Yerres connaît un taux de couverture de sa population par le dispositif Rsa (2,1 %), inférieur à la moyenne départementale de -4,7 points (cf. [tableau 1](#)). La part des allocataires bénéficiant du Rsa, rapportée à l'ensemble des allocataires de ce territoire (11,9 %), est également nettement inférieure à celle du niveau départemental (26,5 %). En revanche, la commune connaît une surreprésentation des allocataires ouvrant droit au Rsa majoré (17 %), soit +6,8 points, observation

relativisée par le nombre d'allocataires présents sur ce territoire.

1-2 Profil des allocataires ayant un droit actif au Rsa

Les allocataires de 30 à 49 ans sont surreprésentés, par rapport à l'échelon départemental (respectivement 64,1 % et 51,9 %) (cf. [tableau 2](#)). De même, les familles monoparentales, ayant un droit actif au Rsa (33,3 %), sont surreprésentées, soit un taux supérieur de +8,5 points par rapport à celui du Val-de-Marne. La part des allocataires pérignons au Rsa, n'exerçant aucune activité salariale à la fin de l'année 2018 (48,7 %), est aussi plus importante que celle du département (+7,4 points).

Par ailleurs, le bénéfice simultané de la prime d'activité et du Rsa, au moins un mois au cours de l'année 2019, concerne 35,9 % des allocataires pérignons au Rsa, soit +6,1 points par rapport au département. De plus, 12,8 % des allocataires pérignons percevait « des revenus chaque mois de l'année n-1 », soit un taux supérieur de +5,9 points à celui du Val-de-Marne. Les allocataires de la commune, ayant une ancienneté inférieure à un an dans le dispositif, sont également surreprésentés par rapport à ceux de l'échelon départemental (respectivement 38,5 % et 21,5 %). Ainsi, l'ancienneté moyenne des allocataires pérignons dans le dispositif (46 mois), est inférieure de 15 mois à celle du Val-de-Marne.

Tableau 1- Part des allocataires ayant un droit ouvert ou actif au Rsa

	Périgny-sur-Yerres	Val-de-Marne
Nombre d'allocataires de la caf sur l'année	445	313 750
Part des allocataires Rsa droit ouvert parmi des allocataires en %	11,9	26,5
Part des allocataires Rsa payés parmi des allocataires en %	8,8	18,1
Allocataires Rsa ayant un droit ouvert (y inclus les suspensions) sur l'année		
Nombre d'allocataires	53	83 200
dont Rsa socle (en %)	83,0	89,8
dont Rsa majoré (en %)	17,0	10,2
dont taux de droits suspendus	26,4	31,6
Nombre d'allocataires en décembre n-1	39	60 286
Population couverte par le droit ouvert au Rsa (*)	56	93 890
Population Insee 2016	2 662	1 378 151
Part de la population couverte par le Rsa en %	2,1	6,8
Allocataires Rsa payés (droit actif) sur l'année		
Nombre d'allocataires	39	56 936
dont Rsa socle (en %)	82,1	88,4
dont Rsa majoré (en %)	17,9	11,6
Nombre d'allocataires en décembre n-1	28	44 445
Population couverte par le droit payé au Rsa	49	81 127

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019, Insee, recensement de la population 2016.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 11,9 % des allocataires pérignons avaient un droit ouvert au Rsa.

(*) Il s'agit des allocataires des Caf plus leur conjoint, enfants, et autres personnes à charge, rapportés à la population au 01/01/2016 recensée par l'Insee.

Tableau 2. Répartition des allocataires ayant un droit actif au Rsa

Profil des allocataires payés (droit actif)		
	Périgny-sur-Yerres	Val-de-Marne
Répartition selon l'âge au 31 décembre n-1 en %		
Moins de 25 ans	nc	2,6
De 25 à 29 ans	20,5	18,6
De 30 à 39 ans	35,9	30,4
De 40 à 49 ans	28,2	21,5
De 50 à 59 ans	nc	17,2
De 60 à 64 ans	nc	6,7
De 65 ans et plus	0,0	3,1
Répartition selon la composition familiale au 31 décembre n-1 en %		
Personnes seules	53,8	57,7
Couples sans enfant	nc	3,5
Couples avec enfant(s) ou grossesse	nc	14,0
Familles monoparentales ou grossesse	33,3	24,8
Répartition selon le type activité de l'allocataire au 31 décembre n-2 en %		
Sans activité	48,7	41,3
Chômage non indemnisé	nc	16,0
Activité salarié	nc	10,4
Travailleur indépendant	nc	3,9
Cessation d'activité pour garde d'enfant	nc	2,4
Chômage indemnisé : aud ou pare abattement	nc	4,0
Retraité	0,0	1,4
Chômeur allocation solidarité spécifique	nc	1,4
Autre actif sans emploi	nc	4,1
Santé	0,0	1,5
Autres	nc	1,1
Situation inconnue	15,4	12,6
Qualité de la situation en n-1 des allocataires ayant un droit actif au Rsa en n-1 en %		
Part des bénéficiaires du Rsa et de la prime d'activité, simultanément au moins une fois en n-1, parmi les allocataires ayant un droit actif en n-1	35,9	29,8
Part des bénéficiaires sans aucun revenu sur tous les mois de l'année n-1 parmi les allocataires ayant un droit actif en n-1	35,9	36,3
Part des bénéficiaires ayant des revenus chaque mois de l'année n-1 parmi les allocataires ayant un droit actif en n-1	12,8	6,9
Répartition selon l'ancienneté de présence au titre du Rsa (ou Rmi) en %		
Moins de 6 mois	15,4	10,7
De 6 mois à moins d'1 an	23,1	10,8
De 1 à 2 ans	23,1	29,4
De 3 à 5 ans	12,8	17,5
De 6 à 9 ans	12,8	13,2
De 10 ans et plus	12,8	15,0
Ancienneté inconnue	0,0	3,4
Ancienneté moyenne, en nombre de mois	46	61

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Parmi les allocataires de Périgny-sur-Yerres ayant des droits actifs au Rsa en 2019, 53,8 % sont des personnes seules.

2. LES ENTRANTS DANS LE DISPOSITIF RSA

2-1 Flux et profil des entrants dans le dispositif Rsa

En 2019, Périgny-sur-Yerres connaît un taux d'entrants dans le dispositif nettement supérieur à celui de l'ensemble du département (respectivement 46,2 % et 35,2 %) (cf. tableau 3). Ainsi, l'écart entre les deux flux, entrant et sortant dans le dispositif Rsa, est significatif comparativement à celui du

département (15,4 % contre 5,6 %). Parmi l'ensemble des allocataires, entrant dans le dispositif en 2019, seule la part des 25 - 39 ans est remarquable, car elle couvre 72,2 % de cette population. Par ailleurs, les familles monoparentales constituent la moitié des entrants.

Le bénéfice simultané de la prime d'activité et du Rsa, au moins un mois au cours de l'année 2019, concerne 61,1 % des entrants pérignons, soit +19,6 points par rapport au niveau départemental.

2-2 Focus sur les primo-entrants

Le taux des primo-entrants (83,3%), par rapport à l'ensemble des entrants de la commune, est nettement supérieur à celui du département (60,7 %).

Par ailleurs, à l'instar de l'ensemble des entrants, la majorité des primo-entrants de la commune est âgée de 25 à 39 ans (cf. tableau 4). De même, les familles monoparentales représentent 53,3 % des primo-entrants pérignons.

Tableau 3. Flux et profil des entrants dans le dispositif Rsa en 2019

Flux et profil des entrants		
	Périgny-sur-Yerres	Val-de-Marne
Nombre d'allocataires entrants	18	20 062
Taux d'entrants	46,2	35,2
Nombre d'allocataires sortants	12	16 878
Taux sortants	30,8	29,6
Ecart de flux en %	15,4	5,6
Profil de l'ensemble des entrants dans l'année n-1		
Répartition selon l'âge en %		
Moins de 25 ans	nc	3,7
De 25 à 29 ans	38,9	28,6
De 30 à 39 ans	33,3	31,0
De 40 à 49 ans	nc	17,8
De 50 à 59 ans	nc	11,6
De 60 à 64 ans	0,0	4,6
De 65 ans et plus	0,0	2,7
Répartition selon la composition familiale en %		
Personnes seules	38,9	57,1
Couples sans enfant	nc	3,7
Couples avec enfant(s) ou grossesse	nc	15,1
Familles monoparentales ou grossesse	50,0	24,1
Qualité de la situation des allocataires entrants dans le Rsa en n-1, en %		
Part des bénéficiaires du Rsa et de la prime d'activité, simultanément au moins une fois en n-1, parmi les allocataires entrants au cours de n-1	61,1	41,5
Part des bénéficiaires sans aucun revenu sur tous les mois de l'année n-1, avec un droit ouvert au Rsa, parmi les allocataires entrants au cours de n-1	0,0	1,6
Part des bénéficiaires ayant des revenus chaque mois avec un droit actif sur n-1 parmi les allocataires entrants en n-1	0,0	0,7
Répartition selon l'ancienneté de présence dans le Rsa (ou Rmi) en %		
De 0 à 1 an (primo-entrants)	83,3	60,7
De 1 à 2 ans	nc	20,3
De 3 à 5 ans	0,0	8,7
De 6 à 9 ans	0,0	4,6
De 10 ans et plus	nc	3,2
Ancienneté inconnue	0,0	2,4

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 18 personnes de la commune de Périgny-sur-Yerres sont entrées dans le dispositif Rsa.

Tableau 4. Caractéristiques des primo entrants dans le dispositif Rsa en 2019

Profil des primo-entrants dans l'année (n'ayant pas de date d'entrée dans le dispositif antérieur à l'année n)		
	Périgny-sur-Yerres	Val-de-Marne
Nombre de primo-entrants	15	12 183
Répartition selon l'âge en %		
Moins de 25 ans	nc	4,2
De 25 à 29 ans	40,0	33,0
De 30 à 39 ans	40,0	29,0
De 40 à 49 ans	nc	16,3
De 50 à 59 ans	0,0	10,6
De 60 à 64 ans	0,0	4,7
De 65 ans et plus	0,0	2,2
Répartition selon la composition familiale en %		
Personnes seules	33,3	61,2
Couples sans enfant	nc	3,6
Couples avec enfant(s) ou grossesse	nc	13,3
Familles monoparentales ou grossesse	53,3	21,9

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 33,3 % des primo-entrants de Périgny-sur-Yerres sont des personnes seules.

3. LES ALLOCATAIRES DE LA PRIME D'ACTIVITE VERS LE DISPOSITIF RSA ET INVERSEMENT

La part des allocataires pérignons, ouvrant droit à la prime d'activité (27,9 %), est inférieure à celle du département, soit -5,8 points (cf. tableau 5).

En revanche, parmi les primo-entrants de la commune, 53,3 % ont bénéficié simultanément du Rsa et de la prime d'activité au moins une fois en 2019, soit un taux nettement supérieur à celui du Val-de-Marne (+20,2 points).

Tableau 5. Les allocataires de la prime d'activité vers le dispositif Rsa et inversement

	Bénéficiaires de la prime d'activité (Ppa)	
	Périgny-sur-Yerres	Val-de-Marne
Nombre d'allocataires bénéficiaires de la Ppa sur l'année n-1	124	105 849
Nombre d'allocataires bénéficiaires de la Ppa au 31 décembre n-1	89	76 751
Part des allocataires de la Ppa sur l'année n-1 parmi l'ensemble des allocataires n-1 en %	27,9	33,7
Les bénéficiaires de la prime d'activité (Ppa) vers le Rsa et inversement		
Nombre d'allocataires bénéficiant de la Ppa en n-2 et du Rsa en n-1	nc	1 791
Part des allocataires bénéficiant de la Ppa en n-2 et du Rsa en n-1 parmi les entrants du Rsa, en %		8,9
Nombre d'allocataires bénéficiant du Rsa en n-2 et de la Ppa en n-1	nc	3 737
Part des allocataires bénéficiant du Rsa en n-2 et de la Ppa en n-1 parmi les sortants du Rsa, en %		22,1
Concernant les primo-entrants		
Part des bénéficiaires du Rsa et de la prime d'activité, simultanément au moins une fois en n-1, parmi l'ensemble des primo-entrants en n-1, en %	53,3	33,1

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 27,9 % des allocataires de Périgny-sur-Yerres ont bénéficié de la prime d'activité.

Le territoire de Périgny-sur-Yerres se distingue par une part de sa population couverte par le Rsa nettement inférieure à celle de l'échelon départemental, avec cependant une forte surreprésentation des bénéficiaires du Rsa majoré.

Les allocataires de 30 à 49 ans, ainsi que les familles monoparentales, bénéficiant du Rsa, sont aussi plus représentés sur le territoire de Périgny-sur-Yerres.

Même si le taux d'allocataires pérignons au Rsa, n'ayant exercé aucune activité salariée à la fin de l'année 2018, est représentatif, et que le bénéfice simultané de la prime d'activité et du Rsa est plus fréquent sur ce territoire, un taux important d'allocataires percevant « des revenus chaque mois de l'année n-1 » nuance ces constats.

L'ancienneté moyenne des allocataires pérignons dans le dispositif est inférieure de 15 mois à la moyenne départementale. Aussi, le taux d'entrants très élevé représente un élément de lecture significatif.

L'ensemble de ces résultats sont à relativiser au regard du nombre d'allocataires concernés.

LE PERREUX-SUR-MARNE (94058)

1. LES ALLOCATAIRES DU RSA

1-1 Les allocataires ayant un droit ouvert ou actif

Commune de plus de 33 700 habitants (recensement Insee 2016), Le Perreux-sur-Marne connaît un taux de couverture de sa population par le dispositif Rsa (3,6 %), moindre que celui du niveau départemental (6,8 %) (cf. [tableau 1](#)). De même, la part des allocataires bénéficiant du Rsa, par rapport à l'ensemble des allocataires, et celle percevant le Rsa majoré sont inférieures à celles du Val-de-Marne, respectivement -5,6 et -1,5 points.

1-2 Profil des allocataires ayant un droit actif au Rsa

La structure par âge de cette population allocataire est quasi-identique à celle du département si ce n'est une part légèrement plus importante de bénéficiaires, âgés de 40 à 49 ans (23,7 %), soit +2,2 points (cf. [tableau 2](#)).

La structure familiale des bénéficiaires du Rsa, quant à elle, se distingue par une surreprésentation de personnes seules (64 %), soit +6,3 points par rapport au niveau départemental.

Le bénéfice simultané de la prime d'activité et du Rsa, au moins un mois sur l'année 2019, concerne 26,9 % des allocataires du Rsa de la commune, soit un taux inférieur à celui du département (29,8 %). De même, l'ancienneté moyenne de ces allocataires dans le dispositif est inférieure de 6 mois à celle du département.

Tableau 1- Part des allocataires ayant un droit ouvert ou actif au Rsa

	Le Perreux-sur-Marne	Val-de-Marne
Nombre d'allocataires de la caf sur l'année	5 883	313 750
Part des allocataires Rsa droit ouvert parmi des allocataires en %	20,9	26,5
Part des allocataires Rsa payés parmi des allocataires en %	14,3	18,1
Allocataires Rsa ayant un droit ouvert (y inclus les suspensions) sur l'année		
Nombre d'allocataires	1 228	83 200
dont Rsa socle (en %)	91,3	89,8
dont Rsa majoré (en %)	8,7	10,2
dont taux de droits suspendus	31,7	31,6
Nombre d'allocataires en décembre n-1	875	60 286
Population couverte par le droit ouvert au Rsa (*)	1 206	93 890
Population Insee 2016	33 729	1 378 151
Part de la population couverte par le Rsa en %	3,6	6,8
Allocataires Rsa payés (droit actif) sur l'année		
Nombre d'allocataires	839	56 936
dont Rsa socle (en %)	90,0	88,4
dont Rsa majoré (en %)	10,0	11,6
Nombre d'allocataires en décembre n-1	651	44 445
Population couverte par le droit payé au Rsa	1 028	81 127

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France 2019 - Insee, recensement de la population 2016.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 20,9 % des allocataires du Perreux-sur-Marne avaient un droit ouvert au Rsa.

(*) Il s'agit des allocataires des Caf plus leur conjoint, enfants, et autres personnes à charge, rapportés à la population au 01/01/2016 recensée par l'Insee.

Tableau 2. Répartition des allocataires ayant un droit actif au Rsa

Profil des allocataires payés (droit actif)		
	Le Perreux-sur-Marne	Val-de-Marne
Répartition selon l'âge au 31 décembre n-1 en %		
Moins de 25 ans	2,4	2,6
De 25 à 29 ans	20,0	18,6
De 30 à 39 ans	28,6	30,4
De 40 à 49 ans	23,7	21,5
De 50 à 59 ans	17,4	17,2
De 60 à 64 ans	4,9	6,7
De 65 ans et plus	3,0	3,1
Répartition selon la composition familiale au 31 décembre n-1 en %		
Personnes seules	64,0	57,7
Couples sans enfant	4,3	3,5
Couples avec enfant(s) ou grossesse	10,3	14,0
Familles monoparentales ou grossesse	21,5	24,8
Répartition selon le type activité de l'allocataire au 31 décembre n-2 en %		
Sans activité	43,3	41,3
Chômage non indemnisé	14,1	16,0
Activité salarié	10,8	10,4
Travailleur indépendant	5,7	3,9
Cessation d'activité pour garde d'enfant	1,5	2,4
Chômage indemnisé : aud ou pare abattement	2,0	4,0
Retraité	1,4	1,4
Chômeur allocation solidarité spécifique	nc	1,4
Autre actif sans emploi	4,5	4,1
Santé	1,7	1,5
Autres	1,1	1,1
Situation inconnue	13,7	12,6
Qualité de la situation en n-1 des allocataires ayant un droit actif au Rsa en n-1 en %		
Part des bénéficiaires du Rsa et de la prime d'activité, simultanément au moins une fois en n-1, parmi les allocataires ayant un droit actif en n-1	26,9	29,8
Part des bénéficiaires sans aucun revenu sur tous les mois de l'année n-1 parmi les allocataires ayant un droit actif en n-1	38,5	36,3
Part des bénéficiaires ayant des revenus chaque mois de l'année n-1 parmi les allocataires ayant un droit actif en n-1	4,5	6,9
Répartition selon l'ancienneté de présence au titre du Rsa (ou Rmi) en %		
Moins de 6 mois	11,1	10,7
De 6 mois à moins d'1 an	10,1	10,8
De 1 à 2 ans	30,4	29,4
De 3 à 5 ans	19,0	17,5
De 6 à 9 ans	14,9	13,2
De 10 ans et plus	11,1	15,0
Ancienneté inconnue	3,5	3,4
Ancienneté moyenne, en nombre de mois	55	61

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Parmi les allocataires du Perreux-sur-Marne ayant des droits actifs au Rsa en 2019, 64 % sont des personnes seules.

2. LES ENTRANTS DANS LE DISPOSITIF RSA

2-1 Flux et profil des entrants dans le dispositif Rsa

La commune connaît un écart, entre les flux, entrant et sortant du dispositif, supérieur à celui du département (7,2 % contre 5,6 %) (cf. tableau 3).

Par ailleurs, la structure par âge des entrants des deux niveaux territoriaux est quasi-identique, si ce n'est une part moindre des bénéficiaires trentenaires (27,4 %), et supérieure des

25-29 ans (30,8 %) au niveau de la commune, soit respectivement -3,6 et +2,2 points.

De même, la composition familiale des allocataires perreuxiens au Rsa, entrant dans le dispositif, est caractérisée par une sous-représentation des couples avec enfant(s) (10,7 %), soit -4,4 points par rapport à celle du Val-de-Marne.

2-2 Focus sur les primo-entrants

Le taux de primo-entrants (59,5 %), par rapport à l'ensemble des en-

trants de la commune, est quasi-identique à celui du département (60,7 %).

La structure par âge de ces primo-entrants se caractérise par une sur-représentation des allocataires de 40 à 49 ans (22,5 %), soit +6,2 points (cf. tableau 4).

Par ailleurs, à l'instar de l'ensemble des entrants, la composition familiale des allocataires perreuxiens primo-entrants est caractérisée par une moindre part de couples avec enfant(s) (9 %), soit -4,3 points, rapportée à celle du Val-de-Marne.

Tableau 3. Flux et profil des entrants dans le dispositif Rsa en 2019

Flux et profil des entrants		
	Le Perreux-sur-Marne	Val-de-Marne
Nombre d'allocataires entrants	299	20 062
Taux d'entrants	35,6	35,2
Nombre d'allocataires sortants	239	16 878
Taux sortants	28,5	29,6
Ecart de flux en %	7,2	5,6
Profil de l'ensemble des entrants dans l'année n-1		
Répartition selon l'âge en %		
Moins de 25 ans	3,3	3,7
De 25 à 29 ans	30,8	28,6
De 30 à 39 ans	27,4	31,0
De 40 à 49 ans	21,1	17,8
De 50 à 59 ans	11,0	11,6
De 60 à 64 ans	4,0	4,6
De 65 ans et plus	2,3	2,7
Répartition selon la composition familiale en %		
Personnes seules	60,5	57,1
Couples sans enfant	5,4	3,7
Couples avec enfant(s) ou grossesse	10,7	15,1
Familles monoparentales ou grossesse	23,4	24,1
Qualité de la situation des allocataires entrants dans le Rsa en n-1, en %		
Part des bénéficiaires du Rsa et de la prime d'activité, simultanément au moins une fois en n-1, parmi les allocataires entrants au cours de n-1	38,5	41,5
Part des bénéficiaires sans aucun revenu sur tous les mois de l'année n-1, avec un droit ouvert au Rsa, parmi les allocataires entrants au cours de n-1	2,7	1,6
Part des bénéficiaires ayant des revenus chaque mois avec un droit actif sur n-1 parmi les allocataires entrants en n-1	nc	0,7
Répartition selon l'ancienneté de présence dans le Rsa (ou Rmi) en %		
De 0 à 1 an (primo-entrants)	59,5	60,7
De 1 à 2 ans	22,4	20,3
De 3 à 5 ans	8,0	8,7
De 6 à 9 ans	5,4	4,6
De 10 ans et plus	2,3	3,2
Ancienneté inconnue	2,3	2,4

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 299 personnes de la commune du Perreux-sur-Marne sont entrées dans le dispositif Rsa.

Tableau 4. Caractéristiques des primo entrants dans le dispositif Rsa en 2019

Profil des primo-entrants dans l'année (n'ayant pas de date d'entrée dans le dispositif antérieur à l'année n)		
	Le Perreux-sur-Marne	Val-de-Marne
Nombre de primo-entrants	178	12 183
Répartition selon l'âge en %		
Moins de 25 ans	3,9	4,2
De 25 à 29 ans	33,1	33,0
De 30 à 39 ans	26,4	29,0
De 40 à 49 ans	22,5	16,3
De 50 à 59 ans	10,1	10,6
De 60 à 64 ans	3,9	4,7
De 65 ans et plus	0,0	2,2
Répartition selon la composition familiale en %		
Personnes seules	62,4	61,2
Couples sans enfant	5,1	3,6
Couples avec enfant(s) ou grossesse	9,0	13,3
Familles monoparentales ou grossesse	23,6	21,9

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 62,4 % des primo-entrants du Perreux-sur-Marne sont des personnes seules.

3. LES ALLOCATAIRES DE LA PRIME D'ACTIVITE VERS LE DISPOSITIF RSA ET INVERSEMENT

La part des allocataires perreuxiens, ouvrant droit à la prime d'activité (29,4 %), est moins importante que celle du niveau départemental (33,7 %) (cf. tableau 5).

En revanche, la part des allocataires, ouvrant droit à la prime d'activité depuis n-2 puis ayant des droits ouverts au Rsa en n-1, s'avère légèrement supérieure à celle du niveau départemental, +1,8 point. De même, les allocataires, sortant du dispositif Rsa, à la suite de l'ouverture d'un droit à la prime d'activité, représentent 23,4 % des sortants du dispositif, soit un taux aussi légèrement supérieur à celui du département (+1,3 point).

Tableau 5. Les allocataires de la prime d'activité vers le dispositif Rsa et inversement

Bénéficiaires de la prime d'activité (Ppa)		
	Le Perreux-sur-Marne	Val-de-Marne
Nombre d'allocataires bénéficiaires de la Ppa sur l'année n-1	1 730	105 849
Nombre d'allocataires bénéficiaires de la Ppa au 31 décembre n-1	1 229	76 751
Part des allocataires de la Ppa sur l'année n-1 parmi l'ensemble des allocataires n-1 en %	29,4	33,7
Les bénéficiaires de la prime d'activité (Ppa) vers le Rsa et inversement		
Nombre d'allocataires bénéficiant de la Ppa en n-2 et du Rsa en n-1	32	1 791
Part des allocataires bénéficiant de la Ppa en n-2 et du Rsa en n-1 parmi les entrants du Rsa, en %	10,7	8,9
Nombre d'allocataires bénéficiant du Rsa en n-2 et de la Ppa en n-1	56	3 737
Part des allocataires bénéficiant du Rsa en n-2 et de la Ppa en n-1 parmi les sortants du Rsa, en %	23,4	22,1
Concernant les primo-entrants		
Part des bénéficiaires du Rsa et de la prime d'activité, simultanément au moins une fois en n-1, parmi l'ensemble des primo-entrants en n-1, en %	34,3	33,1

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 29,4 % des allocataires du Perreux-sur-Marne ont bénéficié de la prime d'activité.

Le territoire du Perreux-sur-Marne se caractérise par un taux de couverture de sa population par le dispositif Rsa et une part de bénéficiaires du Rsa majoré, inférieurs à ceux du département.

Proches de la structure par âge des allocataires au Rsa de l'ensemble du département, les allocataires perreuxiens au Rsa se distinguent cependant par une part légèrement plus importante des bénéficiaires âgés de 40 à 49 ans et des jeunes de 25 à 29 ans.

De même, ces allocataires vivent plus souvent seuls, spécificité confortée parmi les entrants et les primo-entrants dans le dispositif.

Avec une légère surreprésentation des allocataires « sans activité en décembre 2018 », des taux inférieurs concernant ceux « bénéficiant simultanément de la prime d'activité et du Rsa au moins un mois sur l'année 2019 », ou encore ceux « ouvrant droit à la prime d'activité en 2018 puis ayant des droits ouverts au Rsa en 2019 », les allocataires perreuxiens au Rsa semblent un peu plus éloignés de l'emploi que l'ensemble des allocataires val-de-marnais bénéficiant du Rsa.

LE PLESSIS-TREVISE (94059)

1. LES ALLOCATAIRES DU RSA

1-1 Les allocataires ayant un droit ouvert ou actif

Commune de près de 20 300 habitants (recensement Insee 2016), Le Plessis-Tréville connaît un taux de couverture de sa population par le dispositif Rsa (4,1 %) inférieur à celui de l'échelon départemental (cf. tableau 1). Ces données sont confortées par un taux de bénéficiaires du Rsa (21,3 %), également nettement inférieur à celui du Val-de-Marne (26,5 %).

Cependant, la proportion des allocataires percevant le Rsa majoré reste supérieure à celle du département (13,3 % contre 10,2 %).

1-2 Profil des allocataires ayant un droit actif au Rsa

La structure par âge de la population allocataire au Rsa de la commune est proche de celle du département, si ce n'est une part légèrement plus importante des bénéficiaires quarantennaires (23,4 %), soit +1,9 point comparativement à celle du niveau départemental (cf. tableau 2).

La structure familiale des allocataires plessiéens au Rsa est caractérisée par une surreprésentation des familles monoparentales (28,5 %), soit +3,7 points par rapport au département.

Tableau 1- Part des allocataires ayant un droit ouvert ou actif au Rsa

	Le Plessis-Tréville	Val-de-Marne
Nombre d'allocataires de la caf sur l'année	3 596	313 750
Part des allocataires Rsa droit ouvert parmi des allocataires en %	21,3	26,5
Part des allocataires Rsa payés parmi des allocataires en %	14,5	18,1
Allocataires Rsa ayant un droit ouvert (y inclus les suspensions) sur l'année		
Nombre d'allocataires	766	83 200
dont Rsa socle (en %)	86,7	89,8
dont Rsa majoré (en %)	13,3	10,2
dont taux de droits suspendus	31,9	31,6
Nombre d'allocataires en décembre n-1	565	60 286
Population couverte par le droit ouvert au Rsa (*)	823	93 890
Population Insee 2016	20 279	1 378 151
Part de la population couverte par le Rsa en %	4,1	6,8
Allocataires Rsa payés (droit actif) sur l'année		
Nombre d'allocataires	522	56 936
dont Rsa socle (en %)	86,0	88,4
dont Rsa majoré (en %)	14,0	11,6
Nombre d'allocataires en décembre n-1	406	44 445
Population couverte par le droit payé au Rsa	698	81 127

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France 2019 - Insee, recensement de la population 2016.
Lecture : Au cours de l'année 2019, 21,3 % des allocataires du Plessis-Tréville avaient un droit ouvert au Rsa.

(*) Il s'agit des allocataires des Caf plus leur conjoint, enfants, et autres personnes à charge, rapportés à la population au 01/01/2016 recensée par l'Insee.

Tableau 2. Répartition des allocataires ayant un droit actif au Rsa

Profil des allocataires payés (droit actif)		
	Le Plessis-Tréville	Val-de-Marne
Répartition selon l'âge au 31 décembre n-1 en %		
Moins de 25 ans	2,7	2,6
De 25 à 29 ans	18,0	18,6
De 30 à 39 ans	31,0	30,4
De 40 à 49 ans	23,4	21,5
De 50 à 59 ans	16,9	17,2
De 60 à 64 ans	5,4	6,7
De 65 ans et plus	2,7	3,1
Répartition selon la composition familiale au 31 décembre n-1 en %		
Personnes seules	58,6	57,7
Couples sans enfant	2,7	3,5
Couples avec enfant(s) ou grossesse	10,2	14,0
Familles monoparentales ou grossesse	28,5	24,8
Répartition selon le type activité de l'allocataire au 31 décembre n-2 en %		
Sans activité	40,2	41,3
Chômage non indemnisé	15,9	16,0
Activité salarié	12,5	10,4
Travailleur indépendant	3,6	3,9
Cessation d'activité pour garde d'enfant	2,5	2,4
Chômage indemnisé : aud ou pare abattement	4,6	4,0
Retraité	1,5	1,4
Chômeur allocation solidarité spécifique	1,0	1,4
Autre actif sans emploi	4,0	4,1
Santé	1,0	1,5
Autres	1,5	1,1
Situation inconnue	11,7	12,6
Qualité de la situation en n-1 des allocataires ayant un droit actif au Rsa en n-1 en %		
Part des bénéficiaires du Rsa et de la prime d'activité, simultanément au moins une fois en n-1, parmi les allocataires ayant un droit actif en n-1	28,9	29,8
Part des bénéficiaires sans aucun revenu sur tous les mois de l'année n-1 parmi les allocataires ayant un droit actif en n-1	35,2	36,3
Part des bénéficiaires ayant des revenus chaque mois de l'année n-1 parmi les allocataires ayant un droit actif en n-1	6,7	6,9
Répartition selon l'ancienneté de présence au titre du Rsa (ou Rmi) en %		
Moins de 6 mois	11,3	10,7
De 6 mois à moins d'1 an	11,7	10,8
De 1 à 2 ans	27,0	29,4
De 3 à 5 ans	17,0	17,5
De 6 à 9 ans	16,3	13,2
De 10 ans et plus	13,0	15,0
Ancienneté inconnue	3,6	3,4
Ancienneté moyenne, en nombre de mois	61	61

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Parmi les allocataires du Plessis-Tréville ayant des droits actifs au Rsa en 2019, 58,6 % sont des personnes seules.

2. LES ENTRANTS DANS LE DISPOSITIF RSA

2-1 Flux et profil des entrants dans le dispositif Rsa

La commune connaît un flux d'allocataires, sortant du dispositif (31,6 %), légèrement supérieur à celui du niveau départemental, soit +2 points (cf. tableau 3). L'écart entre les flux, entrant et sortant, rapporté à celui du département apparaît moins mar-

qué sur ce territoire (4,2 % contre 5,6 %).

Par ailleurs, la structure par âge des entrants plessiens dans le dispositif se caractérise par une part moins importante des bénéficiaires cinquantenaires, soit -3 points comparativement au niveau départemental. Les familles monoparentales (28,9 %), entrant dans le dispositif, sont en revanche surreprésentées, soit +4,8 points rapportés à l'ensemble du Val-de-Marne.

2-2 Focus sur les primo-entrants

Le taux de primo-entrants (64,2 %) par rapport à l'ensemble des entrants plessiens est supérieur à celui du département (60,7 %), notamment les trentenaires (35 %), avec +6 points par rapport au taux départemental (cf. tableau 4).

Par ailleurs, leur composition familiale, à l'instar de l'ensemble des entrants de la commune, est caractérisée par une part significative de

Tableau 3. Flux et profil des entrants dans le dispositif Rsa en 2019

Flux et profil des entrants		
	Le Plessis-Trévisé	Val-de-Marne
Nombre d'allocataires entrants	187	20 062
Taux d'entrants	35,8	35,2
Nombre d'allocataires sortants	165	16 878
Taux sortants	31,6	29,6
Ecart de flux en %	4,2	5,6
Profil de l'ensemble des entrants dans l'année n-1		
Répartition selon l'âge en %		
Moins de 25 ans	4,3	3,7
De 25 à 29 ans	27,3	28,6
De 30 à 39 ans	33,7	31,0
De 40 à 49 ans	20,3	17,8
De 50 à 59 ans	8,6	11,6
De 60 à 64 ans	3,7	4,6
De 65 ans et plus	nc	2,7
Répartition selon la composition familiale en %		
Personnes seules	54,0	57,1
Couples sans enfant	3,2	3,7
Couples avec enfant(s) ou grossesse	13,9	15,1
Familles monoparentales ou grossesse	28,9	24,1
Qualité de la situation des allocataires entrants dans le Rsa en n-1, en %		
Part des bénéficiaires du Rsa et de la prime d'activité, simultanément au moins une fois en n-1, parmi les allocataires entrants au cours de n-1	42,8	41,5
Part des bénéficiaires sans aucun revenu sur tous les mois de l'année n-1, avec un droit ouvert au Rsa, parmi les allocataires entrants au cours de n-1	nc	1,6
Part des bénéficiaires ayant des revenus chaque mois avec un droit actif sur n-1 parmi les allocataires entrants en n-1	nc	0,7
Répartition selon l'ancienneté de présence dans le Rsa (ou Rmi) en %		
De 0 à 1 an (primo-entrants)	64,2	60,7
De 1 à 2 ans	19,3	20,3
De 3 à 5 ans	9,6	8,7
De 6 à 9 ans	3,7	4,6
De 10 ans et plus	3,2	3,2
Ancienneté inconnue	0,0	2,4

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 187 personnes de la commune du Plessis-Trévisé sont entrées dans le dispositif Rsa.

Tableau 4. Caractéristiques des primo entrants dans le dispositif Rsa en 2019

Profil des primo-entrants dans l'année (n'ayant pas de date d'entrée dans le dispositif antérieur à l'année n)		
	Le Plessis-Trévisé	Val-de-Marne
Nombre de primo-entrants	120	12 183
Répartition selon l'âge en %		
Moins de 25 ans	5,0	4,2
De 25 à 29 ans	28,3	33,0
De 30 à 39 ans	35,0	29,0
De 40 à 49 ans	15,8	16,3
De 50 à 59 ans	10,0	10,6
De 60 à 64 ans	4,2	4,7
De 65 ans et plus	nc	2,2
Répartition selon la composition familiale en %		
Personnes seules	55,8	61,2
Couples sans enfant	4,2	3,6
Couples avec enfant(s) ou grossesse	10,8	13,3
Familles monoparentales ou grossesse	29,2	21,9

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 55,8 % des primo-entrants du Plessis-Trévisé sont des personnes seules.

familles monoparentales (29,2 %), soit +7,3 points, rapportée à celle du niveau départemental, et de fait une sous-représentation des personnes vivant seules (55,8 % contre 61,2 %).

3. LES ALLOCATAIRES DE LA PRIME D'ACTIVITE VERS LE DISPOSITIF RSA ET INVERSEMENT

La part des allocataires plesséens, ouvrant droit à la prime d'activité, s'élève à 34,6 %, soit un taux quasi-identique à celui du département (cf. tableau 5).

Par ailleurs, les allocataires, sortant du dispositif Rsa à la suite de

l'ouverture d'un droit à la prime d'activité, représentent 26,7 % des sortants du dispositif, soit un taux supérieur de +4,6 points, à celui du département.

De même, parmi les primo-entrants de la commune, 37,5 % ont bénéficié simultanément du Rsa et de la prime d'activité au moins une fois en 2019, soit aussi un taux supérieur à celui du Val-de-Marne (+4,4 points).

Tableau 5. Les allocataires de la prime d'activité vers le dispositif Rsa et inversement

Bénéficiaires de la prime d'activité (Ppa)		
	Le Plessis-Tréville	Val-de-Marne
Nombre d'allocataires bénéficiaires de la Ppa sur l'année n-1	1 244	105 849
Nombre d'allocataires bénéficiaires de la Ppa au 31 décembre n-1	897	76 751
Part des allocataires de la Ppa sur l'année n-1 parmi l'ensemble des allocataires n-1 en %	34,6	33,7
Les bénéficiaires de la prime d'activité (Ppa) vers le Rsa et inversement		
Nombre d'allocataires bénéficiant de la Ppa en n-2 et du Rsa en n-1	14	1 791
Part des allocataires bénéficiant de la Ppa en n-2 et du Rsa en n-1 parmi les entrants du Rsa, en %	7,5	8,9
Nombre d'allocataires bénéficiant du Rsa en n-2 et de la Ppa en n-1	44	3 737
Part des allocataires bénéficiant du Rsa en n-2 et de la Ppa en n-1 parmi les sortants du Rsa, en %	26,7	22,1
Concernant les primo-entrants		
Part des bénéficiaires du Rsa et de la prime d'activité, simultanément au moins une fois en n-1, parmi l'ensemble des primo-entrants en n-1, en %	37,5	33,1

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 34,6 % des allocataires du Plessis-Tréville ont bénéficié de la prime d'activité.

Le territoire du Plessis-Tréville se caractérise par un taux de couverture, au titre du Rsa, inférieur à celui de l'ensemble du département, et par une part de bénéficiaires du Rsa majoré, supérieure.

Les allocataires plesséens au Rsa se distinguent aussi par une légère surreprésentation des quadragénaires, ainsi qu'une représentation significative des familles monoparentales.

Même si la situation vis-à-vis de l'emploi des allocataires plesséens au Rsa reste proche de celle du niveau départemental, exceptée une légère surreprésentation des allocataires exerçant une activité salariale en décembre 2018, ces allocataires connaissent un taux de sortants du dispositif nettement plus important.

LA QUEUE-EN-BRIE (94060)

1. LES ALLOCATAIRES DU RSA

1-1 Les allocataires ayant un droit ouvert ou actif

Commune de plus de 11 800 habitants (recensement Insee 2016), La Queue-en-Brie connaît un taux de couverture de sa population par le dispositif Rsa (4,3 %), légèrement inférieur à celui de l'échelon départemental (6,8 %) (cf. tableau 1). Ces données sont confortées par un taux de bénéficiaires du Rsa (18,9 %), également moins important que celui du Val-de-Marne (26,5 %).

Cependant, la proportion des allocataires percevant le Rsa majoré est, *a contrario*, supérieure à celle du département (12,5 % et 10,2 %).

1-2 Profil des allocataires ayant un droit actif au Rsa

Les allocataires caudaciens trentenaires, ayant des droits actifs au Rsa (26,1 %), sont sous-représentés, par rapport au taux départemental (30,4 %) (cf. tableau 2). En revanche, les familles monoparentales (29,4 %) sont surreprésentées, +4,6 points.

De même, la part des bénéficiaires du Rsa, n'exerçant aucune activité salariale à la fin de l'année 2018 (46,5 %), est nettement supérieure à celle de l'ensemble des bénéficiaires val-de-marnais (+5,2 points).

Ainsi, le droit simultané de la prime d'activité et du Rsa, au moins un mois sur l'année, concerne 26,1 % des allocataires au Rsa de la commune, soit -3,7 points par rapport au taux départemental.

Tableau 1- Part des allocataires ayant un droit ouvert ou actif au Rsa

	La Queue-en-Brie	Val-de-Marne
Nombre d'allocataires de la caf sur l'année	2 411	313 750
Part des allocataires Rsa droit ouvert parmi des allocataires en %	18,9	26,5
Part des allocataires Rsa payés parmi des allocataires en %	12,6	18,1
Allocataires Rsa ayant un droit ouvert (y inclus les suspensions) sur l'année		
Nombre d'allocataires	455	83 200
dont Rsa socle (en %)	87,5	89,8
dont Rsa majoré (en %)	12,5	10,2
dont taux de droits suspendus	33,4	31,6
Nombre d'allocataires en décembre n-1	313	60 286
Population couverte par le droit ouvert au Rsa (*)	510	93 890
Population Insee 2016	11 835	1 378 151
Part de la population couverte par le Rsa en %	4,3	6,8
Allocataires Rsa payés (droit actif) sur l'année		
Nombre d'allocataires	303	56 936
dont Rsa socle (en %)	85,5	88,4
dont Rsa majoré (en %)	14,5	11,6
Nombre d'allocataires en décembre n-1	238	44 445
Population couverte par le droit payé au Rsa	442	81 127

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France 2019 - Insee, recensement de la population 2016.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 18,9 % des allocataires caudaciens avaient un droit ouvert au Rsa.

(*) Il s'agit des allocataires des Caf plus leur conjoint, enfants, et autres personnes à charge, rapportés à la population au 01/01/2016 recensée par l'Insee.

Tableau 2. Répartition des allocataires ayant un droit actif au Rsa

Profil des allocataires payés (droit actif)		
	La Queue-en-Brie	Val-de-Marne
Répartition selon l'âge au 31 décembre n-1 en %		
Moins de 25 ans	3,3	2,6
De 25 à 29 ans	22,1	18,6
De 30 à 39 ans	26,1	30,4
De 40 à 49 ans	21,5	21,5
De 50 à 59 ans	16,8	17,2
De 60 à 64 ans	7,3	6,7
De 65 ans et plus	3,0	3,1
Répartition selon la composition familiale au 31 décembre n-1 en %		
Personnes seules	54,1	57,7
Couples sans enfant	2,3	3,5
Couples avec enfant(s) ou grossesse	14,2	14,0
Familles monoparentales ou grossesse	29,4	24,8
Répartition selon le type activité de l'allocataire au 31 décembre n-2 en %		
Sans activité	46,5	41,3
Chômage non indemnisé	14,9	16,0
Activité salarié	10,2	10,4
Travailleur indépendant	4,0	3,9
Cessation d'activité pour garde d'enfant	3,0	2,4
Chômage indemnisé : aud ou pare abattement	3,6	4,0
Retraité	nc	1,4
Chômeur allocation solidarité spécifique	nc	1,4
Autre actif sans emploi	4,3	4,1
Santé	1,7	1,5
Autres	0,0	1,1
Situation inconnue	10,2	12,6
Qualité de la situation en n-1 des allocataires ayant un droit actif au Rsa en n-1 en %		
Part des bénéficiaires du Rsa et de la prime d'activité, simultanément au moins une fois en n-1, parmi les allocataires ayant un droit actif en n-1	26,1	29,8
Part des bénéficiaires sans aucun revenu sur tous les mois de l'année n-1 parmi les allocataires ayant un droit actif en n-1	36,0	36,3
Part des bénéficiaires ayant des revenus chaque mois de l'année n-1 parmi les allocataires ayant un droit actif en n-1	6,6	6,9
Répartition selon l'ancienneté de présence au titre du Rsa (ou Rmi) en %		
Moins de 6 mois	8,6	10,7
De 6 mois à moins d'1 an	10,6	10,8
De 1 à 2 ans	29,0	29,4
De 3 à 5 ans	18,2	17,5
De 6 à 9 ans	16,5	13,2
De 10 ans et plus	13,5	15,0
Ancienneté inconnue	3,6	3,4
Ancienneté moyenne, en nombre de mois	62	61

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Parmi les allocataires de la Queue-en-Brie ayant des droits actifs au Rsa en 2019, 54,1 % sont des personnes seules.

2. LES ENTRANTS DANS LE DISPOSITIF RSA

2-1 Flux et profil des entrants dans le dispositif Rsa

En 2019, le territoire de La Queue-en-Brie connaît un écart entre les flux, entrant et sortant du dispositif, nettement inférieur à celui du département (1,7 % contre 5,6 % au niveau départemental) (cf. tableau 3).

Parmi les entrants, à l'instar de l'ensemble des allocataires au Rsa de la commune, seuls 26,3 % sont trentenaires, soit un taux inférieur de -4,7

points comparativement à l'échelon départemental. Cependant, les entrants dans le dispositif se caractérisent par une part importante de familles monoparentales (32,3 %), soit +8,2 points par rapport au département.

A l'instar de l'ensemble des allocataires caudaciens au Rsa, seuls 32,3 % des entrants sont bénéficiaires simultanément, au moins une fois dans l'année de la prime d'activité et du Rsa, soit une différence de -9,2 points par rapport à l'échelon départemental.

2-2 Focus sur les primo-entrants

Le taux de primo-entrants, parmi l'ensemble des entrants de la commune (57,6 %), apparaît légèrement plus faible que celui du département (60,7 %). Parmi ces primo-entrants, à l'instar de l'ensemble des entrants, les trentenaires (26,3 %) sont sous-représentés, de -2,7 points par rapport au niveau départemental (cf. tableau 4).

En revanche, les allocataires à titre familial sont surreprésentés parmi les primo-entrants caudaciens.

Tableau 3. Flux et profil des entrants dans le dispositif Rsa en 2019

Flux et profil des entrants		
	La Queue-en-Brie	Val-de-Marne
Nombre d'allocataires entrants	99	20 062
Taux d'entrants	32,7	35,2
Nombre d'allocataires sortants	94	16 878
Taux sortants	31,0	29,6
Ecart de flux en %	1,7	5,6
Profil de l'ensemble des entrants dans l'année n-1		
Répartition selon l'âge en %		
Moins de 25 ans	6,1	3,7
De 25 à 29 ans	32,3	28,6
De 30 à 39 ans	26,3	31,0
De 40 à 49 ans	17,2	17,8
De 50 à 59 ans	12,1	11,6
De 60 à 64 ans	nc	4,6
De 65 ans et plus	nc	2,7
Répartition selon la composition familiale en %		
Personnes seules	49,5	57,1
Couples sans enfant	nc	3,7
Couples avec enfant(s) ou grossesse	17,2	15,1
Familles monoparentales ou grossesse	32,3	24,1
Qualité de la situation des allocataires entrants dans le Rsa en n-1, en %		
Part des bénéficiaires du Rsa et de la prime d'activité, simultanément au moins une fois en n-1, parmi les allocataires entrants au cours de n-1	32,3	41,5
Part des bénéficiaires sans aucun revenu sur tous les mois de l'année n-1, avec un droit ouvert au Rsa, parmi les allocataires entrants au cours de n-1	0,0	1,6
Part des bénéficiaires ayant des revenus chaque mois avec un droit actif sur n-1 parmi les allocataires entrants en n-1	nc	0,7
Répartition selon l'ancienneté de présence dans le Rsa (ou Rmi) en %		
De 0 à 1 an (primo-entrants)	57,6	60,7
De 1 à 2 ans	15,2	20,3
De 3 à 5 ans	11,1	8,7
De 6 à 9 ans	5,1	4,6
De 10 ans et plus	8,1	3,2
Ancienneté inconnue	nc	2,4

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 99 personnes de la commune de la Queue-en-Brie sont entrées dans le dispositif Rsa.

Tableau 4. Caractéristiques des primo entrants dans le dispositif Rsa en 2019

Profil des primo-entrants dans l'année (n'ayant pas de date d'entrée dans le dispositif antérieur à l'année n)		
	La Queue-en-Brie	Val-de-Marne
Nombre de primo-entrants	57	12 183
Répartition selon l'âge en %		
Moins de 25 ans	nc	4,2
De 25 à 29 ans	35,1	33,0
De 30 à 39 ans	26,3	29,0
De 40 à 49 ans	17,5	16,3
De 50 à 59 ans	12,3	10,6
De 60 à 64 ans	nc	4,7
De 65 ans et plus	0,0	2,2
Répartition selon la composition familiale en %		
Personnes seules	49,1	61,2
Couples sans enfant	0,0	3,6
Couples avec enfant(s) ou grossesse	21,1	13,3
Familles monoparentales ou grossesse	29,8	21,9

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 49,1 % des primo-entrants de la Queue-en-Brie sont des personnes seules.

Ainsi, 21,1 % sont des couples avec enfant(s) et 29,8 % des familles monoparentales, contre respectivement 13,3 % et 21,9 % au niveau du Val-de-Marne.

3. LES ALLOCATAIRES DE LA PRIME D'ACTIVITE VERS LE DISPOSITIF RSA ET INVERSEMENT

La part des allocataires, ouvrant droit à la prime d'activité (33,8 %), est quasi-identique à celle du département (cf. tableau 5).

En revanche, la part des allocataires,

sortant de la prime d'activité pour ouvrir droit au Rsa (12,1 %), est supérieure (+3,2 points).

Parmi les primo-entrants de la commune, 24,6 % ont bénéficié simultanément du Rsa et de la prime d'activité, au moins une fois en 2019, soit un taux nettement inférieur à celui du niveau départemental (-8,5 points).

Tableau 5. Les allocataires de la prime d'activité vers le dispositif Rsa et inversement

Bénéficiaires de la prime d'activité (Ppa)		
	La Queue-en-Brie	Val-de-Marne
Nombre d'allocataires bénéficiaires de la Ppa sur l'année n-1	816	105 849
Nombre d'allocataires bénéficiaires de la Ppa au 31 décembre n-1	591	76 751
Part des allocataires de la Ppa sur l'année n-1 parmi l'ensemble des allocataires n-1 en %	33,8	33,7
Les bénéficiaires de la prime d'activité (Ppa) vers le Rsa et inversement		
Nombre d'allocataires bénéficiant de la Ppa en n-2 et du Rsa en n-1	12	1 791
Part des allocataires bénéficiant de la Ppa en n-2 et du Rsa en n-1 parmi les entrants du Rsa, en %	12,1	8,9
Nombre d'allocataires bénéficiant du Rsa en n-2 et de la Ppa en n-1	21	3 737
Part des allocataires bénéficiant du Rsa en n-2 et de la Ppa en n-1 parmi les sortants du Rsa, en %	22,3	22,1
Concernant les primo-entrants		
Part des bénéficiaires du Rsa et de la prime d'activité, simultanément au moins une fois en n-1, parmi l'ensemble des primo-entrants en n-1, en %	24,6	33,1

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 33,8 % des allocataires de la Queue-en-Brie ont bénéficié de la prime d'activité.

Le territoire de La Queue-en-Brie se distingue peu de la moyenne départementale, si ce n'est par un taux de couverture de sa population par le dispositif Rsa légèrement inférieur, et une part de bénéficiaires du Rsa majoré, légèrement supérieure.

En revanche, une surreprésentation des moins de 30 ans caractérise les allocataires caudaciens, bénéficiaires du Rsa. De même, les familles monoparentales sont plus représentées parmi ces allocataires.

Par ailleurs, le faible écart entre les flux, entrant et sortant, un taux plus important d'allocataires au Rsa sans activité en décembre 2018, ou encore une sous-représentation des allocataires, ayant bénéficié simultanément du Rsa et de la prime d'activité, représentent autant d'indicateurs convergeant vers un éloignement plus marqué des allocataires caudaciens au Rsa vis-à-vis de l'emploi. Cependant, la part des allocataires, entrés dans le dispositif du Rsa après le bénéfice de la prime d'activité, plus importante que celle de l'échelon départemental, modère cette observation.

RUNGIS (94065)

1. LES ALLOCATAIRES DU RSA

1-1 Les allocataires ayant un droit ouvert ou actif

Commune de 5 600 habitants (recensement Insee 2016), Rungis connaît un taux de couverture de sa population par le dispositif Rsa (2,5 %), nettement inférieur à celui de l'échelon départemental (6,8 %) (cf. tableau 1). Ces données sont confortées par un taux de bénéficiaires du Rsa (17,2 %), nettement moins important que celui du Val-de-Marne (26,5 %).

1-2 Profil des allocataires ayant un droit actif au Rsa

Les allocataires, ayant un droit actif au Rsa et âgés de 25 à 29 ans, sont surreprésentés par rapport à l'échelon départemental (respectivement 25,3 % et 18,6 %) (cf. tableau 2).

Par ailleurs, la répartition selon la composition familiale des allocataires rungissois, ayant un droit actif au Rsa, est caractérisée par une sous-représentation des couples avec enfant(s) (5,3 %), mais une part plus importante de familles mo-

noparentales (29,5 %), respectivement -8,7 et +4,7 points, par rapport à l'échelon départemental.

La part des allocataires rungissois au Rsa, n'exerçant aucune activité salariale à la fin de l'année 2018 (30,5 %), est nettement inférieure à celle du département (-10,8 points). De même, l'ancienneté moyenne des allocataires rungissois dans le dispositif (56 mois), est inférieure de 5 mois à celle du Val-de-Marne.

Tableau 1- Part des allocataires ayant un droit ouvert ou actif au Rsa

	Rungis	Val-de-Marne
Nombre d'allocataires de la caf sur l'année	902	313 750
Part des allocataires Rsa droit ouvert parmi des allocataires en %	17,2	26,5
Part des allocataires Rsa payés parmi des allocataires en %	10,5	18,1
Allocataires Rsa ayant un droit ouvert (y inclus les suspensions) sur l'année		
Nombre d'allocataires	155	83 200
dont Rsa socle (en %)	90,3	89,8
dont Rsa majoré (en %)	9,7	10,2
dont taux de droits suspendus	38,7	31,6
Nombre d'allocataires en décembre n-1	100	60 286
Population couverte par le droit ouvert au Rsa (*)	142	93 890
Population Insee 2016	5 610	1 378 151
Part de la population couverte par le Rsa en %	2,5	6,8
Allocataires Rsa payés (droit actif) sur l'année		
Nombre d'allocataires	95	56 936
dont Rsa socle (en %)	90,5	88,4
dont Rsa majoré (en %)	9,5	11,6
Nombre d'allocataires en décembre n-1	73	44 445
Population couverte par le droit payé au Rsa	108	81 127

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019, Insee, recensement de la population 2016.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 17,2 % des allocataires rungissois avaient un droit ouvert au Rsa.

(*) Il s'agit des allocataires des Caf plus leur conjoint, enfants, et autres personnes à charge, rapportés à la population au 01/01/2016 recensée par l'Insee.

Tableau 2. Répartition des allocataires ayant un droit actif au Rsa

Profil des allocataires payés (droit actif)		
	Rungis	Val-de-Marne
Répartition selon l'âge au 31 décembre n-1 en %		
Moins de 25 ans	nc	2,6
De 25 à 29 ans	25,3	18,6
De 30 à 39 ans	31,6	30,4
De 40 à 49 ans	17,9	21,5
De 50 à 59 ans	14,7	17,2
De 60 à 64 ans	nc	6,7
De 65 ans et plus	nc	3,1
Répartition selon la composition familiale au 31 décembre n-1 en %		
Personnes seules	60,0	57,7
Couples sans enfant	5,3	3,5
Couples avec enfant(s) ou grossesse	5,3	14,0
Familles monoparentales ou grossesse	29,5	24,8
Répartition selon le type activité de l'allocataire au 31 décembre n-2 en %		
Sans activité	30,5	41,3
Chômage non indemnisé	15,8	16,0
Activité salarié	11,6	10,4
Travailleur indépendant	nc	3,9
Cessation d'activité pour garde d'enfant	nc	2,4
Chômage indemnisé : aud ou pare abattement	7,4	4,0
Retraité	nc	1,4
Chômeur allocation solidarité spécifique	nc	1,4
Autre actif sans emploi	7,4	4,1
Santé	nc	1,5
Autres	nc	1,1
Situation inconnue	18,9	12,6
Qualité de la situation en n-1 des allocataires ayant un droit actif au Rsa en n-1 en %		
Part des bénéficiaires du Rsa et de la prime d'activité, simultanément au moins une fois en n-1, parmi les allocataires ayant un droit actif en n-1	29,5	29,8
Part des bénéficiaires sans aucun revenu sur tous les mois de l'année n-1 parmi les allocataires ayant un droit actif en n-1	22,1	36,3
Part des bénéficiaires ayant des revenus chaque mois de l'année n-1 parmi les allocataires ayant un droit actif en n-1	8,4	6,9
Répartition selon l'ancienneté de présence au titre du Rsa (ou Rmi) en %		
Moins de 6 mois	17,9	10,7
De 6 mois à moins d'1 an	12,6	10,8
De 1 à 2 ans	22,1	29,4
De 3 à 5 ans	13,7	17,5
De 6 à 9 ans	12,6	13,2
De 10 ans et plus	12,6	15,0
Ancienneté inconnue	8,4	3,4
Ancienneté moyenne, en nombre de mois	56	61

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Parmi les allocataires de Rungis ayant des droits actifs au Rsa en 2019, 60 % sont des personnes seules.

2. LES ENTRANTS DANS LE DISPOSITIF RSA

2-1 Flux et profil des entrants dans le dispositif Rsa

En 2019, Rungis connaît des flux d'allocataires, entrant et sortant du dispositif, supérieurs à ceux du département, soit respectivement +14,3 et +5,1 points (cf. tableau 3). Aussi, l'écart entre ces deux flux apparaît nettement plus important que celui du département (14,7 % et 5,6 %).

Parmi l'ensemble des entrants rungissois, 38,3 % sont trentenaires, soit un taux supérieur de +7,3 points à celui du département. De même, ces allocataires se caractérisent par une part importante de bénéficiaires vivant seuls (61,7 %), soit +4,6 points par rapport au département.

2-2 Focus sur les primo-entrants

Le taux de primo-entrants (61,7 %) par rapport à l'ensemble des entrants de la commune n'est que

légèrement supérieur à celui du département (60,7 %).

En revanche, la commune se distingue par une surreprésentation des primo-entrants âgés de 25 à 29 ans (41,4 % contre 33 % pour le département) (cf. tableau 4). De même, les familles monoparentales constituent 31 % des primo-entrants de Rungis, soit un taux supérieur de +9,1 points par rapport au taux départemental.

Tableau 3. Flux et profil des entrants dans le dispositif Rsa en 2019

Flux et profil des entrants		
	Rungis	Val-de-Marne
Nombre d'allocataires entrants	47	20 062
Taux d'entrants	49,5	35,2
Nombre d'allocataires sortants	33	16 878
Taux sortants	34,7	29,6
Ecart de flux en %	14,7	5,6
Profil de l'ensemble des entrants dans l'année n-1		
Répartition selon l'âge en %		
Moins de 25 ans	nc	3,7
De 25 à 29 ans	31,9	28,6
De 30 à 39 ans	38,3	31,0
De 40 à 49 ans	14,9	17,8
De 50 à 59 ans	10,6	11,6
De 60 à 64 ans	nc	4,6
De 65 ans et plus	0,0	2,7
Répartition selon la composition familiale en %		
Personnes seules	61,7	57,1
Couples sans enfant	nc	3,7
Couples avec enfant(s) ou grossesse	nc	15,1
Familles monoparentales ou grossesse	27,7	24,1
Qualité de la situation des allocataires entrants dans le Rsa en n-1, en %		
Part des bénéficiaires du Rsa et de la prime d'activité, simultanément au moins une fois en n-1, parmi les allocataires entrants au cours de n-1	40,4	41,5
Part des bénéficiaires sans aucun revenu sur tous les mois de l'année n-1, avec un droit ouvert au Rsa, parmi les allocataires entrants au cours de n-1	nc	1,6
Part des bénéficiaires ayant des revenus chaque mois avec un droit actif sur n-1 parmi les allocataires entrants en n-1	nc	0,7
Répartition selon l'ancienneté de présence dans le Rsa (ou Rmi) en %		
De 0 à 1 an (primo-entrants)	61,7	60,7
De 1 à 2 ans	21,3	20,3
De 3 à 5 ans	nc	8,7
De 6 à 9 ans	nc	4,6
De 10 ans et plus	nc	3,2
Ancienneté inconnue	nc	2,4

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 47 personnes de la commune de Rungis sont entrées dans le dispositif Rsa.

Tableau 4. Caractéristiques des primo entrants dans le dispositif Rsa en 2019

Profil des primo-entrants dans l'année (n'ayant pas de date d'entrée dans le dispositif antérieur à l'année n)		
	Rungis	Val-de-Marne
Nombre de primo-entrants	29	12 183
Répartition selon l'âge en %		
Moins de 25 ans	nc	4,2
De 25 à 29 ans	41,4	33,0
De 30 à 39 ans	31,0	29,0
De 40 à 49 ans	nc	16,3
De 50 à 59 ans	nc	10,6
De 60 à 64 ans	nc	4,7
De 65 ans et plus	0,0	2,2
Répartition selon la composition familiale en %		
Personnes seules	58,6	61,2
Couples sans enfant	nc	3,6
Couples avec enfant(s) ou grossesse	nc	13,3
Familles monoparentales ou grossesse	31,0	21,9

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 58,6 % des primo-entrants de Rungis sont des personnes seules.

3. LES ALLOCATAIRES DE LA PRIME D'ACTIVITE VERS LE DISPOSITIF RSA ET INVERSEMENT

La part des allocataires rungissois, ouvrant droit à la prime d'activité (34,8 %), est légèrement supérieure à celle du département (33,7 %) (cf. tableau 5).

Cependant, la part des allocataires, ouvrant droit à la prime d'activité depuis n-2 puis ayant des droits ouverts au Rsa en n-1, est nettement supérieure à celle du niveau départemental, de +6 points.

En revanche, les allocataires, sortant du dispositif Rsa à la suite de l'ouverture d'un droit à la prime d'activité, ne représentent que 18,2 % des sortants du dispositif, soit un taux inférieur à celui du département (-3,9 points).

Tableau 5. Les allocataires de la prime d'activité vers le dispositif Rsa et inversement

Bénéficiaires de la prime d'activité (Ppa)		
	Rungis	Val-de-Marne
Nombre d'allocataires bénéficiaires de la Ppa sur l'année n-1	314	105 849
Nombre d'allocataires bénéficiaires de la Ppa au 31 décembre n-1	239	76 751
Part des allocataires de la Ppa sur l'année n-1 parmi l'ensemble des allocataires n-1 en %	34,8	33,7
Les bénéficiaires de la prime d'activité (Ppa) vers le Rsa et inversement		
Nombre d'allocataires bénéficiant de la Ppa en n-2 et du Rsa en n-1	7	1 791
Part des allocataires bénéficiant de la Ppa en n-2 et du Rsa en n-1 parmi les entrants du Rsa, en %	14,9	8,9
Nombre d'allocataires bénéficiant du Rsa en n-2 et de la Ppa en n-1	6	3 737
Part des allocataires bénéficiant du Rsa en n-2 et de la Ppa en n-1 parmi les sortants du Rsa, en %	18,2	22,1
Concernant les primo-entrants		
Part des bénéficiaires du Rsa et de la prime d'activité, simultanément au moins une fois en n-1, parmi l'ensemble des primo-entrants en n-1, en %	34,5	33,1

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 34,8 % des allocataires de Rungis ont bénéficié de la prime d'activité.

Un taux de couverture de sa population par le dispositif Rsa nettement inférieur au taux moyen départemental caractérise le territoire de Rungis.

Parmi ces allocataires, ceux de 25 à 29 ans sont surreprésentés, caractéristique qui s'accroît parmi les entrants et les primo-entrants.

De même, les familles monoparentales représentent une part prépondérante par rapport à celle de l'échelon départemental.

L'élément à retenir réside dans la forte dynamique des allocataires rungissois, au regard des flux conséquents, entrant et sortant du dispositif. En effet, près de la moitié des allocataires du Rsa de la commune sont considérés comme entrants dans le dispositif.

SAINT-MANDÉ (94067)

1. LES ALLOCATAIRES DU RSA

1-1 Les allocataires ayant un droit ouvert ou actif

Commune de plus de 22 700 habitants (recensement Insee 2016), Saint-Mandé connaît un taux de couverture de sa population par le dispositif Rsa (2,8 %), inférieur à celui de l'échelon départemental (6,8 %) (cf. [tableau 1](#)). Ces données sont confortées par un taux de bénéficiaires du Rsa (16,6 %), nettement inférieur à celui du Val-de-Marne (26,5 %).

De même, la commune connaît une sous-représentation des allocataires ouvrant droit au Rsa majoré (4,8 %), soit -5,4 points comparativement au département.

1-2 Profil des allocataires ayant un droit actif au Rsa

La structure par âge de ces allocataires saint-mandéens est proche de celle des allocataires au Rsa de l'ensemble du Val-de-Marne (cf. [tableau 2](#)). Alors que leur structure familiale se différencie par une part plus importante de personnes vi-

vant seules (67,7 %), soit +10 points, par rapport à l'échelon *supra*.

Le bénéfice simultané de la prime d'activité et du Rsa, au moins un mois sur l'année, ne concerne que 26,7 % des allocataires saint-mandéens au Rsa, soit -3,1 points par rapport au taux départemental.

L'ancienneté moyenne de ces allocataires dans le dispositif (59 mois), n'est que légèrement inférieure à celle du Val-de-Marne (61 mois).

Tableau 1- Part des allocataires ayant un droit ouvert ou actif au Rsa

	Saint-Mandé	Val-de-Marne
Nombre d'allocataires de la caf sur l'année	3 870	313 750
Part des allocataires Rsa droit ouvert parmi des allocataires en %	16,6	26,5
Part des allocataires Rsa payés parmi des allocataires en %	11,3	18,1
Allocataires Rsa ayant un droit ouvert (y inclus les suspensions) sur l'année		
Nombre d'allocataires	643	83 200
dont Rsa socle (en %)	95,2	89,8
dont Rsa majoré (en %)	4,8	10,2
dont taux de droits suspendus	31,7	31,6
Nombre d'allocataires en décembre n-1	451	60 286
Population couverte par le droit ouvert au Rsa (*)	648	93 890
Population Insee 2016	22 731	1 378 151
Part de la population couverte par le Rsa en %	2,8	6,8
Allocataires Rsa payés (droit actif) sur l'année		
Nombre d'allocataires	439	56 936
dont Rsa socle (en %)	94,8	88,4
dont Rsa majoré (en %)	5,2	11,6
Nombre d'allocataires en décembre n-1	332	44 445
Population couverte par le droit payé au Rsa	552	81 127

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France 2019 - Insee, recensement de la population 2016.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 16,6 % des allocataires de Saint-Mandé avaient un droit ouvert au Rsa.

(*) Il s'agit des allocataires des Caf plus leur conjoint, enfants, et autres personnes à charge, rapportés à la population au 01/01/2016 recensée par l'Insee.

Tableau 2. Répartition des allocataires ayant un droit actif au Rsa

Profil des allocataires payés (droit actif)		
	Saint-Mandé	Val-de-Marne
Répartition selon l'âge au 31 décembre n-1 en %		
Moins de 25 ans	1,1	2,6
De 25 à 29 ans	18,7	18,6
De 30 à 39 ans	30,1	30,4
De 40 à 49 ans	22,3	21,5
De 50 à 59 ans	17,3	17,2
De 60 à 64 ans	7,1	6,7
De 65 ans et plus	3,4	3,1
Répartition selon la composition familiale au 31 décembre n-1 en %		
Personnes seules	67,7	57,7
Couples sans enfant	4,8	3,5
Couples avec enfant(s) ou grossesse	9,8	14,0
Familles monoparentales ou grossesse	17,8	24,8
Répartition selon le type activité de l'allocataire au 31 décembre n-2 en %		
Sans activité	39,0	41,3
Chômage non indemnisé	18,5	16,0
Activité salarié	9,8	10,4
Travailleur indépendant	8,0	3,9
Cessation d'activité pour garde d'enfant	1,6	2,4
Chômage indemnisé : aud ou pare abattement	3,9	4,0
Retraité	0,0	1,4
Chômeur allocation solidarité spécifique	nc	1,4
Autre actif sans emploi	3,2	4,1
Santé	1,4	1,5
Autres	2,5	1,1
Situation inconnue	11,6	12,6
Qualité de la situation en n-1 des allocataires ayant un droit actif au Rsa en n-1 en %		
Part des bénéficiaires du Rsa et de la prime d'activité, simultanément au moins une fois en n-1, parmi les allocataires ayant un droit actif en n-1	26,7	29,8
Part des bénéficiaires sans aucun revenu sur tous les mois de l'année n-1 parmi les allocataires ayant un droit actif en n-1	37,8	36,3
Part des bénéficiaires ayant des revenus chaque mois de l'année n-1 parmi les allocataires ayant un droit actif en n-1	8,7	6,9
Répartition selon l'ancienneté de présence au titre du Rsa (ou Rmi) en %		
Moins de 6 mois	8,9	10,7
De 6 mois à moins d'1 an	9,1	10,8
De 1 à 2 ans	30,3	29,4
De 3 à 5 ans	17,5	17,5
De 6 à 9 ans	11,4	13,2
De 10 ans et plus	15,0	15,0
Ancienneté inconnue	7,7	3,4
Ancienneté moyenne, en nombre de mois	59	61

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Parmi les allocataires de Saint-Mandé ayant des droits actifs au Rsa en 2019, 67,7 % sont des personnes seules.

2. LES ENTRANTS DANS LE DISPOSITIF RSA

2-1 Flux et profil des entrants dans le dispositif Rsa

En 2019, les flux d'allocataires, entrant et sortant du dispositif à Saint-Mandé, sont très similaires (respectivement 31,7 % et 31 %), ainsi l'écart entre ces deux flux reste nettement inférieur à celui du département (0,7 % contre 5,6 %) (cf. tableau 3).

La caractéristique du profil des allocataires saint-mandéens, entrant dans le dispositif, réside d'une part dans la surreprésentation des allocataires âgés de 25 à 29 ans (32,4 %), soit +3,8 points par rapport au niveau départemental, et d'autre part dans la faible part de familles avec enfant(s) à charge. Ainsi, les couples avec enfant(s) ne représentent que 7,2 % des entrants et les familles monoparentales 19,4 %, soit respectivement -7,9 points et -4,7 points par rapport au département.

Par ailleurs, 45,3 % des entrants, sont bénéficiaires simultanément, au moins une fois dans l'année de la prime d'activité et du Rsa, soit une supériorité de +3,8 points par rapport à l'échelon départemental.

2-2 Focus sur les primo-entrants

Le taux de primo-entrants (56,8 %) par rapport à l'ensemble des entrants de la commune est inférieur à celui du département (60,7 %). A l'instar de l'ensemble des entrants, une surreprésentation des alloca-

Tableau 3. Flux et profil des entrants dans le dispositif Rsa en 2019

Flux et profil des entrants		
	Saint-Mandé	Val-de-Marne
Nombre d'allocataires entrants	139	20 062
Taux d'entrants	31,7	35,2
Nombre d'allocataires sortants	136	16 878
Taux sortants	31,0	29,6
Ecart de flux en %	0,7	5,6
Profil de l'ensemble des entrants dans l'année n-1		
Répartition selon l'âge en %		
Moins de 25 ans	nc	3,7
De 25 à 29 ans	32,4	28,6
De 30 à 39 ans	32,4	31,0
De 40 à 49 ans	17,3	17,8
De 50 à 59 ans	11,5	11,6
De 60 à 64 ans	nc	4,6
De 65 ans et plus	nc	2,7
Répartition selon la composition familiale en %		
Personnes seules	66,2	57,1
Couples sans enfant	7,2	3,7
Couples avec enfant(s) ou grossesse	7,2	15,1
Familles monoparentales ou grossesse	19,4	24,1
Qualité de la situation des allocataires entrants dans le Rsa en n-1, en %		
Part des bénéficiaires du Rsa et de la prime d'activité, simultanément au moins une fois en n-1, parmi les allocataires entrants au cours de n-1	45,3	41,5
Part des bénéficiaires sans aucun revenu sur tous les mois de l'année n-1, avec un droit ouvert au Rsa, parmi les allocataires entrants au cours de n-1	nc	1,6
Part des bénéficiaires ayant des revenus chaque mois avec un droit actif sur n-1 parmi les allocataires entrants en n-1	nc	0,7
Répartition selon l'ancienneté de présence dans le Rsa (ou Rmi) en %		
De 0 à 1 an (primo-entrants)	56,8	60,7
De 1 à 2 ans	18,0	20,3
De 3 à 5 ans	12,9	8,7
De 6 à 9 ans	3,6	4,6
De 10 ans et plus	nc	3,2
Ancienneté inconnue	5,8	2,4

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 139 personnes de la commune de Saint-Mandé sont entrées dans le dispositif Rsa.

Tableau 4. Caractéristiques des primo entrants dans le dispositif Rsa en 2019

Profil des primo-entrants dans l'année (n'ayant pas de date d'entrée dans le dispositif antérieur à l'année n)		
	Saint-Mandé	Val-de-Marne
Nombre de primo-entrants	79	12 183
Répartition selon l'âge en %		
Moins de 25 ans	nc	4,2
De 25 à 29 ans	41,8	33,0
De 30 à 39 ans	29,1	29,0
De 40 à 49 ans	15,2	16,3
De 50 à 59 ans	7,6	10,6
De 60 à 64 ans	nc	4,7
De 65 ans et plus	0,0	2,2
Répartition selon la composition familiale en %		
Personnes seules	68,4	61,2
Couples sans enfant	6,3	3,6
Couples avec enfant(s) ou grossesse	10,1	13,3
Familles monoparentales ou grossesse	15,2	21,9

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 68,4 % des primo-entrants de Saint-Mandé sont des personnes seules.

taires âgés de 25 à 29 ans caractérise les primo-entrants de la commune (41,8 % contre 33 % au niveau du département) (cf. tableau 4). De même, les personnes seules représentent 68,4 % de ces primo-entrants, soit un taux supérieur de +7,2 points par rapport à celui de l'échelon *supra*.

3. LES ALLOCATAIRES DE LA PRIME D'ACTIVITE VERS LE DISPOSITIF RSA ET INVERSEMENT

La part des allocataires saint-mandéens, ouvrant droit à la prime d'activité (21,4 %), est nettement inférieure à celle du département (33,7 %) (cf. tableau 5). De même, les allocataires, sortant du

dispositif Rsa, à la suite de l'ouverture d'un droit à la prime d'activité, ne représentent que 17,6 % des sortants du dispositif, soit un taux inférieur à celui du département, de -4,5 points. Parmi les primo-entrants de la commune, 39,2 % ont bénéficié simultanément du Rsa et de la prime d'activité au moins une fois en 2019, soit un taux supérieur à celui du Val-de-Marne de +6,1 points.

Tableau 5. Les allocataires de la prime d'activité vers le dispositif Rsa et inversement

Bénéficiaires de la prime d'activité (Ppa)		
	Saint-Mandé	Val-de-Marne
Nombre d'allocataires bénéficiaires de la Ppa sur l'année n-1	828	105 849
Nombre d'allocataires bénéficiaires de la Ppa au 31 décembre n-1	578	76 751
Part des allocataires de la Ppa sur l'année n-1 parmi l'ensemble des allocataires n-1 en %	21,4	33,7
Les bénéficiaires de la prime d'activité (Ppa) vers le Rsa et inversement		
Nombre d'allocataires bénéficiant de la Ppa en n-2 et du Rsa en n-1	14	1 791
Part des allocataires bénéficiant de la Ppa en n-2 et du Rsa en n-1 parmi les entrants du Rsa, en %	10,1	8,9
Nombre d'allocataires bénéficiant du Rsa en n-2 et de la Ppa en n-1	24	3 737
Part des allocataires bénéficiant du Rsa en n-2 et de la Ppa en n-1 parmi les sortants du Rsa, en %	17,6	22,1
Concernant les primo-entrants		
Part des bénéficiaires du Rsa et de la prime d'activité, simultanément au moins une fois en n-1, parmi l'ensemble des primo-entrants en n-1, en %	39,2	33,1

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 21,4 % des allocataires de Saint-Mandé ont bénéficié de la prime d'activité.

Le territoire de Saint-Mandé se distingue par un taux de couverture de sa population par le dispositif Rsa, inférieur à celui du département, ainsi que par une nette sous-représentation des allocataires ouvrant droit au Rsa majoré.

Les personnes vivant seules sont plus représentées parmi ces allocataires, de même que parmi les entrants et les primo-entrants dans le dispositif. En revanche, les jeunes de 25 à 29 ans ne sont surreprésentés que parmi les primo-entrants.

Le profil des allocataires saint-mandéens du Rsa, au regard de leur activité antérieure, est quasi-identique à celui de l'ensemble des allocataires val-de-marnais au Rsa.

En revanche, la part d'allocataires saint-mandéens, ouvrant droit à la prime d'activité, et le taux d'allocataires sortants du Rsa vers la prime d'activité sont moindres que ceux du niveau départemental.

Les bénéficiaires saint-mandéens semblent plus stables dans le dispositif Rsa, avec un écart très faible entre les flux entrant et sortant du dispositif et un faible taux de primo-entrants.

SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS (94068)

1. LES ALLOCATAIRES DU RSA

1-1 Les allocataires ayant un droit ouvert ou actif

Commune de 74 900 habitants (recensement Insee 2016), Saint-Maur-des-Fossés connaît un taux de couverture de sa population par le dispositif Rsa (3,5 %), inférieur à la moyenne départementale (6,8 %) (cf. [tableau 1](#)). De même, la part des allocataires bénéficiant du Rsa, rapportée à l'ensemble des allocataires de la commune (20,6 %), est inférieure à celle de l'ensemble du Val-de-Marne, de -5,9 points.

La proportion des allocataires de la commune percevant le Rsa majoré est aussi légèrement inférieure comparativement au niveau *supra* (respectivement 8 % et 10,2 %).

1-2 Profil des allocataires ayant un droit actif au Rsa

Les allocataires saint-mauriens, ayant un droit actif au Rsa et ayant de 25 à 29 ans, sont légèrement surreprésentés, par rapport à l'échelon départemental, soit +3,3 points (cf. [tableau 2](#)). De même, la structure familiale de ces allocataires est caractérisée par une surreprésen-

tation des personnes vivant seules (66,9 %), comparativement au département (57,7 %).

La part des travailleurs indépendants parmi les allocataires de la commune, à la fin de l'année 2018 (7,7 %), est supérieure à celle du département (+3,8 points).

L'ancienneté moyenne des allocataires saint-mauriens dans le dispositif (55 mois), est inférieure de 6 mois à celle du niveau départemental.

Tableau 1- Part des allocataires ayant un droit ouvert ou actif au Rsa

	Saint-Maur-des-Fossés	Val-de-Marne
Nombre d'allocataires de la caf sur l'année	13 008	313 750
Part des allocataires Rsa droit ouvert parmi des allocataires en %	20,6	26,5
Part des allocataires Rsa payés parmi des allocataires en %	14,1	18,1
Allocataires Rsa ayant un droit ouvert (y inclus les suspensions) sur l'année		
Nombre d'allocataires	2 674	83 200
dont Rsa socle (en %)	92,0	89,8
dont Rsa majoré (en %)	8,0	10,2
dont taux de droits suspendus	31,6	31,6
Nombre d'allocataires en décembre n-1	1 918	60 286
Population couverte par le droit ouvert au Rsa (*)	2 611	93 890
Population Insee 2016	74 893	1 378 151
Part de la population couverte par le Rsa en %	3,5	6,8
Allocataires Rsa payés (droit actif) sur l'année		
Nombre d'allocataires	1 829	56 936
dont Rsa socle (en %)	91,3	88,4
dont Rsa majoré (en %)	8,7	11,6
Nombre d'allocataires en décembre n-1	1 421	44 445
Population couverte par le droit payé au Rsa	2 207	81 127

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019, Insee, recensement de la population 2016.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 20,6 % des allocataires de Saint-Maur-des-Fossés avaient un droit ouvert au Rsa.

(*) Il s'agit des allocataires des Caf plus leur conjoint, enfants, et autres personnes à charge, rapportés à la population au 01/01/2016 recensée par l'Insee.

Tableau 2. Répartition des allocataires ayant un droit actif au Rsa

Profil des allocataires payés (droit actif)		
	Saint-Maur-des-Fossés	Val-de-Marne
Répartition selon l'âge au 31 décembre n-1 en %		
Moins de 25 ans	1,5	2,6
De 25 à 29 ans	21,9	18,6
De 30 à 39 ans	28,4	30,4
De 40 à 49 ans	19,2	21,5
De 50 à 59 ans	17,8	17,2
De 60 à 64 ans	8,2	6,7
De 65 ans et plus	3,1	3,1
Répartition selon la composition familiale au 31 décembre n-1 en %		
Personnes seules	66,9	57,7
Couples sans enfant	3,8	3,5
Couples avec enfant(s) ou grossesse	9,3	14,0
Familles monoparentales ou grossesse	20,0	24,8
Répartition selon le type activité de l'allocataire au 31 décembre n-2 en %		
Sans activité	40,0	41,3
Chômage non indemnisé	14,1	16,0
Activité salarié	10,8	10,4
Travailleur indépendant	7,7	3,9
Cessation d'activité pour garde d'enfant	1,6	2,4
Chômage indemnisé : aud ou pare abattement	4,2	4,0
Retraité	1,0	1,4
Chômeur allocation solidarité spécifique	0,5	1,4
Autre actif sans emploi	3,1	4,1
Santé	1,0	1,5
Autres	0,8	1,1
Situation inconnue	15,3	12,6
Qualité de la situation en n-1 des allocataires ayant un droit actif au Rsa en n-1 en %		
Part des bénéficiaires du Rsa et de la prime d'activité, simultanément au moins une fois en n-1, parmi les allocataires ayant un droit actif en n-1	32,0	29,8
Part des bénéficiaires sans aucun revenu sur tous les mois de l'année n-1 parmi les allocataires ayant un droit actif en n-1	34,9	36,3
Part des bénéficiaires ayant des revenus chaque mois de l'année n-1 parmi les allocataires ayant un droit actif en n-1	6,4	6,9
Répartition selon l'ancienneté de présence au titre du Rsa (ou Rmi) en %		
Moins de 6 mois	11,9	10,7
De 6 mois à moins d'1 an	12,0	10,8
De 1 à 2 ans	30,7	29,4
De 3 à 5 ans	17,1	17,5
De 6 à 9 ans	12,7	13,2
De 10 ans et plus	12,2	15,0
Ancienneté inconnue	3,4	3,4
Ancienneté moyenne, en nombre de mois	55	61

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Parmi les allocataires de Saint-Maur-des-Fossés ayant des droits actifs au Rsa en 2019, 66,9 % sont des personnes seules.

2. LES ENTRANTS DANS LE DISPOSITIF RSA

2-1 Flux et profil des entrants dans le dispositif Rsa

En 2019, Saint-Maur-des-Fossés connaît un taux d'entrants dans le dispositif légèrement supérieur à celui du département (respectivement 37,4 % et 35,2 %) (cf. [tableau 3](#)). De même, l'écart entre les deux flux, entrant et sortant, est légèrement supérieur à celui du Val-de-Marne (7,8 % et 5,6 %).

Parmi les entrants dans le dispositif en 2019, à l'instar de l'ensemble des allocataires de Saint-Maur-des-Fossés, le taux de ceux âgés de 25 à 29 ans (34,8 %) est supérieur de +6,2 points comparativement à celui du département. De même, la part des personnes vivant seules (70,6 %) est supérieure de +13,5 points.

2-2 Focus sur les primo-entrants

Le taux de primo-entrants (63,5 %), par rapport à l'ensemble des en-

trants saint-mauriens dans le dispositif, est supérieur à celui du département (60,7 %).

La commune se distingue, à l'instar de l'ensemble des allocataires au Rsa et du sous-ensemble des entrants, par une surreprésentation des primo-entrants, âgés de 25 à 29 ans (39,6 % contre 33 % pour le département) (cf. [tableau 4](#)). De même, les personnes seules constituent près des trois-quarts des primo-entrants saint-mauriens, soit un taux supérieur de +13 points par rapport au taux départemental.

Tableau 3. Flux et profil des entrants dans le dispositif Rsa en 2019

Flux et profil des entrants		
	Saint-Maur-des-Fossés	Val-de-Marne
Nombre d'allocataires entrants	684	20 062
Taux d'entrants	37,4	35,2
Nombre d'allocataires sortants	542	16 878
Taux sortants	29,6	29,6
Ecart de flux en %	7,8	5,6
Profil de l'ensemble des entrants dans l'année n-1		
Répartition selon l'âge en %		
Moins de 25 ans	1,8	3,7
De 25 à 29 ans	34,8	28,6
De 30 à 39 ans	28,4	31,0
De 40 à 49 ans	14,6	17,8
De 50 à 59 ans	12,9	11,6
De 60 à 64 ans	4,8	4,6
De 65 ans et plus	2,8	2,7
Répartition selon la composition familiale en %		
Personnes seules	70,6	57,1
Couples sans enfant	4,1	3,7
Couples avec enfant(s) ou grossesse	7,9	15,1
Familles monoparentales ou grossesse	17,4	24,1
Qualité de la situation des allocataires entrants dans le Rsa en n-1, en %		
Part des bénéficiaires du Rsa et de la prime d'activité, simultanément au moins une fois en n-1, parmi les allocataires entrants au cours de n-1	41,2	41,5
Part des bénéficiaires sans aucun revenu sur tous les mois de l'année n-1, avec un droit ouvert au Rsa, parmi les allocataires entrants au cours de n-1	2,0	1,6
Part des bénéficiaires ayant des revenus chaque mois avec un droit actif sur n-1 parmi les allocataires entrants en n-1	nc	0,7
Répartition selon l'ancienneté de présence dans le Rsa (ou Rmi) en %		
De 0 à 1 an (primo-entrants)	63,5	60,7
De 1 à 2 ans	19,7	20,3
De 3 à 5 ans	8,2	8,7
De 6 à 9 ans	3,4	4,6
De 10 ans et plus	3,1	3,2
Ancienneté inconnue	2,2	2,4

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 684 personnes de la commune de Saint-Maur-des-Fossés sont entrées dans le dispositif Rsa.

Tableau 4. Caractéristiques des primo entrants dans le dispositif Rsa en 2019

Profil des primo-entrants dans l'année (n'ayant pas de date d'entrée dans le dispositif antérieur à l'année n)		
	Saint-Maur-des-Fossés	Val-de-Marne
Nombre de primo-entrants	434	12 183
Répartition selon l'âge en %		
Moins de 25 ans	1,2	4,2
De 25 à 29 ans	39,6	33,0
De 30 à 39 ans	27,6	29,0
De 40 à 49 ans	12,2	16,3
De 50 à 59 ans	12,7	10,6
De 60 à 64 ans	3,9	4,7
De 65 ans et plus	2,8	2,2
Répartition selon la composition familiale en %		
Personnes seules	74,2	61,2
Couples sans enfant	3,9	3,6
Couples avec enfant(s) ou grossesse	6,2	13,3
Familles monoparentales ou grossesse	15,7	21,9

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 74,2 % des primo-entrants de Saint-Maur-des-Fossés sont des personnes seules.

3. LES ALLOCATAIRES DE LA PRIME D'ACTIVITE VERS LE DISPOSITIF RSA ET INVERSEMENT

La part des allocataires saint-mauriens, ouvrant droit à la prime d'activité (27,7 %), est inférieure à celle du département, de -6 points (cf. tableau 5). De même, les allocataires, sortant du dispositif Rsa à la suite de l'ouverture d'un droit à la prime d'activité, représentent 17,9 % des sortants du dispositif, soit un taux inférieur de -4,2 points à celui du département. Parmi les primo-entrants de la commune, 35 % ont bénéficié simultanément du Rsa et de la prime d'activité au moins une fois en 2019, soit un taux légèrement supérieur à celui de l'ensemble du Val-de-Marne (+1,9 point).

Tableau 5. Les allocataires de la prime d'activité vers le dispositif Rsa et inversement

Bénéficiaires de la prime d'activité (Ppa)		
	Saint-Maur-des-Fossés	Val-de-Marne
Nombre d'allocataires bénéficiaires de la Ppa sur l'année n-1	3 604	105 849
Nombre d'allocataires bénéficiaires de la Ppa au 31 décembre n-1	2 554	76 751
Part des allocataires de la Ppa sur l'année n-1 parmi l'ensemble des allocataires n-1 en %	27,7	33,7
Les bénéficiaires de la prime d'activité (Ppa) vers le Rsa et inversement		
Nombre d'allocataires bénéficiant de la Ppa en n-2 et du Rsa en n-1	49	1 791
Part des allocataires bénéficiant de la Ppa en n-2 et du Rsa en n-1 parmi les entrants du Rsa, en %	7,2	8,9
Nombre d'allocataires bénéficiant du Rsa en n-2 et de la Ppa en n-1	97	3 737
Part des allocataires bénéficiant du Rsa en n-2 et de la Ppa en n-1 parmi les sortants du Rsa, en %	17,9	22,1
Concernant les primo-entrants		
Part des bénéficiaires du Rsa et de la prime d'activité, simultanément au moins une fois en n-1, parmi l'ensemble des primo-entrants en n-1, en %	35,0	33,1

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 27,7 % des allocataires de Saint-Maur-des-Fossés ont bénéficié de la prime d'activité.

Le territoire de Saint-Maur-des-Fossés se distingue de l'échelon départemental par un moindre taux de bénéficiaires du Rsa, ainsi qu'une part plus faible d'allocataires percevant le Rsa majoré.

Les allocataires saint-mauriens, bénéficiaires du Rsa, ainsi que les entrants et primo-entrants dans ce dispositif, se caractérisent par une surreprésentation des 25-29 ans, ainsi qu'une part plus importante des personnes seules.

Les indicateurs relatifs à ces bénéficiaires, tels qu'une moindre part de chômeurs non-indemnisés, ou encore une ancienneté moyenne inférieure de 6 mois à celle du niveau départemental, convergent vers un moindre éloignement de l'emploi de ces allocataires, comparativement à l'ensemble des allocataires val-de-marnais au Rsa.

Cependant, ces éléments sont à nuancer au regard d'un taux d'entrants dans le dispositif supérieur au taux départemental.

SAINT-MAURICE (94069)

1. LES ALLOCATAIRES DU RSA

1-1 Les allocataires ayant un droit ouvert ou actif

Commune de 14 300 habitants (recensement Insee 2016), Saint-Maurice connaît un taux de couverture de sa population par le dispositif Rsa (3,7 %), inférieur à la moyenne départementale (-3,1 points) (cf. [tableau 1](#)). La part des allocataires bénéficiant du Rsa, rapportée à l'ensemble des allocataires (20,5 %), est également inférieure à celle du Val-de-Marne (26,5 %).

1-2 Profil des allocataires ayant un droit actif au Rsa

La structure par âge de cette population comporte une part moindre de bénéficiaires trentenaires (25,9 %), soit -4,5 points comparativement à l'échelon départemental (cf. [tableau 2](#)). La structure familiale de ces allocataires reste cependant très proche de celle des allocataires au Rsa de l'ensemble du Val-de-Marne. Le bénéfice simultané de la prime d'activité et du Rsa, au moins un mois au cours de l'année 2019,

concerne plus d'un tiers des allocataires mauritiens au Rsa, soit +3,3 points par rapport au taux départemental. Par ailleurs, même si deux tiers des allocataires mauritiens au Rsa ne percevaient « aucun revenu dans l'année », ce taux reste inférieur de -3,5 points à celui du Val-de-Marne.

De même, l'ancienneté moyenne des allocataires de Saint-Maurice dans le dispositif (56 mois), est inférieure de 5 mois à celle du Val-de-Marne.

Tableau 1- Part des allocataires ayant un droit ouvert ou actif au Rsa

	Saint-Maurice	Val-de-Marne
Nombre d'allocataires de la caf sur l'année	2 597	313 750
Part des allocataires Rsa droit ouvert parmi des allocataires en %	20,5	26,5
Part des allocataires Rsa payés parmi des allocataires en %	13,2	18,1
Allocataires Rsa ayant un droit ouvert (y inclus les suspensions) sur l'année		
Nombre d'allocataires	533	83 200
dont Rsa socle (en %)	90,4	89,8
dont Rsa majoré (en %)	9,6	10,2
dont taux de droits suspendus	35,5	31,6
Nombre d'allocataires en décembre n-1	372	60 286
Population couverte par le droit ouvert au Rsa (*)	536	93 890
Population Insee 2016	14 312	1 378 151
Part de la population couverte par le Rsa en %	3,7	6,8
Allocataires Rsa payés (droit actif) sur l'année		
Nombre d'allocataires	344	56 936
dont Rsa socle (en %)	90,1	88,4
dont Rsa majoré (en %)	9,9	11,6
Nombre d'allocataires en décembre n-1	259	44 445
Population couverte par le droit payé au Rsa	445	81 127

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019, Insee, recensement de la population 2016.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 20,5 % des allocataires de Saint-Maurice avaient un droit ouvert au Rsa.

(*) Il s'agit des allocataires des Caf plus leur conjoint, enfants, et autres personnes à charge, rapportés à la population au 01/01/2016 recensée par l'Insee.

Tableau 2. Répartition des allocataires ayant un droit actif au Rsa

Profil des allocataires payés (droit actif)		
	Saint-Maurice	Val-de-Marne
Répartition selon l'âge au 31 décembre n-1 en %		
Moins de 25 ans	nc	2,6
De 25 à 29 ans	22,4	18,6
De 30 à 39 ans	25,9	30,4
De 40 à 49 ans	22,4	21,5
De 50 à 59 ans	18,9	17,2
De 60 à 64 ans	7,3	6,7
De 65 ans et plus	2,3	3,1
Répartition selon la composition familiale au 31 décembre n-1 en %		
Personnes seules	58,1	57,7
Couples sans enfant	4,9	3,5
Couples avec enfant(s) ou grossesse	12,8	14,0
Familles monoparentales ou grossesse	24,1	24,8
Répartition selon le type activité de l'allocataire au 31 décembre n-2 en %		
Sans activité	39,5	41,3
Chômage non indemnisé	14,5	16,0
Activité salarié	10,5	10,4
Travailleur indépendant	6,4	3,9
Cessation d'activité pour garde d'enfant	2,3	2,4
Chômage indemnisé : aud ou pare abattement	2,3	4,0
Retraité	1,5	1,4
Chômeur allocation solidarité spécifique	1,5	1,4
Autre actif sans emploi	4,4	4,1
Santé	1,7	1,5
Autres	nc	1,1
Situation inconnue	14,5	12,6
Qualité de la situation en n-1 des allocataires ayant un droit actif au Rsa en n-1 en %		
Part des bénéficiaires du Rsa et de la prime d'activité, simultanément au moins une fois en n-1, parmi les allocataires ayant un droit actif en n-1	33,1	29,8
Part des bénéficiaires sans aucun revenu sur tous les mois de l'année n-1 parmi les allocataires ayant un droit actif en n-1	32,8	36,3
Part des bénéficiaires ayant des revenus chaque mois de l'année n-1 parmi les allocataires ayant un droit actif en n-1	4,4	6,9
Répartition selon l'ancienneté de présence au titre du Rsa (ou Rmi) en %		
Moins de 6 mois	11,9	10,7
De 6 mois à moins d'1 an	10,5	10,8
De 1 à 2 ans	29,7	29,4
De 3 à 5 ans	14,2	17,5
De 6 à 9 ans	17,4	13,2
De 10 ans et plus	10,8	15,0
Ancienneté inconnue	5,5	3,4
Ancienneté moyenne, en nombre de mois	56	61

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Parmi les allocataires de Saint-Maurice ayant des droits actifs au Rsa en 2019, 58,1 % sont des personnes seules.

2. LES ENTRANTS DANS LE DISPOSITIF RSA

2-1 Flux et profil des entrants dans le dispositif Rsa

En 2019, Saint-Maurice connaît un taux de sortants du dispositif sensiblement supérieur à celui de l'ensemble du département (respectivement 32 % et 29,6 %) (cf. tableau 3). Parmi l'ensemble des entrants dans le dispositif, les allocataires âgés de 25 à 29 ans (40,2 %) sont

nettement surreprésentés sur ce territoire comparativement au département (28,6 %). De même, la part des personnes vivant seules (63 %) est plus importante, soit +5,9 points, rapportée à celle du département.

Le bénéfice simultané de la prime d'activité et du Rsa, au moins un mois au cours de l'année 2019, concerne 48,8 % des entrants mauritiens, soit +7,3 points comparative-ment au niveau départemental.

2-2 Focus sur les primo-entrants

Le taux des primo-entrants (60,6 %) par rapport à l'ensemble des entrants mauritiens est quasi-identique à celui du département (60,7 %).

Par ailleurs, à l'instar de l'ensemble des entrants, la commune se distingue par une surreprésentation des primo-entrants âgés de 25 à 29 ans (42,9% contre 33 % pour le département) (cf. tableau 4). De même, les personnes seules représentent

Tableau 3. Flux et profil des entrants dans le dispositif Rsa en 2019

Flux et profil des entrants		
	Saint-Maurice	Val-de-Marne
Nombre d'allocataires entrants	127	20 062
Taux d'entrants	36,9	35,2
Nombre d'allocataires sortants	110	16 878
Taux sortants	32,0	29,6
Ecart de flux en %	4,9	5,6
Profil de l'ensemble des entrants dans l'année n-1		
Répartition selon l'âge en %		
Moins de 25 ans	nc	3,7
De 25 à 29 ans	40,2	28,6
De 30 à 39 ans	26,8	31,0
De 40 à 49 ans	11,0	17,8
De 50 à 59 ans	15,0	11,6
De 60 à 64 ans	nc	4,6
De 65 ans et plus	nc	2,7
Répartition selon la composition familiale en %		
Personnes seules	63,0	57,1
Couples sans enfant	3,9	3,7
Couples avec enfant(s) ou grossesse	11,8	15,1
Familles monoparentales ou grossesse	21,3	24,1
Qualité de la situation des allocataires entrants dans le Rsa en n-1, en %		
Part des bénéficiaires du Rsa et de la prime d'activité, simultanément au moins une fois en n-1, parmi les allocataires entrants au cours de n-1	48,8	41,5
Part des bénéficiaires sans aucun revenu sur tous les mois de l'année n-1, avec un droit ouvert au Rsa, parmi les allocataires entrants au cours de n-1	nc	1,6
Part des bénéficiaires ayant des revenus chaque mois avec un droit actif sur n-1 parmi les allocataires entrants en n-1	0,0	0,7
Répartition selon l'ancienneté de présence dans le Rsa (ou Rmi) en %		
De 0 à 1 an (primo-entrants)	60,6	60,7
De 1 à 2 ans	19,7	20,3
De 3 à 5 ans	8,7	8,7
De 6 à 9 ans	3,9	4,6
De 10 ans et plus	nc	3,2
Ancienneté inconnue	6,3	2,4

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 127 personnes de la commune de Saint-Maurice sont entrées dans le dispositif Rsa.

Tableau 4. Caractéristiques des primo entrants dans le dispositif Rsa en 2019

Profil des primo-entrants dans l'année (n'ayant pas de date d'entrée dans le dispositif antérieur à l'année n)		
	Saint-Maurice	Val-de-Marne
Nombre de primo-entrants	77	12 183
Répartition selon l'âge en %		
Moins de 25 ans	nc	4,2
De 25 à 29 ans	42,9	33,0
De 30 à 39 ans	26,0	29,0
De 40 à 49 ans	9,1	16,3
De 50 à 59 ans	16,9	10,6
De 60 à 64 ans	nc	4,7
De 65 ans et plus	nc	2,2
Répartition selon la composition familiale en %		
Personnes seules	63,6	61,2
Couples sans enfant	nc	3,6
Couples avec enfant(s) ou grossesse	11,7	13,3
Familles monoparentales ou grossesse	22,1	21,9

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 63,6 % des primo-entrants de Saint-Maurice sont des personnes seules.

63,6 % des primo-entrants de la commune, soit un taux supérieur à celui du département (+2,4 points).

3. LES ALLOCATAIRES DE LA PRIME D'ACTIVITE VERS LE DISPOSITIF RSA ET INVERSEMENT

La part des allocataires mauritiens, ouvrant droit à la prime d'activité (32 %), est légèrement inférieure à

celle du département, soit -1,7 point (cf. tableau 5).

En revanche, la part des allocataires, ouvrant droit à la prime d'activité depuis n-2 puis ayant des droits ouverts au Rsa en n-1, est nettement supérieure à celle du niveau départemental, de +6,8 points.

Parmi les primo-entrants de la commune, 44,2 % ont bénéficié simultanément du Rsa et de la prime d'acti-

tivité, au moins une fois en 2019, soit un taux nettement plus important que celui du Val-de-Marne (+11,1 points).

Tableau 5. Les allocataires de la prime d'activité vers le dispositif Rsa et inversement

Bénéficiaires de la prime d'activité (Ppa)		
	Saint-Maurice	Val-de-Marne
Nombre d'allocataires bénéficiaires de la Ppa sur l'année n-1	830	105 849
Nombre d'allocataires bénéficiaires de la Ppa au 31 décembre n-1	589	76 751
Part des allocataires de la Ppa sur l'année n-1 parmi l'ensemble des allocataires n-1 en %	32,0	33,7
Les bénéficiaires de la prime d'activité (Ppa) vers le Rsa et inversement		
Nombre d'allocataires bénéficiant de la Ppa en n-2 et du Rsa en n-1	20	1 791
Part des allocataires bénéficiant de la Ppa en n-2 et du Rsa en n-1 parmi les entrants du Rsa, en %	15,7	8,9
Nombre d'allocataires bénéficiant du Rsa en n-2 et de la Ppa en n-1	24	3 737
Part des allocataires bénéficiant du Rsa en n-2 et de la Ppa en n-1 parmi les sortants du Rsa, en %	21,8	22,1
Concernant les primo-entrants		
Part des bénéficiaires du Rsa et de la prime d'activité, simultanément au moins une fois en n-1, parmi l'ensemble des primo-entrants en n-1, en %	44,2	33,1

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 32 % des allocataires de Saint-Maurice ont bénéficié de la prime d'activité.

Le territoire de Saint-Maurice se distingue du département par une part plus faible de la population couverte par le Rsa.

Les allocataires du Rsa de ce territoire sont plus âgés. Cependant, les entrants et les primo-entrants dans le dispositif se distinguent par une nette surreprésentation des 25 - 29 ans, et par une part plus importante de personnes vivant seules.

Les allocataires mauritiens du Rsa semblent moins éloignés de l'emploi, au regard d'indicateurs tels que le taux d'allocataires « bénéficiant simultanément de la prime d'activité et du Rsa au moins un mois au cours de l'année 2019 » plus important qu'au niveau départemental ou encore un taux moindre d'allocataires ne percevant « aucun revenu dans l'année ».

SANTENY (94070)

1. LES ALLOCATAIRES DU RSA

1-1 Les allocataires ayant un droit ouvert ou actif

Commune de 3 700 habitants (recensement Insee 2016), Santeny connaît un taux de couverture de sa population par le dispositif Rsa (2,1 %), inférieur à celui de l'échelon départemental (6,8 %) (cf. [tableau 1](#)). Ces données sont confortées par un taux de bénéficiaires du Rsa (11,8 %), nettement moins important que celui du Val-de-Marne (26,5 %).

En revanche, la commune connaît une légère surreprésentation des allocataires ouvrant droit au Rsa ma-

joré (13 %), soit +2,8 points comparativement au département.

1-2 Profil des allocataires ayant un droit actif au Rsa

Un focus sur la structure par âge de ces allocataires montre une surreprésentation des quinquagénaires, rapportée à l'échelon départemental (respectivement 25 % et 17,2 %). A *contrario*, les allocataires santenois trentenaires sont sous-représentés, soit -7,3 points (cf. [tableau 2](#)).

Le bénéfice simultané de la prime d'activité et du Rsa au moins un mois sur l'année, concerne 40,4 % de ces allocataires au Rsa, soit +10,6 points par rapport au taux départemental.

En revanche, 28,8 % des allocataires santenois du Rsa n'a perçu « aucun revenu dans l'année », taux inférieur de -7,5 points à celui du Val-de-Marne.

Les allocataires de la commune, ayant une ancienneté de moins d'un an dans le dispositif, sont nettement surreprésentés par rapport à ceux de l'échelon départemental (respectivement 30,8 % et 21,5 %). Ainsi, l'ancienneté moyenne des allocataires santenois dans le dispositif (43 mois), est inférieure de 18 mois à celle du Val-de-Marne. Ces constats sont à relativiser au vu du faible nombre de bénéficiaires du Rsa sur ce territoire.

Tableau 1- Part des allocataires ayant un droit ouvert ou actif au Rsa

	Santeny	Val-de-Marne
Nombre d'allocataires de la caf sur l'année	651	313 750
Part des allocataires Rsa droit ouvert parmi des allocataires en %	11,8	26,5
Part des allocataires Rsa payés parmi des allocataires en %	8,0	18,1
Allocataires Rsa ayant un droit ouvert (y inclus les suspensions) sur l'année		
Nombre d'allocataires	77	83 200
dont Rsa socle (en %)	87,0	89,8
dont Rsa majoré (en %)	13,0	10,2
dont taux de droits suspendus	32,5	31,6
Nombre d'allocataires en décembre n-1	56	60 286
Population couverte par le droit ouvert au Rsa (*)	79	93 890
Population Insee 2016	3 708	1 378 151
Part de la population couverte par le Rsa en %	2,1	6,8
Allocataires Rsa payés (droit actif) sur l'année		
Nombre d'allocataires	52	56 936
dont Rsa socle (en %)	84,6	88,4
dont Rsa majoré (en %)	15,4	11,6
Nombre d'allocataires en décembre n-1	41	44 445
Population couverte par le droit payé au Rsa	70	81 127

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France 2019 - Insee, recensement de la population 2016.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 11,8 % des allocataires de Santeny avaient un droit ouvert au Rsa.

(*) Il s'agit des allocataires des Caf plus leur conjoint, enfants, et autres personnes à charge, rapportés à la population au 01/01/2016 recensée par l'Insee.

Tableau 2. Répartition des allocataires ayant un droit actif au Rsa

Profil des allocataires payés (droit actif)		
	Santeney	Val-de-Marne
Répartition selon l'âge au 31 décembre n-1 en %		
Moins de 25 ans	nc	2,6
De 25 à 29 ans	23,1	18,6
De 30 à 39 ans	23,1	30,4
De 40 à 49 ans	21,2	21,5
De 50 à 59 ans	25,0	17,2
De 60 à 64 ans	nc	6,7
De 65 ans et plus	nc	3,1
Répartition selon la composition familiale au 31 décembre n-1 en %		
Personnes seules	55,8	57,7
Couples sans enfant	nc	3,5
Couples avec enfant(s) ou grossesse	11,5	14,0
Familles monoparentales ou grossesse	28,8	24,8
Répartition selon le type activité de l'allocataire au 31 décembre n-2 en %		
Sans activité	38,5	41,3
Chômage non indemnisé	19,2	16,0
Activité salarié	9,6	10,4
Travailleur indépendant	nc	3,9
Cessation d'activité pour garde d'enfant	nc	2,4
Chômage indemnisé : aud ou pare abattement	nc	4,0
Retraité	0,0	1,4
Chômeur allocation solidarité spécifique	0,0	1,4
Autre actif sans emploi	nc	4,1
Santé	nc	1,5
Autres	0,0	1,1
Situation inconnue	17,3	12,6
Qualité de la situation en n-1 des allocataires ayant un droit actif au Rsa en n-1 en %		
Part des bénéficiaires du Rsa et de la prime d'activité, simultanément au moins une fois en n-1, parmi les allocataires ayant un droit actif en n-1	40,4	29,8
Part des bénéficiaires sans aucun revenu sur tous les mois de l'année n-1 parmi les allocataires ayant un droit actif en n-1	28,8	36,3
Part des bénéficiaires ayant des revenus chaque mois de l'année n-1 parmi les allocataires ayant un droit actif en n-1	9,6	6,9
Répartition selon l'ancienneté de présence au titre du Rsa (ou Rmi) en %		
Moins de 6 mois	15,4	10,7
De 6 mois à moins d'1 an	15,4	10,8
De 1 à 2 ans	28,8	29,4
De 3 à 5 ans	23,1	17,5
De 6 à 9 ans	9,6	13,2
De 10 ans et plus	nc	15,0
Ancienneté inconnue	nc	3,4
Ancienneté moyenne, en nombre de mois	43	61

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Parmi les allocataires de Santeney ayant des droits actifs au Rsa en 2019, 55,8 % sont des personnes seules.

2. LES ENTRANTS DANS LE DISPOSITIF RSA

2-1 Flux et profil des entrants dans le dispositif Rsa

La commune connaît un écart, entre les flux, entrant et sortant dans le dispositif, bien supérieur à celui du département (13,5 % contre 5,6 % au niveau du département) (cf. tableau 3). Parmi l'ensemble des entrants santenois, le taux de trentenaires (38,1 %) est aussi supérieur de +7,1 points, à celui du département. De même,

la part des couples avec enfant(s) (23,8 %) est nettement plus significative, soit +8,7 points rapportée à celle du département.

Par ailleurs, 57,1 % des entrants, sont bénéficiaires simultanément, au moins une fois dans l'année de la prime d'activité et du Rsa, soit un écart de +15,6 points par rapport à l'échelon départemental.

2-2 Focus sur les primo-entrants

Le taux de primo-entrants (76,2 %), par rapport à l'ensemble des entrants

santenois, est nettement supérieur à celui du département (60,7 %). Cependant, il convient de relativiser ce résultat au regard du nombre de primo-entrants sur le territoire communal.

A l'instar de l'ensemble des entrants, les allocataires trentenaires sont sur-représentés parmi les primo-entrants santenois (37,5 % contre 33 % au niveau du département) (cf. tableau 4). De même, les personnes vivant seules représentent 56,3 % des primo-entrants de Santeney.

Tableau 3. Flux et profil des entrants dans le dispositif Rsa en 2019

Flux et profil des entrants		
	Santeny	Val-de-Marne
Nombre d'allocataires entrants	21	20 062
Taux d'entrants	40,4	35,2
Nombre d'allocataires sortants	14	16 878
Taux sortants	26,9	29,6
Ecart de flux en %	13,5	5,6
Profil de l'ensemble des entrants dans l'année n-1		
Répartition selon l'âge en %		
Moins de 25 ans	nc	3,7
De 25 à 29 ans	28,6	28,6
De 30 à 39 ans	38,1	31,0
De 40 à 49 ans	nc	17,8
De 50 à 59 ans	nc	11,6
De 60 à 64 ans	0,0	4,6
De 65 ans et plus	nc	2,7
Répartition selon la composition familiale en %		
Personnes seules	52,4	57,1
Couples sans enfant	nc	3,7
Couples avec enfant(s) ou grossesse	23,8	15,1
Familles monoparentales ou grossesse	nc	24,1
Qualité de la situation des allocataires entrants dans le Rsa en n-1, en %		
Part des bénéficiaires du Rsa et de la prime d'activité, simultanément au moins une fois en n-1, parmi les allocataires entrants au cours de n-1	57,1	41,5
Part des bénéficiaires sans aucun revenu sur tous les mois de l'année n-1, avec un droit ouvert au Rsa, parmi les allocataires entrants au cours de n-1	0,0	1,6
Part des bénéficiaires ayant des revenus chaque mois avec un droit actif sur n-1 parmi les allocataires entrants en n-1	0,0	0,7
Répartition selon l'ancienneté de présence dans le Rsa (ou Rmi) en %		
De 0 à 1 an (primo-entrants)	76,2	60,7
De 1 à 2 ans	nc	20,3
De 3 à 5 ans	nc	8,7
De 6 à 9 ans	0,0	4,6
De 10 ans et plus	0,0	3,2
Ancienneté inconnue	0,0	2,4

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 21 personnes de la commune de Santeny sont entrées dans le dispositif Rsa.

Tableau 4. Caractéristiques des primo entrants dans le dispositif Rsa en 2019

Profil des primo-entrants dans l'année (n'ayant pas de date d'entrée dans le dispositif antérieur à l'année n)		
	Santeny	Val-de-Marne
Nombre de primo-entrants	16	12 183
Répartition selon l'âge en %		
Moins de 25 ans	nc	4,2
De 25 à 29 ans	31,3	33,0
De 30 à 39 ans	37,5	29,0
De 40 à 49 ans	nc	16,3
De 50 à 59 ans	nc	10,6
De 60 à 64 ans	0,0	4,7
De 65 ans et plus	nc	2,2
Répartition selon la composition familiale en %		
Personnes seules	56,3	61,2
Couples sans enfant	nc	3,6
Couples avec enfant(s) ou grossesse	nc	13,3
Familles monoparentales ou grossesse	nc	21,9

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 56,3 % des primo-entrants de Santeny sont des personnes seules.

3. LES ALLOCATAIRES DE LA PRIME D'ACTIVITE VERS LE DISPOSITIF RSA ET INVERSEMENT

La part des allocataires santenois, ouvrant droit à la prime d'activité (33 %), est quasi-identique à celle du département (cf. tableau 5).

Parmi les primo-entrants de la commune, la moitié a bénéficié simultanément du Rsa et de la prime d'activité au moins une fois en 2019, soit une part nettement plus importante que celle du Val-de-Marne (+16,9 points).

Tableau 5. Les allocataires de la prime d'activité vers le dispositif Rsa et inversement

	Bénéficiaires de la prime d'activité (Ppa)	
	Santeny	Val-de-Marne
Nombre d'allocataires bénéficiaires de la Ppa sur l'année n-1	215	105 849
Nombre d'allocataires bénéficiaires de la Ppa au 31 décembre n-1	149	76 751
Part des allocataires de la Ppa sur l'année n-1 parmi l'ensemble des allocataires n-1 en %	33,0	33,7
Les bénéficiaires de la prime d'activité (Ppa) vers le Rsa et inversement		
Nombre d'allocataires bénéficiant de la Ppa en n-2 et du Rsa en n-1	0	1 791
Part des allocataires bénéficiant de la Ppa en n-2 et du Rsa en n-1 parmi les entrants du Rsa, en %		8,9
Nombre d'allocataires bénéficiant du Rsa en n-2 et de la Ppa en n-1	nc	3 737
Part des allocataires bénéficiant du Rsa en n-2 et de la Ppa en n-1 parmi les sortants du Rsa, en %		22,1
Concernant les primo-entrants		
Part des bénéficiaires du Rsa et de la prime d'activité, simultanément au moins une fois en n-1, parmi l'ensemble des primo-entrants en n-1, en %	50,0	33,1

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 33,0 % des allocataires de Santeny ont bénéficié de la prime d'activité.

Le territoire de Santeny se caractérise par des taux de couverture de sa population par le dispositif Rsa et de bénéficiaires du Rsa, nettement inférieurs à ceux de l'échelon départemental. Toutefois, la commune connaît une légère surreprésentation des allocataires ayant un droit ouvert au Rsa majoré.

Les allocataires santenois du Rsa sont plus âgés, avec une surreprésentation des quinquagénaires. De même, les familles monoparentales sont nettement surreprésentées parmi l'ensemble de ces allocataires.

Ces allocataires semblent moins installés dans le dispositif Rsa avec une ancienneté nettement inférieure à la moyenne départementale, un bénéfice plus significatif de la prime d'activité et du Rsa simultanément au moins un mois sur l'année, ainsi qu'une part moindre d'allocataires n'ayant perçu « aucun revenu dans l'année ».

L'ensemble de ces constats sont à relativiser au vu du faible nombre de bénéficiaires du Rsa sur cette commune.

SUCY-EN-BRIE (94071)

1. LES ALLOCATAIRES DU RSA

1-1 Les allocataires ayant un droit ouvert ou actif

Commune de près de 26 300 habitants (recensement Insee 2016), Sucy-en-Brie connaît un taux de couverture de sa population par le dispositif Rsa (4,5 %), inférieur au taux moyen départemental de -2,3 points (cf. [tableau 1](#)). De même, la part des allocataires bénéficiant du Rsa, rapportée à l'ensemble des allocataires (21,5 %), est moindre que celle du Val-de-Marne (26,5 %).

1-2 Profil des allocataires ayant un droit actif au Rsa

La structure par âge de ces allocataires sucyciens est proche de celle du niveau *supra* (cf. [tableau 2](#)). Alors que leur structure familiale se caractérise par une surreprésentation des familles avec enfant(s) à charge, notamment les familles monoparentales (29,4 %), soit +4,6 points par rapport à l'échelon départemental. La part des allocataires sucyciens n'ayant perçu « aucun revenu dans l'année » (33 %) est inférieure de -3,3 points à celle du Val-de-Marne ; alors

que celle des bénéficiaires, n'exerçant aucune activité antérieurement (43,9 %), est supérieure de +2,6 points.

L'ancienneté moyenne des allocataires de la commune dans le dispositif (57 mois), est inférieure de 4 mois à celle du niveau départemental.

Tableau 1- Part des allocataires ayant un droit ouvert ou actif au Rsa

	Sucy-en-Brie	Val-de-Marne
Nombre d'allocataires de la caf sur l'année	4 660	313 750
Part des allocataires Rsa droit ouvert parmi des allocataires en %	21,5	26,5
Part des allocataires Rsa payés parmi des allocataires en %	14,0	18,1
Allocataires Rsa ayant un droit ouvert (y inclus les suspensions) sur l'année		
Nombre d'allocataires	1 002	83 200
dont Rsa socle (en %)	87,5	89,8
dont Rsa majoré (en %)	12,5	10,2
dont taux de droits suspendus	34,7	31,6
Nombre d'allocataires en décembre n-1	718	60 286
Population couverte par le droit ouvert au Rsa (*)	1 177	93 890
Population Insee 2016	26 279	1 378 151
Part de la population couverte par le Rsa en %	4,5	6,8
Allocataires Rsa payés (droit actif) sur l'année		
Nombre d'allocataires	654	56 936
dont Rsa socle (en %)	85,5	88,4
dont Rsa majoré (en %)	14,5	11,6
Nombre d'allocataires en décembre n-1	500	44 445
Population couverte par le droit payé au Rsa	992	81 127

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France 2019 - Insee, recensement de la population 2016.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 21,5 % des allocataires sucyciens avaient un droit ouvert au Rsa.

(*) Il s'agit des allocataires des Caf plus leur conjoint, enfants, et autres personnes à charge, rapportés à la population au 01/01/2016 recensée par l'Insee.

Tableau 2. Répartition des allocataires ayant un droit actif au Rsa

Profil des allocataires payés (droit actif)		
	Sucy-en-Brie	Val-de-Marne
Répartition selon l'âge au 31 décembre n-1 en %		
Moins de 25 ans	3,8	2,6
De 25 à 29 ans	19,1	18,6
De 30 à 39 ans	30,1	30,4
De 40 à 49 ans	20,6	21,5
De 50 à 59 ans	17,9	17,2
De 60 à 64 ans	5,7	6,7
De 65 ans et plus	2,8	3,1
Répartition selon la composition familiale au 31 décembre n-1 en %		
Personnes seules	50,9	57,7
Couples sans enfant	3,4	3,5
Couples avec enfant(s) ou grossesse	16,4	14,0
Familles monoparentales ou grossesse	29,4	24,8
Répartition selon le type activité de l'allocataire au 31 décembre n-2 en %		
Sans activité	43,9	41,3
Chômage non indemnisé	14,5	16,0
Activité salarié	9,2	10,4
Travailleur indépendant	4,3	3,9
Cessation d'activité pour garde d'enfant	3,1	2,4
Chômage indemnisé : aud ou pare abattement	3,7	4,0
Retraité	1,2	1,4
Chômeur allocation solidarité spécifique	1,2	1,4
Autre actif sans emploi	4,7	4,1
Santé	2,0	1,5
Autres	1,2	1,1
Situation inconnue	11,0	12,6
Qualité de la situation en n-1 des allocataires ayant un droit actif au Rsa en n-1 en %		
Part des bénéficiaires du Rsa et de la prime d'activité, simultanément au moins une fois en n-1, parmi les allocataires ayant un droit actif en n-1	31,7	29,8
Part des bénéficiaires sans aucun revenu sur tous les mois de l'année n-1 parmi les allocataires ayant un droit actif en n-1	33,0	36,3
Part des bénéficiaires ayant des revenus chaque mois de l'année n-1 parmi les allocataires ayant un droit actif en n-1	6,6	6,9
Répartition selon l'ancienneté de présence au titre du Rsa (ou Rmi) en %		
Moins de 6 mois	9,0	10,7
De 6 mois à moins d'1 an	13,6	10,8
De 1 à 2 ans	32,0	29,4
De 3 à 5 ans	17,0	17,5
De 6 à 9 ans	12,4	13,2
De 10 ans et plus	12,8	15,0
Ancienneté inconnue	3,2	3,4
Ancienneté moyenne, en nombre de mois	57	61

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Parmi les allocataires de Sucy-en-Brie ayant des droits actifs au Rsa en 2019, 50,9 % sont des personnes seules.

2. LES ENTRANTS DANS LE DISPOSITIF RSA

2-1 Flux et profil des entrants dans le dispositif Rsa

En 2019, Sucy-en-Brie connaît un taux de sortants du dispositif légèrement supérieur à celui de l'ensemble du département (respectivement 32 % et 29,6 %) (cf. tableau 3). Parmi l'ensemble des entrants sucyciens, le taux d'allocataires, âgés de 25 à 29 ans (31,6 %), est supérieur

de +3 points, à celui du département. De même, la part des familles monoparentales (29,9 %) est plus importante, soit +5,8 points.

A *contrario*, la part des personnes vivant seules parmi les entrants sucyciens (49,8 %) est inférieure à celle du département, de -7,3 points.

2-2 Focus sur les primo-entrants

Le taux de primo-entrants (63,6 %), rapporté à l'ensemble des entrants

sucyciens, est supérieur à celui du département (60,7 %) (cf. tableau 4). A l'instar de l'ensemble des entrants, les personnes vivant seules ne constituent que 51,7 % des primo-entrants sucyciens, soit un taux nettement inférieur à celui du département, de -9,5 points.

Tableau 3. Flux et profil des entrants dans le dispositif Rsa en 2019

Flux et profil des entrants		
	Sucy-en-Brie	Val-de-Marne
Nombre d'allocataires entrants	231	20 062
Taux d'entrants	35,3	35,2
Nombre d'allocataires sortants	209	16 878
Taux sortants	32,0	29,6
Ecart de flux en %	3,4	5,6
Profil de l'ensemble des entrants dans l'année n-1		
Répartition selon l'âge en %		
Moins de 25 ans	5,6	3,7
De 25 à 29 ans	31,6	28,6
De 30 à 39 ans	28,6	31,0
De 40 à 49 ans	16,9	17,8
De 50 à 59 ans	11,7	11,6
De 60 à 64 ans	3,9	4,6
De 65 ans et plus	nc	2,7
Répartition selon la composition familiale en %		
Personnes seules	49,8	57,1
Couples sans enfant	3,9	3,7
Couples avec enfant(s) ou grossesse	16,5	15,1
Familles monoparentales ou grossesse	29,9	24,1
Qualité de la situation des allocataires entrants dans le Rsa en n-1, en %		
Part des bénéficiaires du Rsa et de la prime d'activité, simultanément au moins une fois en n-1, parmi les allocataires entrants au cours de n-1	41,1	41,5
Part des bénéficiaires sans aucun revenu sur tous les mois de l'année n-1, avec un droit ouvert au Rsa, parmi les allocataires entrants au cours de n-1	nc	1,6
Part des bénéficiaires ayant des revenus chaque mois avec un droit actif sur n-1 parmi les allocataires entrants en n-1	nc	0,7
Répartition selon l'ancienneté de présence dans le Rsa (ou Rmi) en %		
De 0 à 1 an (primo-entrants)	63,6	60,7
De 1 à 2 ans	24,2	20,3
De 3 à 5 ans	5,2	8,7
De 6 à 9 ans	2,6	4,6
De 10 ans et plus	2,6	3,2
Ancienneté inconnue	nc	2,4

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 231 personnes de la commune de Sucy-en-Brie sont entrées dans le dispositif Rsa.

Tableau 4. Caractéristiques des primo entrants dans le dispositif Rsa en 2019

Profil des primo-entrants dans l'année (n'ayant pas de date d'entrée dans le dispositif antérieur à l'année n)		
	Sucy-en-Brie	Val-de-Marne
Nombre de primo-entrants	147	12 183
Répartition selon l'âge en %		
Moins de 25 ans	6,1	4,2
De 25 à 29 ans	33,3	33,0
De 30 à 39 ans	29,3	29,0
De 40 à 49 ans	13,6	16,3
De 50 à 59 ans	12,2	10,6
De 60 à 64 ans	4,1	4,7
De 65 ans et plus	nc	2,2
Répartition selon la composition familiale en %		
Personnes seules	51,7	61,2
Couples sans enfant	5,4	3,6
Couples avec enfant(s) ou grossesse	14,3	13,3
Familles monoparentales ou grossesse	28,6	21,9

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 51,7 % des primo-entrants de Sucy-en-Brie sont des personnes seules.

3. LES ALLOCATAIRES DE LA PRIME D'ACTIVITE VERS LE DISPOSITIF RSA ET INVERSEMENT

La part des allocataires sucyciens, ouvrant droit à la prime d'activité (33,1 %), est quasi-identique à celle du département (cf. tableau 5).

Par ailleurs, les allocataires, sortant du dispositif Rsa à la suite de l'ouverture d'un droit à la prime d'activité, représentent 20,1 % des sortants du dispositif, soit un taux inférieur à celui du département, de -2 points. Parmi les primo-entrants de la commune, seuls 29,9 % ont bénéficié simultanément du Rsa et de la prime d'activité au moins une fois en 2019, soit un taux moindre que celui du Val-de-Marne (-3,2 points).

Tableau 5. Les allocataires de la prime d'activité vers le dispositif Rsa et inversement

Bénéficiaires de la prime d'activité (Ppa)		
	Sucy-en-Brie	Val-de-Marne
Nombre d'allocataires bénéficiaires de la Ppa sur l'année n-1	1 541	105 849
Nombre d'allocataires bénéficiaires de la Ppa au 31 décembre n-1	1 091	76 751
Part des allocataires de la Ppa sur l'année n-1 parmi l'ensemble des allocataires n-1 en %	33,1	33,7
Les bénéficiaires de la prime d'activité (Ppa) vers le Rsa et inversement		
Nombre d'allocataires bénéficiant de la Ppa en n-2 et du Rsa en n-1	24	1 791
Part des allocataires bénéficiant de la Ppa en n-2 et du Rsa en n-1 parmi les entrants du Rsa, en %	10,4	8,9
Nombre d'allocataires bénéficiant du Rsa en n-2 et de la Ppa en n-1	42	3 737
Part des allocataires bénéficiant du Rsa en n-2 et de la Ppa en n-1 parmi les sortants du Rsa, en %	20,1	22,1
Concernant les primo-entrants		
Part des bénéficiaires du Rsa et de la prime d'activité, simultanément au moins une fois en n-1, parmi l'ensemble des primo-entrants en n-1, en %	29,9	33,1

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 33,1 % des allocataires de Sucy-en-Brie ont bénéficié de la prime d'activité.

Le territoire de Sucy-en-Brie se distingue de l'échelon départemental par une part plus importante de bénéficiaires du Rsa majoré.

La composition familiale des allocataires du Rsa de la commune se caractérise ainsi par une surreprésentation des familles avec enfant(s), notamment des familles monoparentales. Ce particularisme s'accroît parmi les entrants et les primo-entrants dans le dispositif. De plus, les entrants se distinguent aussi par une surreprésentation des jeunes de moins de 30 ans.

La situation des allocataires au Rsa de Sucy-en-Brie au regard de l'activité reste proche de celle de l'ensemble des allocataires val-de-marnais avec cependant un taux moindre d'allocataires n'ayant perçu « aucun revenu dans l'année ».

Les bénéficiaires sucyciens semblent moins installés dans le dispositif Rsa, au regard d'un flux sortant plus marqué, d'une ancienneté moindre dans le dispositif, et d'une part de primo-entrants légèrement supérieure à celle de l'échelon départemental.

THIAIS (94073)

1. LES ALLOCATAIRES DU RSA

1-1 Les allocataires ayant un droit ouvert ou actif

Commune de 29 000 habitants (recensement Insee 2016), Thiais connaît un taux de couverture de sa population par le dispositif Rsa (6,5 %), quasi-identique à celui de la moyenne départementale (6,8 %) (cf. [tableau 1](#)). La part des allocataires bénéficiant du Rsa, rapportée à l'ensemble des allocataires (26,0 %), est également très proche de celle du Val-de-Marne.

La commune connaît une légère surreprésentation des allocataires, ouvrant droit au Rsa majoré (11,6 %), soit +1,4 point comparativement au niveau départemental.

1-2 Profil des allocataires ayant un droit actif au Rsa

La structure par âge de ce profil d'allocataires est quasi-identique à celle du département (cf. [tableau 2](#)). De même la composition familiale des allocataires thiaisiers reste très proche de celle du Val-de-Marne, excepté une surreprésentation des

familles monoparentales (27,7 % contre 24,8 %, au niveau départemental).

De même, la part des allocataires de la commune, ayant un droit actif au Rsa et au chômage non-indemnisé à la fin de l'année 2018 (17,7 %), est légèrement supérieure à celle du département (+1,7 point).

Tableau 1- Part des allocataires ayant un droit ouvert ou actif au Rsa

	Thiais	Val-de-Marne
Nombre d'allocataires de la caf sur l'année	6 145	313 750
Part des allocataires Rsa droit ouvert parmi des allocataires en %	26,0	26,5
Part des allocataires Rsa payés parmi des allocataires en %	17,8	18,1
Allocataires Rsa ayant un droit ouvert (y inclus les suspensions) sur l'année		
Nombre d'allocataires	1 600	83 200
dont Rsa socle (en %)	88,4	89,8
dont Rsa majoré (en %)	11,6	10,2
dont taux de droits suspendus	31,8	31,6
Nombre d'allocataires en décembre n-1	1 148	60 286
Population couverte par le droit ouvert au Rsa (*)	1 889	93 890
Population Insee 2016	29 006	1 378 151
Part de la population couverte par le Rsa en %	6,5	6,8
Allocataires Rsa payés (droit actif) sur l'année		
Nombre d'allocataires	1 092	56 936
dont Rsa socle (en %)	86,8	88,4
dont Rsa majoré (en %)	13,2	11,6
Nombre d'allocataires en décembre n-1	829	44 445
Population couverte par le droit payé au Rsa	1 636	81 127

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France 2019 - Insee, recensement de la population 2016.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 26,0 % des allocataires thiaisiers avaient un droit ouvert au Rsa.

(*) Il s'agit des allocataires des Caf plus leur conjoint, enfants, et autres personnes à charge, rapportés à la population au 01/01/2016 recensée par l'Insee.

Tableau 2. Répartition des allocataires ayant un droit actif au Rsa

Profil des allocataires payés (droit actif)		
	Thiais	Val-de-Marne
Répartition selon l'âge au 31 décembre n-1 en %		
Moins de 25 ans	2,3	2,6
De 25 à 29 ans	18,7	18,6
De 30 à 39 ans	30,5	30,4
De 40 à 49 ans	21,6	21,5
De 50 à 59 ans	16,8	17,2
De 60 à 64 ans	7,2	6,7
De 65 ans et plus	2,8	3,1
Répartition selon la composition familiale au 31 décembre n-1 en %		
Personnes seules	55,7	57,7
Couples sans enfant	3,0	3,5
Couples avec enfant(s) ou grossesse	13,6	14,0
Familles monoparentales ou grossesse	27,7	24,8
Répartition selon le type activité de l'allocataire au 31 décembre n-2 en %		
Sans activité	42,0	41,3
Chômage non indemnisé	17,7	16,0
Activité salarié	11,1	10,4
Travailleur indépendant	2,9	3,9
Cessation d'activité pour garde d'enfant	3,1	2,4
Chômage indemnisé : aud ou pare abattement	3,7	4,0
Retraité	1,2	1,4
Chômeur allocation solidarité spécifique	1,3	1,4
Autre actif sans emploi	3,9	4,1
Santé	1,4	1,5
Autres	1,2	1,1
Situation inconnue	10,5	12,6
Qualité de la situation en n-1 des allocataires ayant un droit actif au Rsa en n-1 en %		
Part des bénéficiaires du Rsa et de la prime d'activité, simultanément au moins une fois en n-1, parmi les allocataires ayant un droit actif en n-1	29,9	29,8
Part des bénéficiaires sans aucun revenu sur tous les mois de l'année n-1 parmi les allocataires ayant un droit actif en n-1	37,2	36,3
Part des bénéficiaires ayant des revenus chaque mois de l'année n-1 parmi les allocataires ayant un droit actif en n-1	6,8	6,9
Répartition selon l'ancienneté de présence au titre du Rsa (ou Rmi) en %		
Moins de 6 mois	9,1	10,7
De 6 mois à moins d'1 an	11,5	10,8
De 1 à 2 ans	32,2	29,4
De 3 à 5 ans	17,9	17,5
De 6 à 9 ans	12,3	13,2
De 10 ans et plus	13,9	15,0
Ancienneté inconnue	3,1	3,4
Ancienneté moyenne, en nombre de mois	59	61

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Parmi les allocataires de Thiais ayant des droits actifs au Rsa en 2019, 55,7 % sont des personnes seules.

2. LES ENTRANTS DANS LE DISPOSITIF RSA

2-1 Flux et profil des entrants dans le dispositif Rsa

En 2019, Thiais connaît un écart entre les flux, entrant et sortant du dispositif Rsa, moins important que celui du département, respectivement 3,5 % et 5,6 % (cf. tableau 3). Les entrants dans le dispositif de Thiais sont légèrement moins jeunes qu'au niveau départemental, soit -2,6 points pour les bénéficiaires

de moins de 39 ans. En revanche, à l'instar de l'ensemble des bénéficiaires thiaisiers du Rsa, la composition familiale des entrants dans le dispositif est caractérisée par une surreprésentation des familles monoparentales (28,7 %), soit +4,6 points, rapportés à l'ensemble du Val-de-Marne.

La part des allocataires thiaisiers entrant dans le dispositif et n'ayant perçu « aucun revenu dans l'année » (4,3 %) est supérieure de +2,7 points au taux départemental.

2-2 Focus sur les primo-entrants

Le taux de primo-entrants (60,7 %), par rapport à l'ensemble des entrants thiaisiers, est identique à celui du département.

Par ailleurs, comme l'ensemble des entrants, les familles monoparentales constituent 28,6 % des primo-entrants de la commune, soit un taux nettement supérieur de +6,7 points à celui du département (cf. tableau 4).

Tableau 3. Flux et profil des entrants dans le dispositif Rsa en 2019

Flux et profil des entrants		
	Thiais	Val-de-Marne
Nombre d'allocataires entrants	369	20 062
Taux d'entrants	33,8	35,2
Nombre d'allocataires sortants	331	16 878
Taux sortants	30,3	29,6
Ecart de flux en %	3,5	5,6
Profil de l'ensemble des entrants dans l'année n-1		
Répartition selon l'âge en %		
Moins de 25 ans	4,9	3,7
De 25 à 29 ans	26,8	28,6
De 30 à 39 ans	29,0	31,0
De 40 à 49 ans	18,7	17,8
De 50 à 59 ans	11,1	11,6
De 60 à 64 ans	6,2	4,6
De 65 ans et plus	3,3	2,7
Répartition selon la composition familiale en %		
Personnes seules	56,4	57,1
Couples sans enfant	2,2	3,7
Couples avec enfant(s) ou grossesse	12,7	15,1
Familles monoparentales ou grossesse	28,7	24,1
Qualité de la situation des allocataires entrants dans le Rsa en n-1, en %		
Part des bénéficiaires du Rsa et de la prime d'activité, simultanément au moins une fois en n-1, parmi les allocataires entrants au cours de n-1	41,7	41,5
Part des bénéficiaires sans aucun revenu sur tous les mois de l'année n-1, avec un droit ouvert au Rsa, parmi les allocataires entrants au cours de n-1	4,3	1,6
Part des bénéficiaires ayant des revenus chaque mois avec un droit actif sur n-1 parmi les allocataires entrants en n-1	nc	0,7
Répartition selon l'ancienneté de présence dans le Rsa (ou Rmi) en %		
De 0 à 1 an (primo-entrants)	60,7	60,7
De 1 à 2 ans	21,4	20,3
De 3 à 5 ans	10,0	8,7
De 6 à 9 ans	3,8	4,6
De 10 ans et plus	2,7	3,2
Ancienneté inconnue	1,4	2,4

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 369 personnes de la commune de Thiais sont entrées dans le dispositif Rsa.

Tableau 4. Caractéristiques des primo entrants dans le dispositif Rsa en 2019

Profil des primo-entrants dans l'année (n'ayant pas de date d'entrée dans le dispositif antérieur à l'année n)		
	Thiais	Val-de-Marne
Nombre de primo-entrants	224	12 183
Répartition selon l'âge en %		
Moins de 25 ans	4,9	4,2
De 25 à 29 ans	33,9	33,0
De 30 à 39 ans	27,2	29,0
De 40 à 49 ans	14,7	16,3
De 50 à 59 ans	10,3	10,6
De 60 à 64 ans	6,3	4,7
De 65 ans et plus	2,7	2,2
Répartition selon la composition familiale en %		
Personnes seules	58,5	61,2
Couples sans enfant	2,2	3,6
Couples avec enfant(s) ou grossesse	10,7	13,3
Familles monoparentales ou grossesse	28,6	21,9

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 58,5 % des primo-entrants de Thiais sont des personnes seules.

3. LES ALLOCATAIRES DE LA PRIME D'ACTIVITE VERS LE DISPOSITIF RSA ET INVERSEMENT

La part des allocataires thiais, ouvrant droit à la prime d'activité (36 %), s'avère supérieure à celle du département, de +2,3 points (cf. tableau 5).

De même, les allocataires, sortant du dispositif Rsa, à la suite de l'ouverture d'un droit à la prime d'activité, soit 27,5 % des sortants du dispositif, représentent une part supérieure de +5,4 points à celle du département.

Parmi les primo-entrants thiais, 36,6 % ont bénéficié simultanément du Rsa et de la prime d'activité au moins une fois en 2019, soit un taux plus important que celui du Val-de-Marne (+3,5 points).

Tableau 5. Les allocataires de la prime d'activité vers le dispositif Rsa et inversement

Bénéficiaires de la prime d'activité (Ppa)		
	Thiais	Val-de-Marne
Nombre d'allocataires bénéficiaires de la Ppa sur l'année n-1	2 214	105 849
Nombre d'allocataires bénéficiaires de la Ppa au 31 décembre n-1	1 613	76 751
Part des allocataires de la Ppa sur l'année n-1 parmi l'ensemble des allocataires n-1 en %	36,0	33,7
Les bénéficiaires de la prime d'activité (Ppa) vers le Rsa et inversement		
Nombre d'allocataires bénéficiant de la Ppa en n-2 et du Rsa en n-1	34	1 791
Part des allocataires bénéficiant de la Ppa en n-2 et du Rsa en n-1 parmi les entrants du Rsa, en %	9,2	8,9
Nombre d'allocataires bénéficiant du Rsa en n-2 et de la Ppa en n-1	91	3 737
Part des allocataires bénéficiant du Rsa en n-2 et de la Ppa en n-1 parmi les sortants du Rsa, en %	27,5	22,1
Concernant les primo-entrants		
Part des bénéficiaires du Rsa et de la prime d'activité, simultanément au moins une fois en n-1, parmi l'ensemble des primo-entrants en n-1, en %	36,6	33,1

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 36,0 % des allocataires de Thiais ont bénéficié de la prime d'activité.

Avec un taux de couverture de sa population par le dispositif Rsa quasi-identique au taux moyen départemental, le territoire de Thiais ne se caractérise que par une légère surreprésentation des allocataires au Rsa majoré.

De même, la structure par âge des bénéficiaires et leur composition familiale sont proches de celles du département, si ce n'est une part légèrement supérieure des familles monoparentales.

La situation professionnelle des allocataires thiais au Rsa se démarquent de celle du niveau *supra* par des taux plus importants d'allocataires du Rsa, en situation de chômage non indemnisé en décembre 2018, et de bénéficiaires de la prime d'activité avant l'ouverture du droit au Rsa.

VALENTON (94074)

1. LES ALLOCATAIRES DU RSA

1-1 Les allocataires ayant un droit ouvert ou actif

Valenton, commune de 14 858 habitants (recensement de l'Insee 2016) a un taux de couverture de sa population par le dispositif Rsa de 11,6 % (cf. [tableau 1](#)), soit un taux supérieur à celui du département de +4,8 points. La commune se caractérise aussi par un taux d'allocataires du Rsa, ayant des droits ouverts parmi l'ensemble des allocataires (32,3 %), plus important que celui du département de +5,8 points.

De même, la part des allocataires valentonnais, bénéficiaires du Rsa majoré (14,7 %), est supérieure à celle du département de +4,5 points.

1-2 Profil des allocataires ayant un droit actif au Rsa

La structure par âge des allocataires valentonnais, bénéficiant d'un droit actif au titre du Rsa, est quasi-identique à celle du territoire *supra* (cf. [tableau 2](#)).

A contrario, les familles allocataires et bénéficiaires d'un droit actif au Rsa sont plus représentées à

Valenton, notamment les familles monoparentales (32,7 %), avec un taux supérieur de +7,9 points à celui du département. Les couples avec enfant(s) à charge, (17,6 %) sont aussi, dans une moindre mesure, plus représentés qu'à l'échelon départemental, de +3,6 points. Concernant l'activité en décembre 2018 des allocataires valentonnais au Rsa, 19,1 % d'entre eux sont des chômeurs non-indemnisés, soit un taux supérieur de +3,1 points à celui du département.

Tableau 1- Part des allocataires ayant un droit ouvert ou actif au Rsa

	Valenton	Val-de-Marne
Nombre d'allocataires de la caf sur l'année	4 082	313 750
Part des allocataires Rsa droit ouvert parmi des allocataires en %	32,3	26,5
Part des allocataires Rsa payés parmi des allocataires en %	22,1	18,1
Allocataires Rsa ayant un droit ouvert (y inclus les suspensions) sur l'année		
Nombre d'allocataires	1 318	83 200
dont Rsa socle (en %)	85,3	89,8
dont Rsa majoré (en %)	14,7	10,2
dont taux de droits suspendus	31,6	31,6
Nombre d'allocataires en décembre n-1	966	60 286
Population couverte par le droit ouvert au Rsa	1 719	93 890
Population Insee 2016	14 858	1 378 151
Part de la population couverte par le Rsa en % (*)	11,6	6,8
Allocataires Rsa payés (droit actif) sur l'année		
Nombre d'allocataires	902	56 936
dont Rsa socle (en %)	83,0	88,4
dont Rsa majoré (en %)	17,0	11,6
Nombre d'allocataires en décembre n-1	715	44 445
Population couverte par le droit payé au Rsa	1 512	81 127

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019, Insee, recensement de la population 2016.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 32,3 % des allocataires de Valenton avaient un droit ouvert au Rsa.

(*) Il s'agit des allocataires des Caf plus les conjoints, enfants, et autres personnes à charge, rapportés à la population au 01/01/2016 recensée par l'Insee.

Tableau 2. Répartition des allocataires ayant un droit actif au Rsa

Profil des allocataires payés (droit actif)		
	Valenton	Val-de-Marne
Répartition selon l'âge au 31 décembre n-1 en %		
Moins de 25 ans	3,5	2,6
De 25 à 29 ans	18,6	18,6
De 30 à 39 ans	30,7	30,4
De 40 à 49 ans	21,0	21,5
De 50 à 59 ans	16,0	17,2
De 60 à 64 ans	7,3	6,7
De 65 ans et plus	2,9	3,1
Répartition selon la composition familiale au 31 décembre n-1 en %		
Personnes seules	46,2	57,7
Couples sans enfant	3,4	3,5
Couples avec enfant(s) ou grossesse	17,6	14,0
Familles monoparentales ou grossesse	32,7	24,8
Répartition selon le type activité de l'allocataire au 31 décembre n-2 en %		
Sans activité	38,2	41,3
Chômage non indemnisé	19,1	16,0
Activité salarié	10,0	10,4
Travailleur indépendant	3,1	3,9
Cessation d'activité pour garde d'enfant	2,8	2,4
Chômage indemnisé : aud ou pare abattement	6,4	4,0
Retraité	1,7	1,4
Chômeur allocation solidarité spécifique	1,4	1,4
Autre actif sans emploi	3,7	4,1
Santé	1,6	1,5
Autres	1,2	1,1
Situation inconnue	10,9	12,6
Qualité de la situation des allocataires ayant un droit actif au Rsa en n-1 en %		
Part des bénéficiaires du Rsa et de la prime d'activité simultanément, au moins une fois en n-1, parmi les allocataires ayant un droit actif en n-1	27,9	29,8
Part des bénéficiaires sans aucun revenu sur tous les mois de l'année n-1 parmi les allocataires ayant un droit actif en n-1	37,0	36,3
Part des bénéficiaires ayant des revenus chaque mois de l'année n-1 parmi les allocataires ayant un droit actif en n-1	7,6	6,9
Répartition selon l'ancienneté de présence au titre du Rsa (ou Rmi) en %		
Moins de 6 mois	12,4	10,7
De 6 mois à moins d'1 an	9,9	10,8
De 1 à 2 ans	29,9	29,4
De 3 à 5 ans	17,5	17,5
De 6 à 9 ans	13,3	13,2
De 10 ans et plus	14,2	15,0
Ancienneté inconnue	2,8	3,4
Ancienneté moyenne, en nombre de mois	60	61

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Parmi les allocataires du Rsa avec des droits actifs à Valenton en 2019, 46,2 % sont des personnes seules.

2. LES ENTRANTS DANS LE DISPOSITIF RSA

2-1 Flux et profil des entrants dans le dispositif Rsa

Au cours de l'année 2019, les taux d'entrants (33,9 %) et de sortants (27,7 %) sont légèrement inférieurs à ceux du département, respectivement -1,3 point, et -1,9 point (cf. tableau 3).

Parmi les entrants, les familles monoparentales valentonaises sont plus représentées (34,3 %) de +10,2 points.

A contrario, la commune présente un taux d'allocataires seuls (45,1 %) nettement inférieur à celui du niveau *supra* (-12 points).

Le bénéficiaire simultanément de la prime d'activité et du Rsa, au moins un mois sur l'année en 2019, ne concerne que 39,2 % des allocataires du Rsa de la commune, soit -2,3 points par rapport au taux départemental.

2-2 Focus sur les primo-entrants

La part des primo-entrants (65,0 %), parmi l'ensemble des entrants valen-

tonais, est supérieure à celle du département (+4,3 points).

En revanche, leur structure par âge est proche (cf. tableau 4), excepté une surreprésentation des allocataires de 60 à 64 ans (9%), soit +4,3 points par rapport à la part représentée par ces profils parmi les primo-entrants du département.

Par ailleurs, à l'instar des entrants dans le dispositif, les primo-entrants, vivant seuls sans enfant à charge (53,3 %), sont moins représentés qu'au niveau *supra*, soit - 7,9 points.

Tableau 3. Flux et profil des entrants dans le dispositif Rsa en 2019

Flux et profil des entrants		
	Valenton	Val-de-Marne
Nombre d'allocataires entrants	306	20 062
Taux d'entrants	33,9	35,2
Nombre d'allocataires sortants	250	16 878
Taux sortants	27,7	29,6
Ecart de flux en %	6,2	5,6
Profil de l'ensemble des entrants dans l'année n-1		
Répartition selon l'âge en %		
Moins de 25 ans	5,2	3,7
De 25 à 29 ans	28,4	28,6
De 30 à 39 ans	29,1	31,0
De 40 à 49 ans	20,3	17,8
De 50 à 59 ans	7,8	11,6
De 60 à 64 ans	7,2	4,6
De 65 ans et plus	2,0	2,7
Répartition selon la composition familiale en %		
Personnes seules	45,1	57,1
Couples sans enfant	3,3	3,7
Couples avec enfant(s) ou grossesse	17,3	15,1
Familles monoparentales ou grossesse	34,3	24,1
Qualité de la situation des allocataires entrants dans le Rsa en n-1, en %		
Part des bénéficiaires du Rsa et de la prime d'activité simultanément au moins une fois en n-1, parmi les allocataires entrants au cours de n-1	39,2	41,5
Part des bénéficiaires sans aucun revenu sur tous les mois de l'année n-1, avec un droit ouvert au Rsa, parmi les allocataires entrants au cours de n-1	1,6	1,6
Part des bénéficiaires ayant des revenus chaque mois ayant un droit actif sur n-1 parmi les allocataires entrants en n-1	nc	0,7
Répartition selon l'ancienneté de présence dans le Rsa (ou Rmi) en %		
De 0 à 1 an (primo-entrants)	65,0	60,7
De 1 à 2 ans	17,0	20,3
De 3 à 5 ans	8,2	8,7
De 6 à 9 ans	5,6	4,6
De 10 ans et plus	2,3	3,2
Ancienneté inconnue	2,0	2,4

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 306 personnes de la commune de Valenton sont entrées dans le dispositif Rsa.

Tableau 4. Caractéristiques des primo entrants dans le dispositif Rsa en 2019

Profil des primo-entrants dans l'année (n'ayant pas de date d'entrée dans le dispositif antérieur à l'année n)		
	Valenton	Val-de-Marne
Nombre de primo-entrants	199	12 183
Répartition selon l'âge en %		
Moins de 25 ans	4,5	4,2
De 25 à 29 ans	33,2	33,0
De 30 à 39 ans	27,6	29,0
De 40 à 49 ans	17,6	16,3
De 50 à 59 ans	6,5	10,6
De 60 à 64 ans	9,0	4,7
De 65 ans et plus	nc	2,2
Répartition selon la composition familiale en %		
Personnes seules	53,3	61,2
Couples sans enfant	4,0	3,6
Couples avec enfant(s) ou grossesse	15,6	13,3
Familles monoparentales ou grossesse	27,1	21,9

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 53,3 % des primo-entrants de Valenton sont des personnes seules.

A *contrario*, les familles monoparentales valentonaises primo-entrantes dans le dispositif (27,1 %) sont plus représentatives.

3. LES ALLOCATAIRES DE LA PRIME D'ACTIVITE VERS LE DISPOSITIF RSA ET INVERSEMENT

Les allocataires valentonnais, bénéficiant de la prime d'activité, sont

plus représentés (40,6 %), soit +6,9 points par rapport au taux départemental (cf. tableau 5).

Les allocataires du Rsa, bénéficiant en n-2 de la prime d'activité, représentent 11,4 % des entrants dans l'année, soit +2,5 points rapporté au territoire *supra*. De même, les allocataires, sortant du dispositif Rsa, à la suite de l'ouverture d'un droit à la prime d'activité, soit 24,4 % des

sortants du dispositif, représentent une part supérieure de +2,3 points à celle du département.

En revanche, parmi les primo-entrants valentonnais dans l'année, 28,1 % ont bénéficié simultanément de la prime d'activité et du Rsa, au moins un mois dans l'année 2019, soit un taux nettement inférieur à celui du département (-5 points).

Tableau 5. Les allocataires de la prime d'activité vers le dispositif Rsa et inversement

Bénéficiaires de la prime d'activité (Ppa)		
	Valenton	Val-de-Marne
Nombre d'allocataires bénéficiaires de la Ppa sur l'année n-1	1 658	105 849
Nombre d'allocataires bénéficiaires de la Ppa au 31 décembre n-1	1 206	76 751
Part des allocataires de la Ppa sur l'année n-1 parmi l'ensemble des allocataires n-1 en %	40,6	33,7
Les bénéficiaires de la prime d'activité (Ppa) vers le Rsa et inversement		
Nombre d'allocataires bénéficiant de la Ppa en n-2 et du Rsa en n-1	35	1 791
Part des allocataires bénéficiant de la Ppa en n-2 et du Rsa en n-1 parmi les entrants du Rsa, en %	11,4	8,9
Nombre d'allocataires bénéficiant du Rsa en n-2 et de la Ppa en n-1	61	3 737
Part des allocataires bénéficiant du Rsa en n-2 et de la Ppa en n-1 parmi les sortants du Rsa, en %	24,4	22,1
Concernant les primo-entrants		
Part des bénéficiaires du Rsa et de la prime d'activité simultanément, au moins une fois en n-1, parmi l'ensemble des primo-entrants en n-1, en %	28,1	33,1

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 40,6 % des allocataires de Valenton ont bénéficié de la prime d'activité.

Le territoire de Valenton se caractérise par un taux de couverture de sa population par le dispositif Rsa supérieur à celui de l'ensemble du département, de près de cinq points, avec des taux d'allocataires bénéficiant du Rsa ou du Rsa majoré nettement supérieurs.

La structure par âge de ces allocataires valentonnais reste cependant proche de celle observée dans l'ensemble du Val-de-Marne, alors que leur profil est plus familial, avec une surreprésentation tant des couples avec enfant(s) que des familles monoparentales.

Le profil de ces allocataires vis-à-vis de l'emploi apparaît plus fragile au regard du taux de chômeurs non indemnisés légèrement supérieur à la moyenne départementale et du moindre taux d'allocataires, ayant bénéficié simultanément du Rsa et de la prime d'activité parmi les entrants et les primo-entrants.

VILLECRESNES (94075)

1. LES ALLOCATAIRES DU RSA

1-1 Les allocataires ayant un droit ouvert ou actif

Commune de plus de 9 800 habitants (recensement Insee 2016), Villecresnes connaît un taux de couverture de sa population par le dispositif Rsa (4,3 %), légèrement inférieure à la moyenne départementale (-2,5 points) (cf. tableau 1). La part des allocataires bénéficiant du Rsa, rapportée à l'ensemble des allocataires (15,8 %), est en revanche nettement inférieure (26,5 %).

La commune connaît une légère sous-représentation des allocataires, ouvrant droit au Rsa majoré (8,2 %), de -2 points comparativement au département.

1-2 Profil des allocataires ayant un droit actif au Rsa

La structure par âge des allocataires villecresnois est quasi-identique à celle du département, excepté une surreprésentation des bénéficiaires âgés de moins de 25 ans (5,4 % contre 2,6 %, au niveau départemental) (cf. tableau 2). En revanche, les personnes isolées (53,1 %) sont sous-représentées, soit -4,6 points. Une part plus importante d'allocataires villecresnois, ayant un droit actif au Rsa en 2019, n'exerçaient aucune activité en n-1, soit +5,6 points par rapport au niveau départemental. Par ailleurs, la commune se distingue par une surreprésentation des travailleurs indépendants parmi les allocataires du Rsa, soit

+3,7 points comparativement au niveau *supra*.

La part des allocataires villecresnois, n'ayant perçu « aucun revenu dans l'année » (42 %), est nettement supérieure à celle du niveau départemental, de +5,7 points. En revanche, le bénéfice simultané de la prime d'activité et du Rsa, au moins un mois sur l'année, ne concerne que 25 % des allocataires au Rsa de la commune, soit -4,8 points par rapport au taux départemental.

L'ancienneté moyenne des allocataires de la commune dans le dispositif (70 mois) est nettement supérieure à celle de l'échelon départemental, + 9 mois.

Tableau 1- Part des allocataires ayant un droit ouvert ou actif au Rsa

	Villecresnes	Val-de-Marne
Nombre d'allocataires de la caf sur l'année	2 086	313 750
Part des allocataires Rsa droit ouvert parmi des allocataires en %	15,8	26,5
Part des allocataires Rsa payés parmi des allocataires en %	10,7	18,1
Allocataires Rsa ayant un droit ouvert (y inclus les suspensions) sur l'année		
Nombre d'allocataires	329	83 200
dont Rsa socle (en %)	91,8	89,8
dont Rsa majoré (en %)	8,2	10,2
dont taux de droits suspendus	31,9	31,6
Nombre d'allocataires en décembre n-1	248	60 286
Population couverte par le droit ouvert au Rsa (*)	418	93 890
Population Insee 2016	9 828	1 378 151
Part de la population couverte par le Rsa en %	4,3	6,8
Allocataires Rsa payés (droit actif) sur l'année		
Nombre d'allocataires	224	56 936
dont Rsa socle (en %)	89,7	88,4
dont Rsa majoré (en %)	10,3	11,6
Nombre d'allocataires en décembre n-1	188	44 445
Population couverte par le droit payé au Rsa	367	81 127

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France 2019 - Insee, recensement de la population 2016.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 15,8 % des allocataires de Villecresnes avaient un droit ouvert au Rsa.

(*) Il s'agit des allocataires des Caf plus leur conjoint, enfants, et autres personnes à charge, rapportés à la population au 01/01/2016 recensée par l'Insee.

Tableau 2. Répartition des allocataires ayant un droit actif au Rsa

Profil des allocataires payés (droit actif)		
	Villecresnes	Val-de-Marne
Répartition selon l'âge au 31 décembre n-1 en %		
Moins de 25 ans	5,4	2,6
De 25 à 29 ans	20,5	18,6
De 30 à 39 ans	30,4	30,4
De 40 à 49 ans	21,9	21,5
De 50 à 59 ans	15,6	17,2
De 60 à 64 ans	4,5	6,7
De 65 ans et plus	nc	3,1
Répartition selon la composition familiale au 31 décembre n-1 en %		
Personnes seules	53,1	57,7
Couples sans enfant	nc	3,5
Couples avec enfant(s) ou grossesse	17,9	14,0
Familles monoparentales ou grossesse	27,2	24,8
Répartition selon le type activité de l'allocataire au 31 décembre n-2 en %		
Sans activité	46,9	41,3
Chômage non indemnisé	17,0	16,0
Activité salarié	4,9	10,4
Travailleur indépendant	7,6	3,9
Cessation d'activité pour garde d'enfant	2,2	2,4
Chômage indemnisé : aud ou pare abattement	6,3	4,0
Retraité	nc	1,4
Chômeur allocation solidarité spécifique	nc	1,4
Autre actif sans emploi	nc	4,1
Santé	nc	1,5
Autres	0,0	1,1
Situation inconnue	12,1	12,6
Qualité de la situation en n-1 des allocataires ayant un droit actif au Rsa en n-1 en %		
Part des bénéficiaires du Rsa et de la prime d'activité, simultanément au moins une fois en n-1, parmi les allocataires ayant un droit actif en n-1	25,0	29,8
Part des bénéficiaires sans aucun revenu sur tous les mois de l'année n-1 parmi les allocataires ayant un droit actif en n-1	42,0	36,3
Part des bénéficiaires ayant des revenus chaque mois de l'année n-1 parmi les allocataires ayant un droit actif en n-1	8,0	6,9
Répartition selon l'ancienneté de présence au titre du Rsa (ou Rmi) en %		
Moins de 6 mois	11,2	10,7
De 6 mois à moins d'1 an	9,4	10,8
De 1 à 2 ans	23,2	29,4
De 3 à 5 ans	20,5	17,5
De 6 à 9 ans	14,3	13,2
De 10 ans et plus	17,0	15,0
Ancienneté inconnue	4,5	3,4
Ancienneté moyenne, en nombre de mois	70	61

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Parmi les allocataires de Villecresnes ayant des droits actifs au Rsa en 2019, 53,1 % sont des personnes seules.

2. LES ENTRANTS DANS LE DISPOSITIF RSA

2-1 Flux et profil des entrants dans le dispositif Rsa

En 2019, Villecresnes connaît des flux d'allocataires, entrant et sortant du dispositif, moins importants que ceux du département, soit respectivement -3,5 et -5,5 points (cf. tableau 3).

Parmi l'ensemble des entrants villecresnois, le taux des trentenaires (35,2 %) est supérieur de +4,2 points

comparativement à celui du département. *A contrario*, les entrants âgés de 50 à 59 ans sont sous-représentés, soit -4,6 points rapportés au département.

Par ailleurs, à l'instar de l'ensemble des bénéficiaires de la commune, seuls 36,6 % des entrants, sont bénéficiaires simultanément au moins une fois dans l'année de la prime d'activité et du Rsa, soit une différence de -4,9 points par rapport à l'échelon départemental.

2-2 Focus sur les primo-entrants

Le taux des primo-entrants (64,8 %) par rapport à l'ensemble des entrants de la commune est supérieur à celui du département (60,7 %).

De plus, les primo-entrants villecresnois, âgés de 25 à 29 ans (37 %), sont surreprésentés de +4 points (cf. tableau 4).

Par ailleurs, leur composition familiale est caractérisée par une part nettement supérieure des personnes vivant seules (69,9 %), soit +8,4 points, rapportée à celle du

Tableau 3. Flux et profil des entrants dans le dispositif Rsa en 2019

Flux et profil des entrants		
	Villecresnes	Val-de-Marne
Nombre d'allocataires entrants	71	20 062
Taux d'entrants	31,7	35,2
Nombre d'allocataires sortants	54	16 878
Taux sortants	24,1	29,6
Ecart de flux en %	7,6	5,6
Profil de l'ensemble des entrants dans l'année n-1		
Répartition selon l'âge en %		
Moins de 25 ans	nc	3,7
De 25 à 29 ans	28,2	28,6
De 30 à 39 ans	35,2	31,0
De 40 à 49 ans	16,9	17,8
De 50 à 59 ans	7,0	11,6
De 60 à 64 ans	nc	4,6
De 65 ans et plus	nc	2,7
Répartition selon la composition familiale en %		
Personnes seules	57,7	57,1
Couples sans enfant	nc	3,7
Couples avec enfant(s) ou grossesse	16,9	15,1
Familles monoparentales ou grossesse	22,5	24,1
Qualité de la situation des allocataires entrants dans le Rsa en n-1, en %		
Part des bénéficiaires du Rsa et de la prime pour l'activité, simultanément au moins une fois en n-1, parmi les allocataires entrants au cours de n-1	36,6	41,5
Part des bénéficiaires sans aucun revenu sur tous les mois de l'année n-1, avec un droit ouvert au Rsa, parmi les allocataires entrants au cours de n-1	nc	1,6
Part des bénéficiaires ayant des revenus chaque mois avec un droit actif sur n-1 parmi les allocataires entrants en n-1	0,0	0,7
Répartition selon l'ancienneté de présence dans le Rsa (ou Rmi) en %		
De 0 à 1 an (primo-entrants)	64,8	60,7
De 1 à 2 ans	16,9	20,3
De 3 à 5 ans	7,0	8,7
De 6 à 9 ans	nc	4,6
De 10 ans et plus	nc	3,2
Ancienneté inconnue	nc	2,4

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 71 personnes de la commune de Villecresnes sont entrées dans le dispositif Rsa.

Tableau 4. Caractéristiques des primo entrants dans le dispositif Rsa en 2019

Profil des primo-entrants dans l'année (n'ayant pas de date d'entrée dans le dispositif antérieur à l'année n)		
	Villecresnes	Val-de-Marne
Nombre de primo-entrants	46	12 183
Répartition selon l'âge en %		
Moins de 25 ans	nc	4,2
De 25 à 29 ans	37,0	33,0
De 30 à 39 ans	28,3	29,0
De 40 à 49 ans	13,0	16,3
De 50 à 59 ans	nc	10,6
De 60 à 64 ans	nc	4,7
De 65 ans et plus	nc	2,2
Répartition selon la composition familiale en %		
Personnes seules	69,6	61,2
Couples sans enfant	nc	3,6
Couples avec enfant(s) ou grossesse	13,0	13,3
Familles monoparentales ou grossesse	10,9	21,9

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 69,6 % des primo-entrants de Villecresnes sont des personnes seules.

niveau départemental, et une sous-représentation des familles monoparentales (10,9 % contre 21,9 %).

3. LES ALLOCATAIRES DE LA PRIME D'ACTIVITE VERS LE DISPOSITIF RSA ET INVERSEMENT

La part des allocataires villecresnois, ouvrant droit à la prime d'activité (26,6 %), est moindre que celle

du département, soit -7,1 points (cf. tableau 5).

Par ailleurs, la part des allocataires, ouvrant droit à la prime d'activité depuis n-2 puis ayant des droits ouverts au Rsa en n-1 (11,3 %), est supérieure à celle du niveau départemental, de +2,4 points. *A contrario*, les allocataires, sortant du dispositif Rsa à la suite de l'ouverture d'un droit à la prime d'activité, représentent 18,5 % des sortants du

dispositif, soit un taux inférieur à celui de l'ensemble du département (-3,6 points).

De même, parmi les primo-entrants de la commune, 30,4 % ont bénéficié simultanément du Rsa et de la prime d'activité, au moins une fois en 2019, représentant un taux inférieur à celui du Val-de-Marne de -2,7 points.

Tableau 5. Les allocataires de la prime d'activité vers le dispositif Rsa et inversement

	Bénéficiaires de la prime d'activité (Ppa)	
	Villecresnes	Val-de-Marne
Nombre d'allocataires bénéficiaires de la Ppa sur l'année n-1	554	105 849
Nombre d'allocataires bénéficiaires de la Ppa au 31 décembre n-1	408	76 751
Part des allocataires de la Ppa sur l'année n-1 parmi l'ensemble des allocataires n-1 en %	26,6	33,7
Les bénéficiaires de la prime d'activité (Ppa) vers le Rsa et inversement		
Nombre d'allocataires bénéficiant de la Ppa en n-2 et du Rsa en n-1	8	1 791
Part des allocataires bénéficiant de la Ppa en n-2 et du Rsa en n-1 parmi les entrants du Rsa, en %	11,3	8,9
Nombre d'allocataires bénéficiant du Rsa en n-2 et de la Ppa en n-1	10	3 737
Part des allocataires bénéficiant du Rsa en n-2 et de la Ppa en n-1 parmi les sortants du Rsa, en %	18,5	22,1
Concernant les primo-entrants		
Part des bénéficiaires du Rsa et de la prime d'activité, simultanément au moins une fois en n-1, parmi l'ensemble des primo-entrants en n-1, en %	30,4	33,1

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 26,6 % des allocataires de Villecresnes ont bénéficié de la prime d'activité.

Le territoire de Villecresnes se caractérise par un taux de couverture de sa population par le dispositif Rsa inférieur à celui de l'ensemble du département.

Les allocataires villecresnois du Rsa se distinguent par une légère surreprésentation des moins de 25 ans. Les entrants et les primo-entrants dans le dispositif sont également plus jeunes. La structure familiale de ces allocataires, est plus représentative parmi les familles avec enfant(s), hormis parmi les primo-entrants.

Différents marqueurs semblent montrer un ancrage plus important dans le dispositif de la part des allocataires villecresnois du Rsa, telles que des parts plus importantes d'allocataires n'exerçant aucune activité en décembre 2018 et n'ayant perçu « aucun revenu dans l'année 2019 ». Par ailleurs, ces allocataires connaissent moins d'alternance entre la prime d'activité et le Rsa, et leur ancienneté moyenne au sein du dispositif Rsa s'élève à plus de neuf mois par rapport à la moyenne val-de-marnaise.

VILLEJUIF (94076)

1. LES ALLOCATAIRES DU RSA

1-1 Les allocataires ayant un droit ouvert ou actif

Commune de près de 55 500 habitants (recensement Insee 2016), Villejuif connaît un taux de couverture de sa population par le dispositif Rsa (8 %), supérieur à la moyenne départementale (6,8 %) (cf. tableau 1). La part des allocataires bénéficiant du Rsa (25,6 %), rapportée à l'ensemble des allocataires villejuifois, est proche de celle de l'ensemble du Val-de-Marne (26,5 %).

Par ailleurs, la proportion des allocataires de la commune, percevant le Rsa majoré, est légèrement inférieure à celle du département (respectivement 8,7 % et 10,2 %).

1-2 Profil des allocataires ayant un droit actif au Rsa

La structure par âge de ce profil d'allocataires, ainsi que leur composition familiale sont proches de celles de l'échelon départemental (cf. tableau 2).

De même, la répartition, selon le type d'activité des allocataires villejuifois au Rsa à la fin de l'année 2018, est quasi-identique à celle du Val-de-Marne, excepté une légère sous-représentation des bénéficiaires n'exerçant aucune activité salariale (39,3 % contre 41,3 %).

Tableau 1- Part des allocataires ayant un droit ouvert ou actif au Rsa

	Villejuif	Val-de-Marne
Nombre d'allocataires de la caf sur l'année	15 570	313 750
Part des allocataires Rsa droit ouvert parmi des allocataires en %	25,6	26,5
Part des allocataires Rsa payés parmi des allocataires en %	17,3	18,1
Allocataires Rsa ayant un droit ouvert (y inclus les suspensions) sur l'année		
Nombre d'allocataires	3 980	83 200
dont Rsa socle (en %)	91,3	89,8
dont Rsa majoré (en %)	8,7	10,2
dont taux de droits suspendus	32,2	31,6
Nombre d'allocataires en décembre n-1	2 840	60 286
Population couverte par le droit ouvert au Rsa (*)	4 462	93 890
Population Insee 2016	55 478	1 378 151
Part de la population couverte par le Rsa en %	8,0	6,8
Allocataires Rsa payés (droit actif) sur l'année		
Nombre d'allocataires	2 698	56 936
dont Rsa socle (en %)	90,0	88,4
dont Rsa majoré (en %)	10,0	11,6
Nombre d'allocataires en décembre n-1	2 092	44 445
Population couverte par le droit payé au Rsa	3 847	81 127

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France 2019 - Insee, recensement de la population 2016.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 25,6 % des allocataires villejuifois avaient un droit ouvert au Rsa.

(*) Il s'agit des allocataires des Caf plus leur conjoint, enfants, et autres personnes à charge, rapportés à la population au 01/01/2016 recensée par l'Insee.

Tableau 2. Répartition des allocataires ayant un droit actif au Rsa

Profil des allocataires payés (droit actif)		
	Villejuif	Val-de-Marne
Répartition selon l'âge au 31 décembre n-1 en %		
Moins de 25 ans	2,1	2,6
De 25 à 29 ans	18,3	18,6
De 30 à 39 ans	30,7	30,4
De 40 à 49 ans	21,6	21,5
De 50 à 59 ans	16,9	17,2
De 60 à 64 ans	6,7	6,7
De 65 ans et plus	3,7	3,1
Répartition selon la composition familiale au 31 décembre n-1 en %		
Personnes seules	57,8	57,7
Couples sans enfant	3,4	3,5
Couples avec enfant(s) ou grossesse	15,0	14,0
Familles monoparentales ou grossesse	23,7	24,8
Répartition selon le type activité de l'allocataire au 31 décembre n-2 en %		
Sans activité	39,3	41,3
Chômage non indemnisé	17,3	16,0
Activité salarié	10,6	10,4
Travailleur indépendant	3,4	3,9
Cessation d'activité pour garde d'enfant	2,2	2,4
Chômage indemnisé : aud ou pare abattement	3,6	4,0
Retraité	1,8	1,4
Chômeur allocation solidarité spécifique	1,7	1,4
Autre actif sans emploi	4,7	4,1
Santé	1,8	1,5
Autres	1,1	1,1
Situation inconnue	12,5	12,6
Qualité de la situation en n-1 des allocataires ayant un droit actif au Rsa en n-1 en %		
Part des bénéficiaires du Rsa et de la prime d'activité, simultanément au moins une fois en n-1, parmi les allocataires ayant un droit actif en n-1	29,8	29,8
Part des bénéficiaires sans aucun revenu sur tous les mois de l'année n-1 parmi les allocataires ayant un droit actif en n-1	35,6	36,3
Part des bénéficiaires ayant des revenus chaque mois de l'année n-1 parmi les allocataires ayant un droit actif en n-1	7,0	6,9
Répartition selon l'ancienneté de présence au titre du Rsa (ou Rmi) en %		
Moins de 6 mois	11,7	10,7
De 6 mois à moins d'1 an	10,6	10,8
De 1 à 2 ans	28,6	29,4
De 3 à 5 ans	17,9	17,5
De 6 à 9 ans	13,9	13,2
De 10 ans et plus	13,9	15,0
Ancienneté inconnue	3,4	3,4
Ancienneté moyenne, en nombre de mois	58	61

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Parmi les allocataires de Villejuif ayant des droits actifs au Rsa en 2019, 57,8 % sont des personnes seules.

2. LES ENTRANTS DANS LE DISPOSITIF RSA

2-1 Flux et profil des entrants dans le dispositif Rsa

En 2019, Villejuif connaît des flux d'allocataires, entrant et sortant du dispositif (respectivement 36,3 % et 30,1 %), proches de ceux du département (cf. tableau 3).

De même, à l'instar de l'ensemble des bénéficiaires du Rsa résidant sur la commune, la structure par âge et la composition familiale des entrants

villejuifois sont quasi-identiques à celles du niveau départemental, excepté une sous-représentation des familles monoparentales (22 %), soit -2,1 points.

2-2 Focus sur les primo-entrants

Le taux de primo-entrants (61,0 %), par rapport à l'ensemble des entrants villejuifois dans le dispositif, est quasi-identique à celui du département (60,7 %).

De même que celle de l'ensemble des entrants de la commune, la

structure par âge des primo-entrants est très proche de celle du département, excepté une légère sous-représentation des allocataires trentenaires (27 %), de -2 points (cf. tableau 4). Les familles monoparentales sont également moins représentées parmi les primo-entrants sur la commune (19,8 % contre 21,9 % au niveau départemental).

Tableau 3. Flux et profil des entrants dans le dispositif Rsa en 2019

Flux et profil des entrants		
	Villejuif	Val-de-Marne
Nombre d'allocataires entrants	979	20 062
Taux d'entrants	36,3	35,2
Nombre d'allocataires sortants	813	16 878
Taux sortants	30,1	29,6
Ecart de flux en %	6,2	5,6
Profil de l'ensemble des entrants dans l'année n-1		
Répartition selon l'âge en %		
Moins de 25 ans	3,8	3,7
De 25 à 29 ans	27,2	28,6
De 30 à 39 ans	29,4	31,0
De 40 à 49 ans	18,5	17,8
De 50 à 59 ans	13,0	11,6
De 60 à 64 ans	4,9	4,6
De 65 ans et plus	3,3	2,7
Répartition selon la composition familiale en %		
Personnes seules	58,0	57,1
Couples sans enfant	4,0	3,7
Couples avec enfant(s) ou grossesse	16,0	15,1
Familles monoparentales ou grossesse	22,0	24,1
Qualité de la situation des allocataires entrants dans le Rsa en n-1, en %		
Part des bénéficiaires du Rsa et de la prime d'activité, simultanément au moins une fois en n-1, parmi les allocataires entrants au cours de n-1	42,2	41,5
Part des bénéficiaires sans aucun revenu sur tous les mois de l'année n-1, avec un droit ouvert au Rsa, parmi les allocataires entrants au cours de n-1	1,2	1,6
Part des bénéficiaires ayant des revenus chaque mois avec un droit actif sur n-1 parmi les allocataires entrants en n-1	0,6	0,7
Répartition selon l'ancienneté de présence dans le Rsa (ou Rmi) en %		
De 0 à 1 an (primo-entrants)	61,0	60,7
De 1 à 2 ans	19,8	20,3
De 3 à 5 ans	8,6	8,7
De 6 à 9 ans	5,1	4,6
De 10 ans et plus	2,3	3,2
Ancienneté inconnue	3,2	2,4

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 979 personnes de la commune de Villejuif sont entrées dans le dispositif Rsa.

Tableau 4. Caractéristiques des primo entrants dans le dispositif Rsa en 2019

Profil des primo-entrants dans l'année (n'ayant pas de date d'entrée dans le dispositif antérieur à l'année n)		
	Villejuif	Val-de-Marne
Nombre de primo-entrants	597	12 183
Répartition selon l'âge en %		
Moins de 25 ans	4,7	4,2
De 25 à 29 ans	32,2	33,0
De 30 à 39 ans	27,0	29,0
De 40 à 49 ans	16,6	16,3
De 50 à 59 ans	11,2	10,6
De 60 à 64 ans	4,7	4,7
De 65 ans et plus	3,7	2,2
Répartition selon la composition familiale en %		
Personnes seules	62,1	61,2
Couples sans enfant	4,2	3,6
Couples avec enfant(s) ou grossesse	13,9	13,3
Familles monoparentales ou grossesse	19,8	21,9

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 62,1 % des primo-entrants de Villejuif sont des personnes seules.

3. LES ALLOCATAIRES DE LA PRIME D'ACTIVITE VERS LE DISPOSITIF RSA ET INVERSEMENT

La part des allocataires villejuifois, ouvrant droit à la prime d'activité (31,8 %), est inférieure à celle du département (33,7 %) (cf. tableau 5). De même, les allocataires, sortant du dispositif Rsa, à la suite de l'ouverture d'un droit à la prime d'activité, représentent un taux inférieur de - 2,7 points.

En revanche, la part des allocataires, ouvrant droit à la prime d'activité depuis n-2 puis ayant des droits ouverts au Rsa en n-1 (11,3 %), est supérieure à celle du niveau départemental, de +2,4 points.

Tableau 5. Les allocataires de la prime d'activité vers le dispositif Rsa et inversement

Bénéficiaires de la prime d'activité (Ppa)		
	Villejuif	Val-de-Marne
Nombre d'allocataires bénéficiaires de la Ppa sur l'année n-1	4 951	105 849
Nombre d'allocataires bénéficiaires de la Ppa au 31 décembre n-1	3 634	76 751
Part des allocataires de la Ppa sur l'année n-1 parmi l'ensemble des allocataires n-1 en %	31,8	33,7
Les bénéficiaires de la prime d'activité (Ppa) vers le Rsa et inversement		
Nombre d'allocataires bénéficiant de la Ppa en n-2 et du Rsa en n-1	111	1 791
Part des allocataires bénéficiant de la Ppa en n-2 et du Rsa en n-1 parmi les entrants du Rsa, en %	11,3	8,9
Nombre d'allocataires bénéficiant du Rsa en n-2 et de la Ppa en n-1	158	3 737
Part des allocataires bénéficiant du Rsa en n-2 et de la Ppa en n-1 parmi les sortants du Rsa, en %	19,4	22,1
Concernant les primo-entrants		
Part des bénéficiaires du Rsa et de la prime d'activité, simultanément au moins une fois en n-1, parmi l'ensemble des primo-entrants en n-1, en %	33,2	33,1

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 31,8 % des allocataires de Villejuif ont bénéficié de la prime d'activité.

Le territoire de Villejuif ne se distingue guère du département concernant les allocataires du Rsa avec un taux de couverture de sa population par le dispositif Rsa à peine supérieur, et une part de bénéficiaires du Rsa majoré légèrement moindre. De même, les structures, familiale et par âge de ces allocataires, sont quasi-identiques à celles de la moyenne départementale.

La situation, au regard de l'activité en décembre 2018, des allocataires villejuifois au Rsa est aussi quasi-similaire à celle du niveau *supra*, hormis une moindre représentation des bénéficiaires n'exerçant aucune activité.

VILLENEUVE-LE-ROI (94077)

1. LES ALLOCATAIRES DU RSA

1-1 Les allocataires ayant un droit ouvert ou actif

Commune de 21 000 habitants (recensement Insee 2016), Villeneuve-le-Roi connaît un taux de couverture de sa population par le dispositif Rsa (7,3 %), quasi-identique au taux moyen départemental (+0,5 point) (cf. [tableau 1](#)). La part des allocataires bénéficiant du Rsa, rapportée à l'en-

semble des allocataires (29,8 %), est supérieure de +3,3 points à celle du Val-de-Marne.

1-2 Profil des allocataires ayant un droit actif au Rsa

La structure par âge de ce profil d'allocataires est quasi-identique à celle du département (cf. [tableau 2](#)). Par ailleurs, la répartition selon la composition familiale des allocataires villeneuvois, ayant un droit actif au Rsa,

est caractérisée par une sous-représentation des personnes isolées (50,7 %), soit -7 points rapportée à l'échelon départemental.

Les allocataires villeneuvois, entrés dans le dispositif depuis 2 ans, représentent 56,4 % de l'ensemble des allocataires au Rsa, soit un taux supérieur de +5,5 points. Ce constat induit une moindre ancienneté des bénéficiaires dans le dispositif (57 mois), inférieure de 4 mois à celle du Val-de-Marne.

Tableau 1- Part des allocataires ayant un droit ouvert ou actif au Rsa

	Villeneuve-le-Roi	Val-de-Marne
Nombre d'allocataires de la caf sur l'année	4 425	313 750
Part des allocataires Rsa droit ouvert parmi des allocataires en %	29,8	26,5
Part des allocataires Rsa payés parmi des allocataires en %	20,7	18,1
Allocataires Rsa ayant un droit ouvert (y inclus les suspensions) sur l'année		
Nombre d'allocataires	1 318	83 200
dont Rsa socle (en %)	88,9	89,8
dont Rsa majoré (en %)	11,1	10,2
dont taux de droits suspendus	30,5	31,6
Nombre d'allocataires en décembre n-1	954	60 286
Population couverte par le droit ouvert au Rsa (*)	1 544	93 890
Population Insee 2016	21 021	1 378 151
Part de la population couverte par le Rsa en %	7,3	6,8
Allocataires Rsa payés (droit actif) sur l'année		
Nombre d'allocataires	916	56 936
dont Rsa socle (en %)	86,6	88,4
dont Rsa majoré (en %)	13,4	11,6
Nombre d'allocataires en décembre n-1	728	44 445
Population couverte par le droit payé au Rsa	1 358	81 127

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019, Insee, recensement de la population 2016.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 29,8 % des allocataires de Villeneuve-le-Roi avaient un droit ouvert au Rsa.

(*) Il s'agit des allocataires des Caf plus leur conjoint, enfants, et autres personnes à charge, rapportés à la population au 01/01/2016 recensée par l'Insee.

Tableau 2. Répartition des allocataires ayant un droit actif au Rsa

Profil des allocataires payés (droit actif)		
	Villeneuve-le-Roi	Val-de-Marne
Répartition selon l'âge au 31 décembre n-1 en %		
Moins de 25 ans	3,6	2,6
De 25 à 29 ans	18,6	18,6
De 30 à 39 ans	32,2	30,4
De 40 à 49 ans	21,2	21,5
De 50 à 59 ans	15,6	17,2
De 60 à 64 ans	6,3	6,7
De 65 ans et plus	2,5	3,1
Répartition selon la composition familiale au 31 décembre n-1 en %		
Personnes seules	50,7	57,7
Couples sans enfant	3,9	3,5
Couples avec enfant(s) ou grossesse	17,4	14,0
Familles monoparentales ou grossesse	28,1	24,8
Répartition selon le type activité de l'allocataire au 31 décembre n-2 en %		
Sans activité	40,0	41,3
Chômage non indemnisé	14,2	16,0
Activité salarié	11,6	10,4
Travailleur indépendant	2,7	3,9
Cessation d'activité pour garde d'enfant	2,6	2,4
Chômage indemnisé : aud ou pare abattement	3,6	4,0
Retraité	0,9	1,4
Chômeur allocation solidarité spécifique	1,1	1,4
Autre actif sans emploi	6,4	4,1
Santé	2,3	1,5
Autres	0,7	1,1
Situation inconnue	14,0	12,6
Qualité de la situation en n-1 des allocataires ayant un droit actif au Rsa en n-1 en %		
Part des bénéficiaires du Rsa et de la prime d'activité, simultanément au moins une fois en n-1, parmi les allocataires ayant un droit actif en n-1	30,0	29,8
Part des bénéficiaires sans aucun revenu sur tous les mois de l'année n-1 parmi les allocataires ayant un droit actif en n-1	35,3	36,3
Part des bénéficiaires ayant des revenus chaque mois de l'année n-1 parmi les allocataires ayant un droit actif en n-1	6,4	6,9
Répartition selon l'ancienneté de présence au titre du Rsa (ou Rmi) en %		
Moins de 6 mois	11,9	10,7
De 6 mois à moins d'1 an	11,4	10,8
De 1 à 2 ans	33,1	29,4
De 3 à 5 ans	15,7	17,5
De 6 à 9 ans	10,5	13,2
De 10 ans et plus	14,3	15,0
Ancienneté inconnue	3,2	3,4
Ancienneté moyenne, en nombre de mois	57	61

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Parmi les allocataires de Villeneuve-le-Roi ayant des droits actifs au Rsa en 2019, 50,7 % sont des personnes seules.

2. LES ENTRANTS DANS LE DISPOSITIF RSA

2-1 Flux et profil des entrants dans le dispositif Rsa

L'écart de flux, entre entrants et sortants du dispositif Rsa des allocataires de Villeneuve-le-Roi, est supérieur à celui du département (9,9 % contre 5,6 %) (cf. tableau 3). En effet, le flux des allocataires entrants (40,6 %), est plus important (+5,4 points) alors que celui des

sortants reste très proche du taux moyen départemental.

Les allocataires villeneuvois trentenaires, entrant dans le dispositif, sont légèrement plus représentés (33,6 %) que sur l'ensemble du territoire départemental, soit +2,6 points. En revanche, à l'instar de l'ensemble des bénéficiaires du Rsa, seuls 47,3 % des entrants sont isolés, soit -9,8 points par rapport à l'ensemble du Val-de-Marne.

Les allocataires, entrés dans le dispositif depuis un à deux ans, repré-

sentent 24,2 % de l'ensemble des allocataires villeneuvois entrant dans le dispositif, soit un taux supérieur de +3,9 points à celui du département.

2-2 Focus sur les primo-entrants

Le taux de primo-entrants parmi l'ensemble des entrants dans le dispositif (57 %) reste inférieur de -3,7 points à celui du niveau départemental.

Tableau 3. Flux et profil des entrants dans le dispositif Rsa en 2019

Flux et profil des entrants		
	Villeneuve-le-Roi	Val-de-Marne
Nombre d'allocataires entrants	372	20 062
Taux d'entrants	40,6	35,2
Nombre d'allocataires sortants	281	16 878
Taux sortants	30,7	29,6
Ecart de flux en %	9,9	5,6
Profil de l'ensemble des entrants dans l'année n-1		
Répartition selon l'âge en %		
Moins de 25 ans	5,9	3,7
De 25 à 29 ans	27,4	28,6
De 30 à 39 ans	33,6	31,0
De 40 à 49 ans	17,2	17,8
De 50 à 59 ans	10,8	11,6
De 60 à 64 ans	4,0	4,6
De 65 ans et plus	nc	2,7
Répartition selon la composition familiale en %		
Personnes seules	47,3	57,1
Couples sans enfant	4,0	3,7
Couples avec enfant(s) ou grossesse	19,4	15,1
Familles monoparentales ou grossesse	29,3	24,1
Qualité de la situation des allocataires entrants dans le Rsa en n-1, en %		
Part des bénéficiaires du Rsa et de la prime d'activité, simultanément au moins une fois en n-1, parmi les allocataires entrants au cours de n-1	41,9	41,5
Part des bénéficiaires sans aucun revenu sur tous les mois de l'année n-1, avec un droit ouvert au Rsa, parmi les allocataires entrants au cours de n-1	3,2	1,6
Part des bénéficiaires ayant des revenus chaque mois avec un droit actif sur n-1 parmi les allocataires entrants en n-1	nc	0,7
Répartition selon l'ancienneté de présence dans le Rsa (ou Rmi) en %		
De 0 à 1 an (primo-entrants)	57,0	60,7
De 1 à 2 ans	24,2	20,3
De 3 à 5 ans	9,1	8,7
De 6 à 9 ans	4,0	4,6
De 10 ans et plus	4,0	3,2
Ancienneté inconnue	1,6	2,4

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 372 personnes de la commune de Villeneuve-le-Roi sont entrées dans le dispositif Rsa.

Tableau 4. Caractéristiques des primo entrants dans le dispositif Rsa en 2019

Profil des primo-entrants dans l'année (n'ayant pas de date d'entrée dans le dispositif antérieur à l'année n)		
	Villeneuve-le-Roi	Val-de-Marne
Nombre de primo-entrants	212	12 183
Répartition selon l'âge en %		
Moins de 25 ans	7,1	4,2
De 25 à 29 ans	28,8	33,0
De 30 à 39 ans	32,1	29,0
De 40 à 49 ans	18,9	16,3
De 50 à 59 ans	9,4	10,6
De 60 à 64 ans	3,8	4,7
De 65 ans et plus	0,0	2,2
Répartition selon la composition familiale en %		
Personnes seules	47,6	61,2
Couples sans enfant	4,7	3,6
Couples avec enfant(s) ou grossesse	19,3	13,3
Familles monoparentales ou grossesse	28,3	21,9

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 47,6 % des primo-entrants de Villeneuve-le-Roi sont des personnes seules.

Par ailleurs, les allocataires de 25 à 29 ans (28,8 %) sont sous-représentés par rapport à l'ensemble du Val-de-Marne, de -4,2 points (cf. tableau 4). *A contrario*, la part des primo-entrants trentenaires (32,1 %) est supérieure de +3,1 points. De plus, à l'instar de l'ensemble des entrants, le taux de personnes isolées, parmi les primo-entrants de la commune (47,6 %), reste nettement inférieur à celui du département, soit -13,6 points.

3. LES ALLOCATAIRES DE LA PRIME D'ACTIVITE VERS LE DISPOSITIF RSA ET INVERSEMENT

La part des allocataires villeneuvois, ouvrant droit à la prime d'activité (37,7 %), est plus significative que celle du département, soit +4 points (cf. tableau 5).

En revanche, la part des allocataires, ouvrant droit à la prime d'activité depuis n-2 puis ayant des droits ouverts au Rsa en n-1 (6,5 %), est

inférieure de -2,4 points. De même, les allocataires, sortant du dispositif Rsa, à la suite de l'ouverture d'un droit à la prime d'activité, ne représentent que 16,4 % des sortants du dispositif, soit un taux moindre de -5,7 points à celui du département.

Tableau 5. Les allocataires de la prime d'activité vers le dispositif Rsa et inversement

Bénéficiaires de la prime d'activité (Ppa)		
	Villeneuve-le-Roi	Val-de-Marne
Nombre d'allocataires bénéficiaires de la Ppa sur l'année n-1	1 667	105 849
Nombre d'allocataires bénéficiaires de la Ppa au 31 décembre n-1	1 196	76 751
Part des allocataires de la Ppa sur l'année n-1 parmi l'ensemble des allocataires n-1 en %	37,7	33,7
Les bénéficiaires de la prime d'activité (Ppa) vers le Rsa et inversement		
Nombre d'allocataires bénéficiant de la Ppa en n-2 et du Rsa en n-1	24	1 791
Part des allocataires bénéficiant de la Ppa en n-2 et du Rsa en n-1 parmi les entrants du Rsa, en %	6,5	8,9
Nombre d'allocataires bénéficiant du Rsa en n-2 et de la Ppa en n-1	46	3 737
Part des allocataires bénéficiant du Rsa en n-2 et de la Ppa en n-1 parmi les sortants du Rsa, en %	16,4	22,1
Concernant les primo-entrants		
Part des bénéficiaires du Rsa et de la prime d'activité, simultanément au moins une fois en n-1, parmi l'ensemble des primo-entrants en n-1, en %	34,0	33,1

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 37,7 % des allocataires de Villeneuve-le-Roi ont bénéficié de la prime d'activité.

Le territoire de Villeneuve-le-Roi se caractérise par un taux d'allocataires bénéficiaires du Rsa supérieur à celui de l'ensemble du département avec une légère surreprésentation des allocataires trentenaires, caractéristique également présente parmi les entrants et les primo-entrants.

Les couples avec enfant(s), et dans une moindre mesure les familles monoparentales, sont plus représentés parmi les allocataires villeneuvois du Rsa, qu'à l'échelon départemental. Il en est de même pour les entrants et les primo-entrants, où cette surreprésentation est encore plus marquée.

La part nettement supérieure d'allocataires villeneuvois entrés dans le dispositif depuis moins de 2 ans, traduisant une ancienneté dans le dispositif inférieure à la moyenne val-de-marnaise, qualifie distinctement les allocataires villeneuvois. Toutefois, le taux de primo-entrants parmi l'ensemble des entrants villeneuvois reste moindre qu'à l'échelon *supra*.

Même si la part d'allocataires villeneuvois, ouvrant droit à la prime d'activité, est supérieure à celle du département, les flux entre les deux dispositifs (Rsa et Ppa) restent sensiblement moins importants.

VILLENEUVE-SAINT-GEORGES (94078)

1. LES ALLOCATAIRES DU RSA

1-1 Les allocataires ayant un droit ouvert ou actif

Villeneuve-Saint-Georges, commune de près de 33 000 habitants (recensement de l'Insee 2016) présente un taux de couverture de la population par le dispositif Rsa de 13,9 % (cf. tableau 1), soit un taux supérieur à celui du département de +7,1 points.

La commune se caractérise par un taux d'allocataires au Rsa, ayant des droits ouverts parmi l'ensemble des allocataires (38,8 %), nettement plus important que celui du département, soit +12,3 points.

Dans une moindre mesure, la part d'allocataires, bénéficiaires du Rsa

majoré à Villeneuve-Saint-Georges (12,7 %), est aussi supérieure à celle du département de +2,5 points.

1-2 Profil des allocataires ayant un droit actif au Rsa

La structure par âge des allocataires villeneuvois, bénéficiant d'un droit actif au titre du Rsa, est quasi-identique à celle du département (cf. tableau 2), à l'exception d'une sous-représentation des allocataires de plus de 50 ans.

En revanche, les allocataires à titre familial sont nettement plus représentés dans la commune ; ainsi, 19,7 % sont en couple avec enfant(s) à charge, soit +5,7 points par rapport au taux départemental. Cette différence apparaît moins

marquée concernant les familles monoparentales avec +3,2 points.

Les allocataires Villeneuvois ayant des droits actifs au Rsa en 2019, montrent une antériorité dans le dispositif quasi-similaire à celle du niveau départemental, si ce n'est ceux bénéficiant du Rsa depuis moins de six mois, qui présentent un taux inférieur de -2,7 points à celui du niveau *supra*. L'antériorité moyenne de ces allocataires dans le dispositif (65 mois) confirme ce constat, présentant une supériorité de plus de quatre mois par rapport à celle du département.

Tableau 1- Part des allocataires ayant un droit ouvert ou actif au Rsa

	Villeneuve-Saint-Georges	Val-de-Marne
Nombre d'allocataires de la caf sur l'année	9 113	313 750
Part des allocataires Rsa droit ouvert parmi des allocataires en %	38,8	26,5
Part des allocataires Rsa payés parmi des allocataires en %	26,9	18,1
Allocataires Rsa ayant un droit ouvert (y inclus les suspensions) sur l'année		
Nombre d'allocataires	3 536	83 200
dont Rsa socle (en %)	87,3	89,8
dont Rsa majoré (en %)	12,7	10,2
dont taux de droits suspendus	30,6	31,6
Nombre d'allocataires en décembre n-1	2 560	60 286
Population couverte par le droit ouvert au Rsa	4 578	93 890
Population Insee 2016	32 966	1 378 151
Part de la population couverte par le Rsa en % (*)	13,9	6,8
Allocataires Rsa payés (droit actif) sur l'année		
Nombre d'allocataires	2 454	56 936
dont Rsa socle (en %)	85,9	88,4
dont Rsa majoré (en %)	14,1	11,6
Nombre d'allocataires en décembre n-1	1 921	44 445
Population couverte par le droit payé au Rsa	4 069	81 127

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019, Insee, recensement de la population 2016.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 38,8 % des allocataires de Villeneuve-Saint-Georges avaient un droit ouvert au Rsa.

(*) Il s'agit des allocataires des Caf plus les conjoints, enfants, et autres personnes à charge, rapportés à la population au 01/01/2016 recensée par l'Insee.

Tableau 2. Répartition des allocataires ayant un droit actif au Rsa

Profil des allocataires payés (droit actif)		
	Villeneuve-Saint-Georges	Val-de-Marne
Répartition selon l'âge au 31 décembre n-1 en %		
Moins de 25 ans	3,8	2,6
De 25 à 29 ans	19,4	18,6
De 30 à 39 ans	31,8	30,4
De 40 à 49 ans	21,6	21,5
De 50 à 59 ans	14,8	17,2
De 60 à 64 ans	5,9	6,7
De 65 ans et plus	2,8	3,1
Répartition selon la composition familiale au 31 décembre n-1 en %		
Personnes seules	48,3	57,7
Couples sans enfant	4,0	3,5
Couples avec enfant(s) ou grossesse	19,7	14,0
Familles monoparentales ou grossesse	28,0	24,8
Répartition selon le type activité de l'allocataire au 31 décembre n-2 en %		
Sans activité	42,9	41,3
Chômage non indemnisé	15,6	16,0
Activité salarié	10,2	10,4
Travailleur indépendant	3,9	3,9
Cessation d'activité pour garde d'enfant	2,8	2,4
Chômage indemnisé : aud ou pare abattement	4,0	4,0
Retraité	1,4	1,4
Chômeur allocation solidarité spécifique	1,7	1,4
Autre actif sans emploi	4,1	4,1
Santé	1,4	1,5
Autres	0,9	1,1
Situation inconnue	11,0	12,6
Qualité de la situation des allocataires ayant un droit actif au Rsa en n-1 en %		
Part des bénéficiaires du Rsa et de la prime d'activité simultanément, au moins une fois en n-1, parmi les allocataires ayant un droit actif en n-1	29,5	29,8
Part des bénéficiaires sans aucun revenu sur tous les mois de l'année n-1 parmi les allocataires ayant un droit actif en n-1	35,9	36,3
Part des bénéficiaires ayant des revenus chaque mois de l'année n-1 parmi les allocataires ayant un droit actif en n-1	8,6	6,9
Répartition selon l'ancienneté de présence au titre du Rsa (ou Rmi) en %		
Moins de 6 mois	8,0	10,7
De 6 mois à moins d'1 an	10,8	10,8
De 1 à 2 ans	30,0	29,4
De 3 à 5 ans	18,1	17,5
De 6 à 9 ans	13,4	13,2
De 10 ans et plus	16,5	15,0
Ancienneté inconnue	3,2	3,4
Ancienneté moyenne, en nombre de mois	65	61

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Parmi les allocataires du Rsa avec des droits actifs à Villeneuve-Saint-Georges en 2019, 48,3 % sont des personnes seules.

2. LES ENTRANTS DANS LE DISPOSITIF RSA

2-1 Flux et profil des entrants dans le dispositif Rsa

Au cours de l'année 2019, Villeneuve-Saint-Georges connaît un taux d'entrants dans le dispositif légèrement inférieur à celui de l'ensemble du département (respectivement 34,4 % et 35,2 %) (cf. tableau 3).

A l'instar de l'ensemble des bénéficiaires villeneuvois du Rsa, les

couples avec enfant(s) à charge sont plus représentés (20,6 %) parmi ces entrants, comparativement au taux moyen départemental (15,1 %).

2-2 Focus sur les primo-entrants

La part des primo-entrants parmi l'ensemble des entrants villeneuvois dans l'année (54,4 %) est nettement inférieure à celle du département, de -6,3 points.

Un focus sur les allocataires primo-entrants villeneuvois fait apparaître une surreprésentation des alloca-

taires de 40 à 49 ans (19,6 %), de +3,3 points par rapport au département (cf. tableau 4).

Par ailleurs, à l'instar de la composition familiale des entrants, les couples avec enfant(s) à charge sont plus représentés parmi les primo-entrants villeneuvois (18,3 %), par rapport au niveau *supra* (+5 points).

Tableau 3. Flux et profil des entrants dans le dispositif Rsa en 2019

Flux et profil des entrants		
	Villeneuve-Saint-Georges	Val-de-Marne
Nombre d'allocataires entrants	844	20 062
Taux d'entrants	34,4	35,2
Nombre d'allocataires sortants	721	16 878
Taux sortants	29,4	29,6
Ecart de flux en %	5,0	5,6
Profil de l'ensemble des entrants dans l'année n-1		
Répartition selon l'âge en %		
Moins de 25 ans	4,9	3,7
De 25 à 29 ans	26,8	28,6
De 30 à 39 ans	32,0	31,0
De 40 à 49 ans	19,9	17,8
De 50 à 59 ans	10,3	11,6
De 60 à 64 ans	3,6	4,6
De 65 ans et plus	2,6	2,7
Répartition selon la composition familiale en %		
Personnes seules	49,9	57,1
Couples sans enfant	3,4	3,7
Couples avec enfant(s) ou grossesse	20,6	15,1
Familles monoparentales ou grossesse	26,1	24,1
Qualité de la situation des allocataires entrants dans le Rsa en n-1, en %		
Part des bénéficiaires du Rsa et de la prime d'activité simultanément, au moins une fois en n-1, parmi les allocataires entrants au cours de n-1	41,1	41,5
Part des bénéficiaires sans aucun revenu sur tous les mois de l'année n-1, avec un droit ouvert au Rsa, parmi les allocataires entrants au cours de n-1	1,8	1,6
Part des bénéficiaires ayant des revenus chaque mois avec un droit actif sur n-1 parmi les allocataires entrants en n-1	1,5	0,7
Répartition selon l'ancienneté de présence dans le Rsa (ou Rmi) en %		
De 0 à 1 an (primo-entrants)	54,4	60,7
De 1 à 2 ans	23,3	20,3
De 3 à 5 ans	10,5	8,7
De 6 à 9 ans	5,5	4,6
De 10 ans et plus	4,0	3,2
Ancienneté inconnue	2,3	2,4

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 844 personnes de la commune de Villeneuve-Saint-Georges sont entrées dans le dispositif Rsa.

Tableau 4. Caractéristiques des primo entrants dans le dispositif Rsa en 2019

Profil des primo-entrants dans l'année (n'ayant pas de date d'entrée dans le dispositif antérieur à l'année n)		
	Villeneuve-Saint-Georges	Val-de-Marne
Nombre de primo-entrants	459	12 183
Répartition selon l'âge en %		
Moins de 25 ans	5,4	4,2
De 25 à 29 ans	30,1	33,0
De 30 à 39 ans	29,4	29,0
De 40 à 49 ans	19,6	16,3
De 50 à 59 ans	9,4	10,6
De 60 à 64 ans	4,1	4,7
De 65 ans et plus	2,0	2,2
Répartition selon la composition familiale en %		
Personnes seules	54,7	61,2
Couples sans enfant	3,5	3,6
Couples avec enfant(s) ou grossesse	18,3	13,3
Familles monoparentales ou grossesse	23,5	21,9

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 54,7 % des primo-entrants de Villeneuve-Saint-Georges sont des personnes seules.

3. LES ALLOCATAIRES DE LA PRIME D'ACTIVITE VERS LE DISPOSITIF RSA ET INVERSEMENT

Les allocataires villeneuvois, bénéficiant de la prime d'activité (40,2 %), sont plus représentatifs qu'à l'échelon départemental, soit +6,5 points (cf. tableau 5).

En revanche, parmi les primo-entrants villeneuvois dans l'année, seuls 31,6 % ont bénéficié simultanément du Rsa et de la prime d'activité, au moins un mois en 2019, soit un taux moindre que celui du territoire *supra* (- 1,5 point).

Tableau 5. Les allocataires de la prime d'activité vers le dispositif Rsa et inversement

Bénéficiaires de la prime d'activité (Ppa)		
	Villeneuve-Saint-Georges	Val-de-Marne
Nombre d'allocataires bénéficiaires de la Ppa sur l'année n-1	3 667	105 849
Nombre d'allocataires bénéficiaires de la Ppa au 31 décembre n-1	2 654	76 751
Part des allocataires de la Ppa sur l'année n-1 parmi l'ensemble des allocataires n-1 en %	40,2	33,7
Les bénéficiaires de la prime d'activité (Ppa) vers le Rsa et inversement		
Nombre d'allocataires bénéficiant de la Ppa en n-2 et du Rsa en n-1	74	1 791
Part des allocataires bénéficiant de la Ppa en n-2 et du Rsa en n-1 parmi les entrants du Rsa, en %	8,8	8,9
Nombre d'allocataires bénéficiant du Rsa en n-2 et de la Ppa en n-1	157	3 737
Part des allocataires bénéficiant du Rsa en n-2 et de la Ppa en n-1 parmi les sortants du Rsa, en %	21,8	22,1
Concernant les primo-entrants		
Part des bénéficiaires du Rsa et de la prime d'activité simultanément au moins une fois en n-1, parmi l'ensemble des primo-entrants en n-1, en %	31,6	33,1

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 40,2 % des allocataires de Villeneuve-Saint-Georges ont bénéficié de la prime d'activité.

Le territoire de Villeneuve-Saint-Georges se caractérise par un taux de couverture de sa population par le dispositif Rsa nettement supérieur à celui de l'ensemble du département, avec un écart de plus de sept points. De même, cette commune dispose de la part la plus élevée de bénéficiaires du Rsa du département.

La structure par âge des allocataires villeneuvois, bénéficiant d'un droit actif au titre du Rsa, est quasi-identique à celle du département, avec cependant une moindre représentation des allocataires de plus de 50 ans. En revanche, les allocataires à titre familial sont nettement plus représentés, notamment les couples avec enfant(s) parmi les entrants et les primo-entrants dans le dispositif.

Une moindre part de primo-entrants et une ancienneté moyenne dans le dispositif, supérieure à celle du département caractérisent les allocataires villeneuvois au Rsa.

VILLIERS-SUR-MARNE (94079)

1. LES ALLOCATAIRES DU RSA

1-1 Les allocataires ayant un droit ouvert ou actif

Commune de plus de 29 200 habitants (recensement Insee 2016), Villiers-sur-Marne connaît un taux de couverture de sa population par le dispositif Rsa (6,7 %), quasi-identique à la moyenne départementale (cf. tableau 1). La part des allocataires bénéficiant du Rsa, rapportée à l'ensemble des allocataires

(25,3 %), est également très proche de celle du Val-de-Marne (26,5 %). En revanche, la commune connaît une légère surreprésentation des allocataires, ouvrant droit au Rsa majoré (12,8 %), de +2,6 points comparativement au département.

1-2 Profil des allocataires ayant un droit actif au Rsa

La structure par âge de ce profil d'allocataires est quasi-identique à celle du département. De même

leur composition familiale est très proche de celle du Val-de-Marne, excepté une légère surreprésentation des familles monoparentales (27,8 %), de +3 points (cf. tableau 2). Par ailleurs, la part des allocataires au Rsa de la commune, n'exerçant aucune activité salariale à la fin de l'année 2018 (45 %), est plus importante que celle du département (+3,7 points).

Tableau 1- Part des allocataires ayant un droit ouvert ou actif au Rsa

	Villiers-sur-Marne	Val-de-Marne
Nombre d'allocataires de la caf sur l'année	6 788	313 750
Part des allocataires Rsa droit ouvert parmi des allocataires en %	25,3	26,5
Part des allocataires Rsa payés parmi des allocataires en %	17,1	18,1
Allocataires Rsa ayant un droit ouvert (y inclus les suspensions) sur l'année		
Nombre d'allocataires	1 717	83 200
dont Rsa socle (en %)	87,2	89,8
dont Rsa majoré (en %)	12,8	10,2
dont taux de droits suspendus	32,4	31,6
Nombre d'allocataires en décembre n-1	1 251	60 286
Population couverte par le droit ouvert au Rsa (*)	1 963	93 890
Population Insee 2016	29 226	1 378 151
Part de la population couverte par le Rsa en %	6,7	6,8
Allocataires Rsa payés (droit actif) sur l'année		
Nombre d'allocataires	1 161	56 936
dont Rsa socle (en %)	85,2	88,4
dont Rsa majoré (en %)	14,8	11,6
Nombre d'allocataires en décembre n-1	889	44 445
Population couverte par le droit payé au Rsa	1 688	81 127

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019, Insee, recensement de la population 2016.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 25,3 % des allocataires de Villiers-sur-Marne avaient un droit ouvert au Rsa.

(*) Il s'agit des allocataires des Caf plus leur conjoint, enfants, et autres personnes à charge, rapportés à la population au 01/01/2016 recensée par l'Insee.

Tableau 2. Répartition des allocataires ayant un droit actif au Rsa

Profil des allocataires payés (droit actif)		
	Villiers-sur-Marne	Val-de-Marne
Répartition selon l'âge au 31 décembre n-1 en %		
Moins de 25 ans	3,4	2,6
De 25 à 29 ans	18,1	18,6
De 30 à 39 ans	29,9	30,4
De 40 à 49 ans	19,6	21,5
De 50 à 59 ans	18,3	17,2
De 60 à 64 ans	8,3	6,7
De 65 ans et plus	2,5	3,1
Répartition selon la composition familiale au 31 décembre n-1 en %		
Personnes seules	55,2	57,7
Couples sans enfant	3,5	3,5
Couples avec enfant(s) ou grossesse	13,4	14,0
Familles monoparentales ou grossesse	27,8	24,8
Répartition selon le type activité de l'allocataire au 31 décembre n-2 en %		
Sans activité	45,0	41,3
Chômage non indemnisé	13,2	16,0
Activité salarié	10,6	10,4
Travailleur indépendant	3,9	3,9
Cessation d'activité pour garde d'enfant	2,1	2,4
Chômage indemnisé : aud ou pare abattement	4,2	4,0
Retraité	1,5	1,4
Chômeur allocation solidarité spécifique	1,5	1,4
Autre actif sans emploi	4,8	4,1
Santé	1,8	1,5
Autres	0,9	1,1
Situation inconnue	10,7	12,6
Qualité de la situation en n-1 des allocataires ayant un droit actif au Rsa en n-1 en %		
Part des bénéficiaires du Rsa et de la prime d'activité, simultanément au moins une fois en n-1, parmi les allocataires ayant un droit actif en n-1	29,8	29,8
Part des bénéficiaires sans aucun revenu sur tous les mois de l'année n-1 parmi les allocataires ayant un droit actif en n-1	36,4	36,3
Part des bénéficiaires ayant des revenus chaque mois de l'année n-1 parmi les allocataires ayant un droit actif en n-1	7,0	6,9
Répartition selon l'ancienneté de présence au titre du Rsa (ou Rmi) en %		
Moins de 6 mois	10,2	10,7
De 6 mois à moins d'1 an	9,4	10,8
De 1 à 2 ans	29,8	29,4
De 3 à 5 ans	18,1	17,5
De 6 à 9 ans	13,2	13,2
De 10 ans et plus	16,6	15,0
Ancienneté inconnue	2,8	3,4
Ancienneté moyenne, en nombre de mois	63	61

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Parmi les allocataires de Villiers-sur-Marne ayant des droits actifs au Rsa en 2019, 55,2 % sont des personnes seules.

2. LES ENTRANTS DANS LE DISPOSITIF RSA

2-1 Flux et profil des entrants dans le dispositif Rsa

En 2019, Villiers-sur-Marne connaît un écart, entre les flux, entrant et sortant du dispositif, nettement inférieur à celui du département (2,5 % contre 5,6 %) (cf. tableau 3).

Parmi l'ensemble des entrants de la commune, le taux de ceux âgés de moins de 25 ans (5,4 %) est légèrement supérieur comparativement à

celui du département, de +1,7 point. De même, à l'instar de l'ensemble des bénéficiaires du Rsa villiérains, la composition familiale des entrants dans le dispositif se caractérise par une surreprésentation des familles monoparentales (28,4 %), de +4,3 points par rapport à l'ensemble du Val-de-Marne.

2-2 Focus sur les primo-entrants

Le taux de primo-entrants (58,2 %), par rapport à l'ensemble des entrants villiérains dans le dispositif, est légère-

ment inférieur à celui du département (60,7 %).

Par ailleurs, la commune se distingue aussi par une sous-représentation des primo-entrants, âgés de 25 à 29 ans (30,5 % contre 33 % pour le département) (cf. tableau 4). La composition familiale des primo-entrants villiérains est quant à elle, quasi-identique à celle du département.

Tableau 3. Flux et profil des entrants dans le dispositif Rsa en 2019

Flux et profil des entrants		
	Villiers-sur-Marne	Val-de-Marne
Nombre d'allocataires entrants	388	20 062
Taux d'entrants	33,4	35,2
Nombre d'allocataires sortants	359	16 878
Taux sortants	30,9	29,6
Ecart de flux en %	2,5	5,6
Profil de l'ensemble des entrants dans l'année n-1		
Répartition selon l'âge en %		
Moins de 25 ans	5,4	3,7
De 25 à 29 ans	28,1	28,6
De 30 à 39 ans	30,9	31,0
De 40 à 49 ans	16,2	17,8
De 50 à 59 ans	11,9	11,6
De 60 à 64 ans	5,2	4,6
De 65 ans et plus	2,3	2,7
Répartition selon la composition familiale en %		
Personnes seules	53,6	57,1
Couples sans enfant	3,1	3,7
Couples avec enfant(s) ou grossesse	14,9	15,1
Familles monoparentales ou grossesse	28,4	24,1
Qualité de la situation des allocataires entrants dans le Rsa en n-1, en %		
Part des bénéficiaires du Rsa et de la prime d'activité, simultanément au moins une fois en n-1, parmi les allocataires entrants au cours de n-1	41,0	41,5
Part des bénéficiaires sans aucun revenu sur tous les mois de l'année n-1, avec un droit ouvert au Rsa, parmi les allocataires entrants au cours de n-1	nc	1,6
Part des bénéficiaires ayant des revenus chaque mois avec un droit actif sur n-1 parmi les allocataires entrants en n-1	0,0	0,7
Répartition selon l'ancienneté de présence dans le Rsa (ou Rmi) en %		
De 0 à 1 an (primo-entrants)	58,2	60,7
De 1 à 2 ans	20,1	20,3
De 3 à 5 ans	11,6	8,7
De 6 à 9 ans	3,9	4,6
De 10 ans et plus	4,1	3,2
Ancienneté inconnue	2,1	2,4

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 388 personnes de la commune de Villiers-sur-Marne sont entrées dans le dispositif Rsa.

Tableau 4. Caractéristiques des primo entrants dans le dispositif Rsa en 2019

Profil des primo-entrants dans l'année (n'ayant pas de date d'entrée dans le dispositif antérieur à l'année n)		
	Villiers-sur-Marne	Val-de-Marne
Nombre de primo-entrants	226	12 183
Répartition selon l'âge en %		
Moins de 25 ans	5,3	4,2
De 25 à 29 ans	30,5	33,0
De 30 à 39 ans	30,5	29,0
De 40 à 49 ans	14,6	16,3
De 50 à 59 ans	11,9	10,6
De 60 à 64 ans	4,0	4,7
De 65 ans et plus	3,1	2,2
Répartition selon la composition familiale en %		
Personnes seules	61,9	61,2
Couples sans enfant	3,5	3,6
Couples avec enfant(s) ou grossesse	11,9	13,3
Familles monoparentales ou grossesse	22,6	21,9

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 61,9 % des primo-entrants de Villiers-sur-Marne sont des personnes seules.

3. LES ALLOCATAIRES DE LA PRIME D'ACTIVITE VERS LE DISPOSITIF RSA ET INVERSEMENT

La part des allocataires villiérains, ouvrant droit à la prime d'activité (35,5 %), est légèrement supérieure à celle du département (33,7 %) (cf. tableau 5).

De même, la part des allocataires, ouvrant droit à la prime d'activité depuis n-2 puis ayant des droits ouverts au Rsa en n-1 (11,9 %), est supérieure à celle du niveau départemental, de +3 points. Enfin, les allocataires, sortant du dispositif Rsa, à la suite de l'ouverture d'un droit à la prime d'activité, représentent 28,4 % des sortants du dispositif, soit un taux nettement plus important à celui du département, de +6,3 points.

Tableau 5. Les allocataires de la prime d'activité vers le dispositif Rsa et inversement

Bénéficiaires de la prime d'activité (Ppa)		
	Villiers-sur-Marne	Val-de-Marne
Nombre d'allocataires bénéficiaires de la Ppa sur l'année n-1	2 413	105 849
Nombre d'allocataires bénéficiaires de la Ppa au 31 décembre n-1	1 752	76 751
Part des allocataires de la Ppa sur l'année n-1 parmi l'ensemble des allocataires n-1 en %	35,5	33,7
Les bénéficiaires de la prime d'activité (Ppa) vers le Rsa et inversement		
Nombre d'allocataires bénéficiant de la Ppa en n-2 et du Rsa en n-1	46	1 791
Part des allocataires bénéficiant de la Ppa en n-2 et du Rsa en n-1 parmi les entrants du Rsa	11,9	8,9
Nombre d'allocataires bénéficiant du Rsa en n-2 et de la Ppa en n-1	102	3 737
Part des allocataires bénéficiant du Rsa en n-2 et de la Ppa en n-1 parmi les sortants du Rsa	28,4	22,1
Concernant les primo-entrants		
Part des bénéficiaires du Rsa et de la prime d'activité, simultanément au moins une fois en n-1, parmi l'ensemble des primo-entrants en n-1	32,7	33,1

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 35,5 % des allocataires de Villiers-sur-Marne ont bénéficié de la prime d'activité.

Le territoire de Villiers-sur-Marne présente un taux de bénéficiaires du Rsa quasi-identique à celui du département, avec toutefois, une part de bénéficiaires du Rsa majoré légèrement plus importante.

Que ce soit l'ensemble des bénéficiaires du Rsa, les entrants ou les primo-entrants, leurs structures, par âge et familiale, sont également proches de celles du département, hormis une légère supériorité des primo-entrants âgés de 25 à 29 ans, et une représentativité plus marquée des familles monoparentales parmi l'ensemble des allocataires au Rsa de la commune.

Différents marqueurs montrent un ancrage plus significatif dans le dispositif de la part des allocataires villiérains, telle qu'une antériorité plus importante, ou encore un taux d'allocataires « n'exerçant aucune activité salariale à la fin de l'année 2018 », supérieur au taux départemental.

VINCENNES (94080)

1. LES ALLOCATAIRES DU RSA

1-1 Les allocataires ayant un droit ouvert ou actif

Commune de près de 49 900 habitants (recensement Insee 2016), Vincennes connaît un taux de couverture de sa population par le dispositif Rsa (3,1 %), inférieur au taux moyen départemental de -3,7 points (cf. [tableau 1](#)). La part des allocataires bénéficiant du Rsa, rapportée à l'ensemble des allocataires de la commune (21,6 %), est également inférieure à celle du Val-de-Marne (26,5 %). De même, ce territoire connaît une sous-représentation des allocataires, ouvrant droit au Rsa majoré (4,7 %), soit -5,5 points comparativement au département.

1-2 Profil des allocataires ayant un droit actif au Rsa

Un focus sur la structure par âge de ce profil d'allocataires vincennois montre une nette surreprésentation de ceux âgés de 25 à 29 ans, rapportée à l'échelon départemental (respectivement 25,1 % et 18,6 %) (cf. [tableau 2](#)). De même, la répartition selon la composition familiale de ces allocataires se caractérise par une surreprésentation des personnes seules (76,8 %), avec un taux supérieur de +19,1 points à celui du Val-de-Marne.

En revanche, la part des allocataires vincennois du Rsa, n'exerçant aucune activité salariale à la fin de l'année 2018 (32,9 %), apparaît nettement inférieure à celle

du département (-8,4 points). De même, 31,7 % de ces allocataires n'ont perçu « aucun revenu dans l'année », soit un taux inférieur de -4,6 points à celui de l'échelon *supra*.

Ces données sont confortées par une nette surreprésentation des allocataires vincennois, ayant une ancienneté de moins d'un an dans le dispositif Rsa, par rapport à l'échelon départemental (respectivement 26,7 % et 21,5 %). Ainsi, l'ancienneté moyenne des allocataires vincennois (56 mois), est inférieure de 5 mois à celle du Val-de-Marne.

Tableau 1- Part des allocataires ayant un droit ouvert ou actif au Rsa

	Vincennes	Val-de-Marne
Nombre d'allocataires de la caf sur l'année	8 688	313 750
Part des allocataires Rsa droit ouvert parmi des allocataires en %	21,6	26,5
Part des allocataires Rsa payés parmi des allocataires en %	14,5	18,1
Allocataires Rsa ayant un droit ouvert (y inclus les suspensions) sur l'année		
Nombre d'allocataires	1 880	83 200
dont Rsa socle (en %)	95,3	89,8
dont Rsa majoré (en %)	4,7	10,2
dont taux de droits suspendus	33,1	31,6
Nombre d'allocataires en décembre n-1	1 323	60 286
Population couverte par le droit ouvert au Rsa (*)	1 562	93 890
Population Insee 2016	49 853	1 378 151
Part de la population couverte par le Rsa en %	3,1	6,8
Allocataires Rsa payés (droit actif) sur l'année		
Nombre d'allocataires	1 258	56 936
dont Rsa socle (en %)	95,2	88,4
dont Rsa majoré (en %)	4,8	11,6
Nombre d'allocataires en décembre n-1	953	44 445
Population couverte par le droit payé au Rsa	1 264	81 127

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019, Insee, recensement de la population 2016.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 21,6 % des allocataires de Vincennes avaient un droit ouvert au Rsa.

(*) Il s'agit des allocataires des Caf plus leur conjoint, enfants, et autres personnes à charge, rapportés à la population au 01/01/2016 recensée par l'Insee.

Tableau 2. Répartition des allocataires ayant un droit actif au Rsa

Profil des allocataires payés (droit actif)		
	Vincennes	Val-de-Marne
Répartition selon l'âge au 31 décembre n-1 en %		
Moins de 25 ans	nc	2,6
De 25 à 29 ans	25,1	18,6
De 30 à 39 ans	27,7	30,4
De 40 à 49 ans	18,6	21,5
De 50 à 59 ans	18,0	17,2
De 60 à 64 ans	7,1	6,7
De 65 ans et plus	3,2	3,1
Répartition selon la composition familiale au 31 décembre n-1 en %		
Personnes seules	76,8	57,7
Couples sans enfant	3,2	3,5
Couples avec enfant(s) ou grossesse	6,5	14,0
Familles monoparentales ou grossesse	13,5	24,8
Répartition selon le type activité de l'allocataire au 31 décembre n-2 en %		
Sans activité	32,9	41,3
Chômage non indemnisé	16,9	16,0
Activité salarié	9,8	10,4
Travailleur indépendant	7,0	3,9
Cessation d'activité pour garde d'enfant	1,3	2,4
Chômage indemnisé : aud ou pare abattement	3,8	4,0
Retraité	1,0	1,4
Chômeur allocation solidarité spécifique	1,2	1,4
Autre actif sans emploi	5,2	4,1
Santé	1,0	1,5
Autres	1,3	1,1
Situation inconnue	18,6	12,6
Qualité de la situation en n-1 des allocataires ayant un droit actif au Rsa en n-1 en %		
Part des bénéficiaires du Rsa et de la prime d'activité, simultanément au moins une fois en n-1, parmi les allocataires ayant un droit actif en n-1	29,9	29,8
Part des bénéficiaires sans aucun revenu sur tous les mois de l'année n-1 parmi les allocataires ayant un droit actif en n-1	31,7	36,3
Part des bénéficiaires ayant des revenus chaque mois de l'année n-1 parmi les allocataires ayant un droit actif en n-1	5,0	6,9
Répartition selon l'ancienneté de présence au titre du Rsa (ou Rmi) en %		
Moins de 6 mois	11,8	10,7
De 6 mois à moins d'1 an	14,9	10,8
De 1 à 2 ans	30,4	29,4
De 3 à 5 ans	14,0	17,5
De 6 à 9 ans	10,3	13,2
De 10 ans et plus	14,4	15,0
Ancienneté inconnue	4,3	3,4
Ancienneté moyenne, en nombre de mois	56	61

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Parmi les allocataires de Vincennes ayant des droits actifs au Rsa en 2019, 76,8 % sont des personnes seules.

2. LES ENTRANTS DANS LE DISPOSITIF RSA

2-1 Flux et profil des entrants dans le dispositif Rsa

En 2019, Vincennes connaît des flux d'allocataires, entrant et sortant du Rsa, plus importants que ceux du département, notamment les entrants, soit +6,5 points (cf. tableau 3). L'écart entre ces flux, rapporté à l'ensemble des allocataires, est également supérieur à celui du département (9,3 % au niveau de la commune contre 5,6 % au niveau départemental).

Parmi les entrants dans le dispositif sur ce territoire, à l'instar de l'ensemble des allocataires, ceux âgés de 25 à 29 ans (36,8 %) sont surreprésentés comparativement au département (28,6 %). De même, la part des personnes seules (76,5 %) est nettement supérieure à celle du département, soit +19,4 points.

2-2 Focus sur les primo-entrants

Le taux des primo-entrants (63,2 %) par rapport à l'ensemble des entrants vincennois est supérieur de +2,5 points,

à celui du niveau départemental. Par ailleurs, comme l'ensemble des entrants, la commune se distingue par une surreprésentation des primo-entrants, âgés de 25 à 29 ans (43,5 % contre 33 % pour le département) (cf. tableau 4). De même, les personnes seules représentent 81 % des primo-entrants de la commune, soit un taux nettement supérieur à celui du département (+19,8 points). *A contrario*, les allocataires à titre familial sont sous-représentés parmi les primo-entrants vincennois, notamment les

Tableau 3. Flux et profil des entrants dans le dispositif Rsa en 2019

Flux et profil des entrants		
	Vincennes	Val-de-Marne
Nombre d'allocataires entrants	524	20 062
Taux d'entrants	41,7	35,2
Nombre d'allocataires sortants	407	16 878
Taux sortants	32,4	29,6
Ecart de flux en %	9,3	5,6
Profil de l'ensemble des entrants dans l'année n-1		
Répartition selon l'âge en %		
Moins de 25 ans	nc	3,7
De 25 à 29 ans	36,8	28,6
De 30 à 39 ans	30,5	31,0
De 40 à 49 ans	14,7	17,8
De 50 à 59 ans	11,3	11,6
De 60 à 64 ans	4,2	4,6
De 65 ans et plus	2,3	2,7
Répartition selon la composition familiale en %		
Personnes seules	76,5	57,1
Couples sans enfant	3,6	3,7
Couples avec enfant(s) ou grossesse	7,1	15,1
Familles monoparentales ou grossesse	12,8	24,1
Qualité de la situation des allocataires entrants dans le Rsa en n-1, en %		
Part des bénéficiaires du Rsa et de la prime d'activité, simultanément au moins une fois en n-1, parmi les allocataires entrants au cours de n-1	38,0	41,5
Part des bénéficiaires sans aucun revenu sur tous les mois de l'année n-1, avec un droit ouvert au Rsa, parmi les allocataires entrants au cours de n-1	nc	1,6
Part des bénéficiaires ayant des revenus chaque mois avec un droit actif sur n-1 parmi les allocataires entrants en n-1	nc	0,7
Répartition selon l'ancienneté de présence dans le Rsa (ou Rmi) en %		
De 0 à 1 an (primo-entrants)	63,2	60,7
De 1 à 2 ans	19,7	20,3
De 3 à 5 ans	5,3	8,7
De 6 à 9 ans	4,2	4,6
De 10 ans et plus	2,9	3,2
Ancienneté inconnue	4,8	2,4

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 524 personnes de la commune de Vincennes sont entrées dans le dispositif Rsa.

Tableau 4. Caractéristiques des primo entrants dans le dispositif Rsa en 2019

Profil des primo-entrants dans l'année (n'ayant pas de date d'entrée dans le dispositif antérieur à l'année n)		
	Vincennes	Val-de-Marne
Nombre de primo-entrants	331	12 183
Répartition selon l'âge en %		
Moins de 25 ans	nc	4,2
De 25 à 29 ans	43,5	33,0
De 30 à 39 ans	27,2	29,0
De 40 à 49 ans	13,3	16,3
De 50 à 59 ans	11,5	10,6
De 60 à 64 ans	3,3	4,7
De 65 ans et plus	nc	2,2
Répartition selon la composition familiale en %		
Personnes seules	81,0	61,2
Couples sans enfant	3,6	3,6
Couples avec enfant(s) ou grossesse	4,5	13,3
Familles monoparentales ou grossesse	10,9	21,9

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 81 % des primo-entrants de Vincennes sont des personnes seules.

familles monoparentales avec un taux inférieur de -11 points à celui du département.

3. LES ALLOCATAIRES DE LA PRIME D'ACTIVITE VERS LE DISPOSITIF RSA ET INVERSEMENT

La part des allocataires vincennois, ouvrant droit à la prime d'activité (25,9%), est inférieure à celle du département, de -7,8 points (cf. tableau 5).

De même, la part des allocataires, ouvrant droit à la prime d'activité depuis n-2 puis ayant des droits ouverts au Rsa en n-1 (6,7 %), est inférieure à celle du niveau départemental, de -2,2 points.

Tableau 5. Les allocataires de la prime d'activité vers le dispositif Rsa et inversement

Bénéficiaires de la prime d'activité (Ppa)		
	Vincennes	Val-de-Marne
Nombre d'allocataires bénéficiaires de la Ppa sur l'année n-1	2 254	105 849
Nombre d'allocataires bénéficiaires de la Ppa au 31 décembre n-1	1 548	76 751
Part des allocataires de la Ppa sur l'année n-1 parmi l'ensemble des allocataires n-1 en %	25,9	33,7
Les bénéficiaires de la prime d'activité (Ppa) vers le Rsa et inversement		
Nombre d'allocataires bénéficiant de la Ppa en n-2 et du Rsa en n-1	35	1 791
Part des allocataires bénéficiant de la Ppa en n-2 et du Rsa en n-1 parmi les entrants du Rsa	6,7	8,9
Nombre d'allocataires bénéficiant du Rsa en n-2 et de la Ppa en n-1	88	3 737
Part des allocataires bénéficiant du Rsa en n-2 et de la Ppa en n-1 parmi les sortants du Rsa	21,6	22,1
Concernant les primo-entrants		
Part des bénéficiaires du Rsa et de la prime d'activité, simultanément au moins une fois en n-1, parmi l'ensemble des primo-entrants en n-1	32,9	33,1

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 25,9 % des allocataires de Vincennes ont bénéficié de la prime d'activité.

Le profil territorial de Vincennes se caractérise par un taux d'allocataires bénéficiaires du Rsa nettement inférieur au taux moyen départemental, et une part au titre du Rsa majoré encore plus faible.

Ces allocataires se distinguent cependant par une surreprésentation des jeunes de 25 à 29 ans et des personnes vivant seules. Ces caractéristiques s'accroissent parmi les entrants et les primo-entrants dans le dispositif.

La part des allocataires vincennois, n'exerçant aucune activité salariale fin 2018, ainsi que celle des allocataires ne disposant d'aucun revenu sur tous les mois de l'année 2019, sont moindres que celles du niveau départemental. En revanche, la part des travailleurs indépendants en décembre 2018 est supérieure à celle du niveau *supra*.

Les bénéficiaires vincennois se caractérisent par un flux d'entrants plus marqué et une part d'allocataires, avec une ancienneté de moins d'un an, plus importante.

VITRY-SUR-SEINE (94081)

1. LES ALLOCATAIRES DU RSA

1-1 Les allocataires ayant un droit ouvert ou actif

Commune de près de 92 800 habitants (recensement Insee 2016), Vitry-sur-Seine connaît un taux de couverture de sa population par le dispositif Rsa (9,9 %), supérieur à celui de l'échelon départemental (6,8 %) (cf. [tableau 1](#)). Ces données sont confortées par un taux de bénéficiaires du Rsa (31,1 %), également plus important que celui du Val-de-Marne (26,5 %).

1-2 Profil des allocataires ayant un droit actif au Rsa

La structure par âge de ce profil d'allocataires vitriots est quasi-identique à celle du département, si ce n'est une légère sous-représentation des bénéficiaires âgés de 25 à 29 ans (16,7 % contre 18,6 %, au niveau départemental) (cf. [tableau 2](#)). De même, la répartition selon la composition familiale des allocataires vitriots, ayant un droit actif au Rsa, est quasi-similaire à celle du niveau départemental, hormis une

surreprésentation des couples avec enfant(s) (16,5 % contre 14 %).

La part d'allocataires vitriots du Rsa, sans « aucun revenu dans l'année », concerne 39,4 % des allocataires au Rsa de la commune, soit +3,1 points par rapport à celle de l'échelon départemental. De même, l'ancienneté moyenne de ces allocataires dans le dispositif (67 mois) est supérieure de 6 mois à celle des allocataires du Rsa de l'ensemble du département.

Tableau 1- Part des allocataires ayant un droit ouvert ou actif au Rsa

	Vitry-sur-Seine	Val-de-Marne
Nombre d'allocataires de la caf sur l'année	23 932	313 750
Part des allocataires Rsa droit ouvert parmi des allocataires en %	31,1	26,5
Part des allocataires Rsa payés parmi des allocataires en %	21,9	18,1
Allocataires Rsa ayant un droit ouvert (y inclus les suspensions) sur l'année		
Nombre d'allocataires	7 453	83 200
dont Rsa socle (en %)	90,9	89,8
dont Rsa majoré (en %)	9,1	10,2
Nombre d'allocataires en décembre n-1	5 539	60 286
Population couverte par le droit ouvert au Rsa (*)	9 154	93 890
Population Insee 2016	92 755	1 378 151
Part de la population couverte par le Rsa en %	9,9	6,8
Allocataires Rsa payés (droit actif) sur l'année		
Nombre d'allocataires	5 251	56 936
dont Rsa socle (en %)	89,1	88,4
dont Rsa majoré (en %)	10,9	11,6
Nombre d'allocataires en décembre n-1	4 196	44 445
Population couverte par le droit payé au Rsa	8 091	81 127
Population couverte par le droit payé au Rsa	8 091	81 127

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019, Insee, recensement de la population 2016.
Lecture : Au cours de l'année 2019, 31,1 % des allocataires de Vitry-sur-Seine avaient un droit ouvert au Rsa.

(*) Il s'agit des allocataires des Caf plus leur conjoint, enfants, et autres personnes à charge, rapportés à la population au 01/01/2016 recensée par l'Insee.

Tableau 2. Répartition des allocataires ayant un droit actif au Rsa

Profil des allocataires payés (droit actif)		
	Vitry-sur-Seine	Val-de-Marne
Répartition selon l'âge au 31 décembre n-1 en %		
Moins de 25 ans	2,7	2,6
De 25 à 29 ans	16,7	18,6
De 30 à 39 ans	29,4	30,4
De 40 à 49 ans	22,5	21,5
De 50 à 59 ans	18,5	17,2
De 60 à 64 ans	6,8	6,7
De 65 ans et plus	3,4	3,1
Répartition selon la composition familiale au 31 décembre n-1 en %		
Personnes seules	56,1	57,7
Couples sans enfant	3,7	3,5
Couples avec enfant(s) ou grossesse	16,5	14,0
Familles monoparentales ou grossesse	23,7	24,8
Répartition selon le type activité de l'allocataire au 31 décembre n-2 en %		
Sans activité	43,6	41,3
Chômage non indemnisé	16,8	16,0
Activité salarié	10,4	10,4
Travailleur indépendant	3,1	3,9
Cessation d'activité pour garde d'enfant	2,3	2,4
Chômage indemnisé : aud ou pare abattement	3,8	4,0
Retraité	1,3	1,4
Chômeur allocation solidarité spécifique	1,9	1,4
Autre actif sans emploi	3,5	4,1
Santé	1,1	1,5
Autres	1,1	1,1
Situation inconnue	10,9	12,6
Qualité de la situation en n-1 des allocataires ayant un droit actif au Rsa en n-1 en %		
Part des bénéficiaires du Rsa et de la prime d'activité, simultanément au moins une fois en n-1, parmi les allocataires ayant un droit actif en n-1	28,5	29,8
Part des bénéficiaires sans aucun revenu sur tous les mois de l'année n-1 parmi les allocataires ayant un droit actif en n-1	39,4	36,3
Part des bénéficiaires ayant des revenus chaque mois de l'année n-1 parmi les allocataires ayant un droit actif en n-1	7,2	6,9
Répartition selon l'ancienneté de présence au titre du Rsa (ou Rmi) en %		
Moins de 6 mois	9,8	10,7
De 6 mois à moins d'1 an	10,2	10,8
De 1 à 2 ans	27,7	29,4
De 3 à 5 ans	18,0	17,5
De 6 à 9 ans	14,1	13,2
De 10 ans et plus	17,2	15,0
Ancienneté inconnue	3,1	3,4
Ancienneté moyenne, en nombre de mois	67	61

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Parmi les allocataires de Vitry-sur-Seine ayant des droits actifs au Rsa en 2019, 56,1 % sont des personnes seules.

2. LES ENTRANTS DANS LE DISPOSITIF RSA

2-1 Flux et profil des entrants dans le dispositif Rsa

En 2019, Vitry-sur-Seine connaît des flux d'allocataires, entrant et sortant du dispositif Rsa, moins importants que ceux du département, notamment les entrants avec -2,5 points (cf. tableau 3).

Parmi l'ensemble des entrants vitriots, les bénéficiaires trentenaires (28,9 %), sont légèrement sous-

représentés par rapport à l'échelle départementale, soit -2,1 points. Par ailleurs, à l'instar des observations *supra* concernant la composition familiale des bénéficiaires, les couples avec enfants(s) sont surreprésentés parmi les entrants de la commune (18,3 %), soit +3,2 points comparativement au département.

2-2 Focus sur les primo-entrants

Le taux des primo-entrants (60,3 %), par rapport à l'ensemble des entrants

vitriots, est quasi-identique à celui du département (60,7 %).

Par ailleurs, à l'instar de l'ensemble des entrants, les allocataires vitriots primo-entrants se distinguent par une légère sous-représentation des trentenaires (26,8 % contre 29 % au niveau du département) (cf. tableau 4). De même, les personnes seules ne représentent que 57,8 % des primo-entrants de la commune, soit un taux inférieur à celui du département (-3,4 points). *A contrario*, comme parmi l'ensemble des entrants de la commune, les couples avec

Tableau 3. Flux et profil des entrants dans le dispositif Rsa en 2019

Flux et profil des entrants		
	Vitry-sur-Seine	Val-de-Marne
Nombre d'allocataires entrants	1 717	20 062
Taux d'entrants	32,7	35,2
Nombre d'allocataires sortants	1 465	16 878
Taux sortants	27,9	29,6
Ecart de flux en %	4,8	5,6
Profil de l'ensemble des entrants dans l'année n-1		
Répartition selon l'âge en %		
Moins de 25 ans	3,7	3,7
De 25 à 29 ans	26,8	28,6
De 30 à 39 ans	28,9	31,0
De 40 à 49 ans	18,8	17,8
De 50 à 59 ans	13,0	11,6
De 60 à 64 ans	5,6	4,6
De 65 ans et plus	3,0	2,7
Répartition selon la composition familiale en %		
Personnes seules	55,3	57,1
Couples sans enfant	4,2	3,7
Couples avec enfant(s) ou grossesse	18,3	15,1
Familles monoparentales ou grossesse	22,2	24,1
Qualité de la situation des allocataires entrants dans le Rsa en n-1, en %		
Part des bénéficiaires du Rsa et de la prime d'activité, simultanément au moins une fois en n-1, parmi les allocataires entrants au cours de n-1	40,6	41,5
Part des bénéficiaires sans aucun revenu sur tous les mois de l'année n-1, avec un droit ouvert au Rsa, parmi les allocataires entrants au cours de n-1	1,5	1,6
Part des bénéficiaires ayant des revenus chaque mois avec un droit actif sur n-1 parmi les allocataires entrants en n-1	0,2	0,7
Répartition selon l'ancienneté de présence dans le Rsa (ou Rmi) en %		
De 0 à 1 an (primo-entrants)	60,3	60,7
De 1 à 2 ans	20,3	20,3
De 3 à 5 ans	8,8	8,7
De 6 à 9 ans	4,9	4,6
De 10 ans et plus	3,4	3,2
Ancienneté inconnue	2,2	2,4

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 1 717 personnes de la commune de Vitry-sur-Seine sont entrées dans le dispositif Rsa.

Tableau 4. Caractéristiques des primo entrants dans le dispositif Rsa en 2019

Profil des primo-entrants dans l'année (n'ayant pas de date d'entrée dans le dispositif antérieur à l'année n)		
	Vitry-sur-Seine	Val-de-Marne
Nombre de primo-entrants	1 036	12 183
Répartition selon l'âge en %		
Moins de 25 ans	4,2	4,2
De 25 à 29 ans	31,4	33,0
De 30 à 39 ans	26,7	29,0
De 40 à 49 ans	17,7	16,3
De 50 à 59 ans	12,2	10,6
De 60 à 64 ans	5,5	4,7
De 65 ans et plus	2,1	2,2
Répartition selon la composition familiale en %		
Personnes seules	57,6	61,2
Couples sans enfant	4,3	3,6
Couples avec enfant(s) ou grossesse	16,7	13,3
Familles monoparentales ou grossesse	21,0	21,9

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 57,8 % des primo-entrants de Vitry-sur-Seine sont des personnes seules.

enfants(s) sont surreprésentés parmi les primo-entrants vitriots, soit +3,4 points par rapport au niveau départemental.

3. LES ALLOCATAIRES DE LA PRIME D'ACTIVITE VERS LE DISPOSITIF RSA ET INVERSEMENT

La part des allocataires vitriots, ouvrant droit à la prime d'activité (35,7 %), est supérieure à celle du département (33,7 %) (cf. tableau 5). De même, le taux des allocataires, sortant du dispositif Rsa à la suite de l'ouverture d'un droit à la prime d'activité (22,9 % des sortants) apparaît légèrement plus important que celui du département (22,1 %).

Tableau 5. Les allocataires de la prime d'activité vers le dispositif Rsa et inversement

Bénéficiaires de la prime d'activité (Ppa)		
	Vitry-sur-Seine	Val-de-Marne
Nombre d'allocataires bénéficiaires de la Ppa sur l'année n-1	8 540	105 849
Nombre d'allocataires bénéficiaires de la Ppa au 31 décembre n-1	6 234	76 751
Part des allocataires de la Ppa sur l'année n-1 parmi l'ensemble des allocataires n-1 en %	35,7	33,7
Les bénéficiaires de la prime d'activité (Ppa) vers le Rsa et inversement		
Nombre d'allocataires bénéficiant de la Ppa en n-2 et du Rsa en n-1	147	1 791
Part des allocataires bénéficiant de la Ppa en n-2 et du Rsa en n-1 parmi les entrants du Rsa, en %	8,6	8,9
Nombre d'allocataires bénéficiant du Rsa en n-2 et de la Ppa en n-1	336	3 737
Part des allocataires bénéficiant du Rsa en n-2 et de la Ppa en n-1 parmi les sortants du Rsa, en %	22,9	22,1
Concernant les primo-entrants		
Part des bénéficiaires du Rsa et de la prime d'activité, simultanément au moins une fois en n-1, parmi l'ensemble des primo-entrants en n-1, en %	30,3	33,1

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France année 2019.

Lecture : Au cours de l'année 2019, 35,7 % des allocataires de Vitry-sur-Seine ont bénéficié de la prime d'activité.

Le territoire de Vitry-sur-Seine se caractérise par une part d'allocataires du Rsa, et un taux de couverture à ce titre, supérieurs à ceux de la moyenne départementale.

Cependant, la structure familiale des allocataires du Rsa de la commune se distingue par une surreprésentation des couples avec enfant(s). De même, ces allocataires sont plus âgés, et leur antériorité dans le dispositif est supérieure de six mois, comparativement à celle du niveau départemental. Ces bénéficiaires apparaissent plus ancrés dans le dispositif avec flux, entrant et sortant du Rsa, plus faibles.

A l'instar de l'ensemble des allocataires, les entrants et les primo-entrants vitriots se caractérisent par une moindre part de personnes vivant seules et une sous-représentation des bénéficiaires de moins de 40 ans, comparativement à l'échelon départemental.

Enfin, les allocataires vitriots du Rsa semblent légèrement plus éloignés de l'emploi, avec des parts plus importantes d'allocataires « sans activité en décembre 2018 », et sans « aucun revenu dans l'année 2019 ».

CONCLUSION

Ce recueil de données sociales, réalisé aux échelles départementale et communales, permet de disposer d'une connaissance fine du public allocataire au titre du Rsa val-de-marnais, à un instant « t » (année 2019).

La situation du Val-de-Marne, analysée selon un certain nombre de caractéristiques socio-démographiques et économiques, a été positionnée dans son contexte francilien, chaque commune du territoire étant décrite et située par rapport à la moyenne départementale. Ce travail a ainsi permis de montrer que le profil des allocataires val-de-marnais restait relativement proche de celui constaté au niveau régional, avec des écarts toutefois significatifs comparativement aux autres départements de Paris et de la Petite Couronne.

L'étendue des disparités, entre les 47 communes val-de-marnaises, a également été mise en lumière tant en termes d'intensité du Rsa (population concernée par le dispositif) qu'en termes de caractéristiques des allocataires.

Par ailleurs, ce recueil a aussi mis en exergue divers constats pouvant éclairer le débat public relatif à cette population vulnérable. Ainsi, au-delà d'une première observation concernant les inégalités territoriales quant à la présence plus ou moins importante des allocataires du Rsa, force est de constater les différences de profils de ces allocataires sur chacun des territoires. Par exemple, leur nombre en fonction de la tranche d'âge peut traduire des enjeux très variables pour les communes, notamment en termes d'accès ou de retour à l'emploi. De plus, leur composition familiale varie aussi selon les territoires traduisant un taux de couverture de la population communale, au titre du Rsa, plus ou moins élevée. Ainsi, une majorité de personnes seules (58%) et une forte représentation des familles monoparentales (25%) renforcent la vulnérabilité socio-économique de ces publics, et de fait traduisent une fragilité plus ou moins importante des territoires.

De plus, des dynamiques d'entrées et de sorties du dispositif, reflètent d'une part une plus ou moins grande proximité vis-à-vis de l'emploi, et d'autre part un taux de croissance du nombre d'allocataires plus ou moins prégnant selon les territoires. Ainsi, les entrants dans le dispositif apparaissent plus jeunes que l'ensemble des allocataires, notamment les primo-entrants, identifiant certains territoires avec un taux de bénéficiaires au titre du Rsa assez faible mais avec un taux élevé de primo-entrants.

Enfin, une certaine porosité entre les dispositifs du Rsa et de la prime d'activité traduit la précarité des allocataires en termes d'accès à un emploi stable et suffisamment rémunéré ; le constat d'un fort ancrage au sein du dispositif Rsa (depuis 10 ans ou plus) pour 15 % des allocataires renforce cette observation.

Ainsi, ce recueil permet d'ores et déjà de dégager des enjeux et des perspectives pour développer une démarche d'étude plus approfondie relative à ces allocataires.

Cependant, la diversité des profils territoriaux identifiés rend complexe le partage des informations recueillies, notamment au sein de la collectivité territoriale mais aussi auprès des différents partenaires de l'insertion. Aussi, apparaît-il indispensable d'identifier une classification de profils-type des communes, eu égard à leurs caractéristiques socio-démographiques et au profil de leurs allocataires du Rsa.

Par ailleurs, le suivi de l'évolution du nombre et du profil des allocataires pour anticiper et adapter l'action publique, notamment au vu du contexte et des impacts de la crise sanitaire actuelle, apparaît d'autant plus nécessaire. En effet, dès la fin du second trimestre 2020, l'évolution significative du nombre de bénéficiaires (7,0 % en six mois) représente un marqueur de vulnérabilité de la population val-de-marnaise très net. Selon les données les plus récentes, cette croissance s'établirait à 11,1 % en un an de décembre 2019 à décembre 2020.

Ces premiers constats suscitent des interrogations au sein de la collectivité quant aux impacts à moyen et long termes, tant sur les finances que sur la politique départementale d'insertion : en premier lieu, cette évolution conjoncturelle, voire structurelle, traduit-elle une modification durable des profils des allocataires au Rsa ? En second lieu, quels impacts représenteraient ces évolutions sur les politiques de l'emploi et de l'insertion ?

Maria Antol
Chargée d'études à la cttrad

Bruno Planche
Chargé d'études à la Démo

